



Diagnostic participatif de la gestion de l'eau à l'Office du Niger

- Rapport de mission -



Janvier 2007

Supports vidéo

Ce rapport de mission présente différents travaux réalisés en vidéo. Le contenu de ces vidéos y est intégralement retranscrit, et les vidéos sont disponibles auprès de la cellule V.I.S.I.O.N. de l'Office du Niger à Ségou, Mali.

Remerciements

A toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour la réalisation de ce diagnostic collectif.

A M. Philippe Deygout qui a accompagné le cadrage puis le lancement de la mission.

A M^{elle} Klaartje Vandersypen pour sa mission d'appui de deux semaines et le partage de sa connaissance fine des réalités de la zone Office.

A notre cher ami M. Mamadou S. Koné, employé à l'origine comme interprète, mais qui s'est vite imposé comme expert de la problématique locale et s'est avéré être un laissez-passer irremplaçable, en brousse comme en ville.

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABN : Autorité du Bassin du Niger
AFD : Agence française de développement
APCAM : Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali
APEJ : Association Pour l'Emploi des Jeunes
ARPON : Amélioration de la Riziculture paysanne à l'Office du Niger
AV/TV : Associations Villageoises/Ton Villageois
BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement
BM : Banque Mondiale
BNDA : Banque Nationale de Développement Agricole
CIRAD : Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CPGFERS : Comité Paritaire pour la Gestion du Fond d'Entretien du Réseau Secondaire
CPGT : Comité Paritaire de Gestion des Terres
CPP : Comité Paritaire de Partiteur
CPS : Centre de Prestation de Service
CS : Contre saison
CT : Comité Technique
DAF : Directeur Administratif et Financier
DADR : Direction des Aménagements et du Développement Rural
DG : Direction Générale
DNHE : Direction Nationale de l'Hydraulique et de l'Energie
FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCFA : Francs CFA
FED : Fonds Européen de Développement
GE : gestion de l'eau
HC : Hors Casiers
IRAM : Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement
ITW : Interview
KFW : Banque Allemande de Développement
OERT : Organisation pour l'Entretien du Réseau Tertiaire
ON : Office du Niger
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OPEP : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
ORS : Office Riz Ségou
PADON : Programme d'Appui au Développement de la zone Office du Niger
POP : Programme d'appui aux Organisations Paysannes
SAH : Service de l'Aménagement Hydraulique
SCR : Service du Conseil Rural
SERP : Service d'Entretien du Réseau Primaire
SGE : Service Gestion Eau
SI : Système d'Information
SIMON : Suivi Informatisé de la Maintenance à l'Office du Niger
SSE : Service Suivi-Evaluation
UE : Union européenne
VISION : développement et Intégration du Système d'Information de l'Office du Niger
VO : Voix-off

SOMMAIRE

Introduction	page 7
Méthodologie et déroulement du diagnostic	page 11
Zones retenues pour la conduite de l'étude	page 15
Perception et appréciation de la démarche	page 19
Le diagnostic par les acteurs locaux	page 23
Le diagnostic par la mission	page 55
Conclusion	page 73
Annexes	page 75
1 - Cartes de la zone ON	page 77
2 - Schéma d'un casier rizicole	page 80
3 - Systèmes d'acteurs théoriques	page 81
4 - Données de terrain sur la zone de Molodo	page 85
5 - Données de terrain sur la zone de N'Débougou	page 109
6 - Transcription des interviews réalisées pour la vidéo	page 123
7 - Transcription des réunions de projection de la vidéo	page 171
8 - Questionnaire d'évaluation d'impact	page 225
9 - Bibliographie	page 227

Introduction : rappel des Termes de Référence et objectifs

Le présent rapport est le compte-rendu de la mission d'appui réalisée par l'I.R.A.M. à l'Office du Niger entre le 25 septembre et le 6 décembre 2006.

Dans le cadre de ses activités de mise en place d'un Système d'Information à l'Office, la cellule V.I.S.I.O.N. a commandité la réalisation d'un diagnostic participatif de la gestion de l'eau au sein du périmètre.

Alors que les potentialités en terres irrigables de la zone ON sont estimées à près de 960 000 hectares, il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui seuls 80 000 hectares sont aménagés. Différentes études ont mis en évidence l'existence de nombreux gaspillages d'eau, en particulier aux niveaux tertiaire et primaire (voir notamment les travaux de K. Vandersypen). De plus, la stratégie actuelle de minimisation des risques de conflits sociaux, qui débouche sur une mise en eau de l'ensemble du périmètre en contre-saison, permet tout juste de laisser passer en aval du barrage de Markala la quantité d'eau exigée par l'ABN en cette période. Pourtant l'objectif affiché des politiques et de la direction générale de l'ON est d'aménager 50 000 hectares supplémentaires d'ici à l'horizon 2020. Face aux difficultés actuelles, cette d'extension des surfaces irriguées ne pourra se faire sans améliorer de façon notable la gestion actuelle de l'eau. Ceci passe par une meilleure maîtrise des possibilités de fourniture d'eau par l'ON, et des niveaux de consommation nécessaire des exploitants, ainsi qu'une meilleure maîtrise du fonctionnement du réseau et de ses difficultés.

C'est dans cette optique que s'inscrit ce diagnostic, financé par l'Union Européenne et réalisé par la mission, qui doit faciliter la compréhension de la problématique actuelle de la gestion de l'eau et ainsi orienter les choix pour la mise en place des modules « suivi des consommations » et « pilotage hydraulique du réseau » du S.I., revenant à la cellule VISION de l'ON.

Le dossier d'appel d'offre fixait les objectifs du diagnostic en ces termes :

« L'objectif de cette prestation est d'établir, sur au moins deux zones de l'Office du Niger, un diagnostic participatif de la gestion de l'eau. Par diagnostic participatif, il faut entendre un diagnostic qui offre à tous les acteurs de la gestion de l'eau (du niveau de l'exploitant à celui de la DG de l'ON) l'occasion d'exprimer leurs points de vue, leurs difficultés, leurs attentes. Il est à noter que plusieurs études ont déjà été menées sur la problématique de la gestion de l'eau à l'Office du Niger et divers autres sujets connexes (efficacité du réseau hydraulique, conduite de la maintenance,...). Elles ont tenté, sans grand succès, d'approcher les points de vue des différents acteurs. En effet, les supports classiques utilisés (rapports et réunions de restitution) pour restituer ces études ne permettaient pas à tous les acteurs (notamment les représentants des exploitants et leurs organisations) d'accéder à l'information essentielle qui permettrait d'aplanir les divergences et d'aller vers une meilleure coordination pour la gestion de l'eau. Donc, ce qui a manqué, c'est l'aspect « participatif » qui veut dire « participation effective de tous les acteurs dans tout le processus du diagnostic et partage véritable de ses résultats finaux. Aussi, ce diagnostic devra :

- Permettre à l'ensemble des acteurs de la gestion d'exprimer leur point de vue, leurs besoins et leurs attentes, c'est-à-dire d'exprimer leur logique avec leurs propres mots. Il s'agira de mettre en évidence les points d'accord et de désaccord entre ces différentes visions afin de créer une base commune de réflexion autour d'une analyse collective de la situation locale.*

- *Fournir les informations essentielles (tant techniques que sociales) à la compréhension de la problématique de la gestion de l'eau dans son ensemble. Ces informations proviendront de l'étude préalable réalisée par le prestataire auprès des acteurs locaux. L'objectif est que la même information soit disponible pour tous et comprise par tous (en évitant notamment l'utilisation d'un jargon complexe).*
- *Etre un support de propositions pour l'ensemble des acteurs, en vue de l'amélioration de la gestion de l'eau. Ces propositions devront être le résultat logique de la réflexion collective engagée au travers du diagnostic participatif. Ceci devrait favoriser l'acceptation de ces propositions, l'implication des différents acteurs dans leur mise en œuvre.*
- *Jouer un rôle de « mémoire » vis à vis de l'ensemble de ce processus d'analyse collective de la situation, en enregistrant l'évolution des points de vue de chacun.*

Le diagnostic participatif de la gestion de l'eau, s'il est très bien compris, accepté et validé par l'ensemble des acteurs de la gestion de l'eau, permet de bien faire ressortir les difficultés des uns et des autres, et alors il deviendra possible de proposer des améliorations sur la gestion de l'eau. Aussi, il est primordial que le diagnostic vienne réellement de l'ensemble des acteurs (des exploitants aux décideurs), que, dans sa forme et sa restitution, il soit accessible au plus grand nombre, et enfin qu'il soit un bon support pour les propositions d'amélioration de la gestion de l'eau par la suite. Cela implique que les experts fassent en sorte de limiter au minimum leur influence. Le diagnostic sera principalement le résultat de l'analyse croisée des points de vue des acteurs locaux eux-mêmes. La finalité est qu'ils s'approprient le résultat de l'étude en y reconnaissant clairement leur apport. Un soin tout particulier doit donc être apporté à la validation finale de l'analyse par les acteurs locaux.

Pour ce faire, le diagnostic devra :

- *Permettre une restitution didactique, accessible à l'ensemble des acteurs et stimulant leur participation effective aux débats.*
- *Etre suffisamment « flexible et interactif » pour pouvoir être remanié plusieurs fois pour se rapprocher au maximum d'un consensus autour de l'analyse de la situation locale.*
- *Faciliter pour chacun la confrontation de son propre point de vue à la réalité de la situation locale, mais aussi aux points de vue des autres acteurs impliqués et à leurs difficultés. Ceci doit permettre à chacun de mieux prendre conscience du fonctionnement complexe du système d'acteurs et de la place qu'il y occupe. »*

Ces attentes très précises spécifiées dans les termes de références ont conduit l'I.R.A.M. à opter pour une méthodologie résolument différente de celles employées dans les diagnostics plus « classiques » habituellement mis en œuvre. Le choix s'est porté sur l'introduction de l'outil vidéo comme « objet intermédiaire » permettant de faciliter la communication et la concertation entre les différents acteurs locaux, ainsi qu'entre la mission et ces mêmes acteurs.

La vidéo a permis de répondre aux objectifs annoncés en produisant un diagnostic accessible : bilingue (français et bambara), oral (mais néanmoins figé sur la bande), illustré, et exprimé par le propre discours des acteurs.

La structuration de ce rapport est la suivante :

- Présentation de la méthodologie et du déroulement du diagnostic sur le terrain
- Zones retenues pour conduire l'étude
- Perception de la démarche par les acteurs locaux
- Le diagnostic réalisé par les acteurs locaux : contenu des vidéos et réunions de projection
- Le diagnostic vu par la mission : analyse de la situation étudiée et proposition d'axes de travail
- Annexes : cartes et schémas, compte-rendu des entretiens de terrain et des réunions

Méthodologie employée pour le diagnostic

Au cours des dernières années, plusieurs études ont été réalisées sur la gestion de l'eau dans les périmètres de l'Office du Niger en cherchant à recueillir les points de vue des différentes catégories d'acteurs¹. Cependant, il apparaît que la plupart de ces travaux sont difficilement accessibles à l'ensemble de ces acteurs, en particulier les paysans. Cette difficulté d'accès résulte notamment des formes de restitution retenues : ce sont généralement des rapports écrits, et qui plus est en français. De ce fait ces travaux, souvent d'une grande qualité scientifique et technique, laissent de côté les personnes non lettrées, ou alphabétisées uniquement dans les dialectes locaux. De par ce blocage ils ne permettent pas toujours de rapprocher efficacement les points de vue des différents acteurs afin d'aboutir à une réelle coordination entre eux.

Ces constats nous ont amenés à proposer de renforcer la démarche « classique » de diagnostic participatif par un recours aux outils audiovisuels. Les experts ont disposé du matériel nécessaire à la réalisation de différents travaux vidéo intermédiaires et au montage d'un film final qui a servi à la fois de support du diagnostic et d'outil d'animation de réunions de concertation.

La vidéo produite a donc joué un double rôle :

- celui d'espace d'expression et de source d'informations, ouvert à tous
- celui d'accompagnement d'une réflexion collective et d'outil d'écoute mutuelle

Dans la pratique, la mission a couplé la phase d'enquêtes sur le terrain à un travail de tournage vidéo (filmer les lieux visités, les infrastructures, les activités et interviewer *in situ* un panel d'individus représentatifs de l'ensemble du système d'acteurs de la gestion de l'eau).

Sur cette base, l'équipe a monté une première série de courts modules vidéo thématiques qui exposaient les points clés du diagnostic au travers des points de vue recueillis auprès des acteurs (perceptions, attentes, besoins, etc.). Les vidéos ont été entièrement réalisées (tournées ou doublées) en *bamanan* et sous-titrées en français, de sorte que tout le monde puisse les comprendre. Le commentaire en voix-off fut réduit au minimum afin de minimiser l'influence apparente des intervenants sur le contenu du diagnostic. Il apparaissait ainsi comme le résultat de l'analyse croisée des points de vue des acteurs locaux eux-mêmes (une trentaine de personnes), dans leurs propres mots et appuyés en images. L'objectif était clairement de faciliter leur appropriation du résultat de l'étude en les impliquant complètement dans sa réalisation- ils y reconnaissent clairement leur apport en tant qu'experts de leur quotidien, et se sentent valorisés -. Le premier module vidéo présentait simplement en commentaire off l'organisation générale du périmètre dans son ensemble, de manière à réduire les asymétries d'informations dans l'assemblée.

Deux réunions de projection avec les acteurs locaux avaient pour objectif de restituer de manière didactique le diagnostic, de corriger et valider son contenu, et de partir de cette analyse consensuelle de la situation pour se projeter vers le futur. Concrètement elles ont permis de retravailler collectivement et *a posteriori* l'analyse de terrain, de débattre des différents points de vue, de faire émerger des propositions et de rechercher les priorités pour améliorer la gestion de l'eau.

La mission a donc cherché à créer un espace de concertation qui est double, correspondant à l'espace créé artificiellement au sein de la vidéo ainsi qu'à l'espace de

¹ Pour ne citer que les plus récents : Coulibaly, Y. (2003) ; Adank M.D. (2002) ; Curcy J.-F. (1999) ; Ouvry F et Marlet S. (1999) ; Burt C. M. et Syles S. (1999) ; Barral, J.-P. et Tangara, B. (1998) ; Bengaly K. (1995).

discussion mis en place au moment des projections-débats avec les acteurs, autour de la vidéo. En dehors de diagnostiquer les principaux problèmes, cette mise en scène devait permettre à chacun de mieux prendre conscience des logiques des autres acteurs impliqués et de leurs difficultés, du fonctionnement complexe du système d'acteurs et de la place qu'il y occupe.

En filmant ces réunions, l'équipe a également cherché à restituer dans la vidéo finale l'évolution de la réflexion commune. Une version finale des vidéos fut donc montée à l'issue des projections de façon à incorporer les remarques et commentaires les plus pertinents.

Une fois le diagnostic établi localement et de manière participative, la mission a cherché à assurer sa diffusion dans deux directions principales :

- Vers la multitude des acteurs locaux en distribuant à l'aide de la cellule V.I.S.I.O.N. des copies DVD, VCD et VHS des vidéos, vers les villages et les différentes institutions de la zone Office
- Vers les décideurs, en portant la réalité locale vers les bailleurs de fonds, les hommes politiques maliens et les cadres de l'Office au travers d'une réunion de projection au siège de Ségou et de la distribution des supports vidéo

Le chronogramme des différentes étapes de la mission fut le suivant :

Semaine	S.	Octobre					Novembre					Dec.	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Bibliographie, cadrage, étude préalable de terrain, définition des zones d'étude													
Réalisation du diagnostic participatif : échantillonnage du système d'acteurs, entretiens semi directifs et tournage vidéo													
Scénarisation et montage des vidéos intermédiaires													
Projections-débats (validation et réflexion collectives)													
Montage des vidéos finales du diagnostic, rapport de mission													
Diffusion et suivi												(...)	

Nous avons bénéficié d'une mission d'appui de Melle Klaartje Vandersypen du 23 octobre au 3 novembre, au cours de la phase de réalisation du diagnostic.

Les réunions qui se sont tenues sont les suivantes:

- à Niono, le 15 novembre. En présence d'une centaine de personnes, exploitants des villages étudiés et leurs représentants, agents de l'Office des zones de Niono, Molodo et N'Débougou, syndicats, et quelques organisations de la société civile (Faranfasi So, Nyeta Conseils...). Les personnes intervenant dans les vidéos étaient présentes. Cette réunion avait le double objectif de valider une première version du diagnostic et de débattre collectivement des sujets présentés.
- A Kolongo, le 16 novembre. En présence d'une trentaine de personnes, exploitants et agents de l'Office de la zone de Macina. Cette réunion visait à faire valider le diagnostic dans une zone où il n'avait pas été établi, à le compléter et à obtenir un regard « extérieur » sur les problématiques traitées dans les zones centrales.
- A Ségou, le 27 novembre. En présence du PDG de l'Office et d'une cinquantaine de cadres de la direction. Cette réunion avait pour objectif de restituer les résultats du diagnostic, en y ayant intégré les remarques des deux réunions précédentes, afin d'obtenir l'accord de diffusion (notamment vers les partenaires techniques et financiers).
- A Ségou, le 6 décembre. En présence de représentants de l'Union Européenne et de l'AFD, afin de commencer la diffusion du diagnostic et de discuter de sa possible utilisation future.

Les retranscriptions intégrales des réunions de Niono et Kolongo sont présentées en annexe.

Détermination des zones pour la conduite de l'étude

Le travail de diagnostic participatif en vidéo et son processus d'exploitation, pour produire une avancée collective, nécessitent de s'intéresser à des groupes sociaux présentant une unité géographique et relationnelle relativement forte dès le départ. Cette méthodologie repose sur la construction d'un dialogue entre les acteurs, le tissu social constitue donc en quelque sorte le ciment sur lequel se construit peu à peu la démarche participative. Ceci implique que les zones d'études choisies pour l'intervention soient assez restreintes, de façon à ce que les acteurs impliqués se connaissent déjà, évoluent au sein d'un même périmètre, qu'ils disposent des mêmes références, des mêmes exemples pour exprimer leurs points de vue (qui eux peuvent être différents), ce qui permet l'établissement d'une base commune de discussion. Le choix des zones d'intervention n'étant pas neutre vis-à-vis des résultats, notre zonage doit répondre à des critères précis de sorte que les zones choisies pour l'intervention soient par ailleurs pertinentes en terme de représentativité à l'échelle de l'ensemble de l'Office.

Notre choix s'est ainsi porté principalement sur les villages de Pando Camp et Sokourani à Molodo, et sur celui de Tiémédély Koura à N'Débougou. Diverses observations réalisées à Niono sont venues compléter ponctuellement l'étude. Le processus de choix de ces zones est décrit ci-dessous.

Critères liés aux caractéristiques des différentes zones de l'Office

Lors de la phase d'étude préalable nous nous sommes initialement penchés sur les périmètres de Macina, N'Débougou et Molodo, au travers d'un travail d'enquêtes de terrain. Ce travail, associé à l'étude bibliographique et aux différents entretiens conduits en France et au Mali, nous a conduit à l'établissement d'une première caractérisation des zones sur des critères variés (équipements, sols, critères sociaux, etc.).

L'établissement d'un zonage était l'un des objectifs majeurs de cette phase d'étude préalable. Le principal constat issu de cette étude fut le suivant : **les infrastructures d'irrigation, leurs caractéristiques techniques, leur vétusté et leur dégradation déterminent en grande partie le mode de gestion de l'eau en vigueur a un endroit donné.**

Une délimitation pertinente de zones contrastées doit donc se faire à une échelle inférieure à celle des unités administratives de l'Office (la « zone » Office du Niger, puis le casier), ces dernières n'étant pas homogènes en terme d'infrastructures.

Ainsi nous nous sommes fondés sur les aménagements parcellaires pour définir 4 grands types de zones :

- non réaménagées
- réaménagées sur le mode « clef en main » (Retail, Arpon ou assimilés², plus ou moins récents)
- réaménagées sur le mode « participatif » (avec le travail sur le parcellaire et le réseau tertiaire exécuté par le paysan, ou plus récemment une partie de ce travail simplement remboursée par le paysan après exécution par une entreprise)³
- hors casiers (confortés ou non)

² Les différences entre Retail et Arpon tendent à diminuer, notamment par la généralisation des modules à masque sur partiteurs et arroseurs à la place des anciennes vannes plates Arpon, la latérisation des cavaliers, etc.

³ La question se pose vraiment de savoir si les aménagements tertiaires réalisés par les entreprises sur financement paysan et ceux réalisés par les paysans eux-mêmes sont assimilables. Vraisemblablement non, mais à l'heure actuelle le Retail 4 est le seul casier où les travaux tertiaires ont été exclusivement effectués par une entreprise. Dans la majorité des cas les entreprises sont venues achever, et souvent sommairement, les travaux entamés par les paysans (c'est le cas par exemple de la réhabilitation à Sokourani). Les différences en terme de qualité ou d'efficience des aménagements ne sont donc pas flagrantes sur le terrain.

Deux arguments nous ont conduits à écarter les zones de Macina et Kouroumari.

Tout d'abord la région centrale de l'Office (Niono, N'Débougou et Molodo) présente toute la diversité des situations exposées ci-dessus.

Ensuite, et puisque les termes de références stipulaient l'étude de deux zones au minimum (au sens de zones administratives de l'Office), la proximité géographique entre les trois zones centrales permettait seule l'optimisation du travail de terrain. La phase de diagnostic ayant été courte – afin de consacrer plus de temps aux débats et à la concertation autour des vidéos – la dispersion géographique aurait assez fortement compliqué sa réalisation. La proximité nous a permis au contraire de nous intéresser ponctuellement à d'autres situations (comme le casier de « Retail 4 » à Niono), et de réunir les gens de zones différentes lors des projections (dans l'objectif de regards croisés et d'échanges d'expériences).

En outre, l'accès à Kouroumari n'était pas possible par la piste lorsque la mission a débutée.

Par ailleurs nous mentionnons ici certaines caractéristiques de zones ou certains critères que nous avons repérés, sans qu'ils guident notre choix de manière première.

- Molodo : la zone est très ancienne. Les périmètres sont particulièrement proches de la zone exondée, ce qui accentue la pression des animaux sur le périmètre. La zone fut à l'origine conçue pour la culture du coton, ce qui a des conséquences entre autres sur le planage des parcelles. Enfin le premier ouvrage régulateur du casier nord se situe après le second partiteur, ce qui signifie que la cote d'irrigation du distributeur dans sa première portion est celle du fala.
- Kouroumari : la zone se situe très en aval à l'échelle de l'Office, ce qui accentue les difficultés pour lui fournir de l'eau. Son accessibilité est mauvaise. Le projet d'extensions financé par la Banque Mondiale explorera l'aménagement tertiaire « participatif » en grande partie remboursé - plutôt que réalisé - par les paysans.
- Macina : la zone est elle aussi très ancienne. Les enjeux en terme d'extension vers le nord-est y sont forts. Les prélèvements d'eau dans le fala par le périmètre en submersion contrôlée de l'Office Riz Ségou (ORS) posent de sérieux problèmes pour maintenir la cote d'irrigation durant le mois d'octobre sur les prises de distributeurs de l'ON. Enfin Macina est située dans le delta vif du Niger, et contrairement aux autres zones ses sols ne sont pas tant affectés par des problèmes de sels que de fertilité.
- Niono : très souvent étudiée et ciblée par les projets de développement, elle souffre d'un trop plein d'interviews et de réunions, avec les conséquences que cela peut avoir sur l'implication des paysans dans notre processus.
- N'Débougou : la meilleure maîtrise de l'eau dans cette zone vient aussi de l'assistance technique suivie reçue durant plusieurs années par l'Office et les paysans.

Certains s'accordent enfin à dire que dans les zones plus isolées les paysans font preuve d'une plus grande solidarité.

Critères liés à l'objectif d'exploitation vidéo

Profitant de l'appui scientifique de M. Philippe Deygout, nous avons dédié nos 10 premiers jours de terrain à appréhender la zone irriguée dans son ensemble et dans sa diversité, en la sillonnant de part en part et en discutant avec les différentes personnes concernées par la gestion de l'eau (agents de l'ON aux différentes échelles et paysans). En croisant nos observations de terrain et les données d'entretiens, nous avons identifié puis listé les

principaux problèmes relatifs à la gestion de l'eau. Précisons que la « Gestion de l'Eau » nous a clairement été définie par la cellule VISION comme ne regroupant que la distribution, le drainage et l'entretien du réseau. Toute la problématique liée à la redevance eau n'entrait pas dans notre mandat. Si l'établissement de cette « liste » nous a par la suite permis de mener et donc d'orienter en partie nos entretiens filmés auprès des acteurs locaux, le choix définitif des thèmes effectivement développés dans les vidéos-diagnostic finales a été fait par les acteurs eux-mêmes, selon leurs façons de prioriser les problèmes de gestion de l'eau qui les touchent, directement ou indirectement. Par ailleurs notons que pour des raisons d'efficacité des réunions de projection (réunir l'ensemble des acteurs concernés autour d'un outil vidéo structuré en modules thématiques courts, synthétiques et ouverts), nous ne pouvions pas aborder l'ensemble des thématiques. Nous nous sommes peu à peu concentrés sur les problèmes d'ordre organisationnel.

Compte tenu de la volonté d'étudier trois types d'aménagements différents (non réhabilité, clef en main et participatif) dans les zones centrales à l'exclusion de celle de Niono, considérée comme trop « surpâturée », nous nous sommes également appuyés sur la connaissance de la zone de M. Koné, afin de déterminer les villages, répondant à nos critères sociaux, techniques et logistiques. C'est ainsi que nous avons choisi les villages de Sokourani, de Pando Camp et de Tiémédély Koura.

Deux études spécifiques à chacun de ces villages sont présentées en annexe.

Perception et appréciation de la démarche

L'aspect novateur de la démarche et la volonté affichée de respecter les points de vue des acteurs locaux ont conduit la mission à faire une analyse *a posteriori* du vécu du diagnostic par ceux qui y ont participé. Une quarantaine de paysans ont ainsi pu s'exprimer sur la méthode au cours de débriefings collectifs dans les villages. Une trentaine d'agents et de cadres de l'Office, ainsi que les représentants de la société civile conviés aux réunions, ont également été enquêtés sur les mêmes thèmes à l'aide d'un questionnaire ouvert.

L'enthousiasme paysan a été unanime. Presque aucune critique n'a été formulée, beaucoup ont remercié la mission en termes élogieux, notamment de leur avoir donné du poids et une occasion de s'exprimer et de comprendre.

Les membres de la société civile ont eux aussi largement apprécié la démarche, et l'ont analysée de manière plus neutre en tant qu'outil médiateur entre les deux grands pôles du système d'acteurs locaux, l'Office et la paysannerie.

Les gens de l'Office ont été plus modérés. Les agents de terrain ont dans l'ensemble vécu la démarche comme les paysans, très positivement. Les cadres l'ont parfois reçue plus froidement. Si personne n'a remis en cause la véracité des propos tenus dans les vidéos, certains ont accusé le diagnostic de dresser un tableau plutôt noir de la situation, en ne présentant que les aspects négatifs de la gestion actuelle de l'eau. S'ils ne nous a pas été demandé de modifier le contenu des vidéos, le PDG de l'ON nous a demandé d'expliquer pourquoi nous avons délibérément mis l'accent sur les aspects de la GE qui posent problèmes. Ceci nous a donc conduit à l'adjonction *a posteriori* d'une séquence introductive qui explique cette volonté d'identification des problèmes, en laissant un peu de côté les diverses réussites de la zone Office. L'objectif des vidéos est bien d'identifier les points de blocage pour qu'ils soient sujets à débat entre les différents acteurs concernés. Le diagnostic se compose des vidéos, des débats qu'elles ont suscités ainsi que du présent rapport. Bien souvent des interventions très constructives ou des exemples très positifs ont été soulevés lors des débats et cela fait partie des résultats de ce travail. Les vidéos sont uniquement censées jouer un rôle de support de débat.

Les partenaires techniques et financiers ont apprécié la qualité de l'outil pour l'établissement d'un dialogue direct avec les paysans et vis-à-vis de la volonté de transparence de l'Office ainsi affichée.

Comme ces enquêtes se voulaient anonymes et personnelles, nous n'en donnons pas de retranscription, mais quelques extraits choisis. Ceux sélectionnés dans les enquêtes des agents de l'Office ont volontairement été choisis parmi les critiques émises. Le questionnaire distribué est disponible en annexe 8.

La réunion au cours de laquelle les cadres se sont exprimés à Ségou n'a pas été filmée, nous ne pouvons donc pas fournir de citations exactes.

Points de vue paysans

« Quand on filme quelque chose, au moins cela peut arriver à destination, parce que l'on fait des réunions où l'on écrit des papiers et après ces papiers sont laissés là-bas, ça ne va nulle part. Mais là ce sont des images, une vidéo que tu peux voir et beaucoup d'autres personnes vont le voir, et ça va dans beaucoup de lieux. »

« Je suis colon, et j'étais l'autre jour à la réunion pour laquelle vous nous avez appelés, où vous nous avez montré une projection de vidéo, c'est-à-dire les paroles que nous-mêmes

avons dit dans nos villages, dans nos champs, vous nous avez projetées en images. Depuis la création de l'Office jusqu'à ce jour nous n'avons jamais fait une réunion de ce genre. On n'a jamais fait une réunion comme celle-là, et tout ceux qui étaient dans la salle on tous dit que cela pouvait continuer, qu'ils aimeraient ça. [...] Parce que vous avez su trier et maîtriser les meilleures idées, ce qui a beaucoup plu aux gens. »

« Quand on a vu cette vidéo, elle reflète bien nos soucis, et même mieux, les préoccupations de tous les paysans, il ne s'agit pas des nôtres seulement. Après la projection on a vu toutes les choses dont les gens ont besoin. Le travail a été bien fait. Ce n'est pas nous seulement qui sommes partis visionner la vidéo qui étions contents, non, de retour nous avons fait la restitution au village et tous ceux qui nous ont entendu commenter étaient contents également de ce travail vidéo. »

« Il y avait les paysans, les moniteurs, et d'autres fonctionnaires. Chacun a dit son avis par rapport aux vidéos. Certains intervenants ont même demandé que toutes les réunions soient animées avec ces vidéos. Parce que toi qui parles tu es vu, on t'entend, et on voit le sujet sur lequel tu es en train de parler, si ça concerne quelqu'un et bien il te voit aussi. »

« Sans ces vidéos on n'aurait jamais de telles informations. Parce que beaucoup d'entre nous partent pour des réunions mais ne comprennent pas ce qui se passe. Mais cette fois-ci quand ils ont vu les vidéos tout le monde savait sur quoi on devrait ensuite parler. »

« Les participants paysans à leur sortie de la réunion étaient tous unanimes, il faut continuer d'animer des réunions avec des projections de vidéo, que ce soit cette année ou les années à venir, c'est ce qui mettra fin aux diffamations, aux mensonges et aux tricheries. Les paysans ont tous souhaité qu'on procède toujours par des vidéos, parce que c'est un outil qui les forme et qui leur permet de mieux visionner les différents problèmes d'un sujet traité. C'est ce que j'ai compris. »

« Parce que les gens de l'Office viennent chez nous ici et on tient des réunions, ils nous convoquent à N'Débougou et là-bas aussi on va tenir des réunions... mais on parle, et ensuite c'est écrit. Si ce que toi tu dis n'est pas de l'avis de l'Office, on ne l'écrira pas. On ne l'écrira jamais. Il y a plusieurs personnes qui participent aux réunions de l'Office mais ce que tu dis on le transforme en français. Et toi tu n'es pas là-bas et tu ne pourras même pas aller là où ça part. Mais par contre à la vidéo on te voit et on t'entend dire cela, on ne peut pas le transformer. Donc Dieu fasse que cette affaire de vidéo puisse bien avancer. »

« Le travail que l'on nous a présenté à Niono dernièrement était un bon travail. Sauf sur un point : si vous étiez parvenus à montrer les images des ponts cassés et des vannes qui n'existent plus, cela aurait été mieux. »

« En ce qui me concerne moi je ne suis pas parti à Niono, mais le travail que vous êtes venus faire ici chez nous était bien et j'en suis très content. Parce que vous vous êtes déplacés dans les champs pour filmer les parties dont parlaient les gens. Parce que d'habitude on vient nous poser des questions et noter nos réponses avant de partir simplement. Dans ces conditions il se peut que celui qui écrit note son propre avis à lui et pas ce que toi tu lui as dit. Dans votre cas ce n'est pas possible car vous êtes partis filmer les mauvaises parties et vous les avez projetées et tout le monde les a vues. Pour moi cela est très juste et sérieux, et c'est pourquoi je suis ravi du résultat de votre travail. »

« Le travail a été fait comme il se devait. C'est très bien fait. Parce qu'en vérité tout ce qu'on a dit ne pouvait pas être retenu intégralement dans les vidéos. Mais les parties importantes, intéressantes et indispensables que vous avez sélectionnées dans ces vidéos, cela a été un travail d'intellectuel. Pour moi ça a été un bon travail, je n'y ai vu aucune faute. »

« Parce que parfois tu peux voir certaines images mais tu ne sais pas comment ça se fait, tu peux entendre parler de certaines choses mais tu ne les vois pas. Dans ces vidéos tu le vois dire, tu l'entends, et tu le vois aussi en train de le faire. Tu vois aussi celui qui est en train de le dire. Peut-être sera-t-il une connaissance à toi. C'est différent des vidéos venues de l'étranger, ou d'autres pays. »

« L'autre jour on parlait dans ce même micro. Selon ma vision là où ces vidéos doivent arriver pour que ça puisse nous être bénéfique, il faut que ça arrive à destination, si ça n'arrive pas à destination et que ça s'arrête à Niono ou à Ségou ça ne pourra pas nous être utile. Pour nous il faut que ces vidéos arrivent jusqu'au niveau des hauts responsables de l'agriculture, l'APCAM et le ministre de l'agriculture. C'est quand ça sera arrivé là-bas qu'on pourra en tirer profit. Le ministre saura le travail que l'on a ici, ce qu'on a dit dans les vidéos, il verra de ses yeux qu'on est en train de le dire dans les vidéos. Il verra le travail à faire et une fois qu'il l'aura vu, généralement lui il est au bureau là-bas et il a ses envoyés ici avec nous, mais il va entendre que ce sont les paysans eux-mêmes qui ont dit cela, moi-même je l'ai vu au travers de ces vidéos. Donc cela n'est pas une parole de mes agents, ce sont les paroles des paysans eux-mêmes, voici leur image en train de le dire. »

Points de vue de salariés de l'Office

« La démarche est plus vivante avec la vidéo, elle stimule la participation aux débats. Le diagnostic exprime les points de vue des acteurs locaux, mais ils sont souvent tronqués au gré de la mission ou de ceux qui ont monté la vidéo ».

« La vidéo est un outil innovant apporté à une démarche, somme toute classique, de diagnostic. Elle a cet avantage que la personne qui parle s'adresse directement aux destinataires finaux de l'information. Ce qui favorise le partage de l'info, on a une impression de démarche collective. Cependant, comme tout diagnostic, on va voir les gens, on les fait parler sur un sujet donné et on prend ce qui nous semble intéressant et important, donc finalement cela reste une démarche classique du participatif, biaisée et teintée de subjectivité. [...] La vidéo est un formidable outil de communication mais aussi un outil dangereux. Quand on lit un document, un point de vue quelconque garde une certaine neutralité. Mais si l'on voit le même point de vue en vidéo, c'est différent car là tout compte, le regard, la gestuelle, le ton... Avec ces éléments, chacun peut se faire son idée du point de vue, est-ce que c'est honnête, positif, négatif, agressif, ironique... »

« La vidéo n'a pas visionné tous les acteurs filmés sur le terrain mais elle est très efficace pour l'expression de points de vue sincères. Les acteurs ont peur de parler n'importe comment car ils savent qu'ils seront vus et écoutés par beaucoup d'auditeurs »

« La vidéo et le diagnostic ne sont que le reflet de ce que vivent les acteurs locaux, mais le nombre de villages n'est pas assez représentatif de l'Office du Niger, et le choix des villages aussi permet d'influencer le diagnostic.

« Cette démarche est très intéressante mais peut être dangereuse si elle est conduite par des « partisans » de tel parti... La qualité de la démarche repose aussi beaucoup sur la qualité et l'intégrité de l'équipe qui réalise la vidéo. Et c'est une démarche innovante, donc qui suscite beaucoup d'intérêt. Le jour où il y aura vingt vidéos par an, il y aura beaucoup moins d'intérêt. »

« C'est une bonne démarche car la majeure partie des intervenants ne savent pas lire. On dit souvent que voir vaut mieux qu'entendre. Et le diagnostic exprime bien le point de vue des acteurs locaux, même si la mission a une idée derrière la tête. »

Points de vue de représentants de la Société Civile

« Effectivement le contenu des vidéos reflète la gestion de l'eau à l'ON, caractérisée par la mauvaise organisation des producteurs d'une part et des tensions entre les techniciens et les producteurs d'autre part. Je pense que la vidéo est un bon moyen de restitution. Se limiter à la littérature peut souvent être contesté, alors qu'ici ce sont des personnes au vu et au su de tous. Dans la zone, les enquêtes sont souvent contestées car les producteurs trouvent que les infos n'arrivent pas aux responsables. Mais vous avez parlé de réussites en introduction, elles devraient être exposées également. »

NB : l'équipe est entièrement d'accord avec cette proposition. Une fois les problèmes clairement identifiés, un nouveau travail approfondi, et pourquoi pas en vidéo, devrait être mené afin de montrer les différentes solutions mises en œuvre localement pour faire face à ces difficultés, et étudier la faisabilité de leur diffusion dans d'autres zones.

« La zone ON a fait l'objet de plusieurs études qui sont parfois méconnues des producteurs, la vidéo leur permet de s'approprier des problématiques majeures de la gestion de l'eau. Ils maîtrisent peu le français or les différents diagnostics réalisés en zone Office depuis une décennie sont sans support visuel ».

« Tous les acteurs sont réunis ensemble, et chacun voit ce qu'il a dit comme problème, cela fait que l'on a du mal à mentir. Désormais si vous faites des diagnostics vidéo, le mieux serait de former des groupes de travail lors de la rencontre, pour faire une synthèse des problèmes évoqués dans la vidéo et élaborer un plan d'action, avec des priorités, pour l'amélioration de la gestion de l'eau à l'Office du Niger ».

Il est intéressant de souligner ici cette volonté d'aller plus loin exprimée par les acteurs locaux. Ces vidéos doivent en effet permettre d'établir un plan d'action qui pourrait ensuite, pourquoi pas au travers d'une nouvelle vidéo, être confrontée aux jugements et engagements des différents acteurs concernés, ainsi qu'aux diverses situations spécifiques observables en zone Office. Face à l'impact de la démarche et à ses premiers résultats, et pour ne pas laisser retomber la dynamique engagée, il semble important de prolonger cette action par une phase d'ordre moins analytique et plus décisionnelle.

Le diagnostic par les acteurs locaux : les vidéos

Cette partie correspond à la retranscription du contenu exact des vidéos réalisées à partir des discours des acteurs locaux, et dont les choix de montage ont été validés par ces derniers lors de réunions de concertation. Les spectateurs-acteurs des vidéos se sont largement retrouvés dans la vidéo, ont considéré que leurs discours avaient été respectés et bien retranscrits. Cette étape de validation est essentielle pour éviter tous risques de manipulation des propos, même involontaire. La retranscription des réunions de projection présentée en annexe expose les critiques ou les réserves que certains ont pu émettre quand au contenu des vidéos.

Précisons que ces vidéos ne correspondent pas *stricto sensu* à un diagnostic de la situation par les acteurs locaux, mais ne sont que le reflet des points de vue des acteurs locaux sur un certain nombre de thèmes relatifs à la gestion de l'eau. Si elles ne prétendent pas faire le tour de tous les problèmes, leur principal intérêt réside dans l'identification des comportements et des motivations des acteurs. Elles doivent permettre de mieux cerner ce que sont les principales préoccupations et attentes des exploitants et des agents de l'Office, d'identifier les sujets d'accords et de désaccords. S'il est clair qu'elles soulèvent beaucoup de questions, elles n'en fournissent malheureusement pas toujours les réponses. Ces vidéos ne sont qu'une partie du travail, qu'un outil au service du diagnostic participatif. La recherche collective de propositions concrètes se situe en aval dans l'utilisation qui est faite de ces vidéos, dans la richesse des discussions qu'elles suscitent. La mission n'a eu le temps de ne réaliser que deux réunions de projection, et de nombreuses questions restent encore sans réponse. Pour que le travail commencé avec ce diagnostic puisse réellement atteindre ses objectifs, d'autres réunions doivent être organisées de façon à stimuler l'émergence d'alternatives, et affiner progressivement les propositions qui sont faites en les confrontant au jugement des principaux intéressés, les acteurs quotidiens de la gestion de l'eau.

Dans cette partie on retrouve également le texte du commentaire en *Voix-Off* permettant dans la vidéo de faire les liens entre les interviews, de faire les synthèses et parfois de compléter le discours. De façon à distinguer cette *Voix-Off*, écrite par la mission, des interviews proprement dites, elle est figurée en gras et italique. De même la première partie dénommée « *précisions importante avant le visionnage* » correspond à un ajout volontaire de la mission visant à préciser les contours de sa mission : ses objectifs et ses limites.

Il va de soi que cette retranscription du contenu de la vidéo fait abstraction des images, et donc perd l'efficacité de démonstration du travail vidéo.

PRECISIONS IMPORTANTES AVANT LE VISIONNAGE

Ces vidéos ne constituent qu'une partie du diagnostic de la gestion de l'eau réalisé par l'IRAM pour le compte de la cellule VISION de l'Office du Niger. L'analyse du point de vue de la mission fait l'objet d'un rapport écrit, disponible à la cellule VISION.

Le recours à la vidéo traduit la volonté de donner directement la parole aux acteurs de la gestion de l'eau, afin de comprendre et de confronter leurs perceptions de la situation locale. Cet espace de parole ouvert à tous a surtout permis d'arriver à un consensus sur l'identification des principaux problèmes rencontrés dans la gestion quotidienne de l'eau.

Par gestion de l'eau, nous entendons essentiellement distribution, drainage et entretien.

Ces vidéos n'ont pas la prétention de décrire la situation de l'Office du Niger dans son ensemble, elles sont un outil d'animation de réunions permettant de susciter des débats. L'équipe de réalisation s'est volontairement mise en retrait afin de favoriser l'appropriation du diagnostic par les acteurs locaux. Deux réunions ont ainsi été organisées de façon d'une part à valider le contenu des vidéos auprès des principaux intéressés et d'autre part à discuter des chemins à suivre afin de dépasser les problèmes identifiés collectivement. Une première réunion s'est déroulée à Niono en présence de l'ensemble des personnes impliquées dans la gestion de l'eau dans les zones de N'Débougou, Niono et Molodo, puis une deuxième fut organisée dans la zone de Macina. Certaines des réactions ayant eu lieu lors de ces réunions de projection ont ensuite été incorporées aux vidéos. Les participants ont exprimé le souhait de voir les vidéos diffusées le plus largement possible.

L'équipe n'a pu retenir l'ensemble des interviews effectuées auprès des acteurs locaux. Plusieurs dizaines d'heure d'entretiens ont en effet été enregistrées et la sélection du contenu des vidéos n'a pas été chose facile. Malgré tout, les réunions de projection ont validé les choix effectués. Restent certains points de vue sujets à polémique, qui n'engagent que les personnes qui les ont exprimés.

Les vidéos que vous allez voir ne reflètent donc pas la situation de l'ensemble de l'Office du Niger, mais exposent avant tout les difficultés rencontrées au quotidien par les acteurs de la gestion de l'eau. L'identification de ces problèmes était l'objectif de la mission IRAM, et ce sont ces contraintes (accompagnées parfois de propositions de solutions) que les exploitants et les agents de l'Office ont souhaité faire remonter vers les décideurs politiques et les bailleurs de fonds par le biais des vidéos.

Ainsi, alors qu'il existe des zones où la gestion de l'eau est performante (notamment à N'Débougou et à Macina, qui ont longuement bénéficié d'une assistance technique), les villages dans lesquels fut conduite cette étude ont justement été choisis pour leurs difficultés, et pour le type d'infrastructures hydrauliques dont ils bénéficient. Il s'agit d'un village non-réhabilité dans le casier Nord de Molodo (Pando Camp), d'un réaménagement participatif dans le casier Sud de Molodo (Socourani) et d'un réaménagement clef en main du casier Boloni de la zone de N'Débougou (Tiémédély Coura).

Compte tenu du grand potentiel de l'Office du Niger et de son enjeu alimentaire et social pour le futur du Mali, il convient d'analyser collectivement ces situations problématiques pour gérer au mieux les extensions à venir.

LE TRAJET DE L'EAU ET LES ACTEURS DE SA GESTION

L'Office du Niger compte aujourd'hui 80 000 hectares de terres aménagées en maîtrise totale de l'eau pour la culture du riz.

L'Office a le devoir de fournir aux paysans les quantités d'eau nécessaires à la culture du riz en hivernage.

Les rizières sont irriguées gravitairement, essentiellement à partir des eaux du fleuve Niger, qui arrivent de Guinée et poursuivent leur route vers le Niger.

L'ouvrage hydraulique principal du réseau est le barrage de Markala. Il permet de retenir les eaux du fleuve et de remonter leur niveau de 5,5 mètres en amont du barrage. Elles sont alors déviées vers l'Office du Niger pour mettre les canaux en eau.

C'est le SERP, service d'exploitation du réseau primaire, qui manipule les vannes pour maintenir les cotes nécessaires à l'irrigation.

Le réseau primaire est constitué de canaux adducteurs, d'anciens bras morts du fleuve remis en eau qu'on appelle falas, et de drains collecteurs.

Il dessert 5 zones au sein de l'Office du Niger : Niono, N'Débougou, Molodo, Macina et Kouroumari.

L'eau parcourt de nombreux kilomètres du barrage jusqu'aux parcelles.

Elle rencontre différents ouvrages régulateurs manipulés par des éclusiers jusqu'aux prises de distributeur à l'entrée des zones, elles aussi manipulées par des éclusiers.

Les zones sont divisées en casiers. Le chef casier coordonne une équipe d'aiguadiers, et chaque aiguadier s'occupe d'un ou plusieurs partiteurs. Chaque partiteur dessert plusieurs arroseurs. Les paysans d'un même arroseur élisent un chef arroseur, qui doit les organiser et les représenter auprès de l'aiguadier.

Le long des arroseurs de nombreuses rigoles permettent aux paysans d'irriguer et de drainer leurs rizières.

Dans les zones récemment réhabilitées, les vannes plates ont souvent été remplacées par des modules à masque facilitant la maîtrise des débits.

L'eau en surplus est finalement évacuée par les drains d'arroseurs, qui se jettent dans les drains de partiteurs puis dans les grands collecteurs.

Mais à l'office du Niger, l'eau des canaux ne sert pas uniquement à l'irrigation des rizières. Les gens s'y nettoient, les femmes y lavent le linge, les pêcheurs y trouvent la base de leur alimentation, les animaux s'y abreuvent et aujourd'hui encore, les villages ne disposant pas de forages s'y alimentent en eau.

Les interviews qui composent cette vidéo ont été réalisées dans trois villages. Socourani et Pandocan, respectivement dans les casiers Nord et Sud de la zone de Molodo, et Tiémédély Coura, dans le casier Boloni de la zone de N'Débougou.

ACTUELLEMENT L'IRRIGATION ET LE DRAINAGE POSENT DE NOMBREUSES DIFFICULTES

Cette vidéo cherche à montrer l'existence d'un certain nombre de difficultés dans la maîtrise de l'eau aux différents niveaux du réseau et leurs conséquences en termes de gaspillages d'eau.

M. Abdoulaye Diallo, responsable du Service d'Exploitation du Réseau Primaire, nous parle du pilotage du réseau. L'absence de matériel oblige M. Diallo à se fonder sur sa seule expérience, ce qui est de plus en plus difficile du fait de l'allongement des temps de réponse.

M. Abdoulaye Diallo, responsable du Service d'Exploitation du Réseau Primaire à Markala

« Les équipements hydrauliques nécessaires pour faire les calages des niveaux dans le réseau primaire de l'Office du Niger n'existent pas pour le moment. Donc on se cale par rapport aux cotes maxi et mini en amont des ouvrages, au niveau des ouvrages du réseau primaire. Ce calage se fait par expérience, effectivement. »

« Donc en fonction des besoins des zones nous, nous pouvons manipuler le barrage. Et ensuite il y a une cote minimum et une cote maximum qu'il faut respecter suivant la saison. En hivernage la cote 300,50 par exemple, cote ON ne doit pas être dépassée. La cote ne doit pas être au dessus de 300,50. En même temps, la cote minimum ne doit pas être en dessous de 300,40. En fonction de la cote on procède aux ouvertures ou bien aux fermetures. »

« Nous ne sommes pas limités par la ressource. Nous pouvons être limités par d'autres problèmes, par exemple l'enherbement, l'état du réseau. Quelque part vous allez voir que le fala est totalement comblé. On arrive à satisfaire les besoins, mais peut-être tardivement. Le temps de réponse c'est plus ça, il devient plus long. Donc on peut être limité par des problèmes liés au réseau : problèmes de cavaliers ou problèmes d'envasement, ou d'enherbement. »

Au niveau secondaire, l'un des principaux problèmes rencontrés depuis la restructuration est le manque de ressources humaines et matérielles pour assurer un bon suivi de l'irrigation. C'est ce que nous expliquent M. Idrissa Moussa Maïga, chef du casier Nord de la zone de Molodo, puis M. Adama Diarra, chef du casier Sud.

M. Idrissa Moussa Maïga, chef casier Nord à Molodo

« Actuellement au casier au niveau du SGE de Molodo, mon avis est que le personnel est insuffisant. Parce que tu peux trouver un agent qui peut avoir 3 ou 4 partiteurs, ça représente plus de 1000 et quelques hectares. Or il doit faire un sillonnement, il ne peut pas voir tous les arroseurs sur les partiteurs pour pouvoir rapidement, nettement faire son travail comme il faut. Le personnel est insuffisant. »

M. Adama Diarra, chef casier Sud à Molodo

« Ici nous avons de sérieux problèmes par rapport aux moyens de déplacement. Premièrement les moyens que l'on nous donne on les retient sur notre salaire. Par exemple si on te donne une moto à 1 million, tu rembourses ce million et en même temps tu travailles avec la moto pour l'Office du Niger. Alors que ce qui était prévu dans l'accord d'établissement était un remboursement à 50%. Maintenant ce n'est plus le cas, les primes qu'on nous donne pour l'entretien de ces motos sont insuffisantes, tellement insuffisantes que même si tu as la volonté de travailler il y a des jours où il ne te reste plus d'argent pour acheter de l'essence et aller au travail. »

« Nous avons toujours signalé ces problèmes. Car pour pouvoir bien gérer l'eau il faut être équipé en conséquence. Or chez nous ici à Molodo il n'y a ni échelles ni abagues au niveau des ouvrages. Par conséquent il est difficile de connaître la quantité d'eau qui passe. Mais comme on fait ce travail depuis longtemps, on sait que si tu mets la

prise à tel nombre de dents tu seras capable de couvrir tels besoins en eau. Mais dire qu'on a une échelle ou un abaque pour connaître nos débits, non. On a rien de tout cela ici. »

Au niveau des partiteurs et des arroseurs, les agents de l'Office et les paysans doivent travailler ensemble pour assurer une bonne gestion de l'irrigation. Mais cette collaboration n'est pas toujours simple. Pour faciliter son rapport avec les paysans, l'aiguadier communique avec les différents chefs d'arroseur et le chef de partiteur qu'ils élisent à leur tête.

M. Diallo Soumaïla, chef de partiteur à Tiémédély Coura (casier Boloni à N'Débougou)

« Je m'appelle Soumaïla Diallo. Je suis chef de partiteur ici, je travaille en collaboration avec le moniteur. Quand l'eau arrive en période d'installation des pépinières le moniteur vient ouvrir l'eau, après il me donne la clef et repart au bureau, quand il y a un trop plein je ferme et le matin je lui rend compte dès qu'il est là. Mais s'il n'y pas beaucoup d'eau j'augmente le débit et le matin je lui rends compte de la même manière. S'il est menacé de brèches ou de débordements je ferme aussi à clef. C'est comme cela qu'on travaille ensemble. »

M. Karim Dissa, aiguadier à Tiémédély Coura, nous explique néanmoins que le chef de partiteur ne peut pas toujours assumer à lui seul le travail de l'aiguadier.

M. Karim Raphaël Dissa, aiguadier à Tiémédély Coura (N'Débougou)

« Cela ne peut pas marcher. Cela ne peut pas marcher parce que certains paysans ne tiennent pas compte du chef partiteur. Ils viennent directement voir l'agent. Le chef partiteur est là pour voir qu'il y a des problèmes au niveau du partiteur. Beaucoup de paysans ne veulent pas venir le voir, ils n'en tiennent pas compte. Le matin les chefs d'arroseurs viennent me voir avec certains paysans qui ont des problèmes d'irrigation, si bien que le chef partiteur, comme souvent ses paysans ne l'approchent pas, ne s'occupe parfois même pas de son partiteur. »

La responsabilité de chef d'arroseur est parfois difficile à assumer. Exploitant au même titre que les autres, le chef d'arroseur ne dispose d'aucun véritable moyen de pression sur ses voisins et son travail n'est pas rémunéré. M. Dramane Doumbia, aiguadier à Socourani, nous parle de cela.

M. Dramane Doumbia, aiguadier à Socourani (casier sud de Molodo)

« Après, ce qui est difficile actuellement, c'est que les paysans ne respectent plus les chefs d'arroseurs, ils ne les écoutent plus, ce qui nous oblige à approcher ces paysans pour leur dire que ce qu'ils sont en train ou ce qu'il est en train de faire n'est pas la bonne chose, si c'est le cas. Je donne un exemple. Il y a un arroseur qui est contiguë à un drain et il s'est trouvé qu'il y a eu une brèche reliant les deux. Quand j'ai vu ça, j'en ai parlé au chef d'arroseur pour qu'il informe ses exploitants afin qu'ensemble ils viennent colmater la dite brèche. Il leur a dit à 5 reprises et personne ne l'a écouté, du coup personne n'est venu. Par conséquent j'étais obligé de prendre mes responsabilités et boucler à clef leur prise en leur disant que je ne l'ouvrirai pas tant que ça ne sera pas réparé. Ils l'ont réparé et je l'ai rouverte. Ce travail d'organiser les exploitants pour l'entretien de l'arroseur c'est celui du chef d'arroseur, mais ses paysans ne le respectent plus. »

M. Moussa Dembélé, chef d'arroseur à Socourani

« On peut avoir besoin d'eau à l'heure qu'il est actuellement (11h), il se peut qu'un exploitant se trouvant dans le champ ait besoin d'eau. Il se lève, prend son moyen de transport pour venir me voir. « Moussa j'ai besoin d'eau pour irriguer telle partie de mon champ, le problème d'eau c'est comment? ». Je lui dis que je n'ai pas la clef ici avec moi, qu'il faut qu'il parte à Molodo. Bon, s'il part et qu'il ne trouve pas l'aiguadier il va perdre la journée. Nous avons jugé nécessaire d'enlever celui [le cadenas] de l'Office pour le remplacer avec le nôtre. Et depuis dès que les travaux commencent j'amène la clef au champ, celui qui aura besoin d'eau vient me voir et j'ouvre. »

M. Dramane Doumbia, aiguadier à Socourani (casier sud de Molodo)

« S'il joue le rôle l'aiguadier, même si les gens avec lesquels il ne s'entend pas bien sont dans le besoin, il va fermer, sauf si l'aiguadier lui-même revient ouvrir pour eux. Mais en revanche si un de ses amis a une crise d'eau, même si l'aiguadier lui demande de fermer jusqu'à ce que le réseau soit réparé, même s'il faut qu'il triche, il le fera en cachette pour satisfaire son ami. C'est la raison pour laquelle souvent nous récupérons et gardons nos clefs pour que les paysans s'exécutent.»

Le Comité Paritaire de Partiteur, constitué de paysans et de responsables de l'Office, doit normalement assurer la bonne coordination des efforts des deux parties pour l'irrigation et faciliter la surveillance du réseau. Mais dans la pratique les réunions de ce comité n'ont généralement pas lieu, sauf en cas de crise d'eau.

Ces difficultés humaines, matérielles et organisationnelles conduisent à de nombreux gaspillages d'eau aux différentes échelles.

MM. Mohamed et Bandjini Coulibaly, agriculteurs à Socourani

« Ce dont je voudrais parler moi, c'est du non-planage des champs. Les champs ne sont pas planés. Pendant qu'il y a de l'eau dans certaines parties, d'autres ne peuvent pas en avoir. Pour pouvoir irriguer les buttes, cela veut dire que dans les bas-fonds tu as de l'eau jusqu'aux genoux. Alors quand tu dois repiquer dans ces conditions cela implique nécessairement de décaler les semis. On ne peut le faire ensemble parce que les champs ne sont pas planés. »

M. Karim Raphaël Dissa, aiguadier à Tiémédély Coura (N'Débougou)

« Quand j'arrive le matin et que je fais mon tour de partiteur, souvent je constate que le niveau d'eau est élevé, et ce parce que certains paysans qui avaient demandé de l'eau, une fois satisfaits, ferment leur prise d'arroseur sans m'en informer. Si j'avais fait l'ouverture en conséquence alors qu'ils ne m'ont pas informé, cela augmente le niveau d'eau dans le partiteur. Souvent aussi je constate que le niveau d'eau a baissé, ce qui est dû au fait que certains paysans ouvrent sans nous le dire les prises d'arroseurs s'ils ont besoin d'eau, ce qui fait baisser le niveau d'eau dans le partiteur car leurs besoins sont élevés. Dans les deux cas, je viens agir sur l'ouverture de ma prise de partiteur en la réduisant ou en l'augmentant. »

M. Youssouf Coulibaly, exploitant à Tiémédély Coura (N'Débougou)

« Parce que si l'on ouvre le partiteur à un certain niveau, il y a un trop plein d'eau pendant que les paysans n'ont pas besoin d'eau, alors que si il y a beaucoup d'eau dans le partiteur il faut que les arroseurs et les sous partiteurs restent ouverts pour la prendre. »

« Bon ça c'est au niveau des agents, car ce sont les agents qui ouvrent le partiteur et s'ils ne le contrôlent pas ça déborde.»

M. Nouhoum Lah, chef Service Gestion de l'Eau à N'Débougou

« Si on demande aux agents pourquoi la quantité d'eau utilisée a été élevée, il peut y avoir plusieurs raisons. Par exemple, il y a certains partiteurs au bout desquels il y a des hors casiers, ce qui par conséquent augmente la quantité d'eau utilisée par ce partiteur. Ensuite, les agents eux aussi sont des hommes... Allah a créé des hommes qui sont courageux et d'autres qui ne le sont pas. Si l'agent n'est pas assez courageux, et donc s'il ne fait pas son tour quotidien, alors le partiteur peut se gonfler, déborder et se verser dans le drain. Alors l'agent est responsable, c'est un manque de sérieux dans son travail. Cela existe parmi nous, Il faut bien le dire. »

Malheureusement toute cette eau gaspillée se retrouve dans le réseau de drainage et accentue encore les problèmes d'engorgement des drains.

M. Youssouf Coulibaly, exploitant à Tiémédély Coura (N'Débougou)

« Le gaspillage d'eau dans les champs, oui cela existe. »

« Parce qu'il y a plusieurs types de personnes parmi nous ici. Il y en a qui ouvrent la vanne d'arroseur pour irriguer et la laissent comme ça. Et si tu ne reviens pas la contrôler et la fermer ton champ sera plein et l'eau va se déverser directement dans le drain. Le champ est plein avant que tu ne reviennes voir la vanne. L'eau est alors gaspillée. »

« Ce n'est pas intéressant pour nous. Parce que si l'eau va dans le drain qui l'achemine directement dans le drain principal, comme ce dernier est bouché et n'a pas été curé, en hivernage cette eau est refoulée dans nos champs quand il y a beaucoup de pluie, car elle n'a pas pu aller là où elle devrait aller. »

M. Moussa Dembélé, chef d'arroseur à Socourani

« Qu'on dise la vérité même si on est Molodo, qu'on le dise que réellement l'eau ne coule plus dans les drains, car avec la pratique de la contre-saison la mise en eau des champs est permanente. Il est donc impossible de drainer. **Et quelles sont les conséquences pour les parcelles ?** Cela nous amène des difficultés et a des conséquences néfastes car cela épuise le sol, le fatigue et le tue, car ce sont les rayons du soleil qui donnent la force au sol. »

M. Adama Ouologuèm, exploitant à Pando Camp

« J'ai mon champ en location depuis 4 ans. Les propriétaires sont de vieilles personnes, leurs enfants sont encore petits pour le moment. Il m'a dit de l'exploiter dans ces conditions avant qu'il n'en ait besoin. J'ai accepté et je suis rentré dans ce champ. Mais ici l'eau ne sort pas, et quand l'hivernage arrive, on laboure dans l'eau,

on repique dans l'eau, on récolte dans l'eau. On transporte les épis dans l'eau pour les mettre sur la digue pour le battage. On ne peut jamais le drainer. Et pendant l'hivernage souvent le drain secondaire refoule dans mon champ. C'est le problème que j'ai ici. »

Enfin, et malgré toutes ces difficultés quotidiennes, les paysans de l'Office du Niger voient leurs besoins en eau satisfaits. Ils produisent du riz en hivernage et parfois même en contre-saison. Les rendements peuvent atteindre 5 voire 6 tonnes dans le meilleur des cas, et la production de l'Office fournit plus de 50 % des besoins en riz du pays.

Au travers de cette vidéo les acteurs locaux de la gestion de l'eau ont soulevé un certain nombre de questions :

- ***Comment assurer un pilotage raisonné du réseau, avec son état actuel de dégradation et en l'absence d'un matériel adéquat ?***
- ***Comment faire face à la diminution drastique des ressources humaines et matérielles au sein de l'Office du Niger ?***
- ***Comment rendre plus efficace la collaboration entre aiguadiers et paysans ? Faut-il redéfinir les rôles et les responsabilités des chefs de partiteurs et des chefs d'arroseurs ?***

Toutes ces limites mises en évidence contribuent au gaspillage de l'eau à différentes échelles, dont la principale conséquence est l'engorgement permanent des drains.

EXTRAITS DES REUNIONS DE PROJECTION A Niono le 15-11-06 et à Kolongo le 16-11-06

Hassime Savadogo, membre du Comité Paritaire de Gestion des Terres de Macina

« Les dégradations que ces bovins causent aux canaux c'est beaucoup plus important que ce que l'eau fait. Parce que les bovins rentrent là-dedans alors qu'on avait montré la route par laquelle les bovins devraient contourner pour rentrer dans les champs. Cela n'est plus respecté maintenant. Donc ils rentrent là-dedans par où ils veulent et ces passages dégradent les canaux. Ensuite il y a les pratiques des bozos, ils placent des nasses, ils coupent un côté du canal, fabriquent une nasse de deux à trois mètres et la placent dans la brèche. »

Abdoulaye Daou, délégué général des exploitants de l'ON

« Souvent après avoir fini d'irriguer tu fermes ta vanne, mais après quand tu passes au champ tu seras surpris de voir que ta vanne est ouverte et qu'une nasse est posée. L'eau est en train de couler jusque dans le drain alors que toutes tes bouches à eau sont fermées. Mais l'eau continue de couler comme cela parce que sinon le propriétaire de la nasse n'aurait pas de poissons. Oh tu sais ici on dit que le paysan et le bozo se partagent la gestion de l'eau au champ. »

Dramane Dombia, aiguadier à Socourani

« Ensuite j'ai dit dans tous les villages que s'ils voyaient des nasses dans les drains ou dans les champs, qu'ils les enlèvent, les cassent et les brûlent, et que si quelqu'un leur

demandait qui l'a fait qu'ils lui disent que c'est moi Dramane l'aiguadier qui l'a fait. Mais ils ne le feront pas à cause du voisinage, et après ils viennent nous dire que le bozo a fait ceci ou cela, mais la maison du bozo est contiguë à la tienne, le poisson que tu mets dans ta sauce vient de chez lui, pourras-tu lui brûler sa nasse ?»

Mamadou Keita, chef de la cellule VISION de l'ON

« Comme on sait déjà qu'on a des difficultés de drainage, il faudrait par conséquent bien gérer les quantités d'eau qu'on prend. Il faudrait pouvoir tout faire pour amener à ton champ et en ta présence la quantité d'eau exacte dont tu as besoin pour ne pas avoir à en vider ensuite dans le drain. Nous avons ce pouvoir. Quelqu'un a dit ici que l'aiguadier ne doit même pas aller à la maison, mais le paysan non plus ne doit pas aller à la maison si tu contrôles l'eau. Mais si tu ouvres l'eau, pars faire ton marché et ne reviens fermer que lorsque tu t'en rappelles, alors l'eau qui est entrée est en train de se vider dans le drain. Ca c'est la faute du paysan et il faut qu'on arrête ces pratiques. Le reste, ce que vous avez dit qui sont les erreurs de l'encadrement, on ne va pas les oublier et rien cacher, tout va apparaître dans cette vidéo. »

Dramane Dombia, aiguadier à Socurani

« Mais le vrai problème d'eau c'est au niveau des paysans. Ce sont les paysans, moi je suis aiguadier. Si j'ouvre le partiteur l'eau ne quitte pas directement le partiteur pour se déverser dans le drain, elle passe d'abord par les arroseurs et les champs. L'eau ne peut jamais quitter directement le partiteur pour aller dans le drain. Moi-même j'ai un champ et je suis exploitant bien que je sois aiguadier. Une fois que tu vois l'eau dans le drain elle est passée soit par l'arroseur soit par le champ. Moi j'ai vu des paysans dans mon sous-casier qui disent que c'est la nouvelle eau qui est bien pour le riz, donc ils remplissent aujourd'hui d'eau leur champ et demain ils le vident. Il y a des champs comme ça. Il y a ici présents dans cette salle certains de mes paysans qui sont au courant de cette pratique. Je leur ai conseillé d'arrêter, ils n'ont pas voulu, et ce sont ces mêmes personnes qui viennent dire ici que l'eau ne sort pas. »

Issiaka Sanogo, exploitant de Niono

« C'est la même chose, nous cherchons tous à nous nourrir à partir du champ. Moi ce que j'ai compris dans cette affaire c'est que l'eau est gaspillée, c'est vrai l'eau est gaspillée. Parce que pour les paysans colons leur première daba de culture est l'eau, et leur premier couteau de guerre aussi c'est l'eau. Moi par exemple je vais exploiter mon champ à N4, j'y vais le matin à l'aube et j'y passe toute la journée jusqu'à la nuit. Au crépuscule je quitte le champ pour éviter les piqûres des moustiques, et alors je prends ma moto pour rentrer à la maison, mais une fois que les autres te voient à moto de passage, hop ils vont au champ pour casser ta digue et faire sortir l'eau de ton champ. C'est ça leur première arme de guerre, c'est le gaspillage d'eau.

Issiaka Maïga, aiguadier du casier de Niaro, dans la zone de Macina

« Par rapport à la crise d'eau nous avons eu de sérieux problèmes à certains endroits qu'on appelle les casiers semi-aménagés, qui sont au niveau de Bolibana. C'est dû aux exploitants eux-mêmes. Ils ont tous cherché des clefs personnelles qui ne sont pas celles de l'agent. Ils ouvrent la nuit en l'absence de l'agent, et cela a contribué à perturber leur campagne. Chaque fois il y a des brèches sur le partiteur et pour pouvoir colmater une brèche cela se fait en 5 ou 6 jours, et alors il se peut que certains soient dans le besoin et que d'autres n'aient même pas pu commencer les travaux à cause de la crise d'eau. Ceux-ci seront mis en retard. Donc nous demandons aux exploitants de cesser d'utiliser des clefs

parallèles. Qu'on n'utilise seulement celle de l'agent. Qu'ils arrêtent l'utilisation des clefs parallèles car finalement elles ne créent que des crises d'eau à tout le monde.»

Amadi Gamsoré, secrétaire d'une Association Villageoise de la zone de Macina

« Alors que pour le colon, lorsque l'hivernage a commencé, nous travaillons tous les jours et même la nuit, à tout moment nous travaillons avec l'eau, donc il faut obligatoirement qu'une clef reste avec un paysan de confiance et que ce dernier puisse gérer en l'absence de l'aiguadier. Certes il y a certains qui le font avec des intentions de gaspillage, de vandalisme, mais sinon dans chaque village il y a une ou quelques personnes de confiance qui peuvent bien gérer l'eau comme l'aiguadier la gère. Tant qu'on ne procède pas comme cela il y a toujours des problèmes ou des difficultés dans le travail. Comme je l'ai dit, j'ai pris l'exemple pour moi-même. Ousmane Touré m'a confié la clef de notre sous-partiteur, et quand nos gens ont besoin d'eau en l'absence de l'aiguadier, moi j'ouvre pour leur donner de l'eau. Quand c'est plein ils viennent me le dire et alors je vais fermer. Des cas comme cela ne gâtent en rien le travail, c'est l'entente seulement, c'est quand tu le fais avec un mauvais état d'esprit que cela va amener des problèmes.»

Des problèmes spécifiques à la zone de Macina ont également été évoqués lors de la réunion de projection à Kolongo. Il s'agit des défauts de conception du distributeur de Boky Wéré, des prélèvements importants de l'Opération Riz Ségou (ORS) et des problèmes de reflux au niveau de la jonction du drain collecteur et du fleuve pendant les périodes de crue.

L'ENTRETIEN DU RESEAU TERTIAIRE

En terme d'entretien le contrat-plan (établi pour trois ans entre l'Etat, l'Office et les paysans) réparti clairement les rôles de chacun. Les canaux adducteurs, les falas, les principaux ouvrages régulateurs et les grands drains collecteurs sont à la charge de l'Etat. Les distributeurs, les partiteurs et les drains correspondant sont à la charge de l'Office, tandis que les arroseurs, les rigoles et leurs drains sont à la charge des paysans.

L'entretien du réseau tertiaire, entièrement à la charge des paysans depuis la restructuration de l'Office en 1994, pose de nombreux problèmes. Les paysans n'arrivent pas à s'entendre entre eux pour assurer cet entretien, ou n'en ont parfois simplement pas les moyens. Et le réseau se dégrade de plus en plus. Depuis peu l'Office tente de les organiser en OERT, Organisation d'Entretien du Réseau Tertiaire, mais leur mise en place n'est pas facile.

M. Moktar Zango, chef de l'association villageoise de Pando Camp et membre du Comité Paritaire de Gestion des Terres du casier Molodo Nord

« Avant, quand l'Office achetait le riz, on entretenait les arroseurs. Le riz qu'on produisait c'est l'Office qui l'achetait pour les amener dans les rizeries. Et une fois le riz à la rizerie, l'Office coupait tous les crédits. A cette époque, pour les arroseurs l'Office retenait une certaine somme d'argent sur ta vente, que tu ne pouvais pas obtenir tant que tu n'entretenais pas ton tertiaire. Après avoir fait l'entretien du tertiaire, tu pouvais passer prendre ton argent. Dans le cas contraire tu n'avais pas le droit à cette somme. C'est ainsi que l'entretien était fait. Au moment où l'Office a

arrêté ses achats de riz, les travaux d'entretien ont été abandonnés. On nous a dit que les arroseurs étaient à nous, mais vous savez quand on laisse les gens livrés à eux-mêmes, souvent il y a des problèmes. On est resté comme ça et l'état des drains s'est dégradé de plus en plus. C'est seulement l'an passé que l'Office est venu avec l'idée des OERT et leur mise en place qui consiste à organiser en groupe les exploitants d'un même arroseur pour former un « ton ».

M. Sékou Ouologuèm, aiguadier à Pando Camp (casier Nord de Molodo)

« En général ceux qui sont seuls entretiennent leur arroseur. Ils n'attendent pas qu'il y ait une nécessité pour le faire. Ils le font couramment : en début des travaux ils le font, au milieu des travaux ils le font, et à la fin aussi ils le font. Mais en général là où il y a plusieurs exploitants sur un même arroseur, il y a des désaccords. Même si vous donnez rendez-vous un jour pour venir le faire, si un seul ne vient pas les autres vont dire « ah ! Un tel n'est pas venu, donc on reporte à demain ou après-demain ». Et finalement, ils laissent tomber. Il faut qu'il y ait une autre sorte de pression ou de sanction pour qu'ils puissent le faire. »

M. Ousmane Ouedraogo, chef de partiteur à Pando Camp

« On dit de l'entretenir et nous on rentre avec des faucilles dans le drain pour faucher les herbes et les enlever dans la plupart des cas. Voilà ce qu'on fait, pour permettre à l'eau de partir. Mais pour que l'eau coule bien, il faut curer le banco qui est dedans et confectionner les digues. C'est du à la non-réhabilitation des champs et en vérité nous, on n'a ni la force ni les moyens nécessaires pour le faire. Ils sont en train de nous organiser maintenant, d'organiser en groupe les gens qui sont sur le même arroseur, pour qu'ils puissent l'entretenir ensemble. Ils nous ont montré qu'on pouvait prendre des dispositions pour qu'au moment de la récolte et du battage, chaque membre du groupe donne une certaine quantité de riz qui sera collectée. En période d'entretien des drains, on pourra ainsi embaucher des prestataires pour les curer. Tout cela constitue des alternatives pour le curage, mais pour le moment on a encore rien commencé. »

M. Salif Ouedraogo, responsable de la Promotion aux Organisations Paysannes, zone de Molodo

« Mais il y a des difficultés dans le fonctionnement de ces OERTs. Ce sont les suivantes :

La première difficulté des OERTS sont les gens qui ont leur champ dans un village où eux-mêmes ne résident pas, on les appelle « non résidents ». Ils ne peuvent pas participer à ces travaux d'OERT, car le jour où vous voulez exécuter ces travaux la personne en question n'aura pas l'information à temps. Ils ne font donc pas les travaux comme ils devraient. »

M. Gaoussou Dambélé, chef d'arroseur et chef du village de Socourani

« Cela fait qu'il y a plus d'étrangers que d'anciens résidents, et on ne se connaît plus entre paysans. Parmi ces non-résidents, certains résident en France, en Cote d'Ivoire, à Bamako, à Ségou etc. ... Comment peut-on bien exploiter les champs dans ces conditions ? Le drain que l'on a, si on veut bien l'entretenir, lui il est non résident, celui là aussi, aussi moi je suis le seul résident, est-ce que moi seul je pourrai entretenir le drain ? Non je ne peux pas. On n'est pas ensemble. Comment pourrons nous effectuer un bon entretien ?...

M. Adama Traoré, manœuvre à Tiémédély Coura

« Je suis venu ici en 2002, c'est mon oncle maternel qui m'a envoyé ici en raison d'une relation d'amitié. C'est quelqu'un qui a son champ ici et qui avait dit devant mon oncle qu'il cherchait quelqu'un pour venir l'exploiter. C'est ainsi que mon oncle lui a répondu que son neveu pourrait bien le faire. Et c'est lui qui m'a envoyé ici. Depuis que je suis arrivé j'exploite ce champ.»

Savez-vous ce qu'est une OERT ?

« Je ne suis pas au courant »

Etes-vous au courant qu'il y a eu des formations sur l'entretien du tertiaire dans le village de Tiémédély Coura ?

« Je ne suis pas au courant »

« Je suis là pour un travail, et le matin je vais au travail. Ils doivent informer les travailleurs de ce qui se passe. Mais si on te le dit et que tu ne viens pas, alors on peut t'accuser. Mais si on ne te le dit pas, tu ne peux pas être au courant.»

« Si j'avais eu l'information concernant ce groupe, je l'aurais intégrée car j'aime bien cette idée. Parce qu'une fois que le drain est sale, il est difficile pour l'eau de couler. »

M. Salif Ouedraogo, responsable de la Promotion aux Organisations Paysannes, zone de Molodo

« Deuxièmement ce sont les statuts et règlements intérieurs qui font marcher les OERTs. Ces statuts et règlements légalisent les OERTs. Mais les membres eux-mêmes ne respectent pas les contenus de ces papiers alors qu'ils ont été établis de façon participative, avec leurs propres propos.

Une fois les papiers obtenus il faut faire faire un récépissé au niveau de la préfecture ce papier que le commandant doit délivrer pour que l'état reconnaisse l'association et que le travail puisse se développer. Mais les gens ne payent pas les cotisations. Par conséquent les sanctions qui doivent être prises ne peuvent pas être prises par l'OERT si les membres n'ont pas payé pour ce récépissé.

Quatrièmement, il y a la vétusté de certains réseaux. Avant l'aménagement était fait avec un certain calibre de réseau. Mais maintenant ces réseaux sont dégradés jusqu'à un certain niveau, et finalement quand tu regardes les travaux à réaliser sont plus importants. C'est un gros problème car les gens se découragent très vite. »

Il est important de souligner la difficulté d'entretenir manuellement des arroseurs et des drains fortement enherbés. Les assécher en contre-saison afin d'y mettre le feu pourrait constituer une solution.

Si ces OERTs n'avaient pas d'existence officielle jusqu'ici, il faut reconnaître que dans certains cas, les paysans fonctionnaient déjà sur ce type de schéma. Les travaux étaient réalisés soit collectivement sur l'ensemble de l'arroseur, soit individuellement, chacun devant son champ. Mais l'absence de véritable moyen de sanction en cas de refus d'un paysan conduisait bien souvent à un entretien partiel qui finissait par décourager tout le monde. Il subsiste aujourd'hui encore

quelques réticences paysannes vis-à-vis des OERTs, mais elles ne devraient pas durer.

M. Souleymane Coulibaly, exploitant, membre du Comité Paritaire de Gestion des Terres de Tiémédély Coura (N'Débougou) et premier conseiller du chef

« Si tu constates qu'ils ne l'ont pas fait tout de suite c'est dû à un manque de compréhension. L'homme de la brousse n'est pas instruit, si l'intellectuel vient avec sa parole, son avis, alors le jour où il nous demande de faire quelque chose on ne le fait pas tout de suite. On peut attendre jusqu'à l'année prochaine, jusqu'au moment où on aura des informations d'autres personnes qui l'auront déjà fait. Alors à ce moment là on se décide à le faire nous aussi. »

Au travers de cette vidéo les acteurs locaux de la gestion de l'eau ont soulevé un certain nombre de questions :

- ***Comment donner aux paysans les moyens de lutter efficacement contre la dégradation du réseau tertiaire ?***
- ***Pourquoi les paysans sont-ils incapables de s'organiser collectivement pour faire face aux problèmes d'entretien ?***
- ***Comment faire en sorte que les OERT deviennent fonctionnelles?***

Si l'entretien du réseau tertiaire pose quelques soucis, il faut reconnaître qu'au niveau secondaire et primaire cela pose également des problèmes. Les entretiens commencent très souvent en retard et sont généralement mal faits, voire pas faits du tout.

EXTRAITS DES REUNIONS DE PROJECTION A Niono le 15-11-06 et à Kolongo le 16-11-06

Abdoulaye Keita, ONG Nyeta Conseil

« Mon intervention concerne les OERT qu'on a installées au niveau des arroseurs et des drains. Il faudrait qu'on prenne des dispositions dès à présent en termes de financement pour qu'elles puissent faire leur travail, au niveau des caisses comme *nesigiso* ou d'autres réseaux de caisses. A mon avis les OERT n'ont pas été mises en place uniquement pour le faucardage, car dans ce cas la seule force physique suffirait, mais plutôt pour ce qui concerne les entretiens à long terme comme le curage et la réfection des cavaliers. Ce sont des travaux qui dépassent la force des propriétaires des champs. Donc comme à présent ce sont des organisations officiellement reconnues, il faut prendre des dispositions pour leur donner de l'argent à crédit de manière à pouvoir réparer les parties endommagées, et qu'en contrepartie elles rembourseront. Si on pouvait négocier ces lignes de crédit au niveau de la micro finance maintenant ou bien même au niveau des banques, à mon avis ce serait une bonne chose.

[...] Maintenant il faut voir que les questions que les paysans se posent sont les suivantes : Si je fais l'entretien qu'est-ce que ça apporte à ma famille ? Si je ne gaspille pas l'eau, en termes économiques, qu'est-ce que ça peut apporter à ma famille ? On doit écrire et montrer aux paysans que si tu n'as pas entretenu ton drain tu auras des difficultés de drainage, et qu'il sache ce que cela aura comme conséquences. Tout d'abord si tu récoltes dans l'eau cela jouera sur la qualité de ton riz. Il faut qu'on lui montre cela, c'est pourquoi je pense qu'il faut une formation. Non pas de la sensibilisation mais surtout de la formation, parce que le fait de le dire aujourd'hui n'est pas la solution. Il faut qu'on

s'assied, qu'on fasse des projections, qu'on parle en leur montrant et en indiquant les conséquences économiques que cela pourra induire. Par exemple, si tu as un hectare et que tu as eu des problèmes de drainage, de combien de FCFA ton coût d'exploitation a-t-il augmenté ? »

Sekou Bah, ONG Nyeta conseil

« Parce qu'il y a ce point aussi. Si on essaye de vérifier, les paysans ne font pas leur part d'entretien du réseau. Ils ne le font pas, mais chaque année on leur donne de l'eau. Et si on est tous réunis ici c'est à cause de l'eau. Et si tu vois que certains entretiens ne se font pas c'est bien parce qu'on donne l'eau. Si on coupe l'eau à certains endroits le travail est fait. C'est vrai, dans certaines localités quand tu leur dit qu'ils n'auront pas d'eau s'ils ne font pas le travail, alors ils le font. Parce que si vous constatez que la campagne est en train d'avancer, qu'on est presque en juin ou juillet et que vous n'avez pas d'eau, vous allez vous chercher et vous retrouver même si certains sont à Ségou ou à Bamako vous allez vous voir et le travail sera fait. Il faut qu'on se dise ça aussi. »

Amadou Waïgalo, coordinateur des centres Faranfasi So

« Ca va amener de grandes difficultés dans l'avenir. En deux mots le problème d'OERT dont vous parlez il faut qu'on s'en méfie sérieusement parce que nous constatons qu'il y a beaucoup de faiblesse dans le processus de mise en place. Ces OERT ont un statut associatif alors que qui dit « association » dit « libre volonté des gens. » C'est-à-dire que ce sont les gens qui doivent s'inscrire ensemble pour créer ces OERT. Mais dans certaines localités la manière dont elles ont été créées laisse vraiment à désirer. Donc si ça continue comme cela les OERT ne pourront pas vivre. »

Seydou Ouedraogo, exploitant et membre du Comité Paritaire d'Oulan, zone de Macina

« Pourtant à l'Office les OERT ont été mises en place, mais si tu prends 100 OERT tu n'en verras aucune qui fait correctement son travail. Qu'on dise la vérité, si tu te lèves maintenant pour partir dans nos villages aucun drain n'est entretenu, ils sont tous pleins d'herbes, et en plus quand on bat le riz on laisse la paille dans l'eau du canal, tout cela empêche l'eau de passer. Mais on se lève et on dit que c'est l'Office qui doit le faucher. Si nous fauchons les nôtres, nous pourrions parler de celui de l'Office et même de celui de l'Etat et alors on pourra dire que c'est celui là qui n'a pas bien fait le sien. [...]

Si on arrive au niveau des curages et qu'on ne peut pas le faire à la main, on va voir le chef service pour qu'il nous aide avec la machine. Même si c'est le gasoil, on va s'entendre sur la manière dont il peut nous aider pour qu'on puisse faire le travail. Le voilà assis ici, quelle est l'OERT qui est venue le voir en disant « mon drain est bouché et je voudrais le curer, j'ai tel montant d'argent et je souhaite que vous nous aidiez » ? Quelle est l'OERT qui est venue le voir de cette manière ? [...]

Quand tu dis aux gens venons ensemble tel jour pour faire le travail, tu peux te retrouver à venir seul le matin et jusqu'au soir tu ne verras personne d'autre venir. Nous ne le faisons pas. Donc voyons ensemble, les avantages de l'OERT c'est pour nous, donc prenons les au sérieux. Sinon l'Office a tout fait, on nous a même amené à Niono pour visiter d'autres OERT. Mais jusqu'ici tout est laissé comme ça. Alors qu'on a les récépissés qui montrent qu'on souhaite faire ça. Donc cela veut dire qu'on est en train de se leurrer, que nous autres paysans nous nous jetons des fleurs. C'est nous qui devons prendre ces OERT au sérieux, et commencer par balayer devant notre porte. »

L'ENTRETIEN DU RESEAU SECONDAIRE

M. Ousmane Ouedraogo, chef partiteur à Pando Camp

« On vous a amené ici pour vous montrer le drain secondaire, pour vous parler et vous faire comprendre les difficultés et les problèmes que nous avons. Ce drain... je ne peux même pas vous dire depuis quand il n'a pas été curé. Son dernier curage remonte à plus de 5 ou 6 ans, et il est bouché à tous les niveaux. Si tu regardes les drains tertiaires qui communiquent avec les drains secondaires, ils sont tous gorgés d'eau, et on ne peut plus les drainer. Vous voyez ce champ, pour que son niveau d'eau baisse il faut que celui du drain secondaire baisse sérieusement, s'il veut pouvoir drainer son champ par le drain tertiaire. Et pour cela il faut que le secondaire puisse se déverser dans le primaire, ce qui est difficile. »

Les paysans se plaignent de ne pas être suffisamment impliqués dans le suivi de ces travaux, ce qui soulève des questions importantes quant à l'efficacité du fonctionnement du CPGFERS, Comité Paritaire de Gestion du Fonds d'Entretien du Réseau Secondaire.

M. Moussa Coulibaly, chef d'arroseur et chef de partiteur à Socourani

« Nous ne sommes pas contents qu'on ne nous informe pas. Si le tâcheron travaille, on leur a dit et nous sommes revenus là-dessus au cours des assemblées, on veut que les entretiens des canaux ne se fasse pas à notre insu, que cela se fasse en notre présence. Cela nous permettrait de dire à l'entrepreneur les parties mal faites. Parce que normalement aucun papier de réception ne doit être signé et aucun déblocage d'argent ne doit se faire sans que nous ayons apprécié le travail effectué. »

M. Julien Kamaté, chef Service Gestion de l'Eau à Molodo

« Généralement ce qu'on a observé ici c'est que c'est plus tard après le chantier les gens viennent dire « oh ! y a ça, y a ça, ça a été mal fait là-bas, bon alors que les gens déjà ont consenti, le comité paritaire est passé, et les gens ont dit que les travaux ont été bien faits. Donc quand y a des remarques, je crois qu'il faut les faire à temps, pour que l'entreprise qui est sur place puisse corriger, et qu'on puisse la payer. »

M. Salif Ouedraogo, responsable POP à Molodo

« Mais nous avons constaté que quand il y a des travaux dans un village les villageois eux-mêmes ne s'en occupent pas, ils ne vont pas surveiller. Les responsables choisis au niveau du village n'y vont pas non plus. Les délégués du comité paritaire n'ont pas les moyens nécessaires pour pouvoir surveiller ou contrôler tous les travaux sérieusement. Ils n'ont pas de motos, et même s'ils ont leur propre moto il y a le problème du carburant. Ce sont les paysans qui doivent les prendre en charge, mais non, ce sont eux-mêmes qui font ces dépenses sur leur propre argent. De cette manière ils ne peuvent pas bien superviser tous les travaux. »

Messieurs Fantamadi Camara et Lamine Coulibaly, tout deux membres du CPGFERS de la zone de N'Débougou estiment ne pas avoir suffisamment de poids dans les décisions prises. Ils confessent par ailleurs leur manque de compétences par rapport à leurs responsabilités.

MM. Fantamadi Camara (de Tiémédély Coura) et Lamine Coulibaly (de Sarango), casier Boloni à N'Débougou), chefs d'arroseurs et représentants au Comité Paritaire de Gestion du Fonds d'Entretien du Réseau Secondaire

« J'ai posé la question « ai-je un rôle à jouer ? Est-ce que je peux parler ? » Oui m'a répondu le contrôleur et il a répondu que le travail était pour nous et qu'il se faisait pour nous. Donc j'ai dit qu'aucun travail n'avait été fait comme je le souhaitais et que par conséquent il n'y avait pas de réception. Il m'a dit non, certains travaux ont été faits à 50%, d'autres à 60 et d'autres à 75 %, à ce moment là nous allons faire une réception provisoire. C'est avec cette réception provisoire qu'ils ont été faire le décaissement de l'argent en la transformant en réception définitive. Donc on cherche à ce que le provisoire reste provisoire et le définitif reste définitif. Je ne connais pas les autres zones, mais ici dans la notre une réception provisoire se transforme en réception définitive. C'est ce qui nous inquiète. »

« Quand on fait l'ouverture des plis, ce sont eux qui amènent les documents et qui nous disent le dossier de telle personne est complet, et celui-ci n'est pas complet. Et nous n'avons pas la compétence ou le savoir nécessaire pour faire ce travail. En fonction de cela on choisi les dossier dits « complets », et on vérifie que telle personne demande peu d'argent pour ce travail, celui-ci donne un prix moyen et ce dernier est trop élevé pour le même travail. Par conséquent on choisi ceux qui sont dans la moyenne et on leur donne le travail.»

« Nous lui avons dit qu'on ne pouvait pas accepter cela, car il était convenu entre le contrôleur et nous qu'après 6 mois il devrait revenir pour continuer les travaux, et cela parce que l'hivernage avait déjà commencé. C'était le 20 juillet 2004. Durant toute l'année 2005 ils ne sont pas venus, en 2006 non plus. Maintenant vous nous demandez de faire un programme pour 2007, nous ne ferons aucun programme sauf si les anciens travaux sont exécutés. Ce sont les problèmes qui existent entre l'Office et nous.»

M. Abdoulaye Diallo, chef Unité Entretien à N'Débougou

« Bon ça c'est quelque chose que je ne peux pas comprendre. Par exemple, tu imagines que pour passer un marché, il faille appeler tous les paysans pour leur dire « voilà comment ça s'est passé »... Ils sont représentés. Ils sont représentés par 8 délégués exploitants et ça, ça doit être largement suffisant. Ils sont même rémunérés par rapport à cette restitution. Dire qu'il faille que tous les paysans soient informés, d'accord, mais ce sont les membres du comité paritaire qui doivent le faire, mais pas nous. Parce que eux participent à tous les travaux justement pour des raisons de transparence et de méthodologie. C'est ça. Mais ce qui est sûr c'est qu'il n'y a aucune phase de passation qui se fasse sans eux. Il n'y a aucune phase de réception qui ne se fasse sans eux.

Ils ont le bilan. En fin de travaux, le comité paritaire a une copie du bilan. Le comité paritaire a le programme et ils ont tous les PV des réunions. Mais en dehors de tout cela, un exploitant qui n'est pas bien informé peut très bien venir au bureau, ici.

Mais nous on ne peut pas imprimer tous ces papiers et en donner à chaque village. Dès qu'on produit un bilan, on leur en donne une copie. Ils ont un secrétariat, ils peuvent faire des réunions au sein des villages pour informer les paysans du contenu de ce bilan. Nous on n'a pas de compte à rendre aux paysans, c'est plutôt au comité paritaire de leur en rendre. Ce sont eux leurs représentants directs qui au retour doivent leur donner les informations. »

Il existe un logiciel, SIMON, qui permet à l'unité entretien et aux membres du CPGFERS de saisir toutes les informations relatives aux travaux d'entretien :

nature, coût, réalisation, entrepreneurs exécutants... Mais ce logiciel n'a jamais vraiment été fonctionnel. Une nouvelle version est en cours de développement dans le cadre du Système d'Information Global de l'Office du Niger (SIGON). Les exploitants sont d'ores et déjà intéressés par ces informations sur l'entretien.

M. Youssouf Coulibaly, exploitant à Tiémédély Coura (N'Débougou)

« Si on nous donnait ces informations aujourd'hui même cela nous ferait plaisir. Parce que les tâcherons viennent mettre leurs mains dans nos arroseurs alors qu'en réalité ils ne font pas bien le travail. Nous on ne savait même pas que ce type d'informations existe. Si c'est le cas il faut donc qu'on nous la donne pour qu'on puisse en parler à ces travailleurs. On ne savait pas que cela existait. »

M. Souleymane Coulibaly, exploitant, membre du Comité Paritaire de Gestion des Terres de Tiémédély Coura (N'Débougou) et premier conseiller du chef de village

« Mais si on parvenait à avoir cette information, ce serait très bien car tous les paysans ont besoin de cette information et on doit le dire à tout le monde pour que chacun puisse le savoir. »

« Pour moi ils peuvent faire cela sous la forme d'un journal, mais rédigé en bambara car actuellement chez les colons il y a beaucoup de personnes qui sont alphabétisées et peuvent lire en bambara. Et dans ce même journal ils peuvent mettre les méthodes de travail de l'Office, ses principes, certaines lois, et ceux qui sont alphabétisés pourront le lire et informeront ceux qui ne peuvent pas lire. C'est sous cette forme que j'aimerais que ces informations nous parviennent. »

Au-delà de ces problèmes d'organisation et de transmission des informations, les travaux d'entretien souffrent de retards fréquents qui ne facilitent pas leur mise œuvre.

M. Salif Ouedraogo, responsable POP à Molodo

« Le recouvrement de la redevance eau n'est plus fait dans les délais prévus, soit au 31 mars. Chaque année on continue jusqu'en juin et à ce moment les pluies auront commencé, par conséquent les travaux programmés ne pourront plus tous être exécutés, et on est obligé d'en reporter certains sur l'année à venir. Si beaucoup de redevances ne rentrent pas il y aura forcément beaucoup de travaux qui ne pourront pas être exécutés. »

M. Julien Kamaté, chef Service Gestion de l'Eau à Molodo

« D'abord il y a un problème d'entretien, parce que tant que les canaux sont en eau, nous par exemple quand nous faisons les entretiens, c'est très difficile pour nous, parce que c'est de gros engins qui font les entretiens, des pelles, des tracteurs, des bulldozers, et tout ça. Le canal est en eau, l'engin ne peut pas monter. Ca c'est un problème. »

M. Sékou Ouologuèm, aiguadier à Pando Camp (casier Nord de Molodo)

« C'est la faute de l'Office, même si vous ne pouvez pas couper l'eau partout pendant les travaux, vous pouvez au moins le faire là où vous voulez travailler. Si les responsables, les chefs venaient en brousse comme nous, étaient sur le terrain comme nous, cela nous éviterait de faire du mauvais travail, car pendant les heures

de travail même si tu veux faire autre chose, ayant en tête que ton chef peut arriver tu le laisseras et tu iras faire ton travail. Et cela leur permettrait de voir certaines réalités, par exemple le drain dont on parle, ils sauront que cette année on n'a pas pu faire le curage pour telle ou telle raison, qu'il faut fermer certains partiteurs et en conséquence ils pourront prendre des précautions pour l'année à venir. Il faut aviser les paysans en avance. Et donc ces exploitants vont s'organiser autrement, ailleurs, s'ils veulent travailler ils vont voir les voisins pour s'entendre avec eux, déménager là-bas et exploiter leurs parcelles. Parce que là où tu es l'eau ne viendra pas et on y fera l'entretien. Si l'Office ne fait pas comme cela ces travaux ne verront jamais le jour, et c'est de la faute de l'Office, pas celle des paysans. »

Il faut comprendre que le bon entretien du réseau secondaire conditionne l'entretien du tertiaire. Si le premier n'est pas exécuté comme il faut, cela décourage les paysans. Néanmoins malgré les difficultés évoquées et les critiques des exploitants, chaque année un Programme Annuel d'Entretien est bel et bien exécuté par l'Office.

M. Moktar Zango, chef de l'association villageoise de Pando Camp et membre du CPGT du casier Molodo Nord

«La difficulté dont nous parlons aujourd'hui, ce qui est dur pour nous et pose des problèmes, c'est le drain secondaire que vous voyez, ensuite le drain principal, et surtout nos partiteurs dont les cavaliers sont usés partout et par endroits cassés. Il faut que l'Office fasse les réparations. En ce qui concerne nos drains d'arroseur, de la façon dont nous nous sommes organisés maintenant on fera face pour les entretenir. Mais que l'office fasse tout pour entretenir le leur, car si leur part n'est pas entretenue et que nous faisons la nôtre, l'eau va refouler dans nos champs. Voici le riz récolté, ils sont en train de le transporter dans l'eau pour le mettre sur les digues, sans quoi après trois jours dans l'eau il va pourrir. C'est sérieux il faut que l'Office s'occupe de son drain, quand à nous avec la mise en place des OERT on fera face pour entretenir les nôtres. Mais si une des parties fait bien son travail et que l'autre ne le fait pas, cela va poser des difficultés. »

Au travers de cette vidéo les acteurs locaux de la gestion de l'eau ont soulevé un certain nombre de questions :

- ***Pourquoi les paysans ne se sentent-ils toujours pas suffisamment impliqués dans les choix et le suivi des travaux d'entretien au niveau secondaire ?***
- ***Quelles informations relatives à l'entretien doivent circuler, comment, et vers qui ?***
- ***Comment faire respecter les périodes d'entretien pour la réalisation des travaux ?***

EXTRAITS DES REUNIONS DE PROJECTION A Niono le 15-11-06 et à Kolongo le 16-11-06

Abdoulaye Daou, délégué général des exploitants de l'ON

« Parce que si la nappe phréatique continue de remonter jusqu'à la couche superficielle de la terre cela va finir par de la salinisation. Du sel, et finalement tout ce que tu y plantes stagnera et ne va plus monter, tel qu'on le constate de plus en

plus aujourd'hui dans certaines parties de nos champs où si tu ne mets pas beaucoup d'engrais sugubé-sugubé les plants ne progressent pas. C'est à cause de cette salinisation. Donc si l'on n'y pense pas cela va finir par causer des dégâts. Donc le point sur lequel je voudrais insister aujourd'hui c'est l'entretien des drains de vidange, il faut qu'on le revoie, car sinon les paysans n'auront plus de champs. Tout le monde dit qu'il y a eut trop d'eau dans les champs cette année, ou bien que c'est l'eau qui a pris les champs cette année, et ce n'est pas un mensonge nous n'avons pas eu de riz de bonne qualité.»

Moktar Zango, président de l'Association Villageoise de Pando camp et membre du CPGT

« Alors que nous on a nos gens qui sont chargés de ce travail aussi. Comment cela peut-il se faire ? Que le tâcheron ne fasse pas bien son travail et qu'on puisse procéder au décaissement jusqu'à le payer au vu et au su de nos représentants ? Certains viennent de nous dire ici que c'est le premier papier qu'ils signent pour évaluer le niveau d'avancement des travaux d'entretien qui a été transformé en réception définitive pour faire le décaissement. Alors certes moi je ne suis que membre du CPGT au niveau du casier nord de Molodo, mais je pense qu'il y a deux papiers à signer avant le paiement du tâcheron.

Pour mettre fin à toutes ces paroles et à toutes ces accusations il faudra à la réception des travaux que soit invités le chef du village et son conseil sur le lieu des travaux, afin que tout le monde apprécie ensemble. Parce que votre représentant qui a été choisi par vous est présent, les services techniques sont présents, le tâcheron lui-même est présent, et même si les responsables villageois ne sont pas autorisés à signer le PV de réception s'ils disent devant le tâcheron que le travail n'est pas bien fait alors le représentant ne pourra pas non plus signer le PV. Je voudrai qu'on ajoute cela à l'équipe de réception. Cela mettra fin à toutes les accusations car les délégués paysans au niveau du CPGFERS disent que cela se fait à leur insu. Et au niveau de l'Office eux disent que si on fait le décaissement pour payer les tâcherons ce n'est qu'après la signature du PV de réception, donc ça a été signé et cela aussi est la vérité, parce que si le papier de réception n'est pas signé ils ne peuvent pas faire sortir l'argent pour le donner. »

Amadou Waïgalo, coordinateur des centres Faranfasi So

« Paritaire » signifie deux parties en nombre égal, mais ici les paysans sont un certain nombre, les responsables de l'office un autre nombre, et s'il y a litige et que les deux parties n'arrivent pas à se départager alors c'est la position des responsables de l'Office qui est adoptée. Alors que leur position peut souvent ne pas être la bonne. C'est pourquoi ce comité paritaire pour moi ne l'est pas. Parce que paritaire signifie que vous êtes à nombre égal. Donc je voudrai qu'on écoute les paysans, s'ils sont dans l'erreur qu'on le leur dise, s'ils doivent être sanctionnés qu'on le fasse car c'est ça la responsabilité, mais qu'on prenne en compte ce qu'ils disent car ce sont eux qui sont à la base. Et le chef aussi peut se tromper des fois, alors qu'il est dit qu'en cas de litige entre les deux parties c'est l'avis du directeur de zone qui prévaudra. Mais il faut aussi que les gens assument leurs responsabilités. Un travail sans responsable ne se fera pas bien. Quand on regarde aujourd'hui le travail de l'Office ça se fait sans chef, sans responsable. Les gens font ce qu'ils veulent, il n'y a pas de sanction ni rien d'autre, on ne sanctionne ni les aiguadiers, ni les éclusiers, ni les paysans non plus, ni les responsables de l'Office. Il faut essayer d'améliorer ce travail. »

Boua Traoré, aiguadier dans le casier Kokry, zone de Macina

« Il faut que les redevances rentrent à temps et que la date de paiement soit respectée. Qui va voir le directeur pour lui demander de repousser cette date ? Ce sont nos responsables, les délégués paysans. Et c'est nous colons qui allons voir ces délégués pour leur demander d'aller solliciter au PDG de prolonger un peu le délai. Parce qu'on a cette habitude maintenant. Jusqu'en mars le taux de recouvrement de la redevance ne dépasse pas 20 ou 25 %, on n'atteint même pas les 25 %. Mais dans la dernière quinzaine du mois on atteint les 90 ou 95% de recouvrement, voilà notre habitude. »

Sidi N. Dicko, chef casier à Boky Wéré, zone de Macina

« Je pense qu'il vaut mieux qu'on arrive à sensibiliser les paysans à payer à une date plus proche, sinon si le paiement est fait en retard, les gens vont pas... les travaux d'entretien vont se faire en retard, les gens ne pourront plus faire les travaux d'entretien correctement. »

L'ENTRETIEN DU RESEAU PRIMAIRE

De même l'entretien du secondaire n'a de sens que si de son côté l'entretien du primaire est bien mené. Mais les financements actuels de l'Etat ne permettent de faire face à l'ensemble des problèmes de maintenance affectant le réseau primaire. M. Abdoulaye Diallo nous explique pourquoi aujourd'hui la lutte contre l'enherbement constitue le premier objectif du SERP, au détriment de l'entretien des grands drains collecteurs.

M. Abdoulaye Diallo, responsable du SERP à Markala

« L'enherbement sur le réseau primaire est aujourd'hui le problème le plus important. Dans tout le réseau primaire, on a cet enherbement. Avant c'était la jacinthe d'eau, aujourd'hui c'est la salvinia molesta. C'est une végétation dont on ne connaît pas le système de développement mais qui est très encombrante. Cette végétation quand elle se développe, elle aspire la terre et les racines s'allongent sans arrêt, et l'écoulement est de plus en plus comme « calé ». Avoir un écoulement normal tant que cette végétation est là, on ne peut pas y compter. »

« Entre le point A et le point B, auparavant c'était deux jours, mais aujourd'hui on peut en avoir 4 ou 5, de temps de réponse. Donc ça pose énormément de problèmes chez nous. »

« Dans l'histoire de l'ON, il n'y avait pas de contre saison dans le temps, les gens se passaient de l'eau en période d'étiage, et pour préparer la campagne, ils procédaient au brûlis de l'intérieur du canal. Les végétations sont brûlées, et très facilement pendant la campagne suivante on n'a pas de végétation. Mais cette fois-ci les partenaires paysans sont tellement pour la contre saison qu'ils ne peuvent pas accepter de perdre une seule contre saison, pour eux c'est une perte, aujourd'hui on fait le maraîchage et on fait la contre saison de riz, ils ne peuvent pas s'en passer. »

« Si on veut prétendre à des extensions, il faut nécessairement chercher les solutions de cet enherbement, et chercher à rétablir le canal dans son gabarit normal. Si on ne le fait pas, l'extension n'a pas de raison d'être. On ne peut pas faire une extension

sans prétendre enlever totalement les enherbements, avoir une solution par rapport à ça, et puis arriver quand même à mettre le canal dans son gabarit normal. »

« Aujourd'hui, on a vu que si on investit toute la redevance de l'ON pour ce problème d'enherbement, on ne saura pas l'enlever. C'est un fonds qui n'est pas...

Le montant compte Etat ne pourra pas couvrir les entretiens qu'on doit faire au niveau de ces choses, car il n'y a pas que l'enherbement : il y a les cavaliers qui sont totalement érodés quelque part, il y a l'envasement, quelque part le fond du canal n'est plus à sa norme, il y a des bas et des hauts au fond du canal. Il y a aussi des cavaliers qui ont perdu leur hauteur. Il y a tous ces problèmes. Donc le compte Etat ne peut pas prendre aujourd'hui le réseau primaire en charge, en terme d'entretien. »

« Le premier objectif est d'irriguer la parcelle. Il faut amener l'eau à la parcelle. Et puisque l'herbe est en amont des parcelles, il faut d'abord dégager cette contrainte. C'est ça en réalité. Maintenant de l'autre côté, avant d'arriver au collecteur, on n'a plus les fonds nécessaires pour intervenir. C'est ça la réalité. »

Au travers de cette vidéo les acteurs locaux de la gestion de l'eau ont soulevé un certain nombre de questions :

- **Comment envisager des extensions avec les problèmes actuels d'enherbement ?**
- **Faut-il assécher le fala en contre saison pour enrayer l'enherbement ?**
- **Comment assurer la réalisation des travaux d'entretien sur le réseau primaire si le compte Etat n'en a pas les moyens ?**

EXTRAITS DES REUNIONS DE PROJECTION A Niono le 15-11-06 et à Kolongo le 16-11-06

Mamadou Camara, ex-membre exploitants du CPGFERS et membre actuel du Comité Paritaire de Gestion des Terres de Niono

« Nous sommes obligés de faire la contre-saison car les lieux sont différents. Chez nous ici à Niono quand tu repartis lors d'une séparation de famille la superficie d'une exploitation entre ses membres, chacun d'eux aura 0,10 ou 0,15 hectare. Jamais un membre de la famille n'atteindra 0,25 hectare sur la répartition du champ. Donc comment allons-nous nous nourrir si on ne fait pas la contre-saison ? Nous sommes obligés de faire la contre-saison, tout comme le maraîchage pour lequel nous n'avons pas de champ spécifique. On te dit que c'est possible de laisser un champ et de le faire dans un autre champ, mais ce n'est pas le cas. Nous n'avons plus de champs. Nos champs ont été ré attribués depuis 1982 mais le nombre de personnes a dépassé les superficies attribuées. Le nombre de personnes qui vient ici à l'Office dépasse le nombre de ceux qui y naissent. Ceux qui viennent chaque année dépassent le nombre de naissances ici, et en plus on a des parents étrangers qui nous viennent de tous les côtés pour faire la campagne ici et faire aussi le maraîchage chez nous. Ils viennent faire le maraîchage et la contre saison pour subvenir à leurs besoins, c'est pourquoi on ne peut pas l'arrêter. Donc il faut qu'ensemble on réfléchisse là-dessus et qu'on expose le problème à nos partenaires pour qu'eux aussi puissent nous aider. Cela vaut mieux que de s'accuser mutuellement. »

Boua Traoré, aiguadier dans le casier de Kokry, zone de Macina

« Il y a trois ans on nous a demandé de faire la contre-saison, il y avait pénurie de céréales et le gouvernement avait créé ce programme de contre-saison spéciale. Dieu a fait que depuis cette année jusqu'aujourd'hui il y a eu une mauvaise pluviométrie. Le riz que tu produis tu peux le revendre à plus de 10 000 FCFA le sac de paddy. C'est devenu une habitude pour les gens. Mais si ce riz produit en contre-saison ne donnait pas bien, ou bien si les prix étaient faibles sur les marchés, par exemple 5000 FCFA pour un sac de paddy, les gens arrêteraient d'eux-mêmes de faire la contre-saison. La vérité n'est pas que le gouvernement la demande, non, c'est plutôt que c'est rentable pour les paysans. Mais si maintenant on voit que c'est ça qui amène les problèmes et crée des dégâts chez nous... Tout le monde sait, que tu sois instruit ou pas, que si l'eau passe sur la terre toute l'année elle la tue. Tout le monde le sait, on le voit, ce n'est pas une question d'instruction. »

Nouhoum Lah, chef Service Gestion de l'Eau, zone de N'Débougou

« En ce qui concerne la part de l'Etat, si l'Etat qui dit qu'il peut l'entretenir et qu'il en a les moyens, alors il va le faire. Mais s'il n'a pas les moyens nous pouvons prendre des dispositions en conséquence. Si l'Etat n'a pas pu le faire nous pouvons nous prendre en main, nous déranger pour lui. Cette souffrance, ce dérangement d'une année n'est pas la fin du monde. La preuve en est que nous nous nourrissions avant que la contre-saison n'existe. Le fait de laisser passer une année sans contre-saison ne va pas nous tuer, ça peut nous déranger beaucoup, nous faire souffrir, mais ça ne va pas nous tuer. Avant que l'argent de l'Etat n'arrive il faut qu'on accepte nous-mêmes de souffrir. Les drains ne sont effectivement pas entretenus, les drains principaux, et il n'y a aucun bailleur de fonds qui soit intéressé par ces grands drains. Un bailleur est venu chez nous, il a fait des études sur l'entretien des drains collecteurs qui ont montré que le coût d'entretien de ces drains est de 6 milliards de FCFA, et ils ont dit qu'ils ne pouvaient pas investir 6 milliards sur des drains. Qu'au lieu d'investir 6 milliards sur des drains ils nous demandaient de bien gérer l'eau. La gestion de l'eau tout le monde sait de quoi il s'agit. Mais Dieu merci *Al hamou doulilahi* aujourd'hui ça n'a pas échappé puisqu'on a montré que tous les projets doivent dorénavant prendre en compte une partie de l'entretien du drain collecteur.»

Mamadi Famanta, chef Service Gestion de l'Eau, zone de Macina

« Concernant le cas du grand fala il n'y a aucun autre moyen que de l'assécher et de le brûler. Sinon, de la manière dont on est en train de le nettoyer, comme cela a été dit dans la vidéo même si on investit toute la redevance en eau de l'Office on ne pourra pas y arriver. Le blocage est de savoir à quel niveau la décision d'assèchement doit être prise. Les gens de la gestion eau, les chefs service gestion eau de l'Office se sont réunis à Niono, ils ont parcouru le fala en pirogue, et ils sont tous convenu qu'il faut l'assécher pour le brûler, et ils ont écrit cette recommandation dans une lettre déposée à la direction. Maintenant d'où viendra la décision ?»

Mamadou Keita, chef de la cellule VISION de l'ON

« On dit que la superficie de nos champs est insuffisante et qu'on est obligés de faire la contre-saison nuit et jour. En parlant comme cela tu perturbes immédiatement la réflexion des gens, leurs pensées. S'il t'est difficile de laisser passer une seule journée sans traire ta vache, qu'en sera-t-il lorsque tu ne pourras plus la traire définitivement ? Or c'est ce chemin que nous sommes sur le point d'emprunter, donc en réalité il faut prendre ce problème du fala avec plus de responsabilité. Quelqu'un a

fait une proposition ici aujourd'hui : qu'on réfléchisse et qu'on ait le courage si on ne peut pas tout brûler à la fois, de brûler une certaine tranche du fala l'année où l'on a une bonne pluviométrie. Je pense que c'est une proposition concrète mais l'Office seul ne peut pas prendre cette décision. Mais ce sera fait le jour où les paysans iront ensemble le demander, alors le gouvernement sera d'accord. Cela est ma contribution ici bien que je n'ai pas toutes les solutions, mais ce sont des paroles qu'on ne doit pas oublier après cette réunion, et on ne doit pas attendre une autre réunion pour le dire.»

Christophe Zerbo, membre du comité paritaire du casier de Niaro, zone de Macina

« Et ces mauvaises herbes une fois qu'elles poussent là-dedans il n'y aura aucune limite. Jusqu'à aujourd'hui l'argent qu'on y investit, si on l'assèche une année pour le brûler alors cet argent pourra être utilisé pour autre chose. C'est réellement un grand problème si nous devons attendre deux semaines l'eau qui doit nous arriver en une semaine. Donc si l'on pouvait demander à l'assécher une année pour le brûler cela serait très important, et bénéfique pour le gouvernement comme pour nous.»

Hassime Savradogo, exploitant à Oulan, zone de Macina

« Moi je dis que si on te nomme à un poste de responsabilité il faut assumer ton rôle de responsable. Car si pour le faire tu dois demander l'avis de nous autres paysans sur la question, « je voudrais assécher le fala pour le brûler », ceux qui vont te dire oui ne dépasseront pas 1% des paysans.»

Boua Traoré, aiguadier dans le casier de Kokry, zone de Macina

« Mais si le PDG ou un autre responsable va demander d'assécher le fala et que vous autres paysans n'êtes pas d'accord, l'année prochaine ce responsable ne se sera plus là. Ils vont te muter jusqu'à Port Boyé. Tu ne pourras pas. Il faut que vous les paysans vous vous entendiez, vous vous mettiez d'accord car l'Etat entretient pour vous. Nous nous sommes d'accord, ça nous pose énormément de problèmes, il faut l'assécher et l'entretenir. Si vous le mettez dans un papier, que vous le signez et le déposez, alors dans ce cas le rôle de l'Etat sera de l'exécuter. »

LA NECESSITE DE MIEUX GERER L'EAU ET LE SUIVI DES CONSOMMATIONS

M. Tidiane Traoré, aménagiste au Service des Aménagements Hydrauliques de Ségou

« Pour moi bien gérer l'eau au niveau de l'Office du Niger est une bonne chose, et cela doit se faire, car là où nous sommes si les gens ne gèrent pas bien l'eau alors le problème de l'eau va devenir complexe, car c'est quelque chose qui est difficile à avoir. Les paysans de l'Office, par habitude, il faut qu'ils aient les pieds dans l'eau. Alors que quand tu prends tout le pays, tu sauras que toute l'eau du fleuve Niger ne peut pas être dirigée vers l'Office car il n'est pas le seul riverain du fleuve. Et quand tu considères aussi le lit des canaux qui sont tellement longs, de Markala à Niono et jusqu'à Diabaly, qui est la plus longue distance, une grande quantité d'eau se perd en cours de route et donc il faut que les gens sachent et surtout se disent qu'il est temps maintenant que l'on utilise dans nos champs juste la quantité d'eau dont ils ont besoin. Et cela est obligatoire même pour l'Office pour qu'on puisse avancer. »

M. Souleymane Coulibaly, exploitant, membre du Comité Paritaire de Gestion des terres de Tiémédély Coura (N'Débougou) et premier conseiller du chef

« L'intérêt ou l'avantage de tout ça, c'est que l'eau du fleuve appartient à tous les maliens. Ce n'est pas seulement pour l'Office du Niger et ses paysans. D'autres personnes ont aussi besoin de cette eau, même en dehors de l'agriculture. Si on la gaspille ici seulement à cause de l'agriculture est-ce que les autres pourront couvrir leurs besoins en eau ? »

M. Abdoulaye Diallo, responsable du SERP à Markala

« En période d'étiage en fait tout dépend du barrage de Sélingué. L'approvisionnement même du fleuve dépend du barrage de Sélingué. Donc il arrive des moments, généralement aux mois de mars et avril, où la quantité d'eau que Sélingué peut envoyer est de l'ordre de 125 m³/s. Dans les 125 m³/s, on doit tenir compte de la quantité qui doit être déversée en aval du barrage, et le minimum est de 40 m³/s. Il arrive des fois suivant les crues, quand on reconnaît une mauvaise crue de l'année, il arrive parfois que ces 125 m³/s on ne puisse pas les atteindre. On peut aller jusqu'à 120 ou 100 seulement. Et quand on retire les 40 m³/s, il n'en reste que 60. Et 60 ne peut pas couvrir les besoins de la contre saison sur le réseau. C'est ça le problème qu'en étiage on peut avoir. »

Alors qu'à l'étiage, en avril, il est doré et déjà difficile de fournir l'eau nécessaire à la culture de contre saison, et qu'en septembre les parties les plus en aval du périmètre irrigué souffrent régulièrement de manque d'eau, on envisage d'aménager près de 120 000 nouveaux hectares d'ici à 2020. Cela ne pourra se faire sans relever au préalable un certain nombre de défis en matière d'organisation et de gestion de l'eau.

M. Youssouf Coulibaly, exploitant à Tiémédély Coura (N'Débougou)

« C'est-à-dire que cette même quantité sera distribuée entre nous tous, y compris les extensions, est-ce que cette baisse de la quantité d'eau que l'on reçoit va amener des changements dans nos comportements ici ? Ma réponse est que si on a compris que c'est cette même quantité d'eau qui sera redistribuée entre tous les champs, alors peut être saurons-nous comment faire, car il y a toujours une manière de faire en conséquence. On saura le faire. Mais si nous n'avons pas compris dès le départ, nous serons fatigués avant de le comprendre. »

M. Nouhoum Lah, chef Service Gestion de l'Eau à N'Débougou

« On parle des problèmes liés à cette eau. Avant j'ai expliqué que notre volonté, notre souhait est de pouvoir irriguer une parcelle d'un hectare avec 14 000 m³ d'eau. C'est ce à quoi nous voulons arriver, et nous venons de très loin pour y arriver. Il y a de cela quelques années seulement pour un hectare on prenait jusqu'à 20 000 ou 30 000 m³ d'eau. Actuellement nous approchons les 14 000 m³ d'eau par hectare. Dans certaines localités, on est même en dessous de cela. Mais les gens ne doivent pas oublier que les études ont démontré qu'avec 9 000 m³ d'eau on peut faire un hectare de riz. Donc si on a besoin de 9 000 m³ pour un hectare de riz, entre cela et les 14 000 m³ que l'on approche actuellement, il reste une marge. Si on a 80 000 hectares aménagés actuellement et qu'on se propose de faire 200 000 hectares dans le futur, ou même 300 à 400 000 hectares, on pourra tout faire. Il y a combien de mètres cubes d'eau qui passent à Markala pendant l'hivernage ? 6 000

m3 et Markala en prend 110 à 120 m3/s. Si pendant l'hivernage il y a 6000 m3/s qui passent à Markala, pendant la saison sèche, il peut y avoir quelques difficultés.

En 1929, le premier ingénieur est venu avec l'idée de créer l'Office du Niger, puis en 1932, les travaux ont commencé. Et depuis cette date jusqu'à nos jours, l'eau est en train de pénétrer la terre, la terre est en train d'absorber l'eau, si on a des problèmes avec celle qui est au dessus de la terre, prenons celle qui est en dessous pour l'exploiter. A mon avis, le facteur eau ne devrait pas poser de problème ici. Mais cela n'empêche pas de dire que l'eau doit être bien gérée, qu'elle est précieuse, qu'elle est la vie même. »

La zone de N'Débougou a bénéficié de l'appui d'un projet, financé par la KFW, qui a permis la mise en place d'échelles et d'abaques au niveau des partiteurs. Les aiguadiers ont la charge de relever les cotes amont et aval au niveau des ouvrages et ainsi déterminer les débits et les quantités d'eau qui sont quotidiennement envoyées dans les partiteurs. Ces données sont ensuite compilées au niveau de la zone par mois, puis par an, avant de remonter au niveau du SERP.

Cela permet d'assurer un suivi des débits et d'anticiper ainsi les besoins de la zone par référence aux consommations des années antérieures. Cela permet également de contrôler le travail de l'aiguadier. Ce type d'équipement est nécessaire pour connaître les consommations réelles et donc permettre de les réduire dans le futur.

M. Karim Raphaël Dissa, aiguadier à Tiémédély Coura (N'Débougou)

« Chaque année dans le grand registre, le chef service montre à chacun de nous individuellement le résultat de son travail sur l'année. Il te dit par exemple que sur tel partiteur tu as consommé beaucoup d'eau, et t'en demande les raisons. Tu lui donnes donc des explications, et s'il s'avère qu'il y a eu gaspillage d'eau il te dira de t'organiser rapidement avec tes exploitants pour éviter que cela ne se reproduise. Il te demande de travailler pour éviter le gaspillage d'eau. »

M. Idrissa Moussa Maïga, chef casier Nord à Molodo

« C'est très intéressant, ça permet à l'agent de calculer le débit qu'il doit injecter le matin dans un partiteur. Le matin quand il fait le tour de tout son partiteur, il peut peut-être avoir tous les besoins et donc il calcule. C'est très bien de faire un suivi sur les débits d'irrigation. Nous on faisait ça à Niono. Ça permet de diminuer les gaspillages, les gaspillages d'eau. »

L'intégration de ces données au niveau des zones pourrait de plus permettre de faciliter le pilotage du réseau au niveau du SERP, via l'utilisation d'un logiciel informatique.

M. Abdoulaye Diallo, responsable du SERP à Markala

« Pour le moment on m'a parlé seulement de SIMON. SIMON est dans le domaine de l'entretien, pas de la gestion de l'eau.

Qu'attendriez-vous d'un logiciel de pilotage du réseau ? Ah bien sûr ça nous faciliterait le travail. Si on a ce logiciel ça nous permettra d'être plus cohérents dans notre travail. Car actuellement on est en train de jouer avec l'expérience. Donc si il y a ce logiciel, il est vraiment le bienvenu pour nous. »

Dans l'avenir on pourrait même envisager la mise en place d'une facturation volumétrique de la quantité d'eau consommée. Cela favoriserait nécessairement la réduction des quantités d'eau utilisées mais poserait par ailleurs de nombreux problèmes d'organisation.

M. Nouhoum Lah, chef SGE à N'Débougou

« On revient souvent là-dessus et chacun a son avis. Que la quantité d'eau envoyée dans le partiteur fixe la redevance eau en fonction des quantités utilisées, ce serait la meilleure façon de faire ce travail, si on pouvait le faire. Mais si tu veux le faire avec nos canaux actuels, tu vas le faire au détriment de certains. Car la quantité d'eau que l'on mesure c'est à la prise du partiteur. »

M. Karim Raphaël Dissa, aiguadier à Tiémédely Coura (N'Débougou)

« On va se rapprocher obligatoirement car les paysans viendraient nous voir pour nous dire de faire une ouverture raisonnée de leur prise de partiteur, car il s'agirait d'une facturation à la quantité d'eau utilisée. A ce moment là les chefs partiteurs, les chefs arroseurs, chacun à son niveau s'investira beaucoup plus pour bien faire son travail. »

M. Youssouf Coulibaly, exploitant à Tiémédely Coura (N'Débougou)

« La répartition entre les exploitants de la quantité d'eau qui est passée au niveau du partiteur va poser un grand problème, il y aura des difficultés et on ne va pas du tout s'entendre là-dessus.

Parce qu'il y a des champs dont l'irrigation est facile et d'autres où elle est difficile, et si l'on doit facturer entre ces deux types la quantité d'eau qui est passée dans le partiteur, un des deux ne sera pas d'accord. »

« Je ne dis pas que je n'aime pas connaître la quantité d'eau qui est passée au niveau du partiteur, mais celle de ma parcelle et de mon champ m'intéresse beaucoup plus. J'aimerais bien connaître la quantité d'eau qu'on utilise sur toute notre parcelle et celle que moi-même j'ai utilisé sur mon champ. »

« Ca m'intéresse et j'aimerais le savoir, parce que ça me permettra de savoir la quantité d'eau dont on a besoin sur notre parcelle pour bien produire le riz. »

Au travers de cette vidéo les acteurs locaux de la gestion de l'eau ont soulevé un certain nombre de questions :

- ***Face aux extensions à venir, à l'existence d'autres usagers de l'eau du fleuve Niger et aux limites de l'étiage, comment réduire la consommation d'eau de l'Office ?***
- ***Quel avenir doit on donner à la contre saison ?***
- ***Comment assurer un bon suivi des consommations ?***
- ***Comment envisager la mise en place d'une facturation volumétrique ?***

LES AMENAGEMENTS FUTURS

Ces dernières années, les bailleurs de fonds ont largement imposé le recours à l'aménagement dit « participatif ». Ces aménagements, en plus d'impliquer le bénéficiaire des travaux, présentent l'avantage d'être nettement moins coûteux. Dans ce système les paysans ont la charge d'aménager l'ensemble du réseau tertiaire. Ils doivent donc effectuer le creusement des arroseurs, des rigoles et des drains, ainsi que le planage des parcelles. Cela conduit à un certain nombre de difficultés, comme nous explique M. Adama Diarra, chef du casier Sud à Molodo.

M. Adama Diarra, chef casier Sud à Molodo

« A la date d'aujourd'hui quand on parle d'aménagement ou de réhabilitation, c'est qu'on demande aux paysans d'exécuter leur part du travail, qui correspond au tertiaire. Mais les problèmes qu'on a constatés, c'est que les paysans n'ont pas la force nécessaire (moyens financiers, physiques et matériels) pour le faire. Tous les exemples qui ont eu lieu chez nous, n'ont pas été bien faits. Il y en a eu chez moi, ici à Niafassy. Et jusqu'à aujourd'hui nous avons des problèmes. Les paysans ne peuvent pas le faire comme cela devrait être fait. Ils ne peuvent pas non plus respecter le gabarit de l'arroseur, ni des diguettes. On a constaté que cela leur posait des problèmes.

A mon avis, si on veut que ce travail soit bien fait, il faudrait peut-être que l'entreprise accepte de faire tout le travail et que la part devant revenir aux paysans soit ajoutée au prix de leur redevance eau. »

M. Julien Kamaté, chef Service Gestion de l'Eau à Molodo

« Bon, en fait l'idée est bonne parce qu'au moins si le paysan se sent vraiment concerné par ce réseau qu'il a lui-même construit, il devrait quand même pouvoir l'entretenir car il sait que c'est lui qui l'a fait. Il a sué justement pour pouvoir faire ce réseau là, donc il devrait pouvoir être en mesure... Ca devrait pouvoir le toucher quand il le voit en mauvais état. Par conséquent il devrait pouvoir l'entretenir. Mais quand tu obtiens les choses à l'œil, que tout est bien fait comme ça, qu'on vient t'installer comme dans l'ancien office, où justement on faisait l'aménagement clef en main... On amène le paysan et on lui confie la terre, c'est pas la même chose. En fait il ne voit pas l'importance de tout ça. C'est trop « cadeau » quoi. »

« Il faut trouver une manière. Ca veut dire soit l'équipement, qu'on peut effectivement donner aux paysans pour qu'ils puissent le faire, et avoir un suivi de ces travaux là. Parce que ce qui se passe, ce qu'on observe nous ici : y a les travaux de l'entreprise et les travaux des paysans. Et il y a également le contrôle qui est là. Ce qui se passe c'est qu'il y a un délai d'exécution des travaux pour l'entreprise. Généralement l'entreprise arrive à terminer alors que les travaux paysans ont démarré depuis peu. Donc à la fin du contrat de contrôle, lui est obligé de rentrer. Mais derrière, le suivi des travaux paysans, qui doit l'assumer ? Là cela pose un problème. »

M. Adama Diarra, chef casier Sud à Molodo

« Bon, à propos de ce que tu viens de dire, on a vu qu'il y avait des entrepreneurs qui embauchaient des villageois comme manœuvres. Ce sont des gens du village dont

le réseau doit être entretenu. L'entreprise utilise ces gens comme manœuvre sur leur propre réseau, dans un souci de bien faire le travail puisque c'est pour eux. On a vu des cas comme ça. Et dans la plupart des cas ce travail est mieux fait que s'il était fait par des manœuvres venus d'ailleurs. »

Bien souvent à l'heure actuelle, ce sont les entreprises qui finissent les travaux en partie à la place des paysans, ce qui engendre des retards et des surcoûts. Par ailleurs l'entretien des parties aménagées par les paysans est d'autant plus difficile et coûteux par la suite.

Pourtant lorsqu'une entreprise est chargée de l'exécution de l'ensemble des travaux, ceux-ci ne se déroulent pas non plus forcément de la meilleure façon, et de nombreux paysans se plaignent de la qualité réelle de ces aménagements.

M. Moussa Dembélé, chef d'arroseur à Socourani

« Les gens de l'entreprise ont ramassé la propre terre des parcelles pour faire les digues. C'est le banco des champs qui a servi à faire les digues ! Ils ont mis le bulldozer dans l'arroseur pour aplanir l'intérieur et le mettre à niveau avec les cotes données par les topographes. C'est comme ça que nos arroseurs ont été réhabilités. Il n'y a pas eu de creusement.

« Quand j'étais petit, il y avait déjà un régulateur dans l'arroseur mais il était là-bas. Et au moment de la réhabilitation ils n'en ont pas remis un, soit disant que ce n'était pas prévu. A l'hivernage suivant, quand on a eu des problèmes d'irrigation, on est parti voir le chef casier qui a vérifié les plans et a reconnu qu'en fait il devait y avoir un régulateur dans l'arroseur (drain). Il a donc fait venir un entrepreneur, M. Bouaré, et il lui a montré cet endroit pour qu'il construise le régulateur. Quand alors j'ai vu l'entrepreneur et son équipe de travail, je leur ai demandé des explications. J'ai dit que si jamais le régulateur est mis en place à cet endroit, alors les exploitants qui sont en aval pleureront de ne pas avoir d'eau. Ils m'ont répondu que c'était bien le lieu que le chef casier leur avait indiqué. Ils ont continué leur travail et ensuite l'histoire m'a donné raison. On est reparti voir le chef casier. Je lui ai dit qu'il fallait nous demander à nous exploitant où installer le régulateur, parce que le bic et le papier servent à travailler dans les bureaux, mais chez nous ici en brousse, ce sont les dabas, les pelles et les pioches qui servent pour le travail. »

Au travers de cette vidéo les acteurs locaux de la gestion de l'eau ont soulevé un certain nombre de questions :

- ***Comment renforcer le contrôle et le suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation ?***
- ***Quelle place doit trouver la participation paysanne dans la réalisation des nouveaux aménagements ?***
- ***Comment motiver l'implication de paysans qui n'ont pas la sécurité de leur tenure foncière ?***

EXTRAITS DES REUNIONS DE PROJECTION A Niono le 15-11-06 et à Kolongo le 16-11-06

Faléry Bolly, secrétaire général SEXAGON

« Ensuite c'est une question difficile que je pose à tout le monde et à moi-même. On fait des aménagements et deux ou trois ans après on a des difficultés d'irrigation et de drainage. Est-ce que la manière de faire ces travaux est la bonne ? C'est une chose importante à laquelle il faut réfléchir. Et pourtant il y a les gens du contrôle. Au moment où ils exécutent les travaux tu verras qu'il y a les paysans qui leur disent le plus souvent que la façon dont ils sont en train de faire le travail n'est pas la bonne. Ils ne considèrent pas les paroles des paysans alors que ces paysans connaissent ces travaux depuis de nombreuses années. Ce sont des gens qui n'ont pas la connaissance de ces travaux en tête mais dans le ventre, et si tu leur poses des questions même au réveil ils te répondront. »

Amadou Tiécoura Traoré, délégué suppléant des exploitants de l'Office du Niger.

« Mais si cela se déverse dans le drain et que le drain n'est pas curé jusqu'à sa limite, c'est-à-dire jusqu'à sa connexion avec les falas (drains collecteurs), l'eau ne sortira pas. Et dans ce cas ça va refouler dans les champs comme l'ont dit les gens de B5. Donc ce que j'ai à ajouter c'est que si vous aménagez ou réhabilitez des champs il faut nécessairement curer les drains jusqu'au niveau des falas là où ils se déversent en brousse. Si tu ne les cures pas jusqu'à ce niveau, l'eau sera refoulée et va revenir, et les milliards que tu auras investis seront inutiles deux ou trois ans après. »

LES ZONES NON REHABILITEES

Cette courte vidéo a pour objectif de dresser rapidement un tableau de la situation dans les zones non-réhabilitées, au travers de quelques interventions relatives au village de Pandokan, dans le casier Nord de Molodo.

M. Idrissa Moussa Maïga, chef casier Nord à Molodo

« Ca pose énormément de problème parce que je gaspille mon eau. On crie qu'il y a une crise d'eau, j'ouvre mais je ne parviens pas à satisfaire les besoins, parce qu'il y a la dégradation, le réseau est dégradé, le réseau d'amené est dégradé et le réseau de drainage est dégradé, donc j'ai des problèmes. Si ce n'est pas réhabilité j'ai des problèmes. Je ne parviens même pas à maîtriser le débit que j'injecte dans mon partiteur. Si vous allez voir certains partiteurs vous observerez que c'est complètement dégradé. Là je ne peux pas ouvrir et avoir la cote. Il ouvre un certain nombre de drains, seulement pof ça se verse. Donc ça joue énormément. C'est vraiment un problème au niveau de la gestion de l'eau. »

M. Moktar Zango, chef de l'association villageoise de Pando Camp et membre du CPGT du casier Molodo Nord

« Bon, la difficulté qu'on subit du fait de la non-réhabilitation de nos champs, c'est surtout que même si on peut irriguer, on ne peut pas drainer l'eau. Même là où on est en train de récolter le riz, on le fait dans l'eau, on le transporte pour le déposer sur les digues, parce qu'on ne peut pas drainer l'eau. Car si tu récoltes et que tu

laisses dans l'eau, au bout de 2 ou 3 jours, les épis vont noircir et c'est un vrai problème. Alors que si nos parcelles étaient réhabilitées on n'aurait pas ces problèmes.»

« L'autre difficulté que nous avons est que les champs ne sont pas planés, dans la plupart des parcelles on trouve des bas-fonds et des buttes. »

« Ensuite l'autre problème que l'on a est au niveau de l'entrée des champs avec nos charrettes, qui sont notre matériel de travail et que l'on utilise pour pouvoir faire le riz dans les champs. C'est un grand problème. Si les champs étaient réhabilités, il y aurait des entrées et des sorties prévues et bien préparées, ce qui nous faciliterait la tâche. »

INTERVENTIONS COMPLEMENTAIRES

Ce chapitre n'a pas été diffusé lors des projections locales. Il n'a pour objectif que de restituer un certain nombre d'interviews qui abordaient des thèmes intéressants mais sans rapport direct avec la problématique de la gestion de l'eau. Ce chapitre n'est donc présent qu'à titre informatif.

M. Moussa Dembélé, chef d'arroseur à Socourani

« Oui, l'arrivée des animaux dans les parcelles de riz est obligatoire et ne l'est pas en même temps. Il y a deux paroles contraires car ces troupeaux sont constitués à la fois des animaux des paysans et de ceux des éleveurs peuls. Les animaux viennent ici pour la nourriture, et en ce moment on est en période de battage. En ce moment, aucune personne seule n'a la force de les empêcher d'entrer dans les champs, si tu essaies tu échoues. C'est la masse, l'ensemble des exploitants qui doit s'organiser pour cela. Or comme cette masse est constituée de paysans, on sait qu'ils ne vont jamais s'entendre à ce sujet. Certains vont soutenir l'entrée des animaux, les propriétaires, et d'autres soutiendront l'inverse. Comme les avis sont partagés le travail n'est pas possible. Pourtant les animaux nous causent beaucoup de dégâts et nous dérangent sérieusement comme vous pouvez le constater. »

M. Julien Kamaté, chef service gestion de l'eau à Molodo

« Les calendriers existent. Les calendriers culturels, les calendriers d'irrigation existent. Mais ce qui se passe aujourd'hui, et ça fait déjà quelques années, au niveau vraiment des problèmes de non respect des calendriers. Surtout du fait qu'il y a eu des problèmes de pénurie alimentaire, la politique même de l'Etat veut donc que les gens puissent vivre. A cette époque on avait dit que les gens devaient faire la contre-saison. On a même donné des normes, des chiffres de superficie que les gens doivent pouvoir absorber, donc depuis le temps, les gens sont effectivement en train de faire la contre-saison à outrance. Et ils ne suivent pas le même calendrier. Tu trouveras par exemple des paysans, selon le calendrier de la contre saison, depuis décembre où tu dois mettre en place la pépinière, et en principe déjà fin janvier tu repiques. Tu vas trouver des paysans qui aujourd'hui même vont commencer à faire la contre saison, certains en décembre, d'autres paysans vont commencer en mars - avril. »

M. Moktar Zango, chef de l'association villageoise de Pando Camp et membre du CPGT du casier Molodo Nord

« Il y a beaucoup d'exploitants résidents ici, quand on les a installés on leur a attribué 3 hectares, à cette époque la famille était composée de trois personnes. Et maintenant cette famille compte 10 à 15 personnes pour les mêmes trois hectares initiaux. Par conséquent quelle que soit sa façon d'exploiter, son rendement ne pourra pas couvrir les besoins des familles car le nombre de personnes a augmenté alors que la superficie du champ n'a pas changé. Ainsi cela devient une obligation pour ce dernier de faire une activité en saison sèche pour pouvoir subvenir aux besoins de sa famille. Sinon nous tous qui faisons la contre-saison et le maraîchage savons bien que cela dégrade et fatigue le sol. Qu'il y ait de l'eau sur la terre pendant l'hivernage et la saison sèche tout le monde sait que cela fatigue le sol. Quand la terre ne s'assèche pas et ne reçoit pas les rayons du soleil elle s'appauvrit, car ce sont les rayons qui lui donnent plus de force. Mais entre deux maux, il nous faut choisir le moindre mal. »

M. Sékou Ouologuèm, aigadier à Pando Camp (casier Nord de Molodo)

« Dans le temps, les gens s'organisaient pour rester pendant la période de contre-saison dans le premier bief seulement, et on essayait de maîtriser l'eau dans ce premier bief seulement, pour que tout le monde travaille dans le premier bief. A ce moment les gens craignaient de faire la contre-saison, ils disaient que cela allait dégrader leurs champs, ou des trucs comme ça. Donc maintenant, tout le monde s'est lancé, s'est donné là-dedans. L'eau est dans tout le long des partiteurs et des drains pendant les douze mois de l'année. Parce que les gens ne font pas la contre-saison avec les variétés demandées. Chacun choisit la variété qu'il veut. Or si on regarde le cycle du *gambiaka*, quand tu fais ça en contre-saison ça prend beaucoup, beaucoup, beaucoup de temps. Mais tu expliques ça et les gens te disent que c'est le riz qui coûte le plus cher, ici au Mali, donc ils ne peuvent pas faire d'autres variétés. Finalement c'est resté comme ça. On n'a pas la maîtrise de la variété exploitée pendant la contre-saison. Sinon il est bien possible de faire la contre-saison et entretenir bien les drains sans qu'il y ait autre chose. Mais comme on n'a pas la maîtrise des variétés exploitées, en ce moment c'est un peu difficile. »

M. Youssouf Coulibaly, exploitant à Tiémédély Coura (N'Débougou)

« Oui, moi-même actuellement si je devais continuer comme ça dans le futur j'aurais des problèmes. Tu as compris ? Pour deux raisons. D'abord il y a le problème des engrais, si cela continue comme ça ce n'est pas que moi mais personne ne pourra s'en sortir. Puis c'est le drain principal, si jamais on ne le cure pas pour que l'eau soit drainée comme il se doit personne ne pourra s'en sortir. C'est ce que je pense par rapport à ça. »

M. Tidiane Traoré, aménagiste au SAH de Ségou

« A propos des tailles des parcelles on a arrêté avec ce discours il y a longtemps, mais peut-être n'êtes vous pas tombés sur quelqu'un qui vous l'ait expliqué. Actuellement, ici personne n'a besoin de 0,25, 0,5 ou même 1 ha, parce que tu ne pourras même pas te nourrir avec ça, ton nom sera déshonoré. Nous ne faisons plus la riziculture de subsistance aujourd'hui, nous faisons de la riziculture pour avoir de l'argent. C'est une profession, pour gagner de l'argent. On fait de la riziculture pour avoir de l'argent pour se développer, pour s'épanouir. Mais avec 0,25 ou 0,5 ha, tu es là avec une ou deux épouses, voir même plus, et cela ne te servira à rien. C'est ce qu'on a complètement arrêté aujourd'hui. Les gens pensaient que le paysan est

quelqu'un qui n'avait pas eu la chance d'être instruit, qui avait cherché à faire autre chose dans la vie et qui avait échoué. Il revenait alors à la terre pour l'exploiter. C'est faux, très faux, le paysan c'est celui qui est autosuffisant, par conséquent quand tu demandes un champ, il faut que ce champ soit à même de te nourrir et qu'après tu puisses avoir de l'argent en plus, c'est obligatoire. Par exemple notre pays a aménagé des terres que l'on dit « en location-vente ». Le minimum de superficie attribuée par exploitant est de 3 ha. C'est pour que les gens sachent qu'on ne fait plus de l'agriculture de subsistance. Cette activité est une profession à part entière et il faut que certains acceptent de s'installer spécialement pour cette activité, pour s'épanouir. Les attributions de 0,25 ou 0,5 ha c'est terminé. Elles avaient lieu dans le temps, mais c'est révolu maintenant, on ne le fera plus, c'est fini. C'est pourquoi je disais au début qu'il y a des projets qui vont venir dans un proche avenir - certains d'ailleurs sont déjà en cours - qui concernent des surfaces pouvant exploiter 5 ha, 10 ha, 20 ha voir même 100 ha. A ce moment là tu verras que ces exploitants dans leurs champs n'auront plus besoin de Bamako. Bamako appartient aux bamakois et c'est le paysan qui nourrit les bamakois. Tu restes dans ton champ, tu reçois les images de la télévision, tu as ton téléphone, et donc tu n'envies personne d'autre. C'est cette forme d'agriculture, ce modèle de paysan vers lequel nous voulons nous orienter. »

M. Gaoussou Dambélé, chef d'arroseur et chef du village de Socourani

« Le paysan pouvait être endetté pendant trois ans. On continuait à te maintenir grâce à des crédits de campagne, jusqu'à ce que tu puisses te ressaisir et enfin les rembourser. Maintenant ce n'est plus pareil, même si tu n'as que 5 Fcfa de dette on te retire ton champ à cause de ce montant. Il y a de grandes différences entre les périodes comme vous le constatez, et actuellement les exploitants n'ont plus l'esprit tranquille, ils ne savent plus quel chemin prendre, ils sont inquiets, car le travail que tu exerces, ça peut te réussir comme ça peut ne pas te réussir selon les années. Ce n'est pas que tu n'as pas travaillé, c'est Dieu qui l'a voulu. Cela ne doit pas faire l'objet d'éviction. Mais actuellement on évince un exploitant à cause de 5 Fcfa de dettes sur la redevance et on attribut son champ à une autre personne. »

Le regard de la mission sur la gestion de l'eau

Précisons que l'objectif premier de la mission était bien de stimuler une dynamique de réflexion collective en donnant concrètement la parole aux acteurs locaux de la gestion de l'eau, et en confrontant leurs points de vue. C'est cette approche qui a été centrale dans la démarche mise en œuvre, et de fait, le diagnostic proprement dit de la mission s'est élaboré pour ainsi dire en marge de ce processus. Il n'est donc pas exhaustif, et certains des arguments et des propositions exposés mériteraient d'être plus approfondis.

Le travail vidéo a imposé à la mission d'intervenir à une échelle réduite, celle du village. Trois hameaux ont donc été étudiés précisément (cf. § zones retenues pour la conduite de l'étude), et c'est essentiellement à partir de ces terrains qu'a été établi le diagnostic. La généralisation n'étant pas toujours spontanée, certains aspects de l'analyse n'ont pas pu être approfondis. La totalité des observations et des remarques effectuées sur les terrains visités ainsi que les principales informations issues des entretiens réalisés avec les acteurs locaux font l'objet de deux études plus spécifiques situées en annexe de ce rapport (cf. annexes 4 et 5).

1- Description du réseau hydraulique

Nous rappelons ici brièvement les principales caractéristiques techniques et organisationnelles du périmètre irrigué de l'Office du Niger.

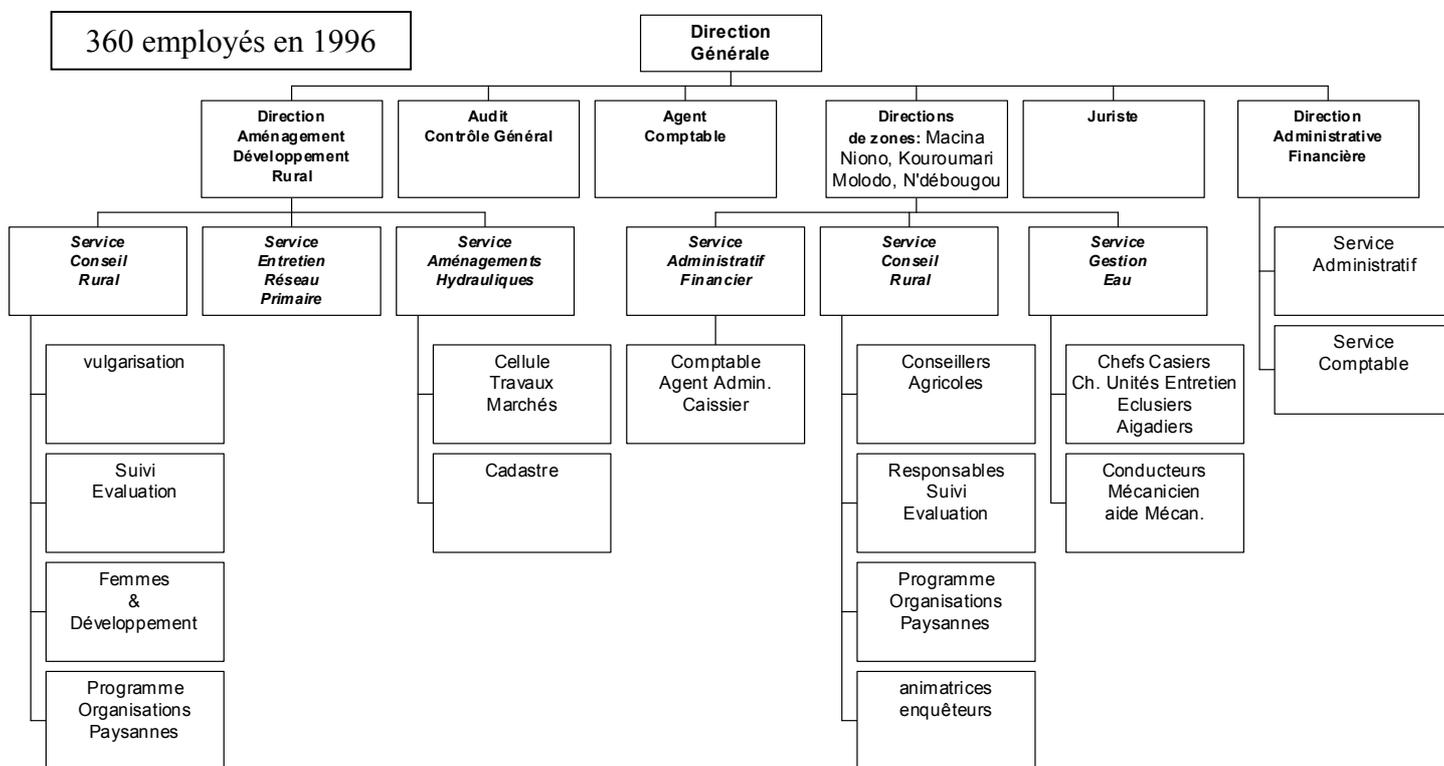
Sur un potentiel total estimé à près d'un million d'hectares de terres irrigables au début des travaux dans les années 30, 75 ans plus tard seulement 80 000 hectares sont effectivement aménagés. Les possibilités d'extension des surfaces irriguées par gravité sont donc *a priori* considérables.

L'eau du fleuve Niger est dérivée via un canal adducteur (d'une capacité de $200 \text{ m}^3 \cdot \text{s}^{-1}$), soutenu par le barrage de Markala permettant, deux kilomètres en aval, de remonter le niveau du fleuve de 5,5 mètres. L'eau est ainsi acheminée jusqu'aux trois canaux primaires qui se divisent au Point A (cf carte du périmètre en annexe 1). Le canal du Sahel alimente le *fala* de Molodo qui dessert les bassins hydrauliques du Kala Inférieur et du Kouroumari. De l'autre côté le canal de Macina dessert le bassin hydraulique de Macina via le *fala* de Boky-wéré, et le canal Costes-Ongoïba alimente les périmètres sucriers de Siribala et Dougabougou, ainsi que les premiers aménagements de la future zone de M'Béwani. Trois autres ouvrages régulateurs complètent le système : les points B et C sur le *fala* de Molodo et l'ouvrage de sécurité de Kolongotomo. Le réseau de distribution comme le réseau de drainage sont extrêmement hiérarchisés. Classiquement on distingue le réseau primaire, constitué des ouvrages majeurs, des canaux primaires, des *falas* et des grands drains collecteurs correspondants. Le réseau secondaire se compose des distributeurs, des partiteurs qui sont branchés dessus et des drains correspondants. Ces distributeurs sont long de 15 à 30 kilomètres environ et desservent des surfaces de l'ordre de 3 000 à 9 000 hectares appelés « casiers » constituant des unités hydrauliques indépendantes. Les partiteurs quant à eux sont longs de 1 à 8 kilomètres et desservent des superficies comprises entre 200 et 600 hectares. A un village peut correspondre un ou plusieurs partiteurs. La maille hydraulique est représentée schématiquement sur l'annexe 2. Le réseau dit tertiaire est constitué des arroseurs branchés sur les partiteurs, des rigoles branchées sur les arroseurs et des drains correspondants. Les arroseurs sont de tailles variables, ne dépassant que rarement le kilomètre et desservant des surfaces de 15 à 40 hectares. Certains arroseurs peuvent être

branchés directement sur le distributeur voire même sur le *fala*, on les qualifie d'arroseurs indépendants.

Pour en faciliter la gestion, le périmètre irrigué a été divisé au moment de la restructuration de l'ON en 1994 en cinq zones de gestion administratives de l'Office du Niger : Kouroumari, Macina, Niono, N'Débougou et Molodo. La Direction Générale de Ségou coordonne l'ensemble, mais chaque zone dispose d'une direction autonome gérant trois services : le service administratif et financier (qui gère les redevances), le service conseil rural (en charge de la promotion des organisations paysannes) et le service gestion eau (en charge de la distribution, du drainage et de l'entretien au niveau secondaire).

Organigramme de l'Office du Niger après la restructuration de 1994
(source: Office du Niger, ARPON 1997)



Les zones sont donc divisées en plusieurs casiers dont le type d'infrastructures hydrauliques varient selon l'époque de leur aménagement et/ou de leur réhabilitation. Si à l'origine le type de réhabilitation (Rétail ou ARPON⁴) entraînait des différences techniques significatives, ces dernières se sont peu à peu estompées et ne peuvent plus être

⁴ Les objectifs des ces deux projets de réhabilitation pourtant quasi simultanés étaient assez distincts. Si le projet Rétail visait surtout à fournir aux paysans des infrastructures sophistiquées assurant une parfaite maîtrise de la lame d'eau et permettant une intensification des cultures rizicoles, le projet ARPON se situait plutôt dans l'accompagnement et la formation des paysans, l'appui aux organisations paysannes et la responsabilisation des exploitants. Ces deux perceptions portées par deux bailleurs différents se sont « affrontées » des années durant avant de s'homogénéiser peu à peu. Les principales différences techniques entre les deux projets de réhabilitation résident dans la réalisation d'un planage au laser, le recours à la latérite pour assurer les cavaliers, la mise en place de modules à masque en tête d'arroseur et la fourniture des parcelles clés en main pour le projet Rétail, tandis qu'ARPON a favorisé la participation paysanne aux travaux tertiaire, n'a pas utilisé de latérite et a opté pour des vannes plates.

considérées comme discriminantes. Nous avons donc décidé de ne considérer que deux grands types d'état pour les infrastructures hydrauliques:

- ✓ Les périmètres réhabilités : c'est le cas de la plupart des casiers. Ces derniers bénéficient de larges arroseurs munis de cavaliers latérités en relativement bon état, de vannes plates à la jonction entre partiteur et distributeur et de modules à masque au niveau des prises d'arroseur, ce qui facilite normalement l'établissement d'un tour d'eau au niveau des arroseurs, et la gestion des débits. Des différences peuvent ensuite s'observer entre les réhabilitations clef en main pour lesquelles le planage a généralement été réalisé au laser et par des machines, et les réhabilitations de type participatif où l'aménagement du niveau tertiaire a été confié physiquement aux futurs exploitants et où le planage a été plus grossier, conduisant à des variations topographiques relativement importantes entre les parcelles, à des arroseurs mal creusés ou mal dimensionnés, à des cavaliers non suffisamment élevés ou compactés, etc. Notons que les aménagements participatifs les plus récents ne correspondent plus qu'à un financement des travaux tertiaires par les exploitants, les travaux étant réalisés par des entreprises privées, ce qui n'a pas conduit aux mêmes types de difficultés techniques (mais souvent à des difficultés de remboursement). Un deuxième type de distinction peut être fait entre les périmètres dotés d'outils de contrôle des débits (échelles et abaques) comme par exemple le casier Boloni de la zone de N'Débougou et ceux qui n'en possèdent pas, à l'exemple du casier Sud de la zone de Molodo.
- ✓ Les périmètres non réhabilités : c'est notamment le cas des casiers central et nord de la zone de Molodo, du casier Niaro de la zone de Macina, ou encore du casier N'Débougou dans la zone de N'Débougou. Cela se traduit concrètement par des infrastructures extrêmement dégradées, des cavaliers complètement émoussés voire effondrés, des vannes plates au niveau des prises d'arroseur parfois situées au beau milieu du partiteur, et la multiplication de zones dites de « buttes » et de « bas-fonds ».

2- Les modalités de la distribution de l'eau

La fourniture d'eau est considérée comme étant gérée par la demande en aval. Les besoins remontent de niveau en niveau et à chaque étape la fourniture est adaptée à ces besoins. Concrètement suivant la façon dont le réseau est sollicité en aval, les agents maintiennent le niveau de charge des différents biefs, en remontant de l'arroseur, jusqu'au fala, dont le niveau de charge est assuré par le SERP. Il ne s'agit donc aucunement d'une gestion programmée, mais d'une gestion subie, qui impose nécessairement une capacité de réaction assez forte pour éviter les risques de débordements et/ou de pénuries d'eau.

Par ailleurs alors que le fonctionnement du réseau hydraulique repose sur une mise en eau permanente de l'ensemble des arroseurs, ils n'en reste pas moins que les infrastructures les plus récentes sont adaptées à la mise en place de tours d'eau à ce niveau. Si la quantité d'eau disponible n'est pas limitante (et donc que la lutte contre le gaspillage d'eau ne constitue pas une priorité, ni pour les exploitants ni pour les agents de l'office) la mise en place d'un tour n'apparaît pas essentielle et l'on se demande alors ce qui a justifié le choix de ce type d'infrastructures. Peut-être faut-il y voir une anticipation sur des besoins futurs, mais cela ne correspond pas à un besoin réel immédiat. Ainsi, si techniquement le réseau est censé fonctionner sur le principe de tours d'eau entre arroseurs, concrètement cela n'a pratiquement jamais lieu (sauf exceptionnellement en cas de sérieux manques d'eau, et non sans difficultés d'organisation). De même il arrive que les tours d'eau soient mis en place directement entre des partiteurs voire des biefs de

distributeurs, ce qui théoriquement est plus facile car cela n'implique que des agents de l'Office. De plus le réseau hydraulique est prévu pour assurer une irrigation 24 heures sur 24, même si la nuit très peu de gens se soucient de l'eau qui coule.

Dans la théorie l'exploitant remonte ses besoins à l'aiguadier (agent de l'ON) qui gère les ouvertures au niveau des prises d'arroseur et des prises de partiteur (le cas échéant c'est aussi l'aiguadier qui effectue les relevés des débits au niveau des échelles situées en amont et en aval des prises de partiteur). L'aiguadier peut être responsable de 2 à 4 partiteurs (sans compter les arroseurs indépendants), ce qui peut représenter une superficie irriguée de près de 1 000 hectares.

De façon à simplifier le travail des aiguadiers suite à la restructuration de l'ON, on a cherché à réduire leur nombre d'interlocuteurs. Les responsabilités de chef d'arroseur et de chef de partiteur ont donc été créées. Le premier est un paysan élu par les exploitants d'un même arroseur, chargé de collecter les besoins de son arroseur et de veiller à la coordination des pratiques d'irrigation de tous les exploitants qui s'y trouvent. Il communique ces besoins au chef de partiteur, élu par les chefs d'arroseurs, qui compile à son tour les besoins des arroseurs et les transmet à l'aiguadier, ce dernier n'ayant donc plus qu'un seul intermédiaire par partiteur. Cette organisation est très théorique et différents maillons de cette chaîne de transmission sont court-circuités selon les cas.

Les différents ouvrages régulateurs situés sur les distributeurs sont manipulés par des éclusiers de zone.

C'est le chef casier qui coordonne les activités de tous les aiguadiers et de tous les éclusiers d'un même casier. Il rend compte directement au chef du service gestion eau de la zone. Le cas échéant c'est le chef casier qui compile les relevés des consommations des différents partiteurs de son casier avant de les transmettre à son chef de service.

Ce sont des éclusiers qui gèrent les ouvrages régulateurs situés sur le réseau primaire, y compris le barrage de Markala, sous la coordination du Service d'Exploitation du Réseau Primaire qui essaie de répondre au mieux aux besoins quotidiennement communiqués par les différentes zones.

L'organisation théorique de la distribution de l'eau à l'Office est représentée schématiquement sur l'annexe n°3.

Le drainage quant à lui ne nécessite pas d'organisation particulière. Les paysans qui drainent leur champ envoient l'eau dans des drains de rigole qui rejoignent des drains d'arroseur, puis des drains de partiteur, puis des drains collecteurs et des grands collecteurs qui se déverseront en brousse, dans le fleuve ou dans les falas. Ce drainage ne nécessitant aucune manipulation est pourtant la fonction la plus problématique et la moins fonctionnelle dans les périmètres aujourd'hui, ce qui est essentiellement dû à l'état des drains (envasement et enherbement).

3- L'organisation théorique de l'entretien du réseau

Si l'ensemble de la gestion de la distribution de l'eau est théoriquement assurée par l'Office jusqu'au niveau des rigoles, pour ce qui est de l'entretien du réseau le contrat plan (révisé tous les 3 ans) répartit les responsabilités entre l'Etat, l'Office et les exploitants. L'Etat a la charge financière de l'entretien du réseau primaire qui est assuré par les activités du Service d'Entretien du Réseau Primaire de l'ON. L'entretien du réseau

secondaire est assuré par l'Office et est financé par les redevances eau. Et l'entretien du réseau tertiaire est entièrement à la charge des exploitants.

Les Comités Paritaires de Partiteur (CPP) ont été créés de manière à faciliter la remontée des informations et à suivre les travaux d'entretien au niveau tertiaire. Ces derniers sont sensés être constitués pour moitié d'agents de l'Office et pour moitié d'exploitants. Le chef de partiteur auquel s'ajoutent un ou plusieurs chefs d'arroseurs siège à ce comité, côté paysans. Le reste du comité est constitué de l'aiguadier (secrétaire et assistant technique du CPP) et du chef casier qui doit le présider. Ce comité doit veiller au bon entretien du réseau en assurant une surveillance et un contrôle régulier de l'état des infrastructures du partiteur et du réseau tertiaire (dans les textes, seul le réseau tertiaire est à sa charge). Il doit établir des propositions d'éviction à soumettre au Comité Paritaire de Gestion des Terres et doit faire le bilan de la campagne d'entretien écoulée en mentionnant les difficultés et problèmes rencontrés et en proposant aux « Comités Paritaires de zone » (CPGFERS, Comité Paritaire de Gestion du Fonds d'Entretien du Réseau Secondaire) les mesures correctives à prendre ou les entretiens jugés prioritaires.

Les travaux d'entretien au niveau tertiaire peuvent être effectués par les exploitants eux-mêmes ou par des entreprises privées rémunérées par les exploitants. Depuis quelques années seulement on assiste à la mise en place progressive d'une nouvelle organisation (sûrement pour palier aux défaillances des CPP) appelée Organisation pour l'Entretien du Réseau Tertiaire (OERT), à l'échelle des arroseurs. C'est une organisation légalement reconnue chargée de coordonner les efforts d'entretien de l'ensemble des exploitants d'un même arroseur. Cette organisation est en mesure de sanctionner financièrement les exploitants réticents aux travaux de maintenance et peut également embaucher des entreprises privées pour réaliser les travaux les plus importants, comme par exemple le curage des arroseurs ou la réfection des cavaliers. Elle doit s'autofinancer par les apports de ses membres (souvent des prélèvements en paddy au moment du battage).

Les Comités Paritaires de Gestion du Fonds d'Entretien du Réseau Secondaire sont constitués de huit membres élus représentant les exploitants (de un à quatre par casier) et de membres représentant l'ON (le DZ, le chef SGE, le Chef SAF, le Chef SCR). C'est le directeur de zone qui préside le CPGFERS. Il existe un CPGFERS par zone. Son rôle est de définir le projet de programme annuel d'entretien du réseau secondaire à la charge de l'ON et d'en attribuer les marchés, de suivre et de contrôler la réalisation de ce programme, de réceptionner les travaux, d'établir les propositions d'éviction pour le PDG de l'ON, et d'examiner et de se prononcer sur les demandes de dégrèvement de redevance formulées par les exploitants. Ce sont des entreprises privées qui exécutent les travaux, en réponse à des appels d'offre.

Le programme d'entretien du réseau primaire est proposé par le SERP et se réalise en fonction du budget octroyé par l'Etat. Ce sont des entreprises privées qui exécutent les travaux, en réponse à des appels d'offre.

L'organisation théorique de l'entretien du réseau est représentée schématiquement sur l'annexe n°3.

4- Description des principales logiques d'acteurs

Il est toujours délicat d'établir des catégories, mais elles permettent néanmoins d'ordonner les idées. Ces catégories n'ont de sens que si elles sont théoriques, non exclusives et aux limites perméables.

Schématiquement il nous semble ainsi possible de découper le systèmes d'acteurs de la gestion de l'eau à l'ON en cinq grandes catégories aux objectifs, contraintes et attentes spécifiques.

Klaartje Vandersypen a largement contribué à cette analyse qui repose sur l'identification des stratégies d'acteurs.

Les exploitants

Leur principal objectif est de satisfaire les besoins en eau du riz aux bons moments. Ils essaient d'atteindre cet objectif avec un minimum de travail, de conflits sociaux et, dans une moindre mesure, d'eau. Dans le cas où ces trois facteurs s'opposent, l'eau est la dernière priorité (ils y ont accès de façon illimitée). Pour pouvoir irriguer au moment adéquat ils sont prêts à contrevenir aux règles collectives.

Leur contrainte principale est l'accès au capital (ou tout du moins sa conservation, notamment avec les traditions sociales de solidarité familiale) qui limite leurs niveaux de production (surtout en terme d'intrants), comme leurs capacités d'entretien du réseau tertiaire.

Leur attente principale est l'entretien des drains aux niveaux secondaire et primaire par l'Office et l'Etat. Par ailleurs les exploitants attendent de l'ON qu'il les épaulé, voire les remplace dans leur responsabilité d'entretien au niveau tertiaire, comme c'était le cas avant la restructuration.

Les représentants des exploitants (membres du CPGFERS, chefs de partiteur, chefs d'arroseur)

Le rôle théorique des représentants consiste à défendre les intérêts des exploitants au sein des comités paritaires et auprès des instances dirigeantes de l'ON, et à restituer et expliquer en retour les décisions prises dans les différentes réunions. Dans la pratique, il apparaît fréquemment que le premier objectif de ces représentants paysans dans les organisations relatives à la gestion de l'eau est la reconnaissance sociale de leur importance (y compris par leurs pairs), le respect de leur fonction et de leur pouvoir.

Leur principale contrainte est le manque de compétences (dont l'exemple le plus criant est celui du CPGFERS) ou de légitimité (chefs de canaux) pour assumer leur tâche, puis leur manque de moyens matériels et financiers.

Leur principale attente serait de voir leurs responsabilités revalorisées, tant du point de vue de l'Office que de celui des paysans. Ils ont en effet le sentiment de ne pas être considérés comme ils le devraient par leurs partenaires que ce soit de la part de l'Office comme des paysans, et d'être souvent inefficaces.

Les agents de terrain de l'Office (aiguadiers, éclusiers, chefs casier)

Face à la faiblesse en ressources humaines de l'ON, le principal souci des agents de terrain pour pouvoir assurer leur fonction est bien d'être présents sur l'ensemble des canaux et infrastructures dont ils sont responsables, en particulier pour limiter leurs conflits avec les exploitants. Ensuite vient le fait de satisfaire les demandes en eau des arroseurs en minimisant les pertes de transport. Et finalement il s'agit aussi pour eux de limiter le plus possible leur charge de travail.

Les contraintes majeures des agents de terrain sont le manque de ressources matérielles pour assurer leurs tâches (moto, essence, échelles de suivi des débits, etc.), la multiplicité des interlocuteurs quotidiens (exploitants, chefs d'arroseurs, chef de partiteurs, chef de village, chef de l'AV...), et l'existence de différents types de court-circuitage de leur autorité sur la gestion des infrastructures et des chaînes de transmission des informations.

Leurs principales attentes sont liées à l'amélioration de leurs conditions de travail, notamment pour ce qui est de leurs moyens de transport.

Les cadres de zone de l'Office (directeurs de zone, chefs SGE, chefs unité entretien)

Le principal objectif de cette catégorie d'acteurs est d'assurer la fourniture de l'eau au niveau des partiteurs en minimisant les pertes de transport, en particulier afin de limiter les risques de conflits avec les paysans et donc de protéger leur poste. Le deuxième objectif des cadres est de veiller au bon entretien du réseau secondaire de distribution de l'eau.

Les principales contraintes rencontrées par les cadres sont le manque de ressources humaines sous leur responsabilité, et les difficultés de recouvrement des redevances qui permettent le financement des travaux d'entretien.

Leurs attentes ne sont pas évidentes à cerner, notamment parce qu'ils semblent assez satisfaits de la situation actuelle où finalement ils ne sont responsables que de peu de choses : ils disent souvent ne pas être au courant des arrangements mis en place entre exploitants, ils n'ont pas les outils pour mieux contrôler les débits mais en avoir donnerait à leurs propres chefs un moyen pour contrôler leur travail, l'état actuel du recouvrement de la redevance renvoie aux exploitants la responsabilité des problèmes d'entretien du réseau secondaire. Cependant, on peut dire que leur première attente serait l'augmentation de leurs effectifs, d'aiguadiers notamment.

Les agents du SERP

Le premier objectif du SERP est d'amener l'eau à l'entrée des zones en satisfaisant leur demande. Il s'agit ensuite pour lui de laisser passer un débit minimal imposé par l'Agence Bassin du Niger en aval du barrage de Markala ($40 \text{ m}^3 \cdot \text{s}^{-1}$). Le problème se pose *essentiellement* à l'étiage (en mars-avril). Le troisième objectif du SERP serait le maintien du réseau primaire de distribution dans un état d'entretien suffisant pour pouvoir anticiper les réponses du réseau aux manipulations des ouvrages régulateurs.

La principale contrainte rencontrée par le SERP est en premier lieu le manque de moyens financiers pour assurer un bon entretien du réseau primaire. En second lieu vient la vétusté des équipements et la faiblesse de l'outillage, et en troisième position vient le manque de ressources humaines.

Les principales attentes du SERP sont un réel investissement de l'Etat dans l'entretien du réseau primaire et une prise de conscience collective de la nécessité de cet entretien.

5- Quelques propositions pour augmenter l'efficacité de la gestion de l'eau

Les principaux problèmes qui handicapent la gestion de l'eau à l'Office du Niger actuellement sont les suivants :

- Le manque d'efficacité en terme de temps de réponse du réseau primaire d'aménée
- Le manque d'efficacité du réseau de drainage pour l'évacuation
- Les gaspillages d'eau au niveau des partiteurs, des arroseurs et des parcelles
- L'engorgement des drains à tous les niveaux
- L'absence de période « creuse » permettant un entretien annuel correct du réseau
- Les retards et le manque de transparence dans l'entretien du secondaire
- La paralysie des OERT, qui ne fonctionnent pas
- Le flou global qui règne sur les responsabilités de chacun et le rôle des différentes organisations

C'est à la lumière des logiques d'acteurs précédemment exposées que doivent être élaborés les différents axes d'intervention qui viseraient à l'amélioration de la gestion de l'eau. La connaissance de ces logiques doit en effet permettre d'anticiper les réactions des acteurs aux propositions, et donc évaluer leur faisabilité et leur efficacité. Par exemple, si l'intérêt individuel d'un acteur particulier est en contradiction avec la définition de « l'intérêt général » (une moindre consommation d'eau, le maintien du réseau dans un état convenable, etc.), il semble nécessaire, si les efforts de sensibilisation restent vains, de mettre en place des mesures fermes, autoritaires, de contrôle et de sanctions. Au contraire, si ces intérêts sont plutôt convergents, mais que pour une raison ou une autre l'acteur concerné n'est pas enclin à augmenter sa charge de travail pour y arriver, alors une mesure de nature incitative peut s'avérer être une meilleure approche.

Dans le cadre de cette mission, l'approche de la gestion de l'eau retenue regroupe trois composantes : la distribution, le drainage et l'entretien du réseau hydraulique⁵. Par souci de clarté nous organiserons notre analyse selon ce découpage, complété par une division selon l'échelle hydraulique considérée, c'est-à-dire le niveau primaire, secondaire ou tertiaire. Seule la problématique du drainage sera abordée directement dans sa globalité car les problèmes et leurs causes sont finalement les mêmes aux différents niveaux. C'est aussi une manière d'attirer l'attention sur l'importance de ce dysfonctionnement.

Par ailleurs, il va de soi que certains des problèmes identifiés sont transversaux, autant vis-à-vis des composantes que des niveaux concernés.

La distribution de l'eau

✓ Au niveau primaire

La mission n'a pas été en mesure d'analyser de façon approfondie les différents aspects de la distribution de l'eau au niveau primaire, cependant certains points particuliers ont été abordés lors des entretiens effectués et les résultats de certains travaux récents⁶ permettent d'avancer quelques hypothèses de travail.

Si on considère généralement que la demande en eau des zones est satisfaite (malgré quelques soucis spécifiques comme pour l'approvisionnement de la zone de Kouroumari, le remplissage du distributeur Rétail 4 et de celui de Boky Wéré, ou les importants prélèvements effectués par l'ORS à l'origine de déficits ponctuels au niveau de la zone de Macina), le responsable du SERP (mais il n'est pas le seul !) estime que la maîtrise de la distribution au niveau primaire diminue. Il attribue ceci à l'état d'envasement et d'enherbement du réseau qu'il juge catastrophique et à l'origine d'un accroissement très important des temps de réponse du réseau. Nous n'avons pas pu vérifier par nous-mêmes cet allongement des temps de réponse, et une étude rigoureuse devrait sans aucun doute être conduite sur ce thème. Notons que les études les plus récentes (cf. F. Ouvry, 2002) ne semblent pas confirmer cette analyse, mais également que la poursuite de la dégradation progressive du réseau primaire ne peut que conduire à ce résultat. Toujours est-il qu'avec le mode de fonctionnement actuel - par réaction aux variations de niveaux en aval - la maîtrise des temps de réponse est primordiale.

Néanmoins les outils actuels de pilotage du réseau à disposition du SERP ne semble pas suffisants ni pour faire face aux importants problèmes de gaspillage mis en évidence au niveau du déversoir du point C (cf. K. Vandersypen), ni pour éviter les problèmes de manque d'eau au mois de septembre soulignés par les directeurs de zone, ni pour

⁵ Si le thème de la redevance n'a pas été clairement retenu, il reste cependant fortement lié à celui de l'entretien.

⁶ Voir notamment les travaux de F. Ouvry, H. N'Djim, M. Küper ainsi que ceux de K. Vandersypen.

répondre à la demande actuelle à l'étiage tout en respectant les consignes de l'ABN. La non fiabilité des estimations des besoins des zones aux différentes périodes, couplée à l'incertitude quant à la réponse du réseau conduit à un pilotage « à l'aveugle » du réseau primaire (sans informations sûres sur la situation et sans certitude sur l'efficacité de sa réaction).

L'amélioration de l'efficacité de la distribution au niveau primaire ne peut que passer par une systématisation des relevés quotidiens de débits au niveau des partiteurs de l'ensemble des zones et une communication formalisée de ces données compilées (non pas seulement par téléphone, mais par fax voir courrier électronique, permettant entre autre l'archivage progressif de ces besoins et éventuellement une informatisation de leurs traitements) et une estimation de la consommation des hors-casiers ; la révision des abaques permettant la manipulation des ouvrages primaires selon les résultats de l'évaluation des véritables temps de réponse du réseau ; et la réalisation d'un bon entretien du réseau primaire qui s'impose dans le contexte des extensions.

✓ *Au niveau secondaire*

La principale cause de gaspillage d'eau au niveau secondaire est liée aux difficultés de fonctionnement au niveau de la charnière entre l'Office et les paysans, c'est-à-dire entre l'aiguadier et ses interlocuteurs (chef de partiteur, chef d'arroseur ou simple exploitant selon le cas). L'organisation théorique n'est jamais réellement appliquée dans la pratique et ce pour deux raisons principales. La première est le manque de moyens humains et matériels du côté de l'Office pour assumer pleinement le rôle qui lui incombe (à l'origine de la faible disponibilité des aiguadiers). La deuxième est que si la répartition des tâches semble claire entre les exploitants et les agents de l'Office, aucune des parties ne disposent des moyens suffisants pour obliger l'autre à réaliser sa part (à l'origine des gaspillages d'eau).

Le rôle de chef de partiteur (pourtant créé à l'origine pour répondre à un besoin de surveillance des travaux d'entretien au niveau tertiaire) s'est révélé dans certains cas intéressant pour palier aux trop fréquentes absences de l'aiguadier, surtout lorsque ce dernier habite loin des villages, ou qu'il a en charge un trop grand nombre de partiteurs. Sans aller jusqu'à lui confier une copie des clefs (la multiplication des « clefs parallèles » pose de nombreux problèmes dans certains villages), l'aiguadier lui confie parfois sa propre clef, établissant une relation de confiance et de responsabilité avec l'exploitant. Ce dernier manipule la vanne en cas d'urgence (en période de pluies par exemple) et rend compte à l'aiguadier de chaque manipulation.

S'il ne faut pas qu'il aille jusqu'à se substituer à l'aiguadier qui doit garder son autorité, son rôle d'assistant technique et sa capacité de coordination des prélèvements entre les différents partiteurs, l'implication du chef de partiteur dans la distribution devrait être officialisée. Ceci sous-entend la mise en place d'un véritable effort de suivi-formation des chefs de partiteurs par les aiguadiers, notamment pour ce qui est du relevé des débits, et le renforcement de l'autorité du chef de partiteur sur les autres exploitants. Ce renforcement (nécessairement lié à celui de l'autorité de l'ensemble des chefs d'arroseur) ne peut se faire que par la mise en place d'un système de rémunération par les exploitants eux-mêmes, qui pourrait être faible mais couplée à la mise en place de primes par l'ON selon l'efficacité de son travail (évaluée par l'aiguadier). Le chef de partiteur pourrait également être en charge de la surveillance des infrastructures, notamment vis-à-vis des actes de vandalisme, ou des dégradations causées par les autres usagers de l'eau (à l'exemple des pêcheurs bozos), ce qui pourrait être un facteur de motivation pour justifier sa légère rémunération auprès des exploitants (cette rémunération pourrait provenir du fond de roulement des OERTs). S'il est difficile pour un simple exploitant de dénoncer un « voisin » ou un « frère » bozo, il sera sans doute plus facile pour une personne responsabilisée à ce rôle de convaincre le bozo de ne pas placer sa nasse à cet endroit. L'idée est de favoriser la prévention plutôt que de compter sur la délation. Par ailleurs il semble important de chercher par la concertation un mode d'organisation réaliste

permettant la cohabitation au sein d'un même territoire des riziculteurs et des pêcheurs, de façon à éviter la dégradation des infrastructures d'irrigation.

Ainsi le chef de partiteur n'est plus un exploitant comme les autres, c'est un exploitant formé à la gestion de l'eau et au suivi des débits, responsabilisé et rémunéré. L'existence d'un responsable par partiteur devrait également permettre de faciliter la possible mise en place de tours d'eau au niveau des arroseurs. Cette proposition permettrait également de faire face au cruel manque de moyens humains et matériels de l'ON. Elle pourrait même s'accompagner éventuellement d'une diminution du nombre d'aiguadiers, qui pourraient alors plus aisément être sollicités pour d'autres tâches, telles que le recensement des surfaces cultivées en contre-saison, ou la vérification des demandes de dégrèvement, par exemple.

Le principal obstacle à cette approche se situe surtout dans l'acceptation par l'Office du Niger de responsabiliser plus encore les exploitants, et donc de céder un peu plus de leurs prérogatives. Mais il faut voir que cela augmentera paradoxalement leur pouvoir de contrôle sur ces mêmes exploitants et qu'aujourd'hui, concrètement, la plupart des aiguadiers sont dépassés.

✓ *Au niveau tertiaire*

Les principaux facteurs de gaspillage d'eau au niveau tertiaire sont la mauvaise coordination des prélèvements entre les exploitants⁷, qui est source de conflits, l'existence de variations topographiques trop importantes entre champs voisins, et le manque d'entretien du réseau tertiaire, notamment le maintien des cavaliers des arroseurs (cf. partie sur l'entretien). Ces facteurs sont étroitement liés les uns aux autres.

L'existence de buttes et de bas-fonds le long d'un même arroseur est très souvent à l'origine de conflits entre exploitants pour l'accès à l'eau (pratiques contradictoires d'ouverture et de fermeture des vannes pouvant conduire à des actes de vandalisme), l'irrigation des uns entraînant l'inondation des autres et la dégradation des canaux. En ce sens, ce problème n'est pas un problème individuel mais bien collectif et doit être appréhendé comme tel, de même que l'entretien du réseau tertiaire. Ces problèmes topographiques se rencontrent partout, que les périmètres soient réhabilités ou non. Notons que la pratique du maraîchage en contre saison ne facilite pas le maintien d'un bon planage des parcelles. Les OERT devraient se charger de la surveillance de l'apparition de buttes et de bas fonds, puisqu'elles seront vraisemblablement amenées à rétablir ou faire rétablir le planage.

L'absence de coordination entre exploitants au niveau de l'arroseur résulte - ou tout du moins est encouragée - par le manque de légitimité des chefs d'arroseurs auprès des exploitants, comme auprès de l'Office d'ailleurs. Il faut donc revaloriser le travail du chef d'arroseur pour lui donner véritablement les moyens d'assumer l'organisation entre exploitants. Pour cela il faudrait sans doute officialiser véritablement son rôle et accepter de lui confier la pleine responsabilité des clefs de prises d'arroseur (ce qui est rappelons-le le cas le plus fréquent à l'heure actuelle même si l'Office refuse de le reconnaître).

On pourrait également envisager d'attribuer au chef d'arroseur la responsabilité de la gestion de l'OERT (organisation des réunions et des travaux collectifs, recherche de prestataires privés...), et envisager en conséquence une légère rémunération de ce travail (cf. le niveau secondaire). Si le résultat global est un meilleur entretien du réseau tertiaire, les exploitants devraient être intéressés par cette formule. En effet s'il est vrai que les exploitants ne considèrent pas l'enherbement comme un problème car cela ne les empêche pas d'avoir accès à l'eau en quantité suffisante, l'existence de brèches, l'état des cavaliers, l'existence de buttes et de bas-fonds leur causent régulièrement des soucis, en particulier

⁷ résultant pour l'essentiel du non respect des règles de fonctionnement associées à des normes techniques imposées mais ne répondant pas à l'heure actuelle à un réel besoin de la part des responsables et des usagers du réseau.

de trop plein d'eau. Par ailleurs on peut supposer que si le chef d'arroseur est payé pour son travail (à la fois vis-à-vis de la distribution et vis-à-vis de l'entretien), il aura tout intérêt à veiller à la non multiplication des clefs parallèles et au maintien en l'état des prises d'arroseurs.

Par ailleurs il est intéressant de constater que les exploitants n'ont aucune idée de leur consommation d'eau, de l'efficacité de leurs pratiques d'irrigation, ni même des besoins du riz. Pourtant ils arrivent tout de même à estimer que les gaspillages d'eau à leur niveau ne sont que peu fréquents. Il subsiste également de nombreux mythes autour des besoins en eau du riz, en terme de quantité, de renouvellement, de fréquence d'irrigation, qu'il serait bon de casser. Dans cette optique, en quelques endroits stratégiques du périmètre, la réalisation d'un suivi précis des consommations au niveau des différentes rigoles d'un arroseur, et sa comparaison avec les véritables besoins du riz, ou encore les rendements obtenus, pourrait constituer une très bonne base de formation pour les exploitants. Ces derniers se sont à maintes reprises présentés comme demandeurs de ce type d'informations-formations.

Dans leur mode de représentation de la situation, l'eau est disponible en quantité illimitée, alors pourquoi parler de gaspillage ? Bien que sensibles aux problèmes de trop-plein d'eau dans leurs parcelles, du fait des difficultés de drainage (leur préoccupation principale, rappelons le) et de leurs conséquences en terme de production (qualité comme quantité) et de pénibilité du travail (récolte et battage les pieds dans l'eau), les exploitants ne cherchent *a priori* pas à limiter leurs consommations d'eau. Ceci suppose donc un effort important de la part de l'Office de sensibilisation-formation des paysans sur tous ces aspects de la production rizicole. Comme cela a été proposé lors des réunions de projection des vidéos, une approche par les conséquences économiques du problème aurait sans doute plus d'impact auprès des exploitants. Il s'agirait par exemple de chiffrer en terme de coût économique la quantité de travail supplémentaire (en termes de temps de manipulation des vannes et de surveillance de l'irrigation, de difficultés de drainage et de pratiques agricoles les « pieds dans l'eau », mais également en terme de travaux d'entretien supplémentaires du fait de ces gaspillages) et la perte de rendement (bien que certainement assez faible).

La communication des données du suivi des consommations pourrait aussi favoriser la prise de conscience des paysans : communiquer les données des partiteurs présentant les villages les plus économes et les plus dépensiers en eau...

Mais comme l'économie d'eau reste un souci mineur pour les paysans, la mesure la plus efficace serait sans doute la facturation volumétrique individuelle des exploitants, couplée à un système de primes/pénalités sur la quantité au niveau des agents. Mais la mise en place d'un tel système est complexe, demande une étude à part entière, et il serait dangereux de spéculer sur ses conditions de réussite : où mesurer la quantité ? Il semble clair que cela doit se faire au moins au niveau de la prise d'arroseur, au mieux au niveau de celle de la rigole, de façon à limiter les risques d'injustice résultant de conditions d'accès différents à l'eau entre exploitants (problèmes des buttes et des bas-fonds en particulier). Comment mesurer la quantité d'eau ? Si c'est une personne qui doit le faire, l'agent comme l'exploitant auraient intérêt à la minimiser. Il faudrait alors envisager un contrôle « extérieur », mais cela demanderait un personnel conséquent et une fréquence de contrôle suffisamment dissuasive. Et si des appareils de mesure automatiques sont mis en place, comment assurer leur intégrité alors que les cadenas et les vannes sont fréquemment brisés ?

Face à de telles difficultés de mise en place de ce système de facturation, il faut se demander si cela est réaliste à l'heure actuelle et correspond bien à un besoin réel au sein du périmètre irrigué.

L'entretien des infrastructures

✓ *Au niveau primaire*

Si les exploitants n'en ont que très rarement conscience, d'après les responsables du SERP l'état actuel du réseau primaire est tout à fait préoccupant : le niveau d'enherbement est considérable et ne cesse d'augmenter, les digues et cavaliers souffrent régulièrement de brèches du fait des bouchons causés par l'enherbement, l'envasement des falas diminue leur gabarit et complique la gestion du réseau... Le problème semble essentiellement être d'ordre financier : tout l'argent du compte Etat (à laquelle s'ajoute même une partie du montant de la redevance eau) est absorbé par une lutte contre l'enherbement des canaux adducteurs et des falas qui semble vaine, et qui surtout ne permet pas de s'attaquer aux autres faiblesses du réseau d'amenée, et encore moins de s'occuper du faucardage et du curage des drains collecteurs.

Beaucoup des personnes interrogées se souviennent et mentionnent l'époque (précédant l'avènement de la contre saison) où une mise à sec du réseau permettait son brûlis intégral, ce qui assurait une lutte contre la végétation parasite, efficace et peu onéreuse. Il est évident qu'aujourd'hui le coût de l'assèchement serait bien plus élevé, économiquement et socialement (la soudure alimentaire devient de plus en plus critique à l'étiage avec le morcellement et la décapitalisation des exploitations). Néanmoins il semble urgent de procéder au brûlis car l'enherbement ne fait qu'augmenter et les moyens techniques et financiers actuels ne suffisent pas. La décision devrait être imposée par l'Etat, qui pourrait décider à la suite d'une bonne campagne rizicole de ne pas fournir d'eau à l'étiage l'année suivante. Cette décision pourrait être facilitée par des mesures de compensations financières des exploitants, sur la base par exemple des hectares précédemment cultivés en contre saison (compensations qui seraient bien évidemment à négocier avec les syndicats).

L'assèchement du réseau pourrait également être envisagé par parties, par exemple en ne coupant pas l'eau dans les deux *falas* la même année. En plus du brûlis des *falas*, des canaux et des drains collecteurs, le curage du réseau et/ ou la réfection des cavaliers pourrait alors être assurés (au moins en partie, les coûts réels restant à évaluer précisément) par l'argent habituellement destiné à la lutte contre l'enherbement. Il semble également souhaitable, d'autant plus compte tenu du caractère exceptionnel d'une telle mesure, que l'enveloppe attribuée cette même année à l'entretien du réseau primaire soit significativement augmentée, pour profiter pleinement de la coupure de l'eau et réhabiliter efficacement le réseau. A ces fins l'Etat pourrait décider d'augmenter sa propre allocation annuelle mais surtout rechercher un appui ponctuel au niveau de ses partenaires techniques et financiers, en particulier ceux impliqués dans les extensions.

En dehors de l'objectif majeur de réhabilitation du réseau primaire, cette coupure permettrait également la réalisation de nombreux travaux au sein des casiers.

NB : Il est également essentiel d'associer la recherche à cette lutte contre l'enherbement, car actuellement l'origine des herbes et leurs modes de reproduction et de dissémination restent méconnus. Il convient en effet de lutter contre le retour des herbes une fois le brûlis réalisé, et les dispositifs d'arrêt mécanique actuels ne sont pas efficaces à 100%.

✓ *Au niveau secondaire*

Si pour l'Office du Niger cet entretien est considéré comme assez bien maîtrisé, il existe une grande insatisfaction du côté des paysans, tant du point de vue de la qualité mêmes des travaux que de leur planification. Les principaux facteurs de blocages identifiés par la mission sont : la mise en eau permanente du réseau qui ne facilite pas la mise en œuvre des travaux d'entretien, le mode de financement de ces travaux, et le manque persistant de transparence dans le choix et l'attribution des marchés, associé à la toujours trop faible implication des exploitants dans ces processus.

L'entretien routinier du réseau est rendu extrêmement complexe voir impossible par la mise en eau permanente des canaux, qui depuis peu est effective durant les douze mois de l'année. Deux éléments semblent en être à l'origine : la pratique de la contre saison en elle-même, et l'étalement des calendriers culturels tout au long de l'année (qui tend à faire se chevaucher les saisons de culture). D'une manière générale, la politique de culture de contre saison est à repenser pour le périmètre, puisqu'en dehors des problèmes critiques d'entretien qu'elle génère, elle participe d'une dégradation (très) rapide des sols - salinisation essentiellement (cf. les travaux de S. Marlet) -, et que les disponibilités d'eau à l'étiage au niveau de Markala ne permettent pas d'envisager de diffuser plus largement la culture de riz telle qu'elle est pratiquée actuellement en cette période, alors que les surfaces doivent plus que doubler. Bien que cette idée reste une hypothèse à vérifier, il semble que la mise en place de pompes à pied puisse être possible compte tenu de la hauteur de la nappe phréatique (à peine quelques mètres, et quasiment à l'affleurement dans certaines zones), tout du moins pour assurer les besoins en eau de cultures peu exigeantes telles que le maraîchage. La poursuite d'une contre saison céréalière (dont il faudrait étudier la faisabilité avec une autre céréale que le riz, par exemple le blé qui consomme 30% moins d'eau) impliquerait de réunir les parcelles de contre saison en tête de réseaux - comme cela était sensé se faire après les réaménagements - pour maintenir une cote d'irrigation plus basse dans le réseau d'adduction et assécher la majeure partie des arroseurs, permettant ainsi la venue des machines et la réalisation des travaux d'entretien.

Par ailleurs il serait souhaitable de trouver un moyen de faire respecter les calendriers culturels par les exploitants. La flexibilité autorisée et nécessaire pour les paysans (souvent pour attendre d'avoir accès aux moyens de production, aux capitaux, etc.) s'est en effet transformée en liberté totale. Les pépinières sont installées de plus en plus tôt de manière à récolter le riz avant tout le monde, alors que le prix sur le marché local est fort. On voit dorénavant des scènes de battage en octobre sur le périmètre, et des pépinières d'hivernages implantées en mars par ceux qui profitent de l'eau mise à disposition lors de la contre-saison. Mais aux dires des paysans, la spéculation sur les périodes de prix élevés du riz n'est pas la seule raison justifiant le non respect des calendriers. En effet les variétés de riz utilisées pour la contre saison ne correspondent pas aux variétés préconisées par l'Office du Niger, car elles sont moins appréciées par les consommateurs, et donc vendues bien moins chères que la variété communément appelée « gambiaka ». Or le cycle du « gambiaka » ne permet pas de respecter les calendriers culturels tels qu'ils sont établis aujourd'hui. Ceci appelle donc la recherche à se pencher sur la détermination d'une variété à cycle court, compatible avec les exigences du calendrier, mais surtout répondant aux critères organoleptiques de la consommation locale.

La conséquence du non respect du calendrier d'irrigation reste la mise en eau permanente du réseau, empêchant l'entrée des machines dans le périmètre au risque de le dégrader. Face à cette situation, il semble bien que l'Office doive rediffuser largement les calendriers (souples) établis pour les cultures, avant de s'assurer que les coupures d'eau soient bel et bien effectives dans les périodes prévues pour l'entretien (autour d'avril, par exemple). Il s'agit donc ici pour l'Office du Niger de faire preuve d'autorité sur cette question, mais également d'informer correctement les exploitants des dates de coupure. Ils ont par ailleurs déclaré à maintes reprises lors de nos entretiens que si on leur coupait l'eau ils seraient de toute façon obligés de faire avec, et trouveraient des alternatives. Dans la majorité des cas il s'agirait a priori d'arrangements entre villages voisins ou entre parents, au travers de prêts de parcelles pour la contre saison (entraide sociale).

Se pose également le problème de la disponibilité des fonds nécessaires à la réalisation des travaux d'entretien du réseau secondaire, puisque les exploitants ont pris l'habitude de s'acquitter du paiement des redevances eau très tard, voire bien après la date limite... ce qui fait que l'Office ne dispose de l'argent que lorsqu'il n'est plus possible d'entrer dans les casiers. S'il peut sembler difficile à la vue des revendications paysannes

sur le thème de la redevance de leur imposer de nouvelles contraintes sur cet aspect, l'Office se doit pourtant d'être suffisamment ferme en ce qui concerne le recouvrement des redevances eau de contre saison, trop souvent payées en même temps que celles d'hivernage, et ne permettant pas la réalisation des travaux d'entretien dans les temps. Une autre solution pourrait consister à permettre à l'Office d'emprunter une partie de cet argent de la redevance de contre saison à un organisme de crédit, de façon à assurer la réalisation des travaux en temps et en heure. Puisque le taux de recouvrement finit systématiquement par dépasser les 90 %, il ne devrait pas y avoir de difficultés de remboursement de cet emprunt.

Le problème du manque de transparence ressenti par les paysans dans les processus d'attribution-suivi-réception des travaux d'entretien résulte d'un dysfonctionnement du CPGFERS (cf annexe n°5 sur l'étude du cas du village de Tiémédély Coura). Ce dysfonctionnement est complexe et dépasse les simples soupçons de corruption. Il apparaît tout d'abord que les représentants des exploitants, selon leurs propres termes, ne soient pas suffisamment compétents pour participer pleinement au choix des entreprises qui seront chargées d'effectuer les travaux. Ils ont donc le sentiment de subir le choix des cadres de l'Office. Ensuite, ils ne disposent pas des moyens matériels (transports, capital) suffisants pour assurer un bon suivi des travaux, et estiment même ne pas être suffisamment écoutés au moment des réceptions. De leur côté les paysans eux-mêmes se plaignent du manque d'informations concernant ces travaux d'entretien. Or si les exploitants semblent manquer d'informations concernant le choix, le suivi et la réception des travaux, la responsabilité en incombe à leurs représentants au sein du CPGFERS. Ce sont ces derniers qui doivent faire redescendre ces informations (ils sont même légèrement indemnisés pour cette tâche). Le résultat est que les exploitants perdent leur confiance envers leurs représentants et estiment que les travaux sont l'objet de diverses actions frauduleuses... Ils court-circuitent donc régulièrement leurs représentants pour s'adresser directement aux agents de l'Office, ce qui affaiblit un peu plus encore le poids de leurs délégués au sein du comité.

En conclusion il semble que de nouveaux efforts de formations soient nécessaires mais qu'ils doivent être pris en charge par les paysans eux-mêmes et non plus par l'Office. Ceci peut alors supposer le recours à un prestataire de services par les organisations paysannes, comme par exemple les centres *Faranfasi So*. De même il semble essentiel de renforcer, voire créer des mécanismes institutionnalisés de contrôle par les paysans du travail de leurs représentants. Dans ce processus un rôle peut être joué par exemple par les fameux comités paritaires de partiteur⁸, qui pourraient (et leur membres paysans ne demandent que ça) aisément être associés au suivi des travaux et contrôler de près le travail des délégués paysans membres du CPGFERS. D'une manière générale, les autorités du village (chefferie, AV...) aimeraient être plus impliquées dans ce processus de gestion qu'ils considèrent comme très importants et faisant parti de leur champ de compétences. A la réception des travaux, la convocation en tant que simples observateurs des responsables du village concerné a souvent été demandée, et semble effectivement être une mesure gratuite facile à mettre en œuvre pour dissiper les accusations de corruption émises par les villages.

Un autre moyen de favoriser l'implication des paysans (proposé par le chef casier sud de la zone de Molodo lors d'un entretien avec la mission), pourrait consister à obliger les entreprises choisies par le CPGFERS de recourir à des embauches dans les propres villages bénéficiaires des travaux. Il semble que cela ait déjà été fait quelques fois dans cette zone

⁸ Rappelons que le Comité Paritaire de Partiteur tel qu'il est conçu aujourd'hui n'a aucune existence réelle (généralement aucune réunion n'est organisée, il n'y a donc pas vraiment de comité, et son aspect paritaire est plus douteux encore), ni même aucune raison d'être puisque aujourd'hui ses responsabilités se recoupent avec celles des OERT.

et que les résultats aient été satisfaisants. Ceci constitue certainement une piste de réflexion qui mériterait d'être approfondie.

Enfin, les syndicats d'exploitants (et notamment le SEXAGON) pourraient jouer un rôle intéressant au niveau des comités paritaires, un rôle d'observateurs, qui permettrait de renforcer le contrôle des paysans sur leurs délégués, et permettrait de faire bénéficier les paysans du pouvoir de communication du syndicat pour restituer les décisions prises dans ces comités.

✓ *Au niveau tertiaire*

Tout d'abord il faut bien comprendre la différence de perception de l'entretien tertiaire entre l'Office et les exploitants. La vision de l'Office est idéaliste. Pour ses agents l'entretien doit permettre de maintenir les infrastructures dans leur état d'origine, post-réhabilitation (ou aménagement), et tout type de dégradation par rapport à cet état est signe de l'incapacité des exploitants à assumer la charge du réseau tertiaire. Mais ces exploitants considèrent justement de leur côté que le niveau actuel d'entretien (en particulier vis-à-vis de l'enherbement des arroseurs) ne les empêche pas d'assurer une irrigation suffisante de leurs champs. Ils visent donc des normes plus souples⁹. Cependant lorsque des problèmes de brèches ou de dégradation des cavaliers affectent leur maîtrise de l'eau au niveau de leur champ, ils réagissent relativement vite et bien, contrairement aux préjugés des responsables de l'Office. Lorsque le problème affecte le champ d'un voisin, dans ce cas il est beaucoup plus difficile de les mobiliser.

Malgré tout, la qualité de l'entretien du réseau tertiaire peut bien sûr être améliorée. Les principales difficultés rencontrées dans cet effort sont le manque de coordination entre exploitants d'un même arroseur (chacun a ses propres attentes, ses propres normes pour ce qui est de l'entretien, et donc il existe de grosses inégalités dans ces travaux) et l'absence quasi générale d'implication des non-résidents (dont le nombre augmente depuis plusieurs années d'après les paysans) dans ces travaux. Ces facteurs ont souvent comme conséquence de décourager les paysans.

Dans ce contexte, la mise en place des OERT plébiscitée par l'ensemble des agents de l'ON est certainement une bonne solution, à condition de démontrer concrètement leur intérêt aux exploitants, ce qui risque de prendre du temps. Plutôt que de chercher, comme c'est le cas actuellement, à diffuser le principe des OERT dans tous les villages aussi vite que possible, on peut penser qu'un travail d'appui plus approfondi pour quelques OERT, les conduisant au succès, pourrait créer une diffusion plus spontanée de ce mode d'organisation (à l'exemple de la diffusion de la pratique du repiquage à la fin des années 80). Quoi qu'il en soit le travail de sensibilisation est à poursuivre.

La question de rendre les OERT fonctionnelles est complexe, puisque certaines d'entre elles disposent de tous les outils nécessaires à leur fonctionnement, et ne fonctionnent pas par simple manque de volonté des exploitants. Si l'OERT avait un responsable (cf. les propositions pour le chef d'arroseur), celui-ci pourrait s'assurer de la collecte effective d'une partie du paddy après le battage, et cette manne une fois disponible serait sans doute plus spontanément utilisée pour l'entretien.

Il faut préciser également que la promotion des OERT sera difficile à faire sans améliorer en parallèle l'entretien des réseaux primaires et secondaires, l'Etat et l'Office devant montrer l'exemple pour pouvoir convaincre les paysans. Il semble même dans certains cas que ce soit un préalable obligatoire.

Enfin comme nous l'avons déjà dit, la mise en place des OERT appelle à revoir en profondeur les prérogatives des Comités Paritaires de Partiteurs et le rôle des chefs

⁹ On a pu constater que souvent ce ne sont pas des raisons hydrauliques qui poussent les exploitants à exécuter des travaux d'entretien. Cela peut être, par exemple, la nécessité de lutte contre les oiseaux qui va les amener à faucarder leurs arroseurs, car ces oiseaux établissent leurs nids dans ces herbes...

d'arroseur. Il n'est jamais bon de partager les mêmes responsabilités entre différentes organisations...

Le drainage du réseau

Si les pratiques actuelles de distribution et d'entretien permettent globalement d'assurer un bon accès à l'eau, elles ne suffisent par contre pas pour assurer un drainage correct, et à tous les niveaux, primaire, secondaire et tertiaire. Dans certains cas extrêmes les champs peuvent être inondés en permanence (cas de certains bas-fonds par exemple). Si le trop plein d'eau et les difficultés de drainage apparaissent comme la préoccupation première des exploitants, ce n'est pas le cas pour l'Office qui compte tenu de ses moyens est amené à concentrer l'essentiel de ses efforts sur la fourniture d'eau et l'entretien du réseau d'amenée.

Si l'absence totale de nettoyage des grands collecteurs est la principale cause des problèmes de drainage, l'excès d'eau d'irrigation entretient le phénomène. La mise en eau permanente du réseau ne facilite pas le désengorgement des drains, puisqu'en fin de contre saison, les drains sont déjà remplis d'eau.

Pour ce qui est du niveau primaire, nous avons déjà vu que le manque d'argent expliquait le mauvais entretien du réseau de drainage, mais cela permet à l'Office de justifier de son côté le fait de ne pas entretenir non plus les drains secondaires, puisque cela ne sert à rien vu l'état actuel des grands collecteurs. Et de fait les exploitants non plus n'entretiennent pas leurs drains, car comme les drains secondaires sont bouchés, un entretien à leur niveau pourrait même être à l'origine de phénomènes de reflux dans leurs champs et venir gêner leur récolte et appauvrir leurs sols.

Pourtant signalé depuis de très nombreuses années, le problème de drainage a trop longtemps été considéré comme secondaire. Aujourd'hui la situation devient critique et la qualité même du riz s'en ressent. Résoudre ce problème sous-entend commencer par l'assèchement des grands drains en contre saison, pour assurer leur curage et leur faucardage. A l'heure actuelle les grands drains collecteurs ressemblent plus à des haies vives qu'à des drains ! Ceci implique nécessairement une prise de conscience de ces problèmes par l'Etat et par les différents partenaires techniques et financiers, généralement peu enclins à financer ce type de travaux. A partir de ces travaux, l'amélioration de la gestion de l'entretien au niveau secondaire et au niveau tertiaire devrait permettre ensuite de résoudre peu à peu les problèmes de drainage.

Rappelons ici que la pratique du battage sur cavaliers, très répandue chez les exploitants et considérée par les agents de l'Office comme étant à l'origine de l'encombrement des canaux (arroseurs et partiteurs notamment) n'est que la conséquence directe de ces problèmes de drainage au niveau des parcelles (et d'étalement des calendriers agricoles).

De manière plus générale, il semble que la communication entre l'Office et les exploitants ne soit pas suffisamment efficace, et que la connaissance des rôles et responsabilités ou des droits et des devoirs de chacun ne soit pas claire (et surtout dans les villages). Comme nous le rappelons en annexe 4 : *« Au cours de cette semaine d'entretiens dans la zone de Molodo nous avons eu beaucoup de mal à distinguer les institutions auxquelles se réfèrent les personnes interrogées, tant du côté de l'Office que des paysans. « Comité Paritaire », « Comité Paritaire de Zone », « Comité Paritaire de Village », « Comité Paritaire de Gestion des Terres », « Comité Paritaire de Gestion du Fonds d'Entretien du Réseau Secondaire », « Comité Technique », « Comité Villageois », « Comité Partiteur », « Comité Paritaire de Partiteur » et diverses « Commissions », toutes ces appellations ont été utilisées lors des interviews (et il ne s'agit là que des termes français utilisés !). Une même appellation pouvait se référer à une composition différente selon l'interlocuteur... avec des compositions parfois farfelues. Cette profusion de termes et cette confusion sémantique sont lourdes de sens quant à la clarté et à l'efficacité des organisations qui interviennent sur la*

gestion de l'eau. Les rôles ne sont pas compris, ce qui ne les aide pas à être correctement assumés. Et par ailleurs la mise en place des OERT, qui risquent d'être perçues comme une structure de plus s'ajoutant à la longue liste, ne se fait donc pas dans un contexte propice. »

Ce n'est qu'un exemple, mais il est très révélateur. L'Office pourrait confier à un organisme extérieur la réalisation d'un document pédagogique, en bambara, pour clarifier les règles de gestion de l'eau sur le périmètre et dissiper les confusions. Ce document, distribué dans les villages et lus aux exploitants par ceux d'entre eux qui sont lettrés, pourrait rappeler brièvement et clairement quels sont les acteurs de la GE (par exemple ce que sont les comités paritaires, et ce que signifie le mot en lui-même...) et quelles sont leurs prérogatives. Il semble urgent de s'assurer de l'utilisation d'un langage commun et de connaissances de base communes. Ce « bilan » ou ce « rappel » pourrait également être l'occasion de faire passer d'autres messages, comme des encouragements pour les OERT présentant des exemples de réussites, ou une sensibilisation sur les calendriers culturels, des conseils aux exploitants... Réalisé avec un logiciel de traitement de texte basique et imprimé à seulement quelques centaines d'exemplaires, un tel outil ponctuel de communication pourrait se révéler efficace pour que la collaboration entre l'Office et les exploitants reparte sur des bases plus claires.

L'approche linguistique est de première importance dans un travail de ce type. Rappelons que les appellations techniques françaises n'ont souvent pas d'équivalent en bambara et nécessitent de longues paraphrases explicites pour prendre leur sens (des mots comme « efficacité », « performance » ou « débit » n'existent pas, « gestion de l'eau » et « bonne gestion de l'eau » ne diffèrent pas, etc.).

Pour terminer cette partie de diagnostic, la mission souhaiterait également attirer l'attention des lecteurs sur un certain nombre d'autres problèmes, soulevés par les acteurs interrogés lors de l'étude et qui apparaissent comme essentiels pour le développement de la productivité et la prospérité sociale de la zone. Comme ces thèmes n'entrent pas directement dans le mandat de la mission, nous n'en ferons qu'une simple liste, comme autant de sujets à approfondir par des études futures :

- La sécurisation effective de la tenure foncière (qui est certainement à relier avec le manque d'implication des exploitants dans les travaux d'entretien, et les problèmes rencontrés actuellement lors des réhabilitations participatives)
- L'attribution de surfaces souvent trop petites aux nouveaux colons, et la définition d'un modèle d'exploitants cohérent à consolider via une forme adaptée de politique des structures. La présence de non résidents complique l'organisation paysanne, et la multiplication des interlocuteurs complique la gestion de l'eau. Les politiques d'attribution des parcelles doivent impérativement prendre en compte ces considérations et s'assurer de participer à la consolidation des exploitations familiales tout en permettant l'installation de nouvelles familles, comme le prévoit de façon prioritaire la politique agricole nationale.
- L'accès à l'eau potable qui manque toujours dans certains villages
- L'accès aux intrants agricoles nécessaires à la riziculture, essentiellement le problème du coût élevé des engrais

Conclusion

Ce diagnostic, établi avec les acteurs quotidiens de la gestion de l'eau et restitué en vidéo, est avant tout un outil de communication et de concertation.

Un outil de communication, puisqu'il a permis à différentes personnes d'échanger sur les sujets qu'il aborde, en dépassant certaines barrières d'instruction ou de langue. Mais c'est également un outil de communication qui vise à être diffusé largement en dehors du groupe qui a pris part à son élaboration, de manière à informer les différentes grandes catégories d'acteurs liées à la gestion de l'eau (l'Office -cadres et agents de terrain-, les exploitants et leurs OP, les syndicats, les PTF, l'Etat, les ONG, la recherche...) des problématiques qui ont été discutées, et les associer ainsi à la recherche de solutions. Par cet objectif de réflexion collective il se veut donc également un outil de concertation.

La cellule VISION se charge de cette diffusion plus large du diagnostic.

Puisqu'elle s'est révélée compréhensible et accessible, avant tout pour les exploitants, la vidéo pourrait également être utilisée pour récolter, capitaliser puis diffuser les résultats de cette réflexion collective. Construite une nouvelle fois de manière bilingue, une « vidéo de propositions » pourrait exposer les solutions suggérées par les acteurs face aux problèmes exposés dans le diagnostic, et confronter ces propositions aux réalités du terrain. Ce nouvel exercice vidéo pourrait également viser à valoriser les expériences locales s'étant traduites par une amélioration de l'efficacité de la gestion de l'eau.

Ceci permettrait sans doute une sensibilisation efficace et faciliterait l'adoption d'innovations.

Le travail de la mission au travers de la vidéo et de ce rapport écrit fournit à la cellule VISION des éléments de réflexion essentiels pour penser à la mise en place d'un système de suivi des consommations. La finalité de ce suivi ne peut être que la formalisation d'un véritable outil de pilotage du réseau, ce qui suppose de ne plus gérer le réseau par réaction aux variations de niveau en aval mais bien d'anticiper ces variations, par référence aux variations des années antérieures principalement. Ce pilotage doit permettre de limiter les trop nombreux gaspillages et permettre une extension viable du périmètre irrigué, en particulier en contre saison.

Cette approche, radicalement différente de ce qui se fait à l'heure actuelle à l'Office du Niger, va donc nécessiter un certain changement de mentalité de la part de l'encadrement et une refonte de son organisation qui ne semble pas en mesure à l'heure actuelle de pouvoir réagir rapidement à des directives venues d'en haut. Face au sévère manque de ressources humaines et matérielles de l'ON, la réorganisation ne pourra être efficace que si elle s'appuie sur une étroite collaboration entre agents et exploitants, collaboration conditionnée par une confiance mutuelle. Cette confiance ne pourra s'établir

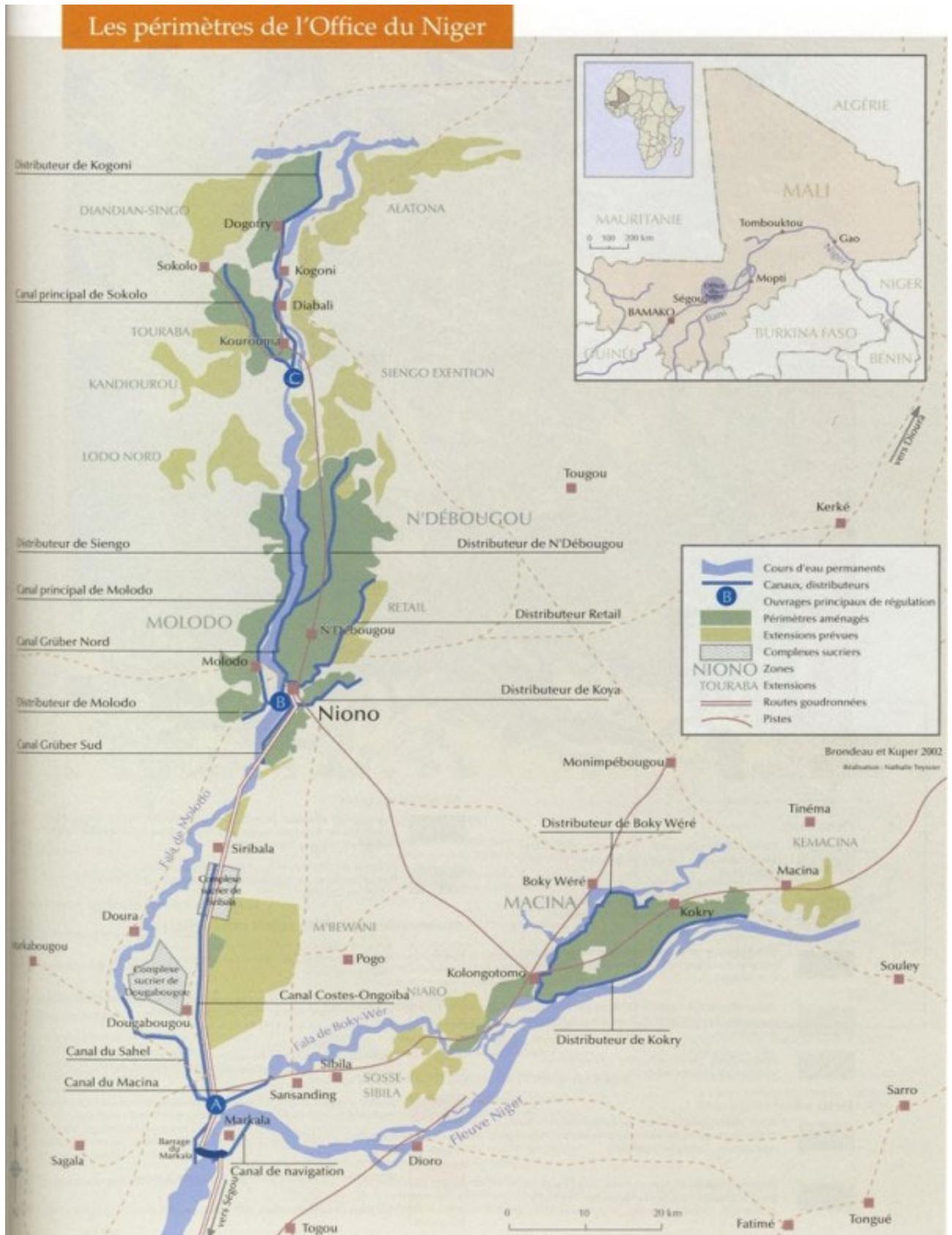
que si le rôle des différents exploitants responsables (délégués, chefs de partiteur, chefs d'arroseur) est reconnu et revalorisé à la fois par l'encadrement et par les autres exploitants.

En outre ce pilotage devra également reposer sur une juste estimation des conséquences des difficultés d'entretien en terme d'efficacité de la réponse du réseau. En effet, outre les aspects organisationnels c'est vraisemblablement le mauvais entretien des infrastructures qui va poser le plus de problèmes au pilotage du réseau.

Ce processus de mise en place d'un suivi des consommations n'est donc pas simplement mécanique, mais il se révèle extrêmement complexe et se joue à différents niveaux.

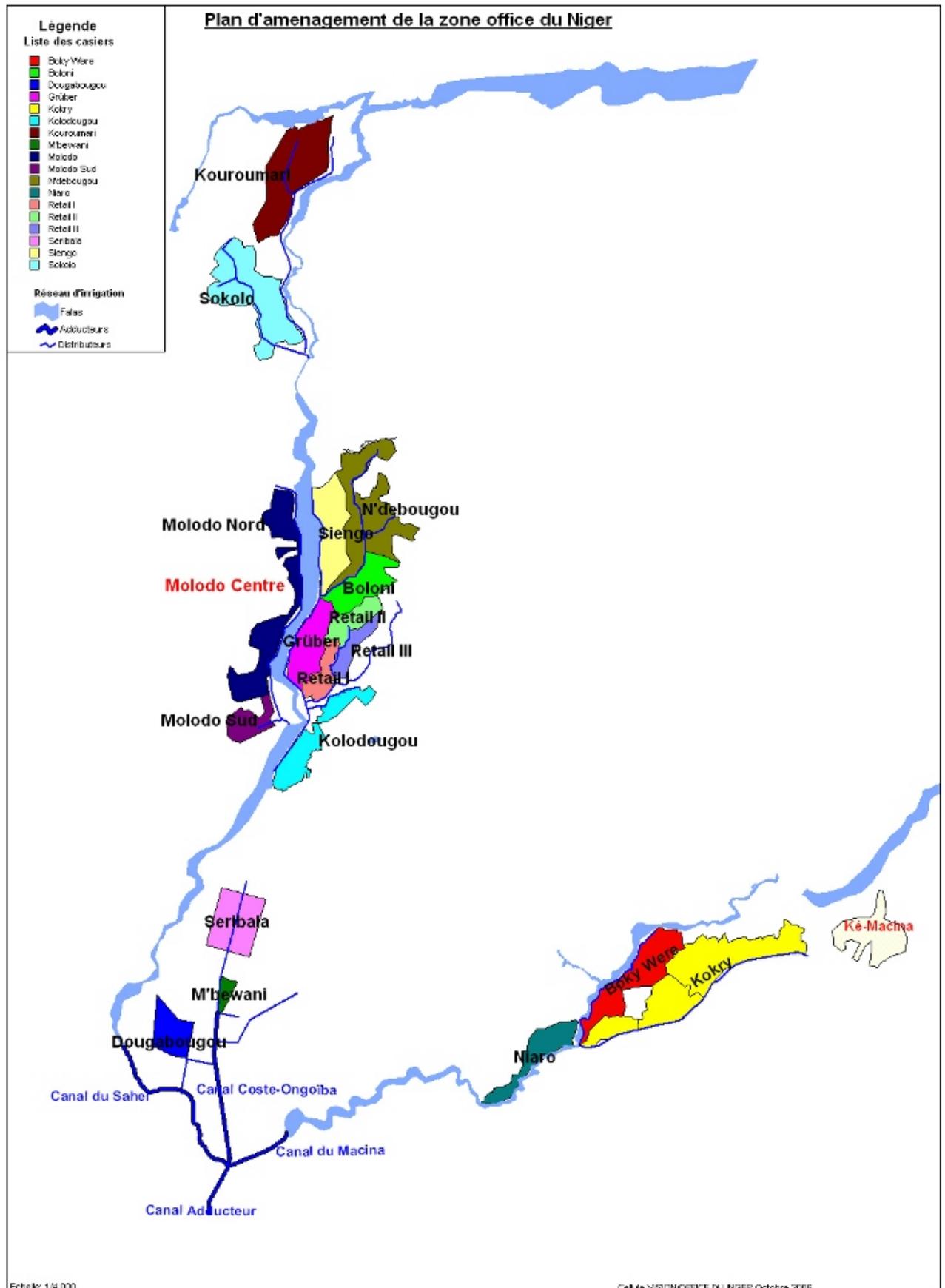
ANNEXES

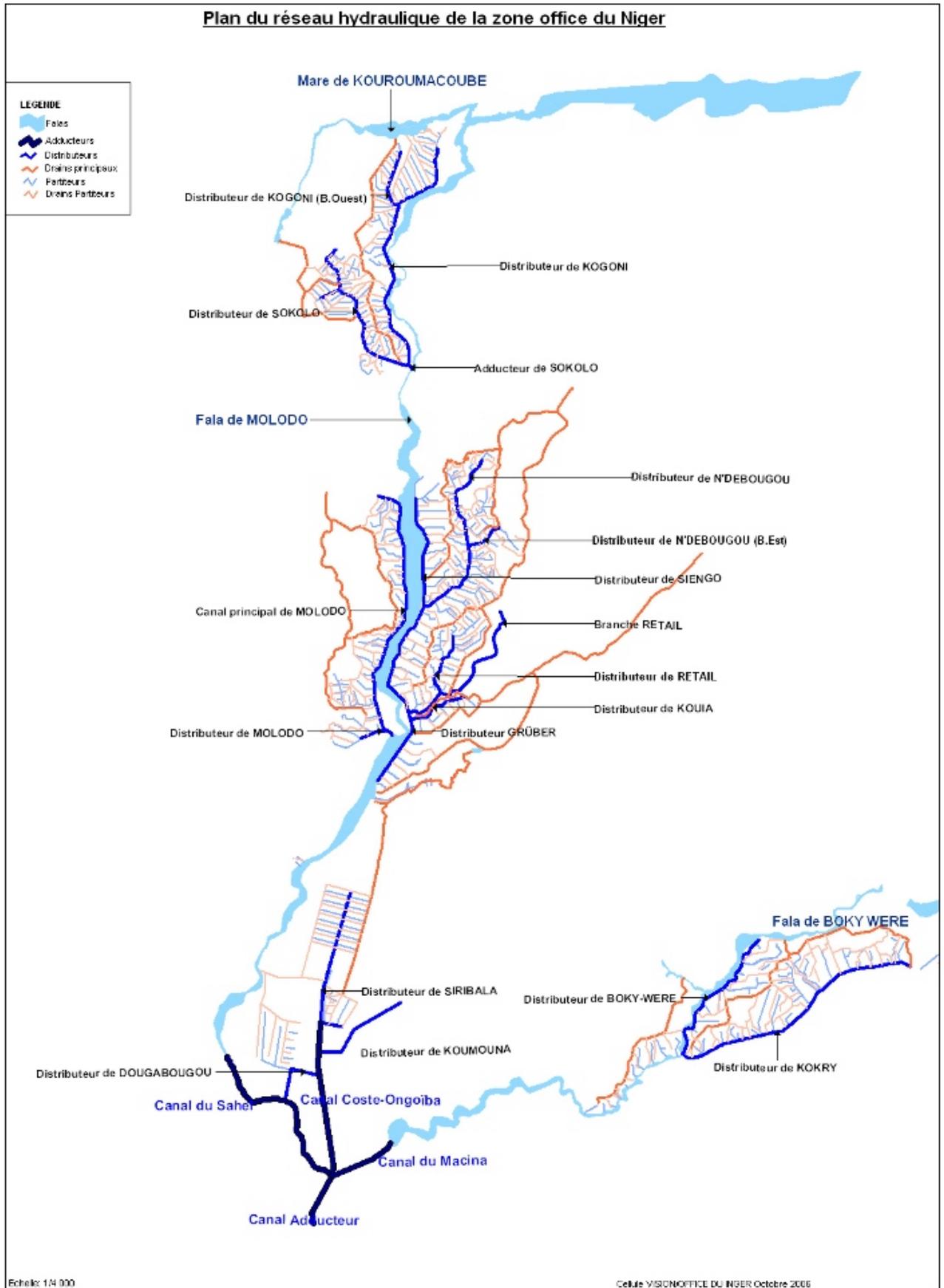
1 - Cartes de la zone ON	page 77
2 - Schéma d'un casier rizicole	page 80
3 - Systèmes d'acteurs théoriques	page 81
4 - Données de terrain sur la zone de Molodo	page 85
5 - Données de terrain sur la zone de N'Débougou	page 109
6 - Transcription des interviews réalisées pour la vidéo	page 123
7 - Transcription des réunions de projection	page 171
8 - Questionnaire d'évaluation d'impact	page 225
9 - Bibliographie	page 227



In L'office du Niger, grenier à riz du Mali. Succès économiques, transitions culturelles et politiques de développement. Bonneval P., Kuper M., Tonneau JP., Cirad / Karthala 2002.

Mission de diagnostic participatif de la gestion de l'eau à l'Office du Niger – 2006





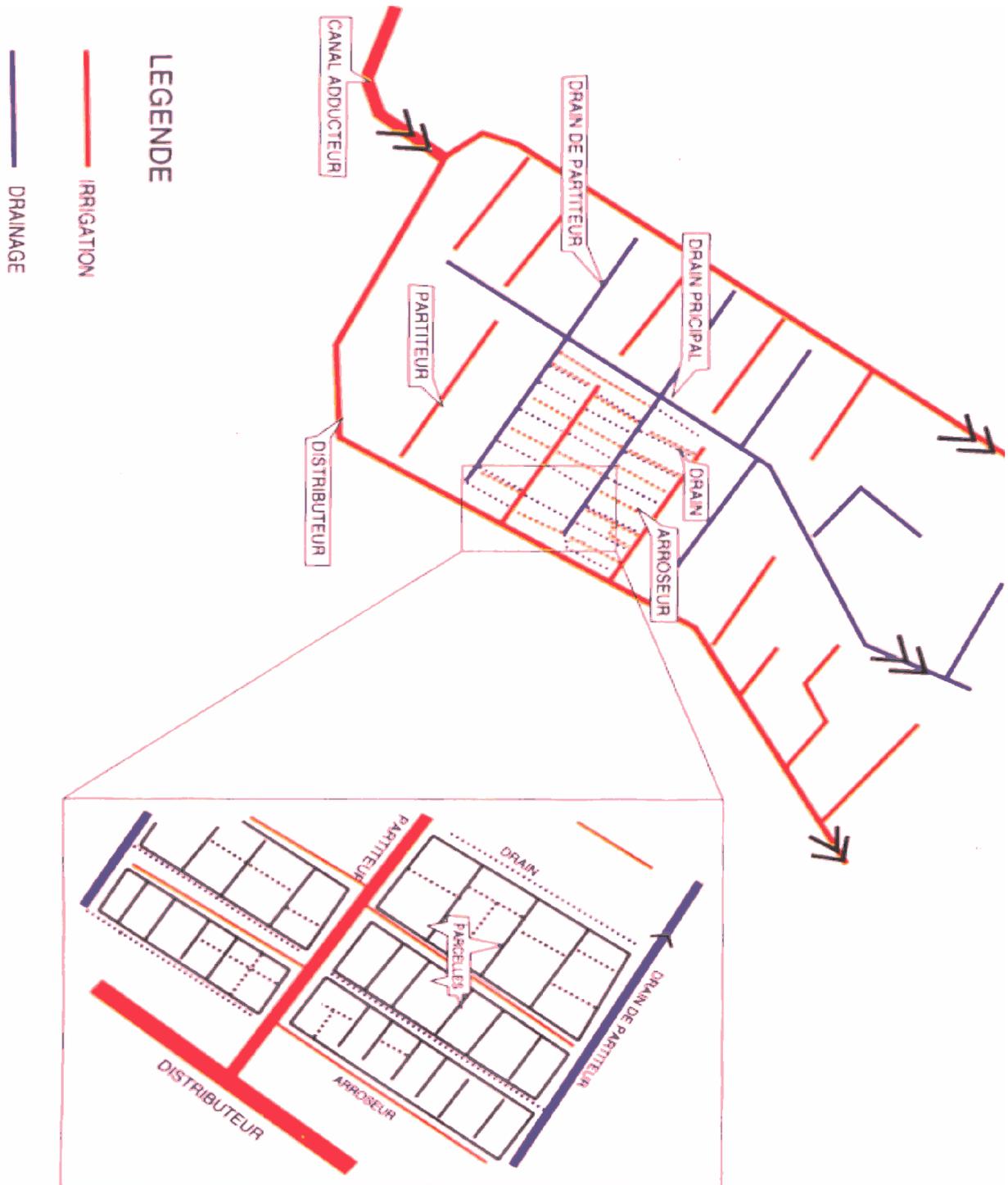
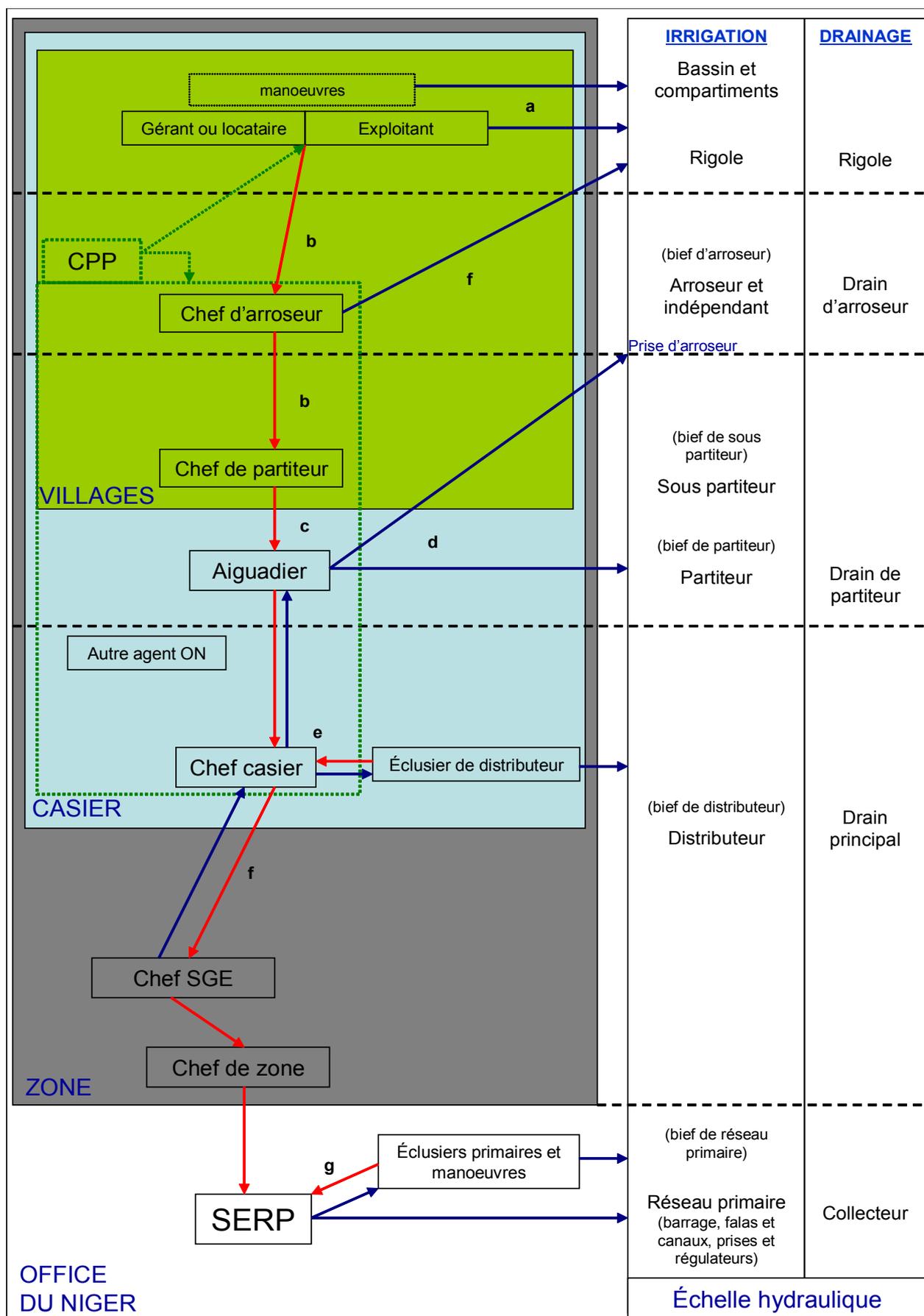


Schéma général d'un casier rizicole

In **Les cahiers de la Recherche-développement**, n° 38 – 1994,
 La question foncière dans les périmètres irrigués de l'ON (Mali), JY Jamin et MJ Doucet

Schéma théorique de l'organisation de la distribution de l'eau



LEGENDES

Flux d'informations  Décisions et exécution 

Planification et/ou suivi-contrôle (échelle de temps plus importante) 

a : ce sont les exploitants eux-mêmes qui gèrent les ouvertures de leurs prises de rigoles, ou « bouches à eau ».

b : l'ensemble des exploitants d'un arroseur nomme un chef d'arroseur chargé de coordonner les prélèvements des différents exploitants, de centraliser les besoins globaux de l'arroseur et de faire remonter l'information vers l'aiguadier. Il est là pour réduire le nombre d'interlocuteurs de l'aiguadier. L'ensemble des chefs d'arroseurs d'un même partiteur élit à leur tour un chef de partiteur chargé de collaborer avec l'aiguadier.

c : si le rôle du chef de partiteur était à l'origine uniquement de surveiller le l'état du partiteur et les travaux d'entretien des paysans sur leurs arroseurs (rôle initial du CPP), il est vite devenu un interlocuteur privilégié de l'aiguadier, susceptible de le suppléer en cas d'absence de celui-ci.

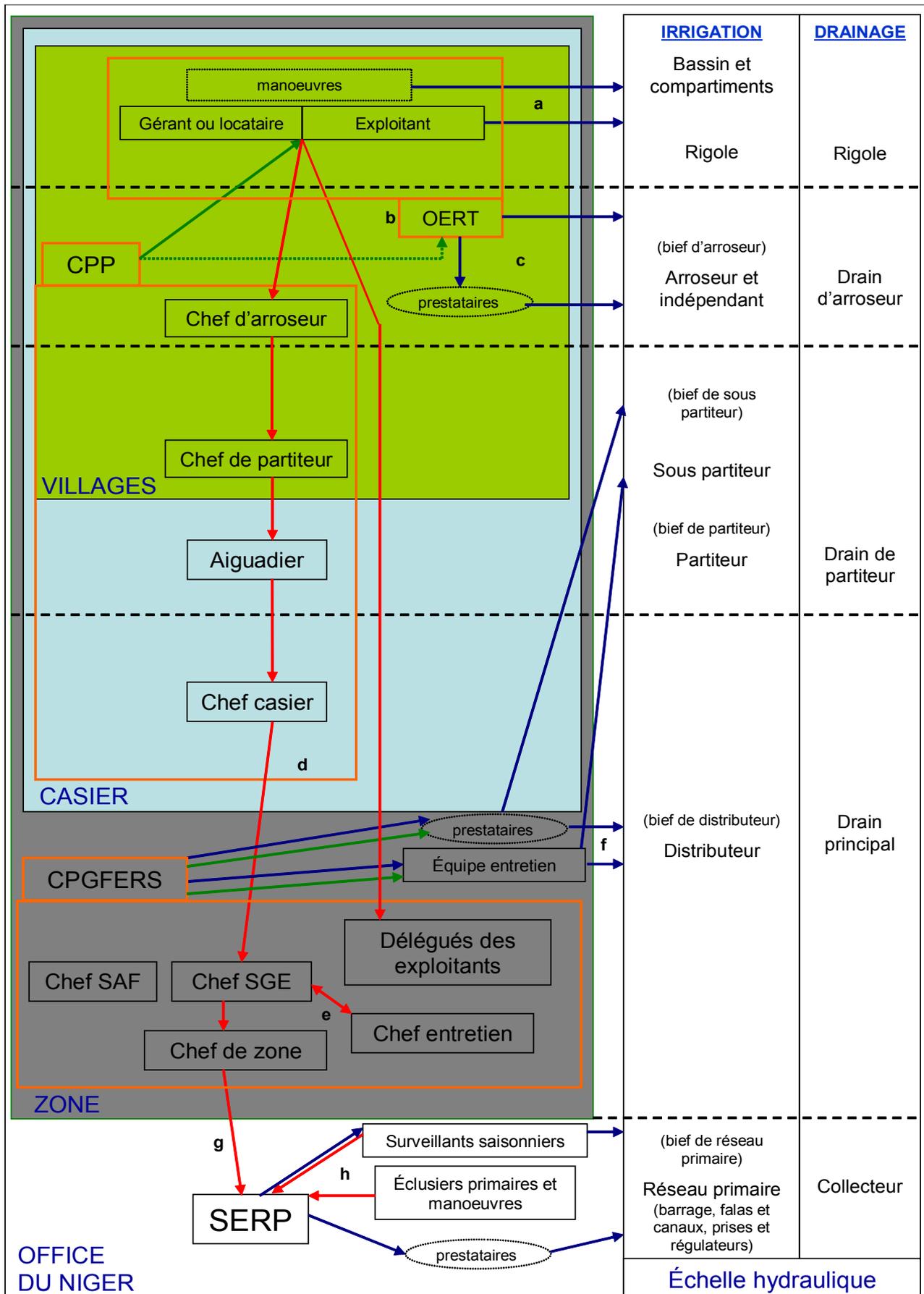
d : c'est l'aiguadier qui possède théoriquement les clefs des prise de partiteurs et des prises d'arroseurs. Il est le seul à pouvoir les manipuler.

e : l'aiguadier fait remonter à son chef casier l'information sur les besoins des partiteurs à sa charge, ainsi que les relevés des débits d'entrée dans le partiteur. Ces données permettent entre autres au chef casier de contrôler le travail effectué par ses aiguadiers, et de coordonner leurs efforts. C'est également sur la base de ces informations que le chef casier demande aux éclusiers de manipuler les ouvrages régulateurs.

f : après avoir compilé les besoins des différents aiguadiers sous sa responsabilité, le chef casier communique les besoins d'ensemble de son casier à son chef service gestion eau.

g : à partir des informations reçues des différentes zones et du suivi réalisé par les éclusiers primaires, le SERP adapte les vannes du barrage et/ou intervient au niveau des ouvrages régulateurs du réseau primaire.

Schéma théorique de l'entretien du réseau



LEGENDES

Flux d'informations  Décisions et exécution 

Planification et/ou suivi-contrôle (échelle de temps plus importante) 

a : les exploitants réalisent les travaux d'entretien sur leurs parcelles

b : l'OERT réunit l'ensemble des exploitants d'un arroseur 3 fois par an pour définir les travaux d'entretien sur cet arroseur et le drain associé

c : les travaux sont réalisés directement par les exploitants (cas du faucardage), ou bien l'OERT contracte une PME dans le cas des travaux trop importants (curage du canal par exemple)

d : le CPP se réunit à mi-campagne d'hivernage pour définir les priorités d'entretien sur le partiteur et son drain. Le chef casier réunit les demandes des différents CPP à sa charge et les transmet à sa direction

e : le chef SGE et le chef entretien travaillent ensemble pour proposer au CPGFERS un programme annuel d'entretien à l'échelle de la zone, à partir de la demande des différents casiers et des délégués paysans

f : les travaux sont exécutés par l'équipe d'entretien et/ou par des prestataires sur les partiteurs, distributeurs et drains associés

g : le chef de zone communique au SERP l'état de ses grands drains collecteurs, et éventuellement de son *fala*

h : le SERP, à partir des informations provenant des zones et de ses agents, élabore son programme d'entretien, exécuté par des prestataires. En hivernage, les surveillants sont amenés à faire régulièrement des réparations ponctuelles sur le réseau, parfois en urgence et de leur propre chef.

ETUDE DE LA ZONE DE MOLODO

Cette annexe présente les informations essentielles recueillies sur le terrain dans les villages et au siège de l'Office de la zone de Molodo. Même si les entretiens ont été conduits de manière ouverte, nous posons également certaines questions orientées en fonction des thèmes que nous souhaitons approfondir (suite à l'identification de certains problèmes lors de la phase d'étude préalable). Cela explique que quelques thèmes puissent ressortir plus que les autres, comme celui de l'entretien, des infrastructures ou encore des relations entre paysans et agents de l'Office.

Cas détaillé du village de Socourani

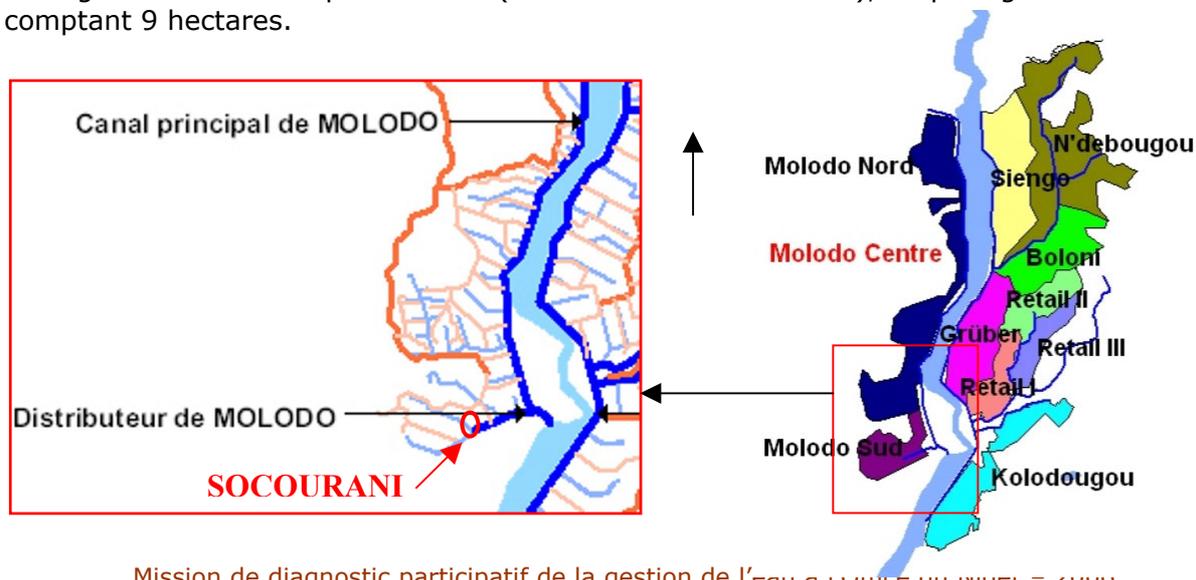


Compte-rendu global des observations de terrain et de divers entretiens réalisés avec le chef de village, 4 membres de l'Association Villageoise, le chef de partiteur, deux chefs d'arroseur, deux paysans et les agents de l'Office : chef de zone, chef SGE, chef casier Sud et aiguadier. Les entretiens ont été réalisés entre le 13 et le 21 octobre.

Le problème du paiement de la redevance – jugée trop élevée – est revenu très régulièrement pendant les entretiens avec les paysans, bien que nous n'ayons pas posé de questions spécifiques sur ce thème (la gestion de l'eau fut définie lors du cadrage à l'Office comme l'association de sa distribution, du drainage et de l'entretien du réseau).

Organisation, réseau d'irrigation et production

Le village est situé dans la zone Molodo, dans le casier de Molodo Sud (1430 hectares, 3 aiguadiers), au niveau du partiteur MD2. Parmi les familles qu'il abrite, il semble que beaucoup sont des exploitants non résidents, habitants à Niono, à Bamako, voire à l'étranger. De plus certaines familles sont des résidents non exploitants. Les exploitations sont généralement de petite taille (autour de deux hectares), la plus grande du village comptant 9 hectares.





Le réseau a été partiellement réhabilité entre 2000 et 2002 sur la base d'un financement AFD. Les prises de partiteur sont équipées de vannes plates. Les prises d'arroseur sont équipées de modules à masque. Les cavaliers de partiteur sont latérités, mais pas ceux des arroseurs. Les travaux des parcelles et des rigoles ont été réalisés par les paysans eux-mêmes, qui confient avoir dû recréuser également certaines parties des arroseurs.

(Le partiteur du village)

Les exploitants non résidents confient leurs parcelles à des parents résidant au village, ou plus souvent à des manœuvres. Ces propriétaires absents ne sont jamais impliqués en tant que chefs d'arroseur. Leur absence pose divers problèmes.

La zone est exploitée depuis très longtemps, et aujourd'hui les rendements dépendent essentiellement de la fertilisation apportée aux parcelles : ils peuvent chuter à 1 ou 2 tonnes de paddy par hectare. Les rendements moyens en situation « normale » sont de 4 tonnes par hectare. La fertilisation apportée par les paysans est généralement de 150 à 200 kg d'urée par hectare, et de 100 à 150 kg de potasse.

Aucun herbicide n'est utilisé, mais un vermicide est appliqué sur les parcelles qui le nécessitent.

De nombreux exploitants ne disposent pas de bœufs de labour, et le village compte des laboureurs qui se sont spécialisés dans la prestation de ce service. Personne n'a de motoculteur.

L'Association Villageoise fonctionne bien, est bien perçue et n'a pas d'arriérés. Le seul crédit est celui de la campagne en cours, à la caisse du village. Il sert à l'achat des engrais, à financer le repiquage et le battage. Les batteuses *votex* des hollandais jugées obsolètes ne sont plus utilisées (« plus à la mode »), le village a pris un crédit sur deux ans pour acheter une batteuse-vaneuse.

Distribution et drainage de l'eau

Les exploitants de Socourani avaient de nombreux problèmes avec leur aiguadier, qui dorénavant a été muté. Ils lui reprochaient de ne pas venir à temps lorsqu'ils l'appelaient, en cas de manque comme de trop plein d'eau ; lui pour sa part rétorquait que l'Office ne lui donnait pas assez de carburant. En outre l'aiguadier était difficile à trouver puisqu'il habitait à Molodo, et ne s'y trouvait pas forcément lorsque les paysans allaient le chercher là-bas. Or, comme il conservait les clefs des cadenas posés sur les modules à masque au niveau des prises d'arroseurs, ces derniers ne pouvaient pas intervenir seuls.

Beaucoup de gens dans le village s'accordent à dire que face au manque de disponibilité de l'aiguadier, il faudrait que le chef d'arroseur possède la clef du cadenas. Selon eux les paysans soient sensés gérer et entretenir le réseau tertiaire, mais concrètement ne peuvent pas le faire. « Lorsqu'on construit et qu'on t'attribue une maison, on doit te donner la clef ».

On constate que sur certains arroseurs les masques des modules ont été arrachés, et sur d'autres (comme celui du chef de village, lui-même chef d'arroseur) le cadenas a été cassé et remplacé par un autre dont les exploitants gardent la clef. C'est un signe que les

paysans jugent le système actuel inadapté mais souhaitent néanmoins gérer les débits d'entrée.

Le nouvel aiguadier est en place depuis deux mois. Peut-être prend-t-il son rôle plus à cœur, les paysans disent de lui qu'il est « disponible et travailleur ».

Il n'y a pas de tour d'eau, sauf cas exceptionnel en période de crise ou pour faciliter l'irrigation des buttes de certains arroseurs. Il y avait un tour d'eau entre les arroseurs quelques années en arrière, mais il a été abandonné avec la réhabilitation. Les modules à masque permettraient de laisser passer une quantité d'eau adéquate, alors que les bâtards d'eau « tout ou rien » imposaient un tour.

Beaucoup parlent de l'époque des surveillants et des moniteurs présents dans chaque village. L'Office disposait alors de plus de personnel et encadrait beaucoup plus la gestion de l'eau.

Entretien du réseau

La chefferie indique qu'aucun des dix arroseurs du village n'est bien entretenu. On constate sur le terrain des arroseurs totalement enherbés (typha, salvinia molesta, «fougère », nénuphars et graminées hautes), et d'autres mieux entretenus ou récemment nettoyés.

Les OERT ne sont pas en place au niveau de ce village. Le nom même d'OERT ne dit rien du tout aux paysans, mais ils ont reçu très récemment des « formations pour faire des organisations sur l'entretien ». Il n'y a pas eu de suite pour l'instant.

Jusqu'à présent sur certains arroseurs les paysans s'organisent eux-mêmes collectivement pour que chacun réalise le faucardage sur la partie d'arroseur qui lui correspond, prévoyant même des sanctions économiques pour ceux qui ne respectent pas le planning commun (prélevées soit en argent, soit en paddy après la récolte). Les contrevenants disposent d'un délai de 15 jours à un mois pour s'acquitter des travaux. L'argent ainsi récupéré est conservé dans une caisse qui permettra à l'occasion de recourir à une entreprise pour réaliser un petit faucardage de l'arroseur, ou permettra de subvenir aux besoins des personnes blessées lors des travaux collectifs. Les brèches sont réparées en cas de besoin avec des sacs de banco. Des branches d'épineux servent à mettre en défens les zones ainsi colmatées. Les curages ou le travail des digues sont beaucoup plus difficiles à réaliser manuellement et ne sont pour ainsi dire jamais faits.

Au dire de la chefferie les non résidents, dont certains ne sont connus que de noms, sont un obstacle majeur à l'organisation collective des travaux.

Il semble qu'il existe également des arroseurs où les travaux sont faits de façon collective, mais nous n'en avons pas vu un seul.



Les animaux sont la principale cause de dégradation du réseau, surtout en période d'étiage. La proximité de la zone sèche augmente la pression sur les parcelles et est la source de nombreux conflits avec les éleveurs. Les animaux, pour passer d'une parcelle à l'autre, traversent systématiquement les canaux, et ce tous au même endroit. Ils s'y abreuvent également. Collectivement les paysans pourraient empêcher l'entrée des bêtes, mais ce n'est pas fait car plusieurs des résidents ont eux-mêmes des troupeaux.

(Zone de traversée des bêtes sur l'arroseur A3G)



Les drains ne semblent pas suffisamment entretenus, que ce soit du côté de l'Etat, de l'Office ou des paysans. L'eau ne circule pas dans les drains, empêchant la vidange des parcelles et contribuant à l'épuisement des sols, obligeant à réaliser différents travaux dans la parcelle inondée, et ne permettant pas de créer d'aires de battage dans les champs. Les drains bouchés, les parcelles et le réseau permanemment en eau provoquent des inondations dans le village en cas de pluie.

(Riz entassé au bord d'une parcelle récoltée inondée)

Exemple de l'arroiseur A3G

C'est celui du chef de village, qui est sur le point de passer la main puisqu'il ne se juge plus assez actif. Il est actuellement géré par le trésorier de l'arroiseur.

L'arroiseur irrigue de part et d'autre, 13 exploitants à gauche, et 16 à droite (le chef SGE et le chef suivi évaluation ont même une parcelle ici). De nombreuses parcelles appartiennent à des gens de Niono, et en réalité on trouve plus de non résidents que de résidents sur cet arroiseur.

Il y a de nombreuses parcelles avec des buttes, surtout en tête d'arroiseur, ce qui rend l'irrigation difficile. Le travail du sol est lui aussi compliqué, la mise en boue ne peut parfois pas se faire, forçant pour labourer à attendre la pluie (contraintes d'adventices) et/ou à utiliser un motoculteur qu'il faut louer.

En outre la profondeur de l'arroiseur est beaucoup plus faible en aval, une entreprise ayant mal réalisé la deuxième moitié du dernier curage alors que la première partie du canal avait été surcreusée.



Avant la réhabilitation l'arroiseur était muni d'un régulateur, nécessaire pour relever la hauteur d'eau en amont et permettre ainsi d'irriguer les terres en aval (soit trop éloignées, soit légèrement surélevées). Au moment de la réhabilitation en 2000, l'entreprise a recrusé l'arroiseur et cassé le régulateur sans le remplacer. Les paysans ont eu beaucoup de problèmes pour irriguer les parcelles d'aval pendant l'hivernage et se sont plaints au chef SGE, qui est venu constater les faits puis a rappelé l'entreprise pour qu'elle vienne poser un nouvel ouvrage régulateur. Cet ouvrage n'a malheureusement pas été construit au

même endroit qu'avant, mais placé au niveau d'une zone profonde de l'arroiseur et bien plus en amont, ce qui ne permettait pas de remonter correctement le niveau de la lame d'eau et créait un ralentissement en aval empêchant la bonne irrigation des parcelles en bout d'arroiseur. Les paysans se sont de nouveau plaints auprès du chef SGE, qui leur a donné raison et a fait enlever le régulateur (photo) pour en remettre un autre à l'endroit où il se trouvait avant la réhabilitation.



Sur cet arroseur il n'y a jamais de tour d'eau mis en place : le choix des rigoles recevant l'irrigation se fait par des arrangements entre les paysans en fonction des besoins ponctuels. Comme ils ont placé eux-mêmes un cadenas sur leur prise d'arroseur (photo) et qu'ils disposent des clés, il gèrent les quantités d'eau fournies. Le trésorier assure qu'il ferme le module à masque (ne laisse passer que le plus petit débit) lorsqu'il n'y a pas besoin d'eau. La logique voudrait que l'irrigation se fasse par bief, au niveau du régulateur, avec une irrigation de l'amont puis de l'aval. Mais cela supposerait que les paysans puissent être prêts au bon moment

pour mettre en culture, ce qui n'est jamais le cas. Bien souvent les deux premiers paysans à être prêts sont très éloignés l'un de l'autre ce qui oblige à mettre en eau tout l'arroseur. Il n'y a donc aucun tour d'eau, la gestion se fait au jour le jour en fonction des besoins. Selon le trésorier depuis qu'ils ont les clés de la prise d'arroseur sur le partiteur, il n'y a plus de soucis pour l'irrigation.

La diversité des stades végétatifs du riz est grande, certaines parcelles étant en montaison alors que d'autres sont déjà récoltées. La densité du repiquage est également très variable : les paysans disposant d'assez de trésorerie pour l'engrais repiquent espacé pour favoriser le tallage, ceux ayant des doutes repiquent serré pour assurer un rendement convenable quels que soient les apports d'azote.

Exemple de l'arroseur DGG

L'entretien du réseau se fait entre les exploitants qui s'organisent entre eux.

Le chef d'arroseur doit surveiller l'arroseur et le drain, relever les problèmes et organiser leur résolution. Il se plaint des non résidents qui ne nettoient pas devant leur parcelle.

Selon lui, l'entretien des drains du réseau tertiaire pose un problème puisqu'en l'état actuel ils sont trop sales, et le travail (notamment de curage) dépasse de loin les capacités des paysans. Eux seraient capables de faire un entretien de routine mais il faudrait pour cela que l'Office fasse un premier nettoyage profond. Jusqu'à aujourd'hui les drains n'ont pas été entretenus, l'évacuation de l'eau des parcelles se fait très mal.

Le chef d'arroseur témoigne de la difficulté de sa tâche dans le groupe de paysans dont il fait partie. Il donne l'exemple d'une brèche en début d'arroseur : les exploitants d'aval ne se mobiliseront sans doute pas pour la réparer si ce n'est pas dans leur intérêt direct, et l'individualisme prédomine souvent. Lorsque certains lui manquent de respect, il doit « garder son sang froid, et éviter d'en parler aux autres pour ne pas créer de rancoeurs entre paysans d'un même arroseur ». Il n'a aucun pouvoir pour faire plier les récalcitrants. En général ils font le travail d'entretien avec ceux qui veulent bien s'y prêter, et le collectif met des amendes aux absents ou leur envoie des personnes capables de les convaincre, qu'ils sauront écouter. Ils arrivent généralement à des solutions. Malgré cela ce travail ne le dérange pas et le temps qu'il lui consacre ne le pénalise pas dans ses activités personnelles.



La vanne de la prise d'arroiseur, dont l'aiguadier détenait la clef, a été arrachée. Selon le chef d'arroiseur, les exploitants possédant des buttes ne jugeaient pas suffisant le temps d'ouverture défini par l'aiguadier. Les exploitants de bas-fonds, inondés par le « gonflage » du canal nécessaire à l'irrigation des buttes, bouchent à leur tour la prise avec ce qu'ils peuvent.

Selon lui, même s'il possédait la clef de la vanne à la place de l'aiguadier, les paysans n'arriveraient pas à s'entendre pour autant.

(Le module cassé de l'arroiseur DGG)

Les exploitants pratiquent la contre-saison par nécessité économique, et quand ils le peuvent essayent de s'accorder entre voisins pour être localement nombreux à la pratiquer de manière contiguë, de façon à dissuader les bergers d'amener les animaux dans la zone par peur des représailles du groupe (« un seul paysan peut pas arrêter un peul en brousse »).



(L'arroiseur DGG et le chef d'arroiseur)

Autre exemple d'arroiseur

Seuls trois paysans occupent cet arroiseur : deux membres d'une même famille (oncle et neveu) qui disposent de 4 et 2 hectares respectivement, et un non résident qui possède un demi hectare. L'arroiseur fut créé avec la réhabilitation, auparavant une seule famille était branchée directement avec deux prises sur le partiteur, et ces prises irriguaient les deux moitiés d'une cuvette séparées par une digue centrale. Lors de la réhabilitation l'Office a séparé la famille en deux exploitations dont elle a réduit les surfaces (« contre leur volonté ») pour attribuer au non résident son demi hectare.



Les paysans nettoient chacun devant leur parcelle, mais le non résident ne vient pas le faire. Lors de l'interview l'arroseur était très enherbé (photo), les exploitants ayant jusqu'à présent dédié leur temps au désherbage (prioritaire pour eux) des parcelles de riz. Ils n'ont pas les moyens financiers de prendre des manœuvres pour nettoyer. Les drains sont sales mais ne les empêchent pas de drainer.

Ils nettoient leur arroseur chaque année, pendant les périodes de culture, mais le typha repousse très vite (en un mois s'il n'est pas fauché sous l'eau).

Les animaux peuvent causer beaucoup de dégâts sur les digues, car les peuls « ont la tête dure et amènent les animaux là où ils veulent ».

Ils ne peuvent jamais assécher l'arroseur pour faciliter son entretien et celui du drain puisque des problèmes de soudure les poussent à faire un hectare de contre-saison chacun. Le non résident ne la pratique pas.



(Envahissement de l'arroseur par la *fougère*)

Leur plus gros problème est le planage des parcelles, qu'ils ont fait « dans la mesure de leurs capacités physiques et financières ». Ils n'ont pas pu travailler correctement les bas-fonds trop profonds, ne possédant ni l'un ni l'autre de bœufs de labour.

Ils gèrent l'eau par des diguettes construites ça et là, mais avouent gaspiller de l'eau à cause de ces défauts de planage. L'irrigation est très compliquée dans l'espace et dans le temps.



Ils indiquent une parcelle près de l'arroiseur particulièrement basse et inondée (photo). Ils se plaignent qu'elle ait servi de carrière à l'entreprise qui a construit le cavalier. Ils avaient repiqué cette année, mais l'eau est montée et a tout noyé. Globalement la partie proche du drain est une butte, et ils se voient obligés d'inonder ces parcelles proches de l'arroiseur pour que l'eau arrive au fond.

(Partie en bas-fond, drain au fond de l'image)

Leur relation avec l'aiguadier est bonne, il « vient ouvrir quand ils ont besoin d'eau ». Il n'y a plus de cadenas sur leur vanne, car selon eux certaines personnes (extérieures à l'arroiseur) les cassent : l'Office avait mis un cadenas, eux en ont mis deux (dont ils n'avaient pas donné la clef à l'aiguadier), tous furent vandalisés (pour de la ferraille). Le module à masque, difficile à arracher, est en place.

Entretien avec le chef de partiteur

Le chef de partiteur dit être élu par l'assemblée villageoise.

Auparavant la prise du partiteur sur le distributeur était fermée au moment de la contre-saison, mais suite aux problèmes rencontrés avec les invasions de criquets, le gouvernement a demandé à l'Office d'ouvrir les vannes à l'étiage et de pousser les gens à faire de la culture de contre-saison. Depuis les vannes sont ouvertes toute l'année.

Le chef de partiteur se plaint de ne pas être considéré par l'Office au moment de la réalisation des travaux d'entretien sur son partiteur. Selon lui c'est le chef de partiteur qui devrait se charger de contrôler les travaux d'entretien, car il semble que ces travaux soient souvent mal exécutés, que les entreprises ne nettoient pas correctement, et que finalement les déchets déposés sur les cavaliers retombent dans le partiteur. Si c'était à lui de surveiller ces travaux « cela ne se passerait pas comme ça ».

Il regrette également de ne pas être pris en compte dans le choix des entretiens à effectuer.

Le chef de partiteur accuse l'Office de passer des marchés avec les entrepreneurs contre des pots de vins, et pense que ces entreprises font mal leur travail en toute impunité, les paysans n'ayant pas vraiment de droit de regard.

Informations fournies par l'aiguadier

Il fait lui-même le tour des quatre partiteurs qui sont à sa charge, dont celui de Socourani. Les chefs d'arroiseur peuvent l'informer de la situation sur chaque canal, mais il préfère aller systématiquement vérifier par lui-même. Son travail est compliqué du fait de l'absence d'échelles de mesure des cotes dans les partiteurs.

Selon lui les paysans n'écoutent pas les chefs d'arroiseur. Récemment il a constaté une brèche dans un arroiseur, et l'eau se déversait dans le drain contigu. Le chef d'arroiseur n'a pas réussi à mobiliser ses gens, à imposer la réparation. Il a donc fermé lui-même la prise,

et immédiatement les paysans sont venus réparer. Mais ils ne respectent pas le chef d'arroseur qui est considéré comme un simple paysan.

Interrogé au sujet de la possession des clefs des prises d'arroseur, il préfère garder les clefs lui-même car le chef d'arroseur n'est pas impartial. Il a des affinités dans son groupe paysan, et si un de ses amis a besoin d'eau alors que l'aiguadier a demandé de fermer, il essaiera de l'aider tout de même. Au contraire il pourra chercher à pénaliser ses « ennemis ». Enfin le chef d'arroseur peut également être retardé sur son calendrier et abuser de sa position pour prendre tout de même de l'eau.

Souvent les cadenas posés sur les prises sont cassés et les vannettes volées. Il en remet dès qu'il peut, mais aujourd'hui ils sont presque tous cassés.

Informations fournies par le chef de zone

La réhabilitation du casier Sud n'a pas eu beaucoup d'impact sur les rendements, elle facilite surtout le travail, la gestion de l'eau et la circulation des hommes, des animaux et des marchandises.

La proximité du « centre urbain » de Niono est à l'origine de différents phénomènes. Tout d'abord une grande quantité de transactions foncières : de nombreux commerçants, fonctionnaires et entrepreneurs nionois cherchent à prendre en fermage ou à acquérir des terres pour pratiquer la riziculture comme activité secondaire. Nous avons effectivement constaté sur le terrain que la décapitalisation et la paupérisation paysanne (certains n'arrivent pas à payer la redevance, les exploitations ne peuvent plus acheter de bœufs, beaucoup vannent le son...) offrent de nombreuses possibilités de location ou d'acquisition à ces urbains. Elle est aussi à l'origine du développement du métayage qui se pratique plutôt entre paysans.

Ces questions de location ou de métayage se révèlent tabous à Socourani, et ne s'abordent généralement qu'hors caméra.

Le chef précise que les urbains ne sont pas ceux qui participent le mieux à l'entretien ou qui respectent le plus les calendriers culturels.

Cas détaillé du village de Pando Camp

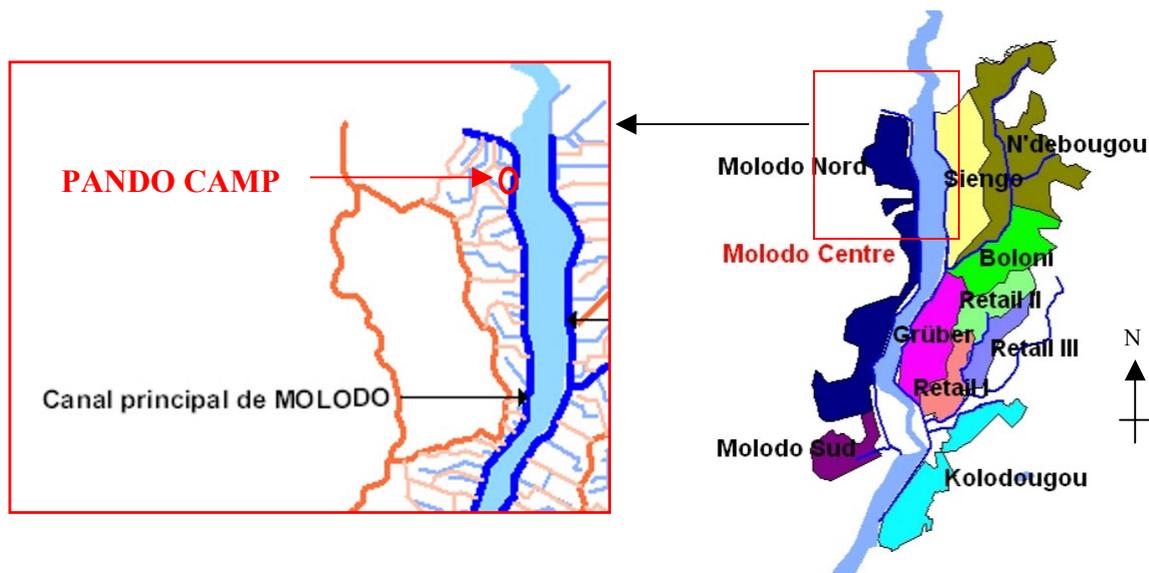
*Ce compte rendu est le résultat de différents entretiens menés dans le village de **Pando Camp**, couplés à nos propres observations de terrain ainsi qu'à des entretiens réalisés avec les agents de l'Office intervenant de façon directe dans la gestion de l'eau au niveau de ce village.*

- *Le 17-10-06, nous avons eu la possibilité de nous entretenir collectivement avec le chef de village, le chef de l'Association villageoise (également membre du Comité Paritaire de Gestion des Terres pour le casier), le chef de partiteur M-21, et avec trois exploitants résidents. Nous nous sommes ensuite entretenus individuellement avec le chef de l'Association villageoise, le chef partiteur et un exploitant locataire, en cheminant le long du partiteur M-20.*
- *Le 18-10-06, nous nous sommes entretenus avec le chef du Service Gestion de l'Eau de la zone de Molodo et le chef casier de Molodo Nord.*

- Le 19-10-06 nous avons discuté avec l'aiguadier affecté, entre autres, au village de Pando Camp. Nous avons pu observer avec lui l'état des partiteurs M-20 et M-21.

Aperçu de l'organisation du village

Le village de Pando Camp est situé très en aval de la zone Molodo, en haut du casier Molodo Nord (2 900 hectares, 3 aiguadiers), à environ 25 km du village de Molodo sur le distributeur. Il est desservi en eau par deux partiteurs, M-20 et M-21, situés de part et d'autre du village. Le partiteur M-20 est en outre partagé avec un autre village situé en amont.



Pando Camp abrite 64 familles en tout (selon le recensement lié à l'imposition), mais 87 exploitations (selon les responsables de l'Association Villageoise). La plupart des exploitants sont des résidents, puisqu'on ne dénombre que trois exploitations de non-résidents vivant à Niono, Ségou et Molodo.

En moyenne les riziculteurs du village disposent de 2-3 ha par famille, la plus grande famille bénéficiant de 13,5 ha et la plus petite de 0,25 ha. Les rendements bruts sont de l'ordre de 50 à 60 sacs de paddy par hectare (un sac correspondant à 75 kg), soit entre 3,7 et 4,5 t/ha. La fertilisation est en général de 4 sacs d'urée et deux sacs de Diamonium de Phosphate à l'hectare.

Il y a quelques années, le village de Pando Camp était regroupé avec quatre autres villages au sein d'une Association Villageoise (AV), mais suite à un problème d'endettement important les villages ont préféré se séparer et s'occuper chacun de leurs propres arriérés.

L'AV actuelle de Pando Camp semble bien fonctionner. Son président est reconnu et respecté dans le village. Grâce à un crédit de la BNDA (Banque National pour le Développement Agricole) ou de la BMS (Banque Malienne de Solidarité) l'AV achète les intrants à son fournisseur, lequel retire un simple bordereau au village qui lui permettra de récupérer l'argent directement auprès de la banque. Ce système permet selon eux d'éviter les malversations éventuelles des paysans et les arnaques potentielles des commerçants. L'AV fournit alors les intrants aux paysans qui s'acquitteront de leurs dettes après la récolte contre une certaine quantité de paddy (à raison de 100 Fcfa le kg de paddy).

Mais avec ce système, obligatoire pour accéder aux intrants, le sac de DAP doit être remboursé à la BNDA 15 540 Fcfa et celui d'urée 14 875 Fcfa, les deux ayant une valeur réelle d'achat de 12 750 Fcfa. Selon les paysans ces intérêts élevés rendent les coûts de

production trop hauts par rapport aux rendements, et en ajoutant cela à la redevance, ils avouent avoir de plus en plus de mal à satisfaire leur autoconsommation.

L'AV doit donc rembourser deux types de dettes, relatives aux crédits de campagne et au crédit collectif hérité de l'ancienne AV (ne concernant qu'un certain nombre de riziculteurs). Ce crédit collectif, une fois repris en charge par la nouvelle AV, a pu bénéficier d'un rééchelonnement de 5 ans. L'AV actuelle a pu profiter de l'appui-conseil des centres Faranfasi So.

Les infrastructures hydrauliques

Ces informations viennent de nos propres observations et de nos entretiens avec le chef de l'AV et le chef partiteur

A Pando Camp, nous avons pu constater l'état des partiteurs M-20 et M-21 et de leurs arroseurs, mais aux dires des paysans et suite à notre première visite dans la zone de Molodo (lors du diagnostic préalable au choix des zones, et notamment sur le partiteur M3), il ne semble pas abusif d'extrapoler les problèmes identifiés ici à l'ensemble du casier Nord ainsi qu'au casier Central de Molodo.

Le partiteur M-21 fait 800 mètres de long et est constitué de trois biefs séparés par deux ouvrages régulateurs (vannes plates).

Le réseau hydraulique du casier Molodo Nord n'a jamais été réhabilité, il est donc resté tel qu'il fut aménagé en 1942. Concrètement cela se traduit par un état de dégradation extrême.

Toutes les prises sont des vannes plates, la plupart ayant été cassées ou enlevées. Les cavaliers non latérités sont complètement émoussés, et ne dépassent que de quelques centimètres le niveau de l'eau dans les partiteurs (cas des partiteurs M-20 et M-21, le niveau d'eau dans le partiteur M-19 était bas au moment de notre visite car la prise de partiteur était fermée depuis quelques jours). De fait les partiteurs débordent régulièrement, aggravant encore l'état des cavaliers en plus de provoquer l'inondation des parcelles contiguës. Suite à la dégradation des digues et cavaliers, certaines vannes se retrouvent même en plein milieu des arroseurs. La maîtrise de l'eau est donc extrêmement limitée et le réseau est perpétuellement en eau.



(Le partiteur M21 et une prise d'arroseur)

La plupart des arroseurs se distinguent dans le paysage puisqu'ils apparaissent comme des haies, pour cause de leur enherbement (nénuphars, *salvinia molesta*, graminées et typha). Le planage des parcelles est extrêmement sommaire et les paysans décrivent des parcelles de « *buttes* » et de « *bas-fonds* », source d'une gestion de l'eau d'irrigation parfois conflictuelle, puisque pour irriguer les « *buttes* » dans ces conditions cela suppose l'inondation des « *bas-fonds* ». Il nous faut préciser que la zone de Molodo est l'une des plus anciennes zones de l'Office du Niger, aménagée sous la colonisation française en 1942 et dédiée à l'origine à la culture du coton. Ce type d'aménagement ne s'accompagnait alors que d'un planage grossier des parcelles dont on observe encore aujourd'hui les conséquences.

Le réseau de drainage secondaire est totalement bouché et ne permet pas de vidanger les parcelles. Cela impose aux paysans de pratiquer une récolte « les pieds dans l'eau » et les contraints à utiliser les diguettes pour entasser le riz récolté, puis les cavaliers pour réaliser les travaux de battage, au risque de participer ainsi eux-mêmes au remplissage du partiteur par la chute des balles. Si le paddy reste à tremper dans l'eau deux jours, il pourrit et n'est plus commercialisable. En cas de battage sur cavalier, le chef de partiteur veille à ce que la paille soit remise dans les parcelles à la fin des travaux, ce qui n'est pas toujours fait.

Dans cette zone non-réhabilitée se pose également pour les paysans le problème du transport des produits vers et depuis les parcelles, puisque souvent les cavaliers ne sont pas praticables pour les charrettes, et que la larguer de certains ne permet pas non plus d'y marcher. La plupart des transports se font à dos d'homme.

Notons de plus que les cavaliers sont souvent utilisés par les exploitants pour la culture de Gombo et de cucurbitacées, qui selon les paysans se fait par semis direct sans travail du sol, et ne nécessite qu'un faible sarclage. Cette pratique ne devrait donc *a priori* pas être cause de dégradation des cavaliers, mais au contraire participer à leur fixation.

Si les rendements actuels en paddy peuvent tout de même atteindre parfois 4,5 t/ha, c'est au prix d'efforts physiques importants et de bonnes pratiques agricoles liées en particulier au bon fonctionnement et au rôle moteur de l'AV. Nous pouvons noter que les paysans nous ont confié que l'irrigation des pépinières se faisait bien souvent à la calebasse.

Distribution et drainage de l'eau



(Interview a côté du drain collecteur)

Les problèmes relatifs à la gestion de l'eau touchent l'irrigation comme le drainage. Mais, si face à la vétusté des aménagements, les paysans de Pando Camp n'espèrent guère pouvoir améliorer la distribution de l'eau, ils pensent en revanche que le réseau de drainage secondaire à la charge de l'Office et le primaire revenant à l'Etat devraient pouvoir être l'objet de plus de soins. Ces drains sont totalement bouchés par les herbes (leur hauteur pouvant dépasser les 2,5m, on trouve des endroits où l'on ne peut même plus distinguer la présence de l'eau dans le drain) et par les dépôts de banco charriés par les eaux ou tombés des digues et cavaliers.

Les paysans confessent qu'il n'y a aucun tour d'eau qui soit mis en place au niveau des rigoles, ce qui s'explique entre autres par l'absence de vannes. En cas de pénurie d'eau sur le distributeur, l'Office met en place un tour d'eau au niveau des partiteurs (entre les villages), et les paysans de leur côté organisent un tour d'eau au niveau des biefs du partiteur. M-21 dispose de trois biefs. En cas de crise, il dispose généralement de 5 jours d'irrigation, sur les quels les deux premiers jour sont consacrés à l'irrigation du premier bief (une certaine quantité d'eau dépassant tout de même le premier régulateur), les deux suivants au deuxième bief, et le dernier jour au troisième bief. De sorte que l'aval du partiteur bénéficie constamment pendant les 4 premiers jours d'un peu d'eau, et que le dernier jour l'amont peut, s'il le faut, compléter son besoin d'eau. Selon les paysans enquêtés cela ne pose alors aucun problème ou conflits de voisinage, ils arrivent toujours à se mettre d'accord.

Cependant on nous confie qu'il est toujours délicat d'effectuer un tour d'eau par bief de partiteur (en dehors de ces périodes de pénurie importante) car les paysans ne sont généralement jamais prêts en même temps au bon moment pour la mise en culture de leur rizière.

Entretien du réseau

Cas du partiteur M-21



Le partiteur M-21 présente de nombreuses brèches béantes, très difficiles à reboucher à la main. Les cavaliers sont totalement émoussés et la présence des animaux en saison sèche se traduit par de nombreuses zones d'effondrement au niveau des digues. Quand l'eau circule, les débordements du partiteur sont très nombreux. Les vannes sont cassées ou perforées, et même fermées elle laissent bien souvent passer de l'eau.

(Fuite par une brèche sur le cavalier du partiteur)

Le drain principal doit logiquement bénéficier d'un curage tous les 5 ans et d'un entretien manuel une à deux fois par an. Mais ces travaux ne sont pas faits aux dires des paysans (selon le chef de l'AV et le chef de partiteur), ou quand ils sont faits ils ne le sont qu'à moitié, ou mal. C'est ainsi par exemple que le chef de l'AV nous explique que le drain principal, qui n'a pas été curé depuis 8 ans, devait être curé l'an passé. Mais suite à une panne de la pelle mécanique, qui depuis lors est restée sur le bord de la piste reliant Molodo à Pando Camp, les travaux ont pris du retard. Lorsque la nouvelle machine a pu arriver les gens avaient déjà commencé à repiquer et les travaux n'ont pu être réalisés dans le temps qu'il restait.

De plus, lorsque que les travaux d'entretien sont effectués, les paysans se plaignent que les « saletés » soient abandonnées sur les cavaliers et finissent systématiquement par retomber dans les canaux.

Le chef de l'AV estime par ailleurs que les marchés d'entretien sont attribués à des entreprises qui ne disposent pas des moyens financiers et matériels pour faire le travail correctement.

L'aiguadier nous a confirmé ces informations, et nous a indiqué qu'il s'est lui-même rendu plusieurs fois à la zone pour évoquer le problème de ce drain, mais que rien n'a été fait jusqu'à l'an passé, quand les travaux ont commencé trop tard. L'irrigation de contre-saison avait débuté et les cavaliers humides ne pouvaient pas supporter le passage des machines. C'est ainsi qu'il explique pourquoi le travail n'a été fait qu'à moitié. Pour l'aiguadier si les

travaux ont commencé en retard c'est la responsabilité de l'Office, car selon lui si les responsables se déplaçaient de temps en temps sur le terrain cela permettrait d'anticiper beaucoup de problème. En venant sur place ils pourraient également décréter de façon la coupure de l'eau pendant la contre-saison pour pouvoir faire les travaux d'entretien. Selon lui dans ce cas les paysans s'arrangeraient pour ne pas faire de contre saison ou la pratiquer sur des parcelles des villages voisins.

Le chef casier nord interrogé à ce sujet affirme que le compte Etat n'est pas touché depuis des années, et que le drain collecteur est bouché. Le problème vient donc selon lui de l'entretien du primaire, qui fait que les drains secondaires refoulent dans les champs.

En l'occurrence sur le terrain aucun drain n'est curé ou faucardé, qu'il appartienne au réseau primaire, secondaire ou tertiaire.

Malgré toutes ces remarques le chef de l'AV nous explique également que le temps disponible pour la réalisation des travaux est extrêmement court. Il faut en effet attendre le 31 mars, date d'échéance pour le paiement de la redevance, plus le délai de grâce pouvant conduire jusqu'à début mai, avant d'entamer les travaux qui doivent être achevés avant le mois de juin, époque des premiers repiquages. Lui aussi est conscient que la pratique aujourd'hui répandue de la contre saison implique une mise en eau permanent de l'ensemble du réseau, ce qui ne facilite pas l'accès aux engins lourds.

L'état global du réseau secondaire de drainage n'encourage pas les paysans à entretenir le réseau tertiaire de drainage, ils craignent même que le nettoyage de leurs drains n'entraîne des problèmes de reflux et d'inondation au niveau des parcelles (ce que nous avons constaté).

Si certains riziculteurs effectuent manuellement des travaux de faucardage et même de colmatage des brèches, ils ne sont pas en mesure d'effectuer les travaux de curage et de lutter efficacement contre l'affaissement des cavaliers.

Au cours de l'entretien collectif et de l'entretien avec le chef de l'AV, les paysans avouent également leur incapacité à s'organiser convenablement pour la réalisation de ces travaux d'entretien. En particulier lorsque plusieurs exploitants partagent un même arroseur, il est trop difficile de mettre tout le monde d'accord pour la réalisation de travaux collectifs. Ils estiment par ailleurs que l'état de dégradation actuel des arroseurs est tel qu'il est maintenant pratiquement impossible aux paysans d'assurer leur entretien. Ils demandent explicitement que l'Office réalise un premier travail de curage, afin que les paysans puissent hériter d'un arroseur en bon état, plus simple ensuite à entretenir par des travaux de routine.

De son côté rappelons que l'Office ne semble vouloir accepter aucune remarque sur ses travaux d'entretien tant que les paysans n'exécuteront pas leur part, comme cela est convenu dans le contrat plan, depuis 1996.

Le chef de l'Association Villageoise nous explique qu'avant le retrait de l'Office de la commercialisation du riz, une certaine partie de la récolte des paysans était retenue, puis remise à la seule condition que les travaux d'entretien au niveau tertiaire soient effectués. Cette pratique a pris fin lorsque l'Office a cessé d'acheter le paddy aux paysans, en 1984 semble t-il. Les paysans semblent parfois regretter cette époque où ils étaient tous contraints à faire leur part du travail d'entretien. Nous avons même entendu les propos suivant: « quand on libère quelqu'un comme ça d'un coup, il lui faut du temps pour se ressaisir ».

Le réseau tertiaire est théoriquement à la charge des paysans depuis la restructuration de l'Office en 1994. Mais les paysans déplorent le fait de n'avoir jamais été formés pour la réalisation de ces travaux d'entretien, et d'avoir hérité d'un réseau déjà dégradé (discours

qui s'avère contradictoire puisqu'ils disent aussi souvent qu'avant la restructuration de l'Office, celui-ci avait les moyens d'entretenir convenablement le réseau). Les formations dispensées pour l'organisation des paysans en OERT ne date que de cette année pour le village de Pando Camp. Jusqu'à présent, ils étaient livrés à eux-mêmes, incapables de s'organiser spontanément et ne disposant d'aucun moyen pour contraindre les gens à exécuter leur part des travaux d'entretien. L'individualisme semble avoir toujours primé dans les relations paysannes. Malgré tout ils semblent aujourd'hui très bien accueillir cet effort d'organisation en OERT, même si elles ne sont toujours pas fonctionnelles pour le moment. Elles devraient être effectivement mises en place dès la fin de la campagne actuelle, « s'ils arrivent à bien maîtriser l'eau vis-à-vis du maraîchage et de la contre-saison ». L'Office leur a proposé de les aider pour l'entretien du tertiaire s'ils asséchaient totalement les arroseurs pendant la contre saison. Les paysans n'ont pas encore donné leur réponse à l'Office mais ils nous confient qu'ils ne pourront jamais assécher, car ils ont trop besoin des produits du maraîchage et de la culture de contre saison pour faire face à la période de soudure. Il apparaît donc une nouvelle contradiction ici entre leur souhait que l'Office intervienne pour la réalisation d'un premier entretien du réseau tertiaire et leur incapacité à autoriser cet entretien par l'assèchement de l'arroseur.

Il paraît impossible aux paysans d'envisager une solution de solidarité, par l'assèchement d'une partie des arroseurs et un prêt de parcelles pour la culture du riz de contre saison. Personne n'est prêt à partager ses parcelles sachant que culture de contre-saison épuise les sols et endommage le planage. Même si ceci supposerait simplement que les rôles s'inversent l'année suivante, personne n'accepterait d'être le premier à prêter ses parcelles... Les paysans reconnaissent que cela pourrait constituer une solution mais ils réclament alors un fort encadrement de l'Office pour faciliter sa mise en oeuvre. Leur autonomie d'organisation apparaît très limitée malgré une AV semble t-il efficace.

Une des limitations avancées par l'aiguadier pour expliquer la non réalisation des travaux d'entretien sur le réseau tertiaire est la présence des non-résidents sur les arroseurs, qui soit « font mine de ne pas être au courant » de devoir exécuter les travaux d'entretien, soit retardent le plus possible leur participation (physique ou financière) sous prétexte de n'être pas présents. Cela joue comme un frein vis-à-vis des efforts paysans. Finalement ces non-résidents ne s'occupent de leur champ que lorsqu'ils en ont le temps, et refusent d'assumer leur rôle au sein des organisations paysannes.

Cas du partiteur M-19

Lors de notre rencontre avec l'aiguadier nous avons pu observer que le partiteur M-19 souffre de nombreuses brèches et zones d'effondrement des cavaliers, vraisemblablement liées à l'utilisation d'une partie du canal comme lavoir par les femmes des paysans. L'an passé l'Office fit construire un lavoir en ciment, aujourd'hui largement utilisé par les villageoises, mais il semble qu'un deuxième soit indispensable. Les cavaliers du partiteur ont déjà été colmatés un grand nombre de fois.

Aux cotés du partiteur M-19, un drain de partiteur a été curé l'an passé par l'Office. Mais alors qu'au bord de ce drain passait une piste que les villageois empruntaient avec leurs charrettes, l'entreprise a laissé les déchets de curage sur la piste sans l'aplanir par la suite, créant ainsi une crête. L'aiguadier pense que ceci est lié à l'apparition des pluies avant la fin des travaux qui a empêché la venue des machines lourdes. Aujourd'hui il n'y a tout simplement plus de piste et malgré les nombreuses protestations des villageois rien n'a été fait. Ils sont aujourd'hui obligés de faire un long détour.

De plus, l'aiguadier nous explique que les eaux de pluie du village sont également évacuées par ce drain. Donc si ce drain n'est pas bien curé, comme il nous le laisse entendre, l'eau refoule et stagne dans le village, ce qui menace d'effondrement les maisons en banco.

Fonctionnement du Comité Paritaire de Partiteur (CPP) du village

Les villageois de Pando Camp estiment que le Comité Paritaire de Partiteur fonctionne très bien, même s'il n'y a aucune réunion réellement planifiée. Selon les paysans le rôle du CPP est centré sur l'entretien du réseau, alors que la distribution est à la charge exclusive de l'aiguadier. Ici le CPP n'est pas un comité en soit mais correspond concrètement à une chaîne d'acteurs permettant simplement la bonne circulation de l'information, et qui ne fonctionne qu'en cas de problème. Exceptionnellement il semble que des réunions puissent tout de même avoir lieu.

Si un défaut de maintenance est constaté sur le réseau, le chef de partiteur (qui a semblé-t-il être mis en place pour faciliter la relation entre l'aiguadier et les chefs d'arroseurs, en limitant le nombre d'interlocuteurs) vient le vérifier, puis averti l'aiguadier qui à son tour vient constater le problème. S'il le faut ils rédigent ensemble un papier visant à inclure ce problème dans le programme annuel d'entretien. Cette information remonte alors au délégué de CP au niveau du casier (délégué qui appartient dans le cas présent à un autre village) qui la communique au Comité Paritaire de Gestion des Fonds d'Entretien du Réseau Secondaire en charge de l'élaboration du programme annuel d'entretien, qui rédige les appels d'offre et contrôle la bonne réalisation des travaux. Le CPP du village doit surveiller les travaux d'entretien. Si ceux-ci ne sont pas bien réalisés il doit faire remonter l'information au CPGFERS via les délégués au niveau du casier (le CPP n'a aucun moyen pour obliger les entrepreneurs à bien faire leur travail). C'est ce délégué qui est sensé participer à la réception des travaux avec les responsables de l'Office, et permettre ainsi le déblocage des fonds nécessaires au paiement de l'entreprise.

Alors que c'est un paysan qui est sensé veiller à la bonne réalisation des travaux et que le CPP de Pando Camp prend soin de lui notifier la mauvaise réalisation des travaux, l'entreprise est quand même payée. C'est pourquoi les villageois de Pando Camp demande à pouvoir participer non seulement à la surveillance mais aussi à la réception des travaux de l'entreprise.

L'aiguadier nous a confirmé le bon fonctionnement de ce processus de remontée d'information via le CPP, et l'assimilation de ce flux au « comité » qui s'avère inexistant.

Pour l'aiguadier le rôle du chef de partiteur est très important dans la pratique quotidienne de la distribution de l'eau car il est son contact privilégié, surtout quand il doit s'occuper d'un grand nombre de partiteurs. En dehors de l'entretien que nous venons d'évoquer, le chef de partiteur doit recueillir et lui fournir les informations concernant les besoins (manque d'eau ou surplus d'eau) des différents arroseurs.

Par ailleurs, il existe un Comité Technique (CT) au niveau du village, uniquement constitué de villageois. Ce CT qui doit jouer un rôle de conseil au niveau de la gestion des terres et de la gestion de l'eau. C'est ce comité qui est responsable en cas de problèmes. Il inclue souvent les membres villageois du CPP mais leur relation concrète n'est pas claire. Il semble que le chef de village fasse en général partie de ce comité technique, alors qu'il ne fait pas partie du CPP. S'il y a un problème avec l'aiguadier c'est le Comité Technique qui vient lui dire, et inversement si l'aiguadier a des soucis avec des paysans en particulier il peut en informer le Comité Technique.

L'aiguadier nous cite l'exemple du village de Pando Camp qui en cas de pluie a besoin d'utiliser le partiteur M-20 pour drainer les eaux du village. Quand cela arrive c'est le Comité Technique qui vient voir l'aiguadier pour qu'il ferme la prise de partiteur.

D'une manière générale il règne une grande confusion sur les rôles et fonctionnements de ces comités, que ce soit du côté des paysans comme de celui de l'Office. On qualifie souvent de « comité paritaire » le CT ou les seuls membres paysans du CPP théorique. Les textes eux-mêmes ne sont pas très clairs. Il semble qu'au départ le CPP ait été créé dans

le but d'améliorer l'organisation des paysans pour la réalisation des travaux d'entretien tertiaires (et sur une partie du secondaire), mais qu'ils aient échoué dans cet objectif. C'est pourquoi aujourd'hui l'Office tente d'organiser des OERT. Le CPP devient donc une sorte « d'organisation stérile » avec des postes, mais plus de responsabilité dans l'entretien du réseau tertiaire. Les paysans ne semblent pas informés de ces modifications et ne comprennent pas qu'on ne les écoute pas. Ils souhaiteraient par ailleurs avoir une influence sur les décisions d'entretien de leur partiteur et surtout sur le contrôle des travaux. Ce contrôle semble mal effectué par l'unique délégué paysan au niveau du casier, membre du CPGFERS. D'une manière générale il apparaît que l'Office ne souhaite pas réellement permettre aux paysans d'avoir une grande influence sur les travaux d'entretien sur le secondaire alors que les termes du contrat plan prévoient explicitement que ces travaux soient élaborés et surveillés conjointement.

Relations entre chefs d'arroseur et aiguardier

Aux dires des paysans, il semble que les relations avec l'aiguardier soient très bonnes. Ce dernier habite un village voisin et est très disponible. L'aiguardier s'occupe de 5 villages et 4 partiteurs (M-18, M-19, M-20 et M-21). Lorsque les paysans ont besoin d'eau ils appellent l'aiguardier, qui vient leur ouvrir la vanne et laisse la clef au chef de partiteur, qui la lui rendra une fois qu'il n'en auront plus besoin.

Ce sont les chefs d'arroseurs qui gèrent les prises des arroseurs en fonction de leur besoin. Ici les vannes plates ne sont pas munies de clefs. L'aiguardier gère par contre lui-même la prise du partiteur et les différents ouvrages régulateurs sur le partiteur. Bien qu'il soit rare ici que l'ouverture d'un arroseur empêche un autre de recevoir suffisamment d'eau, quand cela arrive l'aiguardier va voir les niveaux dans les arroseurs impliqués et tranche en faveur de celui qui en a le plus besoin. Souvent sa médiation est acceptée, mais quand ce n'est pas le cas il s'en remet au chef de partiteur et au chef de village. En dernier recours il en informe son chef.

Selon l'aiguardier les chefs d'arroseurs font bien leur travail car ils sont sans cesse soumis à la pression des voisins. Par exemple, lorsque l'ouverture d'une prise d'arroseur menace le niveau du partiteur, alors si les paysans ne s'entendent pas bien avec le chef d'arroseur, ils viennent chercher l'aiguardier qui se charge de régler la situation. Souvent le plaignant apporte d'ailleurs lui-même la solution à l'aiguardier. Mais ceci n'arrive presque jamais, justement parce que les chefs d'arroseurs savent quand ouvrir et quand fermer leurs vannes.

L'aiguardier nous explique qu'il est par contre difficile de travailler avec les chefs d'arroseurs pour la mise en place des OERT. Les paysans n'ont pas bien compris l'objectif de ces OERT, et les chefs d'arroseur ont beaucoup de difficultés pour réunir les exploitants d'un même arroseur par manque d'autorité (certains ont déjà des récipients mais d'autres non, les niveaux d'organisations sont très différents d'un arroseur à un autre). Il ajoute qu'en tant qu'aiguardier il se doit d'appuyer la mise en place des OERT. Quand c'est l'aiguardier qui s'implique et qui convoque les paysans, alors ceux-ci ont beaucoup plus tendance à venir, car ils ont l'impression que l'affaire sera effectivement suivie.

Cette affirmation rejoint le besoin d'un véritable encadrement des paysans par l'Office, exprimé par les paysans eux-mêmes.

L'aiguardier déplore le fait qu'il ne dispose pas des moyens nécessaires pour assumer correctement son travail. Il a 4 partiteurs à sa charge, or son revenu ne lui suffit pas pour bien faire son travail sur l'ensemble de ces partiteurs, même s'il fait tout ce qu'il peut pour s'arranger. Depuis son arrivée ici, il n'a jamais reçu un seul litre d'essence de la part de la zone pour effectuer ses déplacements quotidiens, sauf ponctuellement. On peut lui donner par exemple de 3 à 5 litres quand on lui demande d'aller recenser les hors-casiers, ou pour

aller vérifier l'état des parcelles en demande de dégrèvement. Il explique que ces conditions de travail sont très décourageantes, et généralise à l'ensemble des aiguadiers.

En tant qu'aiguadier il n'était impliqué ni dans la surveillance ni dans la réception des travaux sur le réseau secondaire. Mais depuis cette année on lui a demandé de faire cette surveillance, en parallèle avec le « CPP du village » qui doit faire remonter l'info au niveau du responsable du casier. Le chef de l'Unité Entretien et les responsables CP au niveau du casier viennent ensuite faire la réception.

La contre-saison et ses conséquences sur la gestion de l'eau

La culture du riz de contre saison impose une mise en eau des parcelles toute l'année, ce qui épuise les sols. Le maraîchage, très pratiqué également mais sur de petites surfaces, entraîne une dégradation du planage des parcelles. Les paysans en ont parfaitement conscience, c'est pourquoi ils essaient de limiter le recours à la contre saison, mais celle-ci est bien souvent un mal nécessaire pour pouvoir faire face à la période de soudure en fin de saison sèche - début d'hivernage.

Au moment de l'aménagement les paysans ont pu se voir attribuer 3 hectares par famille, ce qui suffisait alors pour le chef d'exploitation, ses femmes et ses enfants. Mais aujourd'hui avec l'augmentation démographique, et parfois la division des parcelles par séparation des familles, le seul rendement d'hivernage ne suffit plus à assurer l'alimentation de tout le monde.

La mise en eau permanente du réseau vient contrarier les projets d'entretien des canaux par assèchement. A cela s'ajoute les gaspillages liés à la nécessité de mettre souvent tout le réseau en eau pour une superficie effectivement cultivée relativement faible. Les paysans ont parfaitement conscience de ce gaspillage d'eau et des contraintes de la contre-saison, mais n'envisagent aucune alternative. Par ailleurs ces gaspillages favorisent l'engorgement des drains qui se retrouvent pleins avant même le début de l'hivernage.

Alors que « dans le temps » la contre saison, qui faisait peur aux paysans, était strictement limitée au premier bief des partiteurs (ce qui permettait un bon entretien du reste du réseau) son extension incontrôlée à d'autres parcelles rend aujourd'hui l'entretien plus complexe. De plus les variétés utilisées en contre-saison sont généralement les mêmes qu'en hivernage (souvent le Kogoni 91, variété à paille courte et à haut potentiel de rendement qui a repris le même nom que l'ancienne variété à pailles longues, « Gambiaka ») du fait de leur qualité gustative, mais cela entraîne des retards car le cycle est plus long que pour les variétés conseillées par l'Office. C'est ainsi qu'on peut voir des paysans préparer des pépinières de contre-saison dès le mois de novembre.

Selon l'aiguadier il serait sûrement possible de faire l'entretien du réseau si les bonnes variétés étaient utilisées pour la culture de contre-saison.

Remarques additionnelles

Sur les hors casiers

A Pando Camp existe un problème spécifique qui tient à cœur aux paysans. Jusque très récemment, les exploitants de Pando Camp profitaient de parcelles hors casier situées de l'autre côté du partiteur M-21 tout en s'acquittant de la redevance affectée aux hors casiers. Ces parcelles étaient irriguées par un branchement de fortune sur le partiteur M-21 et via un arroseur indépendant branché sur le distributeur. Mais le nouveau chef de zone à son arrivée a décidé de leur fait payer la redevance plein tarif (classe A) alors que les aménagements n'ont même rien à voir avec la qualité des infrastructures du casier Molodo Nord... Les tuyaux et rigoles de fortune ne permettent pas de faire autre chose

qu'une sorte de submersion contrôlée, les récentes pluies importantes ont noyé beaucoup de ces champs.

Sur la décapitalisation paysanne

Le chef de l'AV déplore la baisse du niveau d'équipement des paysans sur ces dernières années. Cette baisse du niveau d'équipement résulte selon lui en grande partie de l'augmentation démographique. A l'époque où les familles étaient moins nombreuses il affirme que chaque année chaque village pouvait s'équiper de 30 à 40 bœufs supplémentaires ! Maintenant ce n'est plus possible. De moins en moins d'exploitants disposent d'une paire de bœufs de labour, et ceux qui en ont doivent d'abord achever leurs propres travaux cultureux avant de pouvoir louer leur service à d'autres, ce qui participe nécessairement au décalage des calendriers cultureux.

Parallèlement à cette diminution du niveau d'équipement individuel, il constate un recul des rendements depuis 4 ans. Cette dynamique selon lui favorise le phénomène de location de terres, de façon à pouvoir conserver ses terres à tout prix en s'acquittant du montant de sa redevance grâce à la perception du loyer. Bien sûr les personnes qui prennent ces terres en location ont les moyens nécessaires (financiers et/ou matériel) pour exploiter à temps et comme il se doit ces rizières. Ces personnes sont soit des paysans plus aisés soit des urbains des villes voisines. Cette pression foncière se fait de plus en plus forte, et les demandes d'attribution dépassent largement les disponibilités (il peut affirmer cela en sa qualité de membre du Comité Paritaire de Gestion des Terres au niveau du casier).

Face à des paysans qui décapitalisent et une pression de plus en plus forte des entrepreneurs agricoles (exploitants non-résidents et doubles actifs), l'avenir de la petite paysannerie à l'Office du Niger peut sérieusement être remis en question. L'avènement de l'agrobusiness sur le périmètre irrigué conduira sans doute à une augmentation de la production globale jouant ainsi le jeu de la politique nationale de sécurité alimentaire, et contribuera à une meilleure maintenance des infrastructures hydrauliques. Mais cela se fera sans aucun doute aux dépens de la classe paysanne locale qui se verra alors refoulée vers les zones sèches et aura d'autant plus de difficulté à produire pour son autoconsommation ou à dégager les revenus suffisants pour venir s'approvisionner en riz à l'Office du Niger.

Entretiens conduits à la direction de la zone

Chef de zone

L'entretien fut assez bref et le chef de zone nous a redirigé vers le chef SGE, en poste ici depuis plus longtemps.

Selon lui l'entretien du réseau tertiaire « n'est pas dans la culture des paysans », ce qui rend la dégradation rapide et problématique. Non seulement les exploitants n'entretiennent pas, mais ils continuent à endommager le réseau d'irrigation et de drainage à travers :

- le battage sur les cavaliers, la paille bouchant les canaux, ce qui est surtout problématique au niveau des drains (sur le terrain on constate surtout que l'inondation des parcelles empêche totalement la mise en place d'aires de battage).
- les dégradations des animaux, qui « viennent tout casser dès le mois de novembre ».
- la contre-saison qu'il qualifie d' « anarchique », l'Office n' « ayant pas les moyens de sa politique, puisque ne pouvant faire respecter le calendrier avec rigueur, le réseau est en permanence en eau », ce qui ne facilite pas les travaux d'entretien.

Ces deux derniers facteurs aggravent la dégradation naturelle d'un réseau en banco qui est fragile, et où avec le temps la seule circulation de l'eau est à l'origine d'envasements.



(Le battage sur les cavaliers d'une parcelle inondée, à droite un cavalier du distributeur)

Ces problèmes sont devenus critiques depuis la restructuration et le désengagement de 1994 : l'Office ne dispose plus du personnel nécessaire à la mise en place d'un gardiennage efficace sur le réseau.

Chef du service gestion de l'eau

Ce dernier constat est repris par le chef SGE, qui fait la liste du peu de matériel et de personnel dont il dispose, et se plaint de la vétusté des machines.

Il précise que les calendriers agricoles et d'irrigation existent, mais qu'ils ne sont tout simplement pas respectés. L'Etat a favorisé la pratique de la contre-saison pour faire face

à la pénurie alimentaire, et aujourd'hui les paysans « pratiquent la contre-saison à outrance », selon des calendriers de travail différents (date de repiquage, variétés, etc.). Lui se dit tenu de donner de l'eau à tous. Et comme en réalité certaines pépinières de contre-saison sont semées précocement en hivernage et d'autres au contraire plus tard que le calendrier préconisé, on se retrouve avec de la culture de riz toute l'année sans interruption. Le réseau est donc constamment en eau, la terre et les canaux sont gorgés, et les engins de chantier lourds ne peuvent pas aller dans le périmètre pour l'entretenir (ce constat est décidément partagé par tous...).

Pour lui l'Office a des problèmes d'entretien au même titre que les paysans, mais il juge que l'Office fait plus d'efforts, possédant un programme d'entretien défini et exécutant au moins les travaux dès qu'il y a de l'argent. Ce programme est compilé à la DADR, qui les appuie ensuite sur l'exécution des travaux, alors que le BPM les aide sur l'élaboration des contrats. De leur côté les paysans nombreux sur un même arroseur n'arrivent pas à se mettre d'accord, et selon lui ne font l'entretien que lorsqu'on les y oblige.

Lorsqu'on évoque les multiples plaintes des exploitants, il précise que les paysans ont un contrôle sur le travail de l'Office, à travers le Comité Paritaire (entendre CPGFERS) qui est convié à la réception des travaux, et les comités techniques des villages qui sont mis au courant lorsque des travaux sont réalisés chez eux et sont invités à les suivre. Selon lui les plaintes concernant ce contrôle paysan viennent de dissensions au sein même du village, les paysans n'étant pas tous du même bord et donc pas tous d'accord avec le comité choisi. Certains accuseront le comité de « s'allier à l'Office ou au tâcheron », et de toucher des pots de vin des entrepreneurs pour acheter leur silence. Il ajoute qu'en dehors de ce système n'importe quel paysan a à sa portée la chaîne de remontée de l'information pour informer finalement la direction d'une anomalie dans l'exécution du programme d'entretien, via le comité paritaire, mais que bien souvent cette remontée de l'information « ne se fait pas effectivement », les plaintes étant faites selon lui trop tard lorsque les membres du comité paritaire ont déjà consenti à la réception des travaux. « Il faut faire les remarques à temps ».

Il y a dans le discours du chef une certaine confusion des rôles voire des noms mêmes des instances sensées intervenir sur la gestion de l'eau et sur l'entretien. Il désigne par exemple par « Comité Paritaire » les trois représentants paysans de la zone au sein de ce même comité. Le mot « paritaire » désigne alors uniquement les représentants des exploitants, comme lorsque les villageois assimilent le Comité Paritaire de Partiteur au Comité Technique, ou parfois au simple contact qui s'établit entre l'aiguadier et des responsables du CT en charge de l'eau.

Sur les réaménagements participatifs (certains ont eu lieu dans le casier sud), il constate une foule de problèmes techniques issus de la non concordance entre le cahier des charges prévu et les travaux effectivement réalisés par les exploitants, qui n'ont pas les moyens financiers et matériels à la hauteur de la demande. Néanmoins il juge l'idée bonne, puisqu'en construisant lui-même son réseau le paysan se sent plus concerné par son état, et sera donc logiquement mieux impliqué dans son entretien. Selon lui l'aménagement clef en main est « trop cadeau », et les gens ne se rendent pas compte de l'importance des travaux. Il faudrait donc trouver une autre manière de faire du participatif, en fournissant par exemple l'équipement nécessaire aux paysans ou en assurant mieux le suivi des travaux. Aujourd'hui lorsque l'entreprise respecte son délai sur le secondaire et quitte le chantier avec ses équipes de contrôle, les paysans n'ont souvent qu'à peine commencé leur part et se retrouvent alors livrés à eux-mêmes.

A propos du pilotage de son réseau, il téléphone tous les jours au SERP pour donner les cotes sur les gros ouvrages ainsi qu'une appréciation sur la tendance d'évolution. Il n'y a pas de relevés sur le reste du réseau, puisqu'ils ne disposent ni d'abaques ni d'échelles. Les consommations d'eau ne sont donc absolument pas connues. Il aimerait pouvoir

comparer les chiffres réels aux normes souhaitées à l'Office, bien qu'il sache qu'ils sont déjà bien au dessus. Il pense que la connaissance des vrais débits lui permettrait de mieux gérer l'eau.

Les chefs casier nord et sud sont par la suite venus confirmer cet intérêt pour un meilleur suivi des consommations. Le chef casier nord, ancien de Niono, voulait instaurer cela à son arrivée à Molodo, pour permettre à ses aiguadiers de connaître les débits à envoyer et limiter les gaspillages, mais n'en a pas les moyens. Le chef casier sud se plaint d'avoir signalé depuis bien longtemps ce manque de matériel nécessaire à une meilleure gestion de l'eau. Tous disent travailler à l'expérience sans moyens pour apprécier réellement leur travail.

Chef casier nord

Devant veiller à l'irrigation, à la maintenance, au bon fonctionnement de ses aiguadiers et de ses éclusiers, mais aussi à la facturation et aux redevances ou encore aux dégrèvements, le chef casier se plaint de ne pas avoir assez de personnel. Il n'a que trois aiguadiers sur son casier, qui s'occupent chacun de plus de 1000 hectares sur des partiteurs assez longs. Il leur est donc tout simplement impossible de rencontrer tous les chefs d'arroseur. Il arrive donc que ses derniers opèrent à la place des aiguadiers et leur rendent compte par la suite.

Lui ne met en place un tour d'eau entre les partiteurs qu'en cas de crise, puisqu'en dehors « ce n'est pas la peine », d'autant plus que les exploitants y sont généralement réticents. Il dit que s'il fait ouvrir une vanne pour donner de l'eau à des exploitants d'aval, ceux d'amont en prendront quand même dès qu'il aura le dos tourné.

De la même manière les éclusiers n'interviennent qu'en cas de perturbation.

Les gaspillages d'eau sont nombreux dans le casier nord car le réseau qui n'a jamais été réhabilité est aujourd'hui trop dégradé. L'absence fréquente de cavaliers empêche d'avoir la cote d'irrigation nécessaire dans les canaux, ce qui force à une ouverture plus grande des vannes, entraînant des débordements et le reflux de l'eau dans les champs puisque les drains et les déversoirs sont tous bouchés. « Je gaspille mon eau, je ne maîtrise pas mes débits, et les agents ne peuvent pas avoir les cotes ».

Interrogé sur les comités paritaires, il en donne la composition théorique prévue dans les textes et affirme qu'elle est respectée. Le « Comité paritaire » se réunit selon lui toutes les deux semaines. Les CPP « ne fonctionnent pas très bien, mais ça va ». Il travaille avec l'ensemble des paysans, et même s'il est « dur de convaincre des analphabètes, ça peut marcher ». Ces comités sont un avantage en cas de crise d'eau puisqu'ils aident à la mise en place du tour d'eau sur les arroseurs. Il sème néanmoins la confusion au cours de l'entretien en affirmant que « le Comité Paritaire » aide à la mise en place du tour d'eau entre les partiteurs...

Concernant la maintenance du réseau, il regrette le peu d'argent que reçoit Molodo, qui est pourtant dans la pire situation qui soit, mais ne cumule que des redevances de troisième classe qui ne lui permettent pas d'assurer un entretien correct. En dehors de cela le recouvrement se passe bien, le service de suivi-évaluation fait les factures, les aiguadiers les distribuent au porte à porte, puis les paysans viennent s'acquitter de leur dû au SAF.

Chef casier sud

Il a longuement développé de nombreux points déjà abordés par le chef casier nord :

- la mise en place du tour d'eau en cas de crise seulement (par bief de distributeur, en fonction des superficies desservies).

- la cruelle insuffisance de personnel, dont les primes ne sont pas suffisantes, et qui sont mal logés (« les paysans sont mieux lotis »). En outre si le contrat d'établissement prévoit le partage équitable du remboursement des moyens de transport entre les agents et l'Office, concrètement les agents paient la totalité.
- les nombreux gaspillages d'eau dus au réseau lui-même mais aussi aux malentendus entre paysans qui conduisent à la rupture des vannes.

Sur l'entretien, il pense que le contrat plan est clair mais que les paysans ne s'acquittent pas de leur tâche sur le tertiaire, à cause de mécontentes, de la mauvaise participation des non-résidents ou de la difficulté de collecter des fonds communs.

Il pense également que le mécanisme de contrôle paysan est bon, car le CPP est informé des travaux et doit les surveiller, puis le comité Paritaire de Zone est présent à la réception. Selon lui cette réception est mal faite, les responsables paysans arrivant trop tard après la fin des travaux, ce qui peut par exemple laisser au typha le temps de repousser.

Il a constaté que parfois les entrepreneurs choisissaient leurs manœuvres directement dans les villages concernés, et que cela donnait de bons résultats.

La zone réhabilitée participativement dans son casier pose de gros problèmes, les exploitants n'ayant pas eu la force et les moyens nécessaires pour respecter les gabarits ou hausser et compacter suffisamment les diguettes. Il préférerait que ce type de travaux soit réalisé par l'entreprise et que son coût soit ajouté localement à la redevance, de manière échelonnée.

Responsable du Programme d'appui aux Organisations Paysannes de la zone de Molodo

La mise en place des OERT est une demande de l'Office qui fait suite à une réflexion conjointe de l'Office et des paysans sur l'état du réseau tertiaire. Il était nécessaire d'organiser les paysans au niveau de l'arroseur et du drain d'arroseur pour réfléchir et entretenir ce réseau. En tant que responsable POP, son rôle est d'organiser les paysans pour leur faire comprendre la nécessité de cet entretien.

Avant la restructuration, les paysans entretenaient déjà le tertiaire. L'Office retenait une partie de leur production, restituée après l'entretien. Selon lui il y a eu « une libéralisation des paysans » et un transfert de compétences avec la création des AV, puis celle des CP (CPGT et CPGFERS), puis celle des CPP. Ces instances qui devaient veiller à l'exécution de l'entretien depuis lors ont mal fonctionné, et le travail a été mal fait. Ils ont réfléchi à une autre approche et on essayé beaucoup de choses avant d'arriver au résultat des OERT, de « découvrir cette solution ».

Pour lui l'OERT est une bonne chose. Les paysans apprécient également l'idée, leur problème est plutôt de savoir comment faire pour que cela marche correctement. Certains groupes paysans fonctionnaient déjà selon le principe de l'OERT avant sa création officielle, l'organisation n'est donc venue que les conforter. Mais reste le problème de sa bonne gestion.

A l'heure actuelle 343 OERT ont été créées à Molodo, mais il y a un blocage dû à des problèmes de fonctionnalité :

- Les non résidents s'associent mal aux autres exploitants, ne viennent pas aux réunions et font semblant de ne pas être au courant des choses à faire.
- Les règlements intérieurs sont difficilement respectés, alors même qu'ils sont conçus de manière participative (les paysans révisent à volonté des modèles préconçus).
- L'obtention des récipissés permettant la reconnaissance de l'association est très complexe, et les sanctions ne peuvent être appliquées sans récipissé. L'administration

ne demande que 2500 francs par arroseur, mais la collecte ne se fait pas bien (il y a souvent quelques paysans réticents).

- L'état de dégradation du tertiaire décourage les paysans, « ils pensent que c'est du secondaire et que c'est l'Office qui doit le faire ».

Leur rôle est d'« appuyer les paysans pour qu'ils s'épanouissent ». Le POP est convaincu que les paysans seuls et livrés à eux-mêmes ne peuvent pas s'en sortir, et que les OERT seraient nécessairement un échec dans de telles conditions. Ils doivent donc « mettre à profit leur formation et leur instruction pour ces paysans ».

Eux-mêmes en tant que POP n'ont pas de moyens financiers, mais reçoivent des formations de leurs « partenaires de développement » pour qu'ils aillent à leur tour organiser les paysans.

Ils ont des moyens de pression puisque le contrat plan permet d'aller jusqu'à l'éviction en cas de non entretien. Mais l'Office n'applique pas ces mesures jugeant que l'OERT est une innovation, et qu'il faut prendre le temps de sensibiliser les gens, avant qu'elle ne devienne réellement fonctionnelle.

Interrogé sur les conflits autour de l'exécution et la surveillance des travaux d'entretien, il se demande pourquoi tout le monde se plaint puisqu'à sa connaissance l'organisation est participative, avec les comités techniques de chaque village qui « suivent la gestion de l'eau comme celle de la terre et mettent en place le comité paritaire ». Pour lui les paysans critiquent mais doivent avant tout s'acquitter de leur tâche sur le tertiaire avant d'accuser l'Office, qui fait bel et bien l'entretien, mais « de manière priorisée et progressive ». Il ajoute que souvent l'argent ne rentre pas à temps, puisque par défaut de paiement le recouvrement des redevances est parfois repoussé jusque juin, ce qui n'est plus le bon moment pour intervenir.

Selon lui tout est bien hiérarchisé mais les paysans au niveau village ne s'impliquent pas. Les comités techniques devraient suivre les travaux, faire remonter les anomalies au niveau du Comité Paritaire, qui doit à son tour avertir le SGE pour faire arrêter le travail. Si le chef SGE ne le fait pas, ils peuvent aller voir le chef de zone qui est le chef du CP.

Ce CP lui n'a pas les moyens de suivre les travaux, puisque les paysans devraient doter leurs représentants en moyens de transport et qu'ils ne le font pas. Ils se contentent de petites visites avec l'Office à la réception des ouvrages.

Pour lui le CPP a été imposé par l'APCAM sans consulter l'Office (ils sont pourtant dans les textes officiels), et en réalité les CPP ne fonctionnent pas et finalement n'existent pas vraiment. Les paysans désigneraient par CPP les Comités techniques villageois. Les chefs d'arroseurs en revanche mettent en place un « comité partiteur », chargé de mettre en place le CP casier.

Il conclut en disant que la situation diffère fortement d'un village à un autre.

Au cours de cette semaine d'entretiens dans la zone de Molodo nous avons eu beaucoup de mal à distinguer les institutions auxquelles se référaient les personnes interrogées, tant du côté de l'Office que des paysans. « Comité Paritaire », « Comité Paritaire de Zone », « Comité Paritaire de Village », « Comité Paritaire de Gestion des Terres », « Comité Paritaire de Gestion du Fonds d'Entretien du Réseau Secondaire », « Comité Technique », « Comité Villageois », « Comité Partiteur », « Comité Paritaire de Partiteur » et diverses « Commissions », toutes ces appellations ont été utilisées lors des interviews, pour ce qui est du français seulement (on imagine la difficulté pour les paysans qui ne le parle pas). Et une appellation identique pouvait même se référer à une composition différente en fonction de l'interlocuteur... Cette profusion de termes et la confusion sémantique sont lourdes de sens quand à la clarté et à l'efficacité des organisations qui interviennent sur la gestion de l'eau. Les rôles ne sont pas compris, ce qui n'aide pas à ce qu'ils soient correctement assumés. Et par ailleurs la mise en place des OERT, qui risquent d'être perçues comme une structure de plus s'ajoutant à la longue liste, ne se fait donc pas dans un contexte propice.

ETUDE DU VILLAGE DE TIEMEDELY COURA, B-5, ZONE DE N'DEBOUGOU

Nous ne prétendons pas proposer ici une analyse complète de la situation de la zone de N'Débougou. Cette annexe présente uniquement les informations recueillies au cours de notre travail de terrain dans le village de Tiémédély Coura, B-5, et à la direction de la zone de N'Débougou.

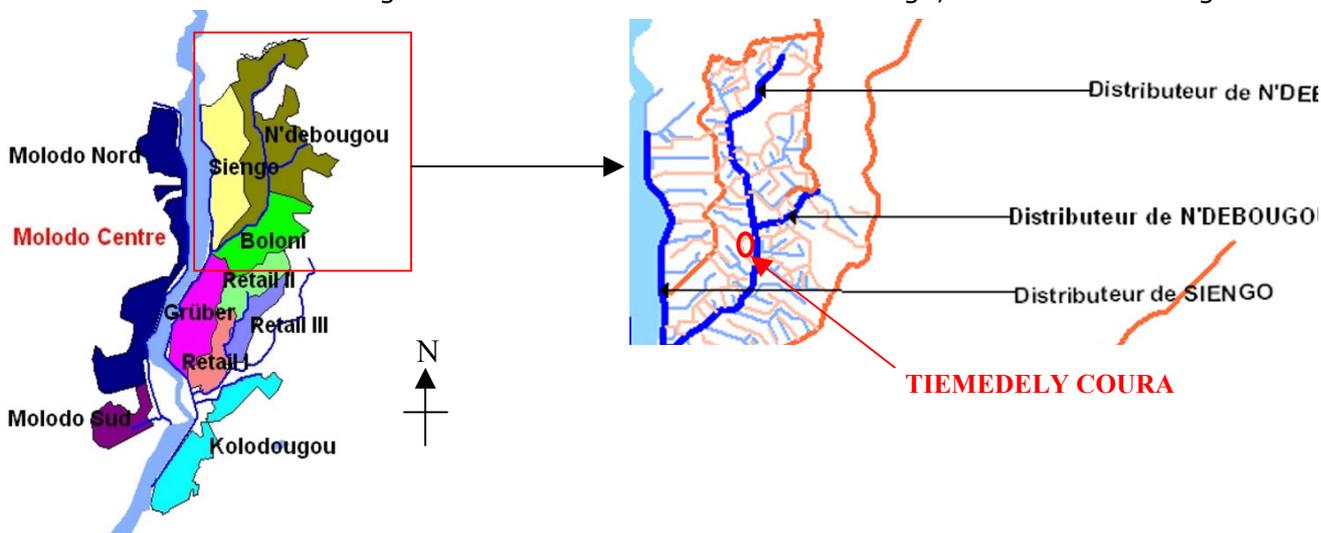
Rappelons que si les entretiens ont été conduits de manière ouverte, nous posons également un certain nombre de questions orientées en fonction des thèmes que nous souhaitons approfondir (suite à leur identification lors de la phase d'étude préalable). Cela explique que quelques thèmes puissent ressortir plus que les autres, comme celui de l'entretien du réseau, des infrastructures ou encore des relations entre paysans et agents de l'Office.

Ce compte rendu est le résultat croisé de plusieurs entretiens menés dans le village de Tiémédély Coura, couplés à nos propres observations de terrain ainsi qu'à des entretiens réalisés avec les agents de l'Office intervenant de façon directe dans la gestion de l'eau au niveau de ce village.

- Le 24-10-06, après s'être rapidement présentés au chef du Service Gestion de l'Eau de la zone de N'Débougou, nous avons eu la possibilité de nous entretenir collectivement avec le chef de village, deux délégués paysans membres du Comité de Gestion du Fond d'Entretien du Réseau Secondaire, le chef de partiteur de B-5, ainsi qu'avec trois exploitants résidents dont deux chefs d'arroseur. Nous avons ensuite réalisé une interview avec les deux membres du CPGFERS au bout du partiteur B-5 puis sur un cavalier du drain principal.
- Le 25-10-06, nous avons interviewé le chef du Service Gestion de l'Eau de la zone de N'Débougou et le chef de l'unité entretien.
- Le 26-10-06, nous avons interviewé chez eux, deux paysans du village de Tiémédély Coura, dont l'un est également membre du Comité de Gestion des Terres et premier conseiller du chef de village.
- Le 27-10-06, nous avons interviewé l'aiguadier responsable entre autres des partiteurs B-5 et B-6, ainsi qu'un manœuvre cultivant le champ d'un non-résident.

Aperçu de l'organisation du village

La zone de N'Débougou se constitue de trois casiers : Siengo, Boloni et N'Débougou.



Le village de Tiémédély Coura est situé dans le casier de Boloni, sur la rive droite du distributeur N'Débougou, entre les partiteurs B-5 et B-6 qui assurent l'irrigation des rizières. Situé à environ 40 minutes de Niono et 15 minutes du village N'Débougou, Tiémédély Coura est un hameau relativement important.

Le village compte près de 30 % de non-résidents. L'arrivée de ces derniers semble surtout avoir eu lieu en 1997, au moment de la réhabilitation du réseau. Aux dires des paysans, ces non-résidents sont généralement des parents de responsables de l'Office du Niger. Certains de ces non-résidents habitent à Ségou, d'autres à Mopti, voire plus loin encore. Certains ne seraient même pas au Mali ! Les exploitants se plaignent que les non-résidents ne participent pas du tout à la vie du village. En effet il semble qu'ils disposent de leur propre réseau pour se fournir en intrants, et ne passent donc pas par l'Association Villageoise, leur production étant envoyée dans les villes immédiatement après le battage. Par ailleurs la multiplication des non-résidents ne facilite pas l'organisation de l'entretien au niveau tertiaire.



(Village de Tiémédély Coura)

Si lors de son interview le chef du Service Gestion de l'Eau de la zone de N'Débougou nous a mis en garde contre l'influence négative du chef de village et de ses proches amis sur le fonctionnement du village, nous n'avons pas pu le vérifier par nous-mêmes. Cependant il apparaît évident que les relations entre ce village et les agents de l'Office du Niger ne sont pas bonnes. Les données contenues dans le présent rapport doivent donc être considérées à la lumière de cette information.

Les infrastructures hydrauliques

Le réseau a été réhabilité en 1997. Les prises de partiteurs sont munies de vannes plates tandis que les prises d'arroseur sont équipées de modules à masques. Ces prises sont en relativement bon état. Nous n'avons pas observé de cadenas sur les modules à masques. Il s'agit d'une réhabilitation de type Rétail.

Les prises de partiteur sur le distributeur sont dotées d'échelles amont et aval permettant non seulement de gérer la fourniture d'eau par la demande en aval, mais également de suivre les consommations d'eau au niveau de chaque partiteur.

Les cavaliers sont latérités et en bon état, même si l'on observe parfois des effondrements, semble-t-il liés à l'abreuvement des animaux ainsi qu'à d'occasionnels débordements. Ces débordements du partiteur nous ont été confirmés par les membres du CPGFERS qui expliquent qu'il est souvent nécessaire de « gonfler » le partiteur afin de pouvoir irriguer certaines parties plus difficiles (les « buttes »). Ces débordements peuvent également apparaître comme révélateurs d'un certain gaspillage d'eau.

Le problème de l'enherbement s'observe essentiellement au niveau des arroseurs, et pratiquement pas au niveau des partiteurs ou du distributeur.

Si ce problème est visuellement impressionnant au niveau des arroseurs et des drains d'arroseurs, cela ne semble pas réellement empêcher la bonne circulation de l'eau. Il ne constitue donc pas une préoccupation essentielle pour les exploitants.

Le partiteur B-5 est composé de trois biefs séparés par des vannes plates précédées de becs de canard.

Le partiteur B-6 est également composé de trois biefs. Il se termine par un déversoir en siphon. C'est-à-dire qu'une buse permet à l'eau du partiteur de s'écouler sous le drain collecteur et d'aller assurer l'irrigation de nombreux champs hors casiers. La plupart de ces champs hors casiers appartiennent aux résidents du village de Tiémédély Coura ou à de proches parents. Selon l'aiguadier, si au moment de notre entretien il y avait encore un certain niveau d'eau dans le partiteur, c'est essentiellement pour répondre aux besoins des hors casiers alors que les rizières directement dépendantes de ce partiteur étaient toutes en cours de vidange, voire avaient déjà été récoltées.



(Déversoir en siphon du partiteur B6)

De nombreux arroseurs ne disposent pas de régulateurs ce qui suppose que les exploitants situés en tête d'arroseur sont obligés de remplir la totalité de l'arroseur de façon à pouvoir irriguer leurs champs. Or cette pratique peut rapidement causer des débordements ou des inondations, surtout si la communication est mauvaise entre les exploitants d'un même arroseur. De même certains exploitants se plaignent de l'existence de buttes et de bas-fonds le long des arroseurs, cause de gaspillages d'eau, et ce malgré qu'il s'agisse ici d'une réhabilitation clef en main. Nous n'avons pas pu vérifier sur le terrain l'existence des différences de nivellement comme nous l'avions fait dans la zone de Molodo.

Pour les exploitants la pluie devient rapidement source de problèmes et de débordements, surtout parce que les drains sont eux-mêmes fréquemment engorgés. La pluie entraîne ainsi souvent le refoulement de l'eau dans les parcelles. Ceci constitue sans doute le meilleur argument en faveur d'une limitation de la consommation en eau, puisqu'en dehors de cela la ressource n'est *a priori* pas limitée (tout du moins en hivernage). Or les paysans confessent l'existence de mauvaises pratiques paysannes de l'irrigation. S'il est vrai que les exploitants savent à quel moment ils ont besoin d'eau (pour

les travaux notamment), ils ne savent pas exactement quels sont les besoins du riz. Ils estiment que si on leur donnait précisément la quantité d'eau nécessaire, ils seraient en mesure de se la partager raisonnablement (après avoir résolu quelques problèmes sociaux bien sûr) ce qui conduirait à limiter significativement les gaspillages.

L'organisation paysanne relative à la distribution de l'eau

Il n'y a pas de tour d'eau qui soit mis en place que ce soit entre les arroseurs d'un même partiteur ou entre les rigoles d'un même arroseur. Les paysans nous expliquent qu'ils savent gérer la distribution de l'eau selon leurs besoins. Selon eux, il n'y a que peu de gaspillages à leur niveau. Ceux-ci seraient essentiellement liés à l'existence de buttes et de bas-fonds.

Pourtant les exploitants s'accusent parfois eux-mêmes de mauvaises pratiques d'irrigation à l'origine de gaspillages. Ils confessent ainsi venir à l'aube ouvrir leurs bouches à eau et revenir voir trop tard, alors que le champ souffre déjà d'un trop plein d'eau obligeant à ouvrir la vidange. Il semble finalement assez courant que les paysans ne surveillent pas suffisamment sérieusement le remplissage de leur parcelle. Cela suppose donc nécessairement un effort de sensibilisation et de formation auprès de ces exploitants, et un effort qui devrait notamment s'appuyer sur les pertes économiques liées à ces trop pleins d'eau. Le problème de drainage étant l'une des préoccupations majeures des paysans, il y a sans doute potentiellement une grande marge de progression sur cette question.

Nous avons également eu l'occasion d'entendre un paysan se plaindre de « l'incompétence des femmes » en matière d'irrigation alors qu'elles sont généralement responsables des parcelles de maraîchage. Nous n'avons pas vraiment pu vérifier leurs pratiques, n'étant pas tout à fait présents à la bonne période, cependant les quelques femmes que nous avons pu observer travailler au champ, pratiquaient une irrigation à la calebasse, ce qui généralement n'entraîne pas de gaspillage. Les hommes les accusent de laisser les prises ouvertes après leur travail. De même on a entendu dire que les bergers sont susceptibles d'ouvrir les vannes de façon à fournir de l'eau à leurs bêtes. Une fois encore nous n'avons pas pu vérifier par nous-mêmes ces pratiques sur le terrain.

Ni le chef de village, ni le reste des personnes présentes au cours de l'entretien collectif n'étaient en mesure de nous expliquer ce qu'est ou est sensé être le « Comité Technique ». Ceci nous est donc apparu comme un mode d'organisation purement théorique qui n'a aucune réalité dans ce village. On nous a seulement indiqué l'existence d'un Comité Paritaire de Partiteur, dont le chef serait d'ailleurs également membre du « Comité Paritaire de Zone », c'est-à-dire du CPGFERS.

Les membres du CPP comme ceux du Comité de Gestion de « Terroirs » (expression employée par le groupe collectivement interviewé) sont élus en assemblée villageoise sur des critères de disponibilités et de compétences. C'est pourquoi le CPP n'est pas composé de chefs d'arroseurs (trop occupés) mais de 5 simples paysans. Les membres du CPP sont élus pour 5 ans.

Quand nous avons tenté de leur expliquer que le terme « paritaire » est sensé indiquer que le comité doit être équitablement composé de responsables de l'Office et de représentants paysans, ils ont été véritablement très étonnés. Pour eux le Comité Paritaire de Partiteur est uniquement constitué de paysans. Mais cela ne les étonnerait pas que l'Office puisse par la suite rajouter des membres à ce comité à leur insu... Selon les paysans, le rôle du CPP est de servir d'intermédiaire entre les paysans et l'Office. Son chef est sensé connaître tous les problèmes rencontrés au niveau du partiteur (distribution et entretien) et faire remonter ces informations au niveau de la zone de façon à pouvoir y apporter des solutions. Il apparaît ici que les villageois de Tiémédély Coura appellent « Comité Paritaire » ce qui devrait être le « Comité Technique » du village. La confusion des terminologies et des rôles de chaque niveau d'organisation est une nouvelle fois flagrante et démontre le cruel manque de communication formalisée entre l'Office et les exploitants.

Le chef de partiteur appartient au CPP. Son rôle se limite à l'ouverture et à la fermeture de la prise de partiteur (sur le distributeur) selon les besoins des paysans. Il manipule les vannes et veille à ce qu'il n'y ait pas de dégât. Il dispose des clés de la prise du partiteur et peut intervenir sans consulter l'aiguadier au préalable. Il est jeune et prend son travail très au sérieux, bien que cela lui prenne beaucoup de temps et qu'il ne soit pas payé.



(Le chef de partiteur ouvre la prise du partiteur B5)

Notons que le chef de partiteur n'était pas en mesure de nous expliquer comment devaient être utilisées les échelles positionnées en amont et en aval de la prise de partiteur. Mais il est tout de même capable de nous dire que si le niveau amont atteint le rouge, il y a trop d'eau dans le distributeur et qu'il doit en tenir compte pour l'ouverture du partiteur. Il ne fait cependant concrètement aucun relevé et ne communique donc aucune information chiffrée à l'aiguadier.

NB : Signalons que lors de notre entretien avec les membres du CPGFERS, on a appris qu'au moment de la mise en place initiale des CPP dans les villages, l'Office a plus ou moins forcé les paysans à choisir certains représentants. Ces derniers ont donc été très mal perçus au début. Ce n'est qu'avec la décentralisation et le transfert des compétences que les paysans ont commencé à comprendre que c'était bien à eux de choisir leurs représentants.

Il existe également une « commission » constituée de 8 personnes et chargée de la surveillance du réseau. 4 sont des chefs d'arroseurs et sont chargés de la surveillance de l'état des arroseurs et poussent les paysans à effectuer leurs travaux d'entretien. Les 4 autres membres sont des « chefs de sous-partiteur » chargés de surveiller l'état du partiteur, et d'informer le chef de partiteur des besoins éventuels d'entretien. Le chef de partiteur doit alors en faire part à l'aiguadier. Cette « commission des 8 » porte le nom bambara de « yeredeme » qui signifie « s'aider soi-même ». Il semble que d'une certaine manière ce soit le CPP qui contrôle les activités de la commission des 8. Par exemple, si un travail particulier d'entretien n'est pas fait sur un arroseur, la « commission des 8 » en informe le CPP qui peut alors mettre une amende au récalcitrant.

Ceci nous montre la diversité des formes d'organisation qui ont pu se mettre en place au sein des différents villages de la zone. Ici, le CPP exerce réellement un rôle de sanction vis-à-vis de l'entretien du réseau tertiaire. Mais il faut garder à l'esprit que ce CPP serait plutôt une sorte de Comité Technique...

NB : Le chef de village n'a pas de rôle direct dans la gestion de l'eau, qu'il s'agisse de la distribution ou de l'entretien. Par contre il peut être amené à intervenir en qualité de médiateur s'il y a conflit entre paysans.

Les relations avec l'aiguadier

Selon les propos du chef de village, l'aiguadier n'a pas de raison d'être et représente plutôt une contrainte. « Les paysans savent comment et quand il faut manipuler les vannes et ce depuis qu'ils sont nés ». Les aiguadiers constituent donc « *une charge inutile pour l'Office du Niger* ».

C'est le chef de partiteur qui quotidiennement fait tout le travail. Il nous explique qu'en début d'hivernage, au moment des pépinières, l'aiguadier vient ouvrir la vanne et lui laisse ensuite la clef. Il est parfaitement autonome, mais rend compte de ses interventions à l'aiguadier. En cas de manque d'eau à l'entrée du partiteur (donc dans le distributeur), l'aiguadier l'aide à mettre en place un tour d'eau entre les biefs du partiteur. Mais ce tour d'eau pose toujours des problèmes car tous les paysans ont généralement besoin de l'eau en même temps. Comme le chef de partiteur ne réalise aucun relevé sur les échelles, alors que c'est lui qui réalise la plupart des manipulations, on peut sincèrement douter de la fiabilité des données relevées par l'aiguadier et sensées être communiquées à la zone.

Certains paysans se plaignent que l'aiguadier puisse parfois venir le matin et prendre la clef au chef de partiteur sans forcément la lui rendre par la suite, ce qui peut causer des problèmes puisqu'il ne revient ensuite que le lendemain. Le chef de partiteur n'a jamais évoqué cela lors de son entretien.

Et d'autres paysans nous ont affirmé que leurs relations avec l'aiguadier ont toujours été excellentes.

De son côté l'aiguadier affirme faire le tour du partiteur tous les matins, aller à la rencontre des chefs d'arroseur de façon à déterminer les besoins de chaque arroseur et pouvoir régler la vanne plate à l'entrée du partiteur en conséquence. Il s'appuie également sur les niveaux d'eau en amont et en aval de sa prise, visibles sur les échelles, pour ajuster son ouverture à la demande.

Il affirme de son côté que le rôle du chef de partiteur se limite à des interventions d'urgence, en cas de pluies par exemple, alors que notre entretien avec le chef de partiteur et avec les exploitants du village a clairement mis en évidence sa très grande autonomie. Malgré la réalité de l'organisation locale, les agents de l'Office n'admettent pratiquement jamais devoir déléguer une partie de leurs responsabilités. Toujours selon l'aiguadier, le chef de partiteur ne bénéficie pas du respect des exploitants et en tant qu'exploitant il n'est pas en mesure de régler les conflits entre paysans pour l'accès à l'eau. Le chef de partiteur ne peut donc pas prendre la place de l'aiguadier en ce qui concerne la gestion des ouvertures des prises de partiteur et d'arroseur.

L'aiguadier se plaint par ailleurs du fréquent manque de communication entre les exploitants et lui. Il affirme en effet que les exploitants agissent souvent sur leurs ouvertures de prise sans l'en informer. Ceci peut entraîner des « trop plein » d'eau et donc des débordements dans le partiteur, ou au contraire contribuer à la baisse du niveau d'eau dans le partiteur empêchant certains champs, en bout d'arroseur notamment, de pouvoir continuer à irriguer comme ils le souhaitent.

Les relations avec les chefs d'arroseur

Pour ce qui est de la gestion de l'ouverture et de la fermeture des modules à masques des prises d'arroseur, si les chefs d'arroseur sont ici sensés avoir la clef des ces prises (alors qu'elles ne devraient être en possession que des aiguadiers), certains paysans nous ont confié avoir constaté que « dans la pratique les exploitants gèrent mieux l'eau en l'absence de cadenas ». Les cadenas n'existent donc bien souvent plus du tout, la seule contrainte pour les exploitants est d'informer les voisins de leurs niveaux de prélèvements. Même si les exploitants ne l'ont pas dit, il nous semble évident qu'en l'absence d'organisation précise des prélèvements d'eau entre les paysans, ce fonctionnement en

« *self-service* » ne peut qu'amener à des conflits entre paysans, à des comportements déviant et à des gaspillages d'eau.

Une nouvelle fois rappelons que chaque partiteur et même chaque arroseur de la zone Office du Niger fonctionne de façon particulière selon ses caractéristiques hydrauliques et l'organisation sociale locale. Chaque arroseur a trouvé un mode de fonctionnement plus ou moins stable dans le temps, qui lui est propre.

Il existe tout de même un certain nombre de cas où le chef d'arroseur gère seul la prise avec sa clef et dispose de la confiance de l'ensemble des exploitants de son arroseur.

Le chef SGE de son côté reconnaît que l'aiguadier puisse laisser sa clef dans les villages, entre les mains du chef de partiteur, qui ainsi pourra réagir en cas de pluie par exemple. Selon lui cela reste exceptionnel, mais dans la pratique nous avons souvent constaté une grande autonomie des chef de partiteur comme c'est le cas à Tiémédély Coura, voir même l'existence de clefs parallèles, que ce soit au niveau des prises de partiteurs comme au niveau des prises d'arroseur.

A propos de la facturation volumétrique

L'ensemble des personnes interrogées sur cette question, exploitants et agents de l'Office, ont toutes répondu que ce serait évidemment une bonne chose vis-à-vis de la gestion de l'eau. Par contre cela supposerait d'être en mesure d'estimer précisément la consommation de chaque exploitant ce qui exigerait des moyens considérables. Le calcul à l'échelle du village à partir de la consommation du partiteur ne pourra satisfaire personne et sera au contraire source de conflits. Le problème est que tous les exploitants ne sont pas égaux face aux besoins en eau. En effet certains par exemple ne disposent que de parcelles situées sur des buttes, ce qui implique un besoin d'eau plus important que leurs voisins. Il ne s'agit donc pas simplement de ramener à la surface cultivée l'eau envoyée dans le partiteur ou même dans l'arroseur. Néanmoins les paysans ne semblent pas du tout hostiles à l'avènement de la facturation volumétrique, bien au contraire. En effet, connaître précisément les quantités d'eau distribuées dans les champs pourra les aider à rationaliser leur utilisation de l'eau, et d'une certaine façon à mieux gérer leurs niveaux de production. L'eau constitue finalement le seul intrant dont ils ne connaissent pas les quantités auxquelles ils ont recours.

Les paysans interrogés posent deux conditions à la mise en place d'une facturation volumétrique : premièrement qu'ils soient formés quant aux besoins précis du riz et deuxièmement qu'ils soient sûrs de disposer de l'eau en quantité suffisante pour leur assurer un bon niveau de production.

Cela soulève également d'autres questions de nature plus technique comme par exemple : doit-on utiliser des outils de mesure automatiques et dans ce cas comment s'assurer qu'ils ne soient pas sujet au vandalisme déjà à l'œuvre dans les rizières ? Doit-on plutôt charger l'aiguadier ou le chef d'arroseur d'assurer des relevés précis ? Comment valoriser cette nouvelle responsabilité ? Et comment contrôler la qualité de son travail ? ...

Il apparaît également que la proposition d'attribution d'une prime à l'aiguadier selon le niveau de consommation de son partiteur, couplée à la facturation volumétrique, pourrait améliorer la coordination des actions de l'aiguadier et des paysans qui auraient tous le même intérêt : diminuer la consommation d'eau. Par contre la mise en place d'une prime à l'aiguadier sans qu'elle soit associée à une facturation volumétrique dégraderait un peu plus encore les relations entre l'aiguadier et les exploitants (d'autant que cette prime serait nécessairement prélevée sur le montant de la redevance).

L'entretien du réseau

L'ensemble des personnes présentes à l'entretien collectif nous explique qu'ils ont de sérieuses difficultés pour assurer l'entretien du réseau tertiaire. Lorsqu'ils convoquent les paysans pour réaliser l'entretien collectif, beaucoup ne viennent pas. C'est pourquoi ils ont

décidé de s'organiser en OERT, et de se doter de statuts réglementaires leur permettant d'avoir recours à des sanctions en cas de non participation des paysans à l'entretien.

Les exploitants affirment avoir les moyens physiques et financiers pour réaliser un bon entretien de leurs arroseurs, notamment grâce à un système de crédits gérés par l'AV. Cette capacité que nous n'avons pas observée à Molodo est sans doute à relier à l'état même du réseau tertiaire, nettement moins dégradé.



(Exemple d'un arroseur enherbé depuis le cavalier du partiteur B5)

En revanche il apparaît également ici que ce sont surtout les non-résidents qui freinent l'organisation des paysans. Par exemple, lorsqu'un paysan est en bout d'arroseur et qu'en amont se trouvent deux non-résidents, alors il ne lui sert pratiquement à rien de faire l'entretien de sa partie d'arroseur, puisque le travail ne sera jamais fait en amont. Précisons ici que le chef du village a été obligé d'avancer lui-même le paiement du récépissé de l'OERT pour les 5 non-résidents situés sur son arroseur. Il n'a toujours pas été remboursé.

Cependant, notre entretien avec un manœuvre a clairement montré qu'il n'y avait pas d'effort particulier non plus de la part des exploitants du village pour l'informer des décisions prises, des nouvelles formes d'organisations, etc. Ne faisant pas partie du village, il est mis à l'écart de toutes les discussions relatives à l'organisation du village. Par exemple, celui que nous avons interrogé n'était pas au courant de ce qu'était une OERT ni même du fait qu'il y a eu des formations sur ce sujet dans le village. On pourrait penser que c'est aussi à lui de s'intéresser, mais s'il n'est même pas au courant que les gens se réunissent, il n'a a priori aucune raison de se présenter. De même ce manœuvre, pourtant là depuis 4 ans, ne savait pas ce qu'était un chef d'arroseur, ni un comité paritaire.

Peut-être faudrait-il que les villageois intègrent réellement l'existence des ces manœuvres dans leurs relations sociales. Il faut d'ailleurs bien faire la distinction entre les non-résidents avec qui la communication est souvent très difficile et leurs manœuvres qui eux sont présents aux champs et peuvent avoir malgré tout intérêt à plus de coordination avec leurs voisins. Même s'il est vrai que souvent le manœuvre salarié n'a pas franchement intérêt à travailler plus qu'il ne le fait déjà, et notamment pour ce qui est de l'entretien... Toujours est-il que l'existence des non-résidents et de leurs manœuvres est aujourd'hui à prendre en compte dans l'organisation des exploitants.

Un certain nombre d'OERT existent déjà dans le village mais ne sont pas encore réellement fonctionnelles malgré le fait qu'elles disposent déjà de récépissés et de règlements intérieurs précis. Leur mise en route concrète devrait se faire dès la fin de cette campagne. Les paysans nous confient malgré tout que certains n'ont pas encore bien compris l'intérêt, l'objectif de cette nouvelle forme d'organisation. S'ils attendent de voir le résultat de ces OERT pour juger de leur intérêt, ils sont convaincus que le principe est bon, « organiser les paysans d'un arroseur pour l'entretien et la distribution est une bonne chose ». Il est intéressant de constater que dans cette citation, la distribution est également sensée faire partie des prérogatives de l'OERT, qui viendrait donc s'ajouter au CPP et à la « commission des 8 »...

NB : Notons que le mot « OERT » n'existe pas en Bambara et que chaque organisation d'arroseur dispose d'un nom vernaculaire.

Selon l'aiguadier la plus grande partie des gaspillages d'eau observables ici sont essentiellement liés au manque d'entretien du réseau tertiaire (arroseurs sales, cavaliers émoussés, diguettes mal faites...). Le gaspillage s'observerait donc plutôt au niveau des parcelles qu'au niveau du partiteur ou des arroseurs.

Un paysan nous a confié qu'il y a dix ans l'Office avait promis que celui qui entreprendrait bien ses champs obtiendrait un titre de propriété. Cette promesse avait alors poussé de nombreux paysans à faire des efforts d'entretien considérables pendant trois ou quatre ans, allant même jusqu'à balayer les diguettes. Voyant qu'ils n'obtiendraient en fait jamais ce titre de propriété les exploitants ont fini par abandonner cet entretien. Il semble évident aujourd'hui que ce type de pratiques de l'Office, bien que n'ayant plus lieu, ont laissé des traces dans l'esprit des exploitants qui ne sont plus franchement enclins à fournir des efforts. D'une manière générale, le fait de savoir qu'ils peuvent être évincés à tout moment en cas d'incapacité de paiement de la redevance ne les pousse pas à assurer un bon entretien de leurs canaux.

Si l'entretien du réseau tertiaire pose de sérieuses difficultés aux paysans, ces derniers critiquent également l'entretien du réseau secondaire par l'Office. Les membres du CPGFERS présents à l'entretien collectif se sont surtout plaints de la non réalisation du deuxième faucardage des drains. Cela fait maintenant 5 fois qu'ils se déplacent à la direction de la zone pour exiger ce deuxième faucardage, en vain. Ce faucardage, normalement prévu pour être réalisé au mois de septembre, ne l'était toujours pas au moment de l'entretien. Or les paysans ont doré et déjà leurs pépinières de prêtes pour la contre saison, ce qui va complexifier d'autant la réalisation des travaux d'entretien puisqu'ils ne seront bientôt plus d'accord pour couper l'eau suffisamment longtemps. De fait l'entrepreneur n'a plus le temps de bien faire son travail. Lorsqu'ils sont allés à la direction de la zone pour la cinquième fois le 15 octobre, on leur a expliqué que l'argent utilisé pour le deuxième faucardage provenait de la redevance de contre saison. Or le taux de recouvrement de cette redevance n'était alors que de 2 %. La date limite de versement de la redevance est pourtant le 30 septembre !

Notons que selon notre interprète, l'Office ne prend jamais de décision d'éviction suite au non paiement de la redevance de contre saison. Il attend toujours la redevance d'hivernage pour prendre ces décisions, de sorte que de nombreux paysans attendent longtemps avant de payer leur redevance de contre saison, voir attendent le moment de payer celle d'hivernage.

Il apparaît ici un vrai problème de correspondance entre le recouvrement de la redevance et le moment adéquat à la réalisation des travaux d'entretien. Ce décalage aboutit au pire à la non réalisation des travaux en septembre, et au mieux à des travaux qui ne sont réalisés qu'en partie. Il en est de même en hivernage, les travaux ne sont alors réalisés qu'en Juin ou Juillet, alors qu'ils devraient l'être en mai. Les paysans ont déjà installé les pépinières d'hivernage, et ne peuvent pas supporter une coupure d'eau suffisante pour réaliser les travaux d'entretien. Il semble essentiel aujourd'hui de revoir les

périodes de recouvrement des redevances eau, à la lumière des besoins d'entretien, et d'être en mesure d'appliquer fermement les sanctions envers ceux qui retardent volontairement leurs paiements, qu'il s'agisse de la redevance d'hivernage comme celle de la contre saison.

L'une des conséquences de ces sérieuses difficultés rencontrées par l'Office pour prendre en charge l'entretien du secondaire est que cela décourage les exploitants de s'occuper du tertiaire.

De même les paysans se plaignent du mauvais entretien du drain principal en charge de l'Etat. Ce curage n'a été fait qu'en partie pour le moment. Un membre du CPGT nous confie qu'il sait (on ne saura pas comment) que les fonds nécessaires au curage de ce drain seraient pourtant disponibles depuis fin 2004. Selon lui, de toute façon l'entretien des drains tertiaires ne sert à rien tant que le drain principal n'aura pas été entièrement curé.

Le fonctionnement du Comité Paritaire de Gestion du Fond d'Entretien Secondaire

Le CPGFERS est constitué :

- ✓ de membres élus représentant les exploitants,
- ✓ de membres représentant l'ON (le DZ, le chef SGE, le Chef SAF, le Chef SCR)



(Délégués des exploitants au CPGFERS de la zone de N'Débougou, en interview)

Les délégués paysans du CPGFERS avec lesquels nous nous sommes entretenus sont en poste depuis deux ans seulement. D'après leurs propres mots, ils sont élus par les CPP de 4 villages (il doit donc s'agir des comités techniques, puisqu'il semble logique que les agents de l'Office théoriquement membres des CPP ne participent pas à l'élection des représentants paysans...). Le chef du CPGFERS est le directeur de zone.

En plus de participer à l'élaboration du programme annuel d'entretien, les membres paysans du CPGFERS jouent également un rôle dans le recouvrement de la redevance. C'est cette dernière qui finance le fonds d'entretien. Les délégués paysans viennent donc régulièrement surveiller l'évolution de son recouvrement auprès du Service Administratif et Financier de la zone. En cas d'erreur de facturation aux paysans, ce sont ces mêmes délégués qui viennent clarifier la situation à la direction de la zone. De même les paysans du CPGFERS ont pour devoir de vérifier sur le terrain les demandes de dégrèvement, avant de faire venir des agents du conseil rural. Comme les moyens de déplacement des délégués paysans sont limités, ils ont recours aux CPP des villages pour exécuter cette tâche.

Les membres du CPGFERS déclarent également faire appel aux CPP pour surveiller à leur place le déroulement des travaux d'entretien.

Les paysans du CPGFERS jouent donc le rôle d'intermédiaires entre la zone et les villageois, notamment pour tout ce qui concerne l'entretien. C'est par exemple à eux d'informer les villageois en cas de coupure d'eau pour la réalisation des entretiens.

L'une des grandes préoccupations actuelles des délégués paysans du CPGFERS est le drain principal KIE à la charge de l'Etat. L'entretien de ce drain, initialement prévu dans le programme de 2004, n'a jamais été entièrement exécuté et aujourd'hui la situation est critique. Le drainage des parcelles n'est plus possible, et les ponts permettant d'aller chercher du bois en zone sèche, mis en place en 2004, ont été noyés et cassés.

Les membres du CPGFERS se plaignent des retards de l'ON dans la mise en œuvre des travaux d'entretien. L'entretien du partiteur par exemple était programmé pour le mois de mars 2005, mais n'a jamais été fait, alors qu'ils s'étaient même déjà mis d'accord sur l'entrepreneur en charge de ces travaux. Ce dernier est lui-même venu solliciter les membres du CPGFERS pour qu'ils poussent l'ON à autoriser le démarrage des travaux. Finalement l'ON a déclaré que c'était déjà trop tard, que l'hivernage avait débuté. Cet entretien n'a toujours pas été effectué à ce jour. Les délégués paysans du CPGFERS se plaignent aujourd'hui de devoir déjà s'occuper du programme d'entretien de l'année 2007 alors que ceux de 2004 et 2005 n'ont pas été terminés.

Ces retards dans les travaux sont expliqués par les membres paysans du CPGFERS par les lourdes procédures d'acceptation des programmes d'entretien, et de signature des contrats avec les entreprises. Il semblerait que les papiers passent tour à tour de la zone, à Ségou, puis à Bamako, avant de revenir dans les zones, et finalement revenir trop tard. Cette information mériterait qu'on en étudie sérieusement les fondements.

Lorsque les travaux n'ont pas pu être terminés, l'Office, le contrôleur (qui appartient à un bureau indépendant, payé par le fond d'entretien et chargé d'évaluer les travaux) et les délégués paysans procèdent à une réception dite « provisoire » et se mettent d'accord sur une date pour que l'entreprise vienne achever son travail, par exemple 6 mois plus tard. Malheureusement il semble, aux dires des délégués paysans membres du CPGFERS, que ces « réceptions provisoires » puissent se transformer en « réceptions définitives », avant que les travaux ne soient achevés, et ce sans leur autorisation. Ceci a bien sûr été largement démenti par les responsables de l'Office concernés par la question, mais également par de nombreux paysans, convaincus que ces réceptions « définitives » ne pouvaient s'obtenir qu'avec l'accord des membres paysans du CPGFERS. Cela sous entend finalement qu'il n'existe aucun contrôle des délégués par les exploitants ce qui, couplé à la faible rémunération des délégués, peut aisément encourager les comportements déviants.

Notons que nous avons également entendu dire (en dehors de ces entretiens) que les délégués paysans eux-mêmes bénéficiaient de certains « cadeaux » de la part des entrepreneurs, pour qu'ils appuient leur obtention du marché.

Les délégués CPGFERS condamnent également la pratique selon eux répandue des pots de vins entre entrepreneurs et responsables de l'Office, en échange de l'attribution des marchés. Ces pots de vins diminuent d'autant le montant de l'enveloppe allouée à l'entrepreneur pour réaliser ses travaux, et rend donc extrêmement difficile leur bonne exécution. Si cette adjudication des marchés n'est pas sensée se faire sans leur consentement, ils avouent ne pas disposer des compétences nécessaires pour analyser les offres des entrepreneurs. Le premier tri des offres est donc uniquement réalisé par les responsables de l'Office. Ensuite les délégués paysans se contentent de comparer les coûts de chaque offre et choisissent celle présentant le coût moyen. Ils confessent de plus que même s'ils voulaient intervenir réellement sur ce choix des entrepreneurs, « l'Office trouverait de toutes façons des excuses », des raisons techniques échappant à leurs compétences pour qu'à la fin ce soit telle ou telle entreprise qui soit choisie. Cet aveu d'impuissance est révélateur du déséquilibre existant dans le fonctionnement du CPGFERS. Même si le chef de l'Unité Entretien de la zone de N'Débougou nous expliquera que les délégués paysans ont suivi « 2 ou 3 formations de haut niveau », il semble évident qu'ils

n'en ont pas pour autant acquis les compétences nécessaires. Un réel appui à ces délégués apparaît donc une nouvelle fois tout fait nécessaire.

A la fin de l'entretien collectif une légère dispute a éclaté entre les responsables du CPGFERS présents et un paysan en particulier. Ils reprochaient à ce dernier d'avoir contourné leur autorité et d'être directement allé voir l'Office du Niger pour se plaindre de l'entretien. Ils lui ont expliqué alors que c'est justement leur rôle de faire cette démarche et que si les paysans ne les respectent pas et cherchent à le faire eux-mêmes, cela affaiblit plus encore le poids des délégués CPGFERS vis-à-vis de l'Office. En réponse les paysans présents ont critiqué ouvertement les membres du CPGFERS, leur reprochant essentiellement de ne pas leur faire redescendre les informations relatives à l'entretien.

Cette « dispute » vécue en direct est révélatrice des problèmes de représentation des paysans au sein des différents comités paritaires de zone (CPGT, CPGFERS). Une fois élus il n'existe pour les exploitants aucun véritable moyen de contrôle sur les activités de leurs représentants. Très souvent la confiance mise au moment de l'élection s'effiloche peu à peu au cours du mandat, jusqu'à susciter des soupçons (fondés ou non) d'incompétence voire de corruption. Ce phénomène est très étroitement lié à l'absence de véritables mécanismes formalisés de transfert d'information entre les représentants et les représentés.

C'est l'Unité Entretien et le chef Gestion Eau qui planifient le projet de programme annuel d'entretien, sur la base d'informations issues des OERT, des chefs d'arroseur et de partiteur, mais aussi des agents de l'Office et des Comités Paritaires de Partiteur. Comme ce projet dépasse toujours l'enveloppe disponible (un certain pourcentage de la redevance redéfini chaque année), c'est alors au CPGFERS de se réunir et de définir quelles doivent être les priorités de l'année en terme d'entretien du réseau secondaire.

Selon le chef de l'Unité Entretien de N'Débougou, si les exploitants semblent manquer d'informations concernant le choix, le suivi et la réception des travaux, il en incombe exclusivement à leurs représentants au sein du CPGFERS. En effet ces derniers sont sensés faire redescendre ces informations et sont même indemnisés pour cette tâche (5 000 Fcfa par réunion organisée). Ce n'est pas là le rôle de l'Unité d'Entretien. Par ailleurs il affirme de son côté que les représentants des exploitants au CPGFERS ont suivi de nombreuses formations sur l'adjudication des marchés et le pilotage des travaux ; l'Unité Entretien a déjà joué son rôle dans la formation des représentants paysans et ce n'est plus sa responsabilité.

Cela signifie donc que ces formations, ces acquisitions de compétences qui apparaissent réellement nécessaires, doivent être prise en charge par les paysans eux-mêmes et non pas par l'Office. Ceci peut supposer le recours par les organisations paysannes à un prestataire de services, comme par exemple les centres *Faranfasi So*.

De même il semble essentiel de renforcer, voire créer des mécanismes institutionnalisés de contrôle par les paysans du travail de leurs représentants. Souvent les exploitants se plaignent de l'inefficacité de leurs représentants mais apparaissent résignés. Les représentants sont élus pour deux ans et semblent étonnamment intouchables durant cette période. S'il apparaît important que les comités paritaires et/ou techniques de chaque village soient associés au contrôle des travaux de leurs partiteurs voire à leurs réceptions, cela ne remplacera pas un contrôle rigoureux des activités des délégués paysans du CPGFERS.

A propos du logiciel SIMON

Au cours de notre entretien avec le chef de l'Unité Entretien de la zone de N'Débougou, nous avons pu constater son enthousiasme pour la mise en place de l'évolution du logiciel SIMON. Ce logiciel devrait permettre de faciliter l'élaboration des programmes annuels d'entretien ainsi que le suivi de ces travaux. Hélas la version

actuellement disponible, bien qu'utilisée, n'est pas réellement fonctionnelle puisqu'il est impossible d'en sortir les bilans.

Il est intéressant à ce sujet de souligner également l'intérêt des paysans pour les informations saisies dans ce logiciel (types de travaux, calendriers prévisionnels, attributions des marchés...), qui pourraient leur permettre justement de contrôler d'une part les travaux réalisés au niveau de leurs partiteurs mais également d'une certaine manière de contrôler les activités du CPGFERS, et donc de leurs délégués.

Le suivi des débits au niveau des échelles

Notons tout d'abord que la zone de N'Débougou est souvent citée comme un modèle de réussite en terme de gestion de l'eau par les cadres de l'Office du Niger. Il est vrai qu'elle a bénéficié durant de nombreuses années de l'appui de la coopération allemande, la KFW, qui a réalisé la réhabilitation de la zone sur le modèle Rétail. L'installation de modules à masques au niveau des prises d'arroseurs permet de savoir avec précision quelle quantité d'eau est injectée dans les arroseurs et donc par simple somme de déterminer la quantité d'eau que le partiteur doit être en mesure de fournir.

Par ailleurs la KFW a considérablement développé le recours aux échelles et aux abaquages en particulier au niveau des prises de partiteurs permettant de mieux gérer la fourniture d'eau mais aussi de réaliser un suivi plus ou moins rigoureux des consommations. C'est sur la base de ces relevés (dont la fiabilité reste discutable) que la zone de N'Débougou a obtenu son titre de zone la moins consommatrice d'eau, en passant d'après les relevés sous la barre des 15 000 m³ d'eau par hectare.



(Aiguadier de Tiémédély Coura en train de relever les niveaux d'eau du partiteur B5)

Les relevés quotidiens des niveaux d'eau par rapport à ces échelles sont réalisés par les aiguadiers, qui les communiquent chaque mois à leur chef casier au niveau du Service Gestion de l'Eau. Cela permet au service de surveiller les consommations de chaque partiteur et le cas échéant de venir féliciter ou demander des explications aux aiguadiers concernés. Cela permet également à la direction de Ségou de savoir ce qui se passe dans les différentes zones de l'Office.

Selon le chef SGE, son premier rôle est de veiller au bon travail des agents de terrain. Il est donc régulièrement amené à venir lui-même vérifier sur le terrain le travail de ses hommes (aiguadiers et chef casier). Les relevés lui permettent alors de vérifier la concordance avec le travail de l'agent. De même des réunions de quinzaine sont organisées entre les agents et le chef SGE durant lesquelles ils discutent des difficultés rencontrées et des besoins. Le cas échéant c'est aussi le moment des remontrances. En

dehors de ces actions de contrôle/surveillance l'aiguadier n'a pas véritablement de retour vis-à-vis des données qu'il récolte et n'en perçoit d'ailleurs pas réellement l'utilité. Ceci ne joue évidemment pas en faveur de la fiabilité de ses données même si les aiguadiers semblent effectivement craindre les contrôles inopinés de leurs chefs (chef casier et chef de service). Souvent cette absence de retour d'informations se justifie par le manque de moyens disponibles à la zone. Son fonctionnement est uniquement assuré par les redevances, donc plus ce fonctionnement coûte cher plus la redevance doit être élevée...

A propos de l'irrigation 24 heures sur 24

Le système d'irrigation fonctionne 24 h sur 24, mais généralement, passé 16h, les paysans rentrent chez eux et le réseau reste sans surveillance. C'est à ce moment que certains exploitants ayant un besoin urgent d'eau en profitent pour venir casser les vannettes au détriment de leurs voisins, sans se soucier des gaspillages d'eau.

Selon le chef SGE, le réseau a été conçu pour une irrigation 24 h sur 24. Si l'on voulait couper l'eau la nuit cela exigerait alors l'élargissement des canaux, et comme ces derniers sont en banco il se pourrait que fermer les vannes la nuit entraîne de grosses pertes impliquant alors de les remplir à nouveau le lendemain ce qui pourrait causer de sérieux retards dans les calendriers d'irrigation. Le fonctionnement du réseau 24 h sur 24 est véritablement sujet à débat, puisque concrètement aucun paysan ne travaille la nuit (à part quelques très rares exceptions), alors que tous les canaux sont maintenus en eau. Ceci participe sans aucun doute aux gaspillages d'eau.

Selon le chef SGE, l'eau ne constitue pas véritablement un problème car en hivernage le fleuve Niger fournit largement ce dont a besoin l'Office même en considérant le doublement voire le triplement de ses surfaces. En contre saison, s'il n'est pas possible de prélever plus sur le fleuve Niger, il ne doute aucunement qu'il soit possible de pomper la nappe phréatique à l'aide de puits répartis dans l'ensemble du périmètre.

Par ailleurs il est convaincu des capacités d'adaptation des paysans. Si on réduit la quantité d'eau fournie aux paysans alors ils s'organiseront entre eux pour optimiser son exploitation. Mais à l'heure actuelle il considère que les exploitants estiment que l'eau est présente en quantité illimitée et qu'ils ne se préoccupent aucunement de limiter la consommation. Ceci a été confirmé par nos entretiens avec les exploitants pour lesquels il n'existe la plupart du temps aucun gaspillage d'eau.

TRANSCRIPTION DES INTERVIEWS

Cette annexe présente la transcription partielle des interviews réalisées par la mission. La sélection des parties à transcrire fut faite selon la clarté des réponses et l'évidence de leurs liens avec la thématique de la gestion de l'eau. De même certains passages ont été choisis pour les images qui ont été filmées au même moment.

Le présent document reprend ainsi environ la moitié du total des interviews. Le reste de ces interviews n'est disponible que sur support vidéo directement auprès des experts de l'IRAM.

M. Moussa Dembélé, chef d'arroseur à Socourani

[...]

« Dans peu de temps on va faire l'entretien de l'arroseur. En début de campagne puis de temps en temps on informe tout le monde que l'on va faucher les saletés et seulement ensuite on entre dans l'arroseur pour le nettoyer. Si on donne un délai de 15 jours aux gens, une fois passé ce délai, le chef de village et moi faisons le tour de l'arroseur pour vérifier si le travail a été fait. Et quand on constate que quelqu'un n'a pas fait son entretien on l'interpelle et on lui demande des explications, s'il a une raison valable tant mieux, mais si on constate que c'est juste un refus, on donnera l'information à l'Office pour qu'il fasse le travail.»

[...]

«C'est alors l'Office qui décide de lui infliger une sanction financière. Cet argent nous est versé à nous directement pour que nous embauchions des manœuvres [pour faire le travail] »

[...]

« C'est comme cela que nous faisons avant. On a pris l'initiative de le faire ainsi avant même de recevoir la formation. Et à la formation on nous a redit la même chose.»

[...]

« Les différents types d'herbes qui sont dans l'arroseur ? Celui là c'est « *diga* »... Est-ce que tu le connais ? Celui qui est derrière toi on l'appelle « *bingélène* » (herbe dure), mais il peut y avoir d'autres herbes dans l'arroseur. Celui là c'est « *gueni* », c'est avec son tubercule que les femmes font de l'encens. Celui qui a les feuilles épaisses, larges, là dans l'arroseur s'appelle *N'Gonkou*... Ce sont ces trois types d'herbes, qui sont dans nos arroseurs, mais quand ça atteint une certaine densité, ça peut empêcher l'eau de couler. Celui qui est là par exemple, si on ne l'enlève pas, les gens en aval n'auront pas d'eau. »

[...]

« Oui, l'arrivée des animaux dans les parcelles de riz est obligatoire, et ne l'est pas à la fois. Il y a deux paroles contraires car ces troupeaux sont constitués à la fois des animaux des paysans et de ceux des éleveurs peuls. Les animaux viennent ici pour la nourriture. En ce moment on est en période de battage. En ce moment, aucune personne seule n'a la force de les empêcher d'entrer dans les champs. Si tu essaies tu échoues. C'est la masse, l'ensemble des exploitants qui doit s'organiser pour cela. Or comme cette masse est constituée de paysans, on sait qu'ils ne vont jamais s'entendre à ce sujet. Certains vont soutenir l'entrée des animaux, les propriétaires, et d'autres soutiendront l'inverse. Comme les avis sont partagés le travail n'est pas possible. Pourtant les animaux nous causent beaucoup de dégâts et nous dérangent sérieusement comme vous pouvez le constater. »

[...]

« En réalité les animaux viennent dans les parcelles à la recherche de nourriture et d'eau, mais surtout de l'eau. Le problème est que l'on n'a jamais endigué un lieu ici pour faire un abreuvoir pour les animaux.»

[...]

« Bien sûr que les animaux causent des dégâts ici... Il y a un endroit là bas où les animaux traversent. C'est par passage qu'ils arrivent et viennent tout casser ici. Et comme il prévoit d'irriguer de part et d'autre de sa rigole, il est obligé de confectionner cette diguette de secours, derrière celle de l'arroseur, sinon, lorsqu'il ouvre la bouche à eau, l'eau va seulement d'un coté.»

[...]

« Voila, l'information que je te donne par rapport à cela est la suivante : tu sais que je t'ai dit que le propriétaire de ce champ est monsieur Kaba. Mais je ne peux pas te dire pourquoi il n'a pas pu exploiter cette année car je ne l'ai pas vu. Je suis allé voir celui à qui le champ est confié, je lui ai expliqué que l'eau rentrait dans leur champ pour savoir si c'est eux-mêmes qui le souhaitaient ou pas. Il m'a dit que ce n'étaient pas eux qui avaient ouvert la prise. Je lui ai dit de prendre des dispositions pour qu'on puisse ensemble venir la réparer. Deux fois de suite je suis venu moi-même ici avec lui, et on a pris quatre sacs remplis de banco. Vous voyez là-bas que la digue du drain est cassée, c'est là-bas que nous avons prélevé le banco pour colmater, car ici on ne peut plus en prendre. Nous avons pris la partie enherbée de « bin guêlêni » pour barrer l'eau ici afin de permettre l'irrigation des gens qui sont devant sans qu'elle ne rentre plus dans ce champ. Ici sur nos parcelles à certaines périodes, que tu le veuilles ou pas, l'eau rentre dans ton champ. Parce que ces champs, si tu commences à les irriguer, quelle que soit ta diguette il va s'y former petit à petit des fuites et on ne peut rien contre cela. On ne peut pas arrêter ces fuites. Seul l'utilisation du sable peut les arrêter. Or nous n'avons pas les moyens d'aller acheter du sable pour colmater petit à petit ces fuites. Toi-même tu es au courant que le sable coûte cher.»

[...]

« La raison c'est qu'on nous a dit qu'il y aurait réhabilitation, mais ils n'ont pas été jusqu'aux champs. Moi j'étais à la SATOM, je travaillais au coffrage dans l'équipe de M. Djokalé Saré. M. Dolo était dans la plaine, en brousse. Les gens de l'entreprise ont ramassé la propre terre des parcelles pour faire les digues. C'est le banco des champs qui a servi à faire les digues ! Ils ont mis le bulldozer dans l'arroseur pour aplanir l'intérieur et le mettre à niveau avec les cotes données par les topographes. C'est comme ça que nos arroseurs ont été réhabilités. Il n'y a pas eu de creusement. Mais pour nous ils étaient bien comme ça. Avant, certains champs étaient surélevés par rapport à l'arroseur, mais actuellement c'est l'arroseur qui est au dessus des champs. Il suffit donc de toucher l'ouverture pour que tu aies de l'eau immédiatement, ce qui montre que c'est bien. Mais ils n'ont pas touché aux champs, sauf qu'ils ont creusé les drains.»

[...]

« Voilà, on a filmé là-bas ? Comment c'est arrivé la mise en place du régulateur dans l'arroseur ? Quand j'étais petit, il y avait déjà un régulateur dans l'arroseur mais il était là-bas. Et au moment de la réhabilitation ils n'en ont pas remis un, soi-disant que ce n'était pas prévu. A l'hivernage suivant, quand on a eu des problèmes d'irrigation, on est parti voir le chef casier qui a vérifié les plans et a reconnu qu'en fait il devait y avoir un régulateur dans l'arroseur. Il a donc fait venir un entrepreneur, M. Bouaré, et il lui a montré cet endroit pour qu'il construise le régulateur. Quand alors j'ai vu l'entrepreneur et son équipe de travail, je leur ai demandé des explications. J'ai dit que si jamais le régulateur était mis en place à cet endroit, alors les exploitants qui sont en aval pleureront de ne pas avoir d'eau. Ils m'ont répondu que c'était bien l'endroit que le chef casier leur avait indiqué. Ils ont continué leur travail et ensuite l'histoire m'a donné raison. On est reparti voir le chef casier. Je lui ai dit qu'il fallait nous demander à nous exploitants où installer le régulateur, parce que le bic et le papier servent à travailler dans les bureaux, mais chez nous ici en brousse, ce sont les *dabas*, les pelles et les pioches qui servent pour le travail. J'avais dit à l'entreprise qu'il fallait mettre ce régulateur un peu plus loin, que ce n'était pas le bon emplacement et surtout que derrière, en aval, il y a deux parcelles, qui sont des buttes, et qu'il fallait tenir compte de tout cela, et que le mettre là-bas n'aurait par contre dérangé personne. Si on ferme le régulateur ici, vous voyez que la distance de la prise d'arroseur au régulateur est plus courte que celle du régulateur à la fin de

l'arroseur. Alors que toi-même tu sais que pour mettre un régulateur dans un arroseur il faut que la distance de la prise d'arroseur au régulateur soit plus longue que celle du régulateur à la fin. C'est alors que Julien, le chef SGE lui-même est venu sur le terrain et a reconnu qu'en réalité c'est lui qui leur avait indiqué cet emplacement en tenant compte du plan d'aménagement qu'il avait sous la main, mais ce plan n'était pas bon. Il a ordonné de casser le régulateur et ils l'ont cassé. L'année suivante le chef SGE a envoyé le même entrepreneur, M. Bouaré, accompagné de notre aiguadier M. Mariko (qui est parti à Bévani) lesquels sont venus me chercher en voiture afin que je leur montre l'endroit où le régulateur devait être fait. C'est ainsi que je leur ai montré l'emplacement actuel (qui correspond à l'ancien emplacement avant réhabilitation). Ils ont fait leur piquetage, ils ont pris les dimensions et ont commencé les travaux jusqu'à les terminer. Mais je leur ai dit qu'avant de venir pour ces travaux, il fallait nous prévenir car les gens ont déjà installé les pépinières et vont bientôt commencer les repiquages. Si vous venez comme ça en parachutant ces travaux, ça va déranger certains exploitants, même si vous vous serez satisfaits. Mais dans tous les cas on va gérer cette situation, avec un bon esprit et plus de patience. C'est ainsi qu'on a travaillé, dans cette logique, jusqu'à la fin des travaux. Voilà le problème qu'il y a eu avec notre régulateur.»

[...]

« On peut avoir besoin d'eau à l'heure qu'il est actuellement (11h), il se peut qu'un exploitant se trouvant dans le champ ait besoin d'eau. Il se lève, prend son moyen de transport pour venir me voir. « Moussa j'ai besoin d'eau pour irriguer telle partie de mon champ, le problème d'eau c'est comment? » Je lui dis que je n'ai pas la clef ici avec moi, qu'il faut qu'il parte à Molodo. Bon, s'il part et qu'il ne trouve pas l'aiguadier il va perdre la journée. Nous avons jugé nécessaire d'enlever le cadenas de l'Office pour le remplacer par le nôtre. Et depuis, dès que les travaux commencent, j'amène la clef au champ. Celui qui aura besoin d'eau vient me voir et j'ouvre.

L'eau coule en ce moment. S'il n'y a pas beaucoup de personnes qui en prélèvent, on ferme les trois vannes de 30 et on laisse les vannes de 15 et 0. Ou bien on ferme les deux vannes de 30 et on laisse les autres. C'est comme ça que nous nous sommes organisés, et depuis il y a l'entente, la facilité et la paix. »

[...]

M. Moussa Coulibaly, chef d'arroseur et chef de partiteur à Socourani

[...]

« Par rapport à l'entretien du partiteur on doit avoir un rôle à jouer mais l'Office ne nous en donne pas. Quel doit être notre rôle ? Si l'entrepreneur vient, l'Office doit nous informer que celui-ci vient pour les travaux d'entretien et nous demander de sortir pour le surveiller et apprécier si son travail est bien fait ou pas. Mais il se trouve que l'entrepreneur vient faire ses travaux à notre insu. Or le champ est à toi c'est toi qui sait apprécier la qualité de l'entretien. Mais si tu n'es pas impliqué, est-ce que l'exploitant sera satisfait de ce travail ? C'est à toi qu'on doit demander de sortir, surveiller et apprécier les travaux d'entretien sachant que tu as été informé à l'avance que telle personne doit venir travailler sur ton partiteur. Dans ce cas, si tu dis que c'est bien fait alors que c'est le contraire, c'est ton problème. Mais l'entrepreneur vient travailler dans le canal, il fauche les ordures qu'il laisse pourrir dans le canal, cela sert à boucher le canal ou à le nettoyer ? Nous ne sommes pas contents qu'on ne nous informe pas ou qu'on ne nous implique pas dans les travaux d'entretien du partiteur. Pourtant on aimerait que ce soit le cas, on le souhaiterait. On leur a dit et nous sommes revenus là-dessus au cours des assemblées. Que les entrepreneurs ne fassent pas les entretiens des canaux à notre insu, que cela se fasse en notre présence ! Cela nous permettrait de dire à l'entrepreneur que telles parties a été mal faites. Parce que normalement aucun papier de réception ne doit être signé et aucun déblocage d'argent ne doit se faire sans que nous ayons apprécié le travail effectué. Par

conséquent nous sommes mécontents de la façon dont cela se fait, nous avons un rôle à jouer qui pour nous est très important. »

[...]

« La décision vient de l'Office, c'est l'Office qui décide du moment où il faut entretenir le canal. Sinon si c'était nous qui décidions, les travaux ne se passeraient pas comme ça.»

[...]

« On souhaite que l'entretien se fasse simultanément, si ce n'est pas le cas on applique des sanctions. S'il a été décidé que l'entretien se ferait sur 20 jours ou un mois, on peut s'organiser collectivement ou individuellement. Mais ce qui est sûr c'est que passé ce délai tu peux être sanctionné. Ce sont les personnes qui sont sur le même arroseur qui sanctionnent. »

[...]

« C'est une sanction financière mais tu as le choix, soit tu paies en espèce, soit en nature en paddy et si c'est le cas tu ne pourras pas le transporter chez toi avant que la quantité définie soit prélevée. Mais tu es obligé d'appliquer ces sanctions, elles ont pour objectif de punir les retards qui gênent les autres et le fait que tu n'aies pas non plus respecté les règles du jeu. L'argent récupéré ou celui du paddy vendu sont alors gardés dans une caisse. Ces fonds serviront à soigner les gens qui se blesseront au cours des travaux collectifs sur l'arroseur. »

[...]

« Il y a deux types de réseaux : les petits arroseurs et drains d'arroseurs sont entretenus par nous paysans, le reste est fait par l'Office. Et l'Office entretient les drains comme je l'ai déjà expliqué pour le partiteur, c'est-à-dire sans nous tenir informés. Alors que nous souhaiterions l'être. Parce que si nous sommes informés nous viendrons surveiller si c'est bien nettoyé, si les saletés ont été enlevées du drain et brûlées, et apprécier si le travail a été bien fait ou pas. Ainsi il ne faut signer aucun papier de réception des travaux ou d'appréciation de qualité de ces travaux sans accord des exploitants du village concerné, avant le décaissement de l'argent, comme ça le travail sera bien fait. Mais si le travail et sa réception se font à l'insu des exploitants, tu m'excuses mais qu'est-ce qu'on peut faire de sérieux dans ces conditions ? Parce qu'entre l'entrepreneur et les gens de l'Office il n'y a que des pots de vin. On lui donne un million pour faire ce travail, et si les paysans ne sont pas là pour apprécier le résultat et autoriser le décaissement et qu'il traite seulement avec les gens de l'Office qui sont des salariés, il leur demandera de faire un papier de réception moyennant quelque chose. Par exemple je donne 100 000 FCFA si c'est réglé, dans l'immédiat je te donne 25 000 FCFA et dès que je trouverai l'argent demain je te donnerai les 75 000 FCFA, alors que ce salarié n'a pas 100 FCFA dans sa poche mais il va accepter l'offre. En revanche ; nous exploitants ne l'accepterions pas car si le travail est mal fait et que les saletés viennent boucher ou obstruer le passage de l'eau c'est nous qui descendrons pour les enlever ou nous n'aurons pas d'eau. Pour cette raison nous n'accepterons pas la proposition de l'entrepreneur. Ou si moi, en tant que chef de partiteur, je m'en chargeais avec les gens de l'Office et qu'il y avait des problèmes dont se rendraient compte mes collègues exploitants, même si j'ai été élu par acclamation, de la même façon ils mettront fin à mes fonctions. »

[...]

« Qu'on dise la vérité même si on est à Molodo, qu'on le dise : » réellement l'eau ne coule plus dans les drains ». Avec la pratique de la contre-saison, la mise en eau est permanente, il est donc impossible de drainer car les drains sont toujours gorgés d'eau. Et cela nous amène des difficultés et a des conséquences néfastes car cela épuise le sol, le fatigue et le tue, car ce sont les rayons du soleil qui donnent la force au sol. »

[...]

« Depuis les trois dernières années l'eau est en permanence dans les champs. Du moment de ton arrivée ici jusqu'à maintenant, soit en une heure ou deux heures de temps, on aurait pu vider complètement l'eau d'une parcelle d'un hectare. Mais à l'heure actuelle il ne faut pas se leurrer il est très difficile de vider un champ. »

[...]

« Pourquoi on ne peut plus drainer maintenant, c'est ce que je viens de vous dire, cela fait maintenant trois ans que nous avons en permanence de l'eau dans les champs. L'eau de la contre-saison s'ajoute à celle de l'hivernage dans les drains et le drain principal qui doit se déverser en pleine brousse est toujours gorgé d'eau. »

[...]

« Ce sont les champs sur les buttes qui peuvent être drainés, sinon tous les bons champs un peu planés ne peuvent plus être drainés à cause de la contre-saison et du mauvais entretien, lui aussi dû à la présence permanente de l'eau dans les parcelles en contre-saison. Même lors de la visite du PDG ce problème avait été évoqué, selon des avis différents. Certains voulaient qu'on arrête la contre-saison, d'autres pensaient le contraire. Lui a répondu qu'il ne décréterait ni la poursuite ni l'arrêt, mais qu'il faudrait que les gens arrêtent certaines années pour des raisons d'entretien des drains. Et en réalité, si l'on veut faire un bon rendement en hivernage, il faut que l'on arrête la contre-saison certaines années. »

[...]

« Il y a un délégué du Comité Paritaire de Gestion des Terres au village. Moi je représente le comité paritaire de l'eau où il y a deux personnes en plus de moi. Mais par rapport à l'entretien du réseau on ne me dit rien, cela on le dit ouvertement. Lorsque l'Office nous convoque à des réunions c'est pour nous dire ce qu'ils veulent faire et c'est tout. C'est-à-dire qu'ils prennent leurs décisions sans nous consulter. A notre niveau du côté de l'Office c'est l'aiguadier qui s'ajoute à nous, c'est lui notre collaborateur. Le chef casier non, sauf lorsqu'on lui apporte nos problèmes. »

[...]

« Chez nous ici, ça ne se fait pas comme ça devrait. Le chef casier doit nous appeler pour nous demander nos informations sur la gestion de l'eau à notre niveau. S'il nous le demandait, on lui donnerait nos informations, c'est aussi ça notre rôle. S'il nous appelle et nous demande nos informations sur nos partiteurs respectifs, on lui dira qu'il y a ceci, cela, et que s'il nous croit pas, il peut toujours venir vérifier lui-même. Il pourra comme ça dire si c'est vrai ou faux. Mais lui il ne vient pas, il ne nous demande rien. On ne peut donc pas parler de collaboration entre lui et nous. »

[...]

M. Gaoussou Dambélé, chef d'arroseur et chef du village de Socourani

[...]

« Avant, quand nous sommes arrivés ici, un propriétaire s'était installé dans le village avec nous. Avec lui on travaillait, on collaborait. Tout ceci est très différent maintenant. Si le moniteur ne se conduisait pas bien, les paysans pouvaient le frapper sans problèmes. Les paysans pouvaient bien porter la main sur le moniteur car c'est de force que nous avons été amenés ici. On était comme les militaires, même en cas de délits graves commis par un exploitant, même si on l'arrêtait et qu'on le condamnait c'était au maximum 15 jours de prison et de torture. C'est comme cela qu'on travaillait avec le moniteur. Après ils sont venus pour nous répartir les champs, et la première année, nous les avons exploités avec nos seules dabas. Les rendements n'ont pas été bons mais certains on tout de même un peu réussi. A cette époque l'irrigation n'était pas la même, mais quelques uns ont pu avoir de l'eau. Le moniteur était un blanc qui logeait au bord du canal là-bas. Il s'appelait Laurent, on travaillait avec lui seul, le moniteur. On logeait ensemble ici. C'était très différent de maintenant où même si tu ne fais que regarder méchamment un responsable de l'Office du Niger tu finiras par aller en prison. Le paysan pouvait être endetté pendant trois ans. On continuait à te maintenir grâce à des crédits de campagne, jusqu'à ce que tu puisses te ressaisir et enfin les rembourser. Maintenant ce n'est plus pareil, même si tu n'as que 5 Fcfa de dette on te retire ton champ à cause de ce montant. Il y a de grandes différences entre les périodes comme vous le constatez, et actuellement les exploitants n'ont plus l'esprit tranquille, ils ne savent plus quel chemin prendre, ils sont inquiets, car le

travail que tu exerces, ça peut te réussir comme ça peut ne pas te réussir selon les années. Ce n'est pas que tu n'as pas travaillé, c'est Dieu qui l'a voulu. Cela ne doit pas faire l'objet d'éviction. Mais actuellement on évince un exploitant à cause de 5 Fcfa de dettes sur la redevance et on attribut son champ à une autre personne. Quand il y a plusieurs cas de ce genre, cela explique qu'on ne se connaisse plus entre paysans. Cela fait qu'il y a plus d'étrangers que d'anciens résidents. Parmi ces non-résidents, certains résident en France, en Cote d'Ivoire, à Bamako, à Ségou etc. ... Ce qui fait même que le réseau (arroseurs et drains) tertiaire, au niveau des champs, que l'on doit entretenir... par exemple, lui il est non résident, celui là aussi, ce dernier aussi, donc moi je suis le seul résident. Comment pourrons nous effectuer un bon entretien?... Ah, nous sommes inquiets du devenir de notre statut d'exploitant à l'ON. Nous ne savons plus quel chemin emprunter. »

[...]

«Quand quelque chose a un propriétaire, c'est comme ça et c'est tout. Donc même si on t'informe d'un problème particulier, tu n'as rien à dire. Avant quand tu avais besoin d'eau sur ton arroseur tu pouvais aller ouvrir la vanne jusqu'à ce que ta parcelle soit remplie et tu allais refermer. Mais maintenant on n'a plus la clef de la prise d'arroseur. Celles-ci ont été cadenassées et les clefs ont été confiées à l'aiguadier. Et maintenant quand tu en as besoin d'ouvrir ou fermer la vanne il te faut aller le voir pour qu'il vienne te donner l'eau. Et quand tu as un besoin urgent d'eau, il arrive donc que tu reçoives l'eau avec un peu de retard. C'est difficile, mais quand tu lui demandes il ne peut pas refuser de venir t'ouvrir. Mais l'aiguadier souvent n'habite pas le même village que toi, il te faut donc aller le chercher dès que tu as besoin de quoi que ce soit avec l'eau. »

[...]

«Non, on ne fait plus de tour d'eau maintenant. On le pratiquait avant, mais maintenant c'est fini car certaines parcelles sont plus difficiles que d'autres à irriguer. Certaines sont sur des buttes et d'autres dans des bas-fonds car les parcelles ne sont pas bien planées. Ceux qui ont des buttes font toujours des histoires pour l'eau car ils veulent toujours laisser la vanne ouverte. »

[...]

M. Mamadou Daou, chef d'arroseur au village de Socourani

[...]

« Il n'y a pas de difficulté majeure pour l'entretien de notre arroseur sauf pour ce qui est des non-résidents. Eux, on ne les voit pas. Sinon chacun fait l'entretien devant son champ. »

[...]

« On a parlé de comment s'organiser, on s'était même mis d'accord. Mais c'est un travail qui n'a pas encore réellement démarré chez nous. Mais ce type d'organisation existait déjà avant. Quand un drain posait des soucis, les gens qui utilisaient ce drain s'organisaient pour l'entretenir. Ca existait déjà avant. »

[...]

«On n'a pas véritablement reçu de formation à ce sujet. On en a entendu parler au cours de réunions mais on ne nous a pas dit grand-chose. Le problème de tout ceci à mon avis c'est que nous devons entretenir les arroseurs et les drains. Mais il y a des drains qui posent de grosses difficultés car ils sont fortement enherbés si bien qu'il va être très difficile de les entretenir à la main, sans machine. A moins de l'assécher et d'y mettre le feu, auquel cas on pourrait alors faire l'entretien à la main. Sans cela ce sera impossible. »

[...]

« Oh, ils travaillent et laissent tout entre nos mains. Il y a certaines parties qui sont bien faites et d'autres non. Tu vois toi-même les saletés dans l'eau, c'est comme ça qu'il font l'entretien. Tu n'as pas vu qu'à coté du pont, ces saletés sont encore retombées dans le canal ? Ils les ont enlevées puis déposées sur le bord et c'est retombé dans le canal. »

[...]

« C'est un travail difficile parce que si tu es responsable d'une zone et que tu n'as pas l'esprit large, il y aura toujours des problèmes entre les gens et toi. »

[...]

« Parce que comme vous venez de parler des dégâts causés aux arroseurs, s'il y a un problème et que tu appelles les exploitants qui sont en aval de l'arroseur pour qu'ils viennent t'aider à colmater, si la brèche ne les dérange pas alors ils te diront de la laisser, et souvent ils t'adresseront de mauvaises paroles, face auxquelles si tu ne te maîtrises pas..., si tu n'as pas la patience nécessaire, tu vas t'énerver et le travail sera gâté. »

[...]

« Dans des cas de ce genre il y aura toujours des gens qui viendront t'aider à faire l'entretien. Tout le monde ne peut pas être ton ennemi et quelques soient les circonstances certains viendront t'aider et t'apporteront de bonnes idées pour faire ce travail ensemble. Nous sommes nombreux sur un même arroseur. De part et d'autre tout le monde voit ces saletés. Les gens sont tous différents, tout le monde ne peut pas être de mauvaise foi. Quand quelqu'un ne veut pas travailler on finira par le dire, mais d'ici là on fait notre travail, en le laissant de côté, et on se met d'accord entre nous sur la sanction à lui infliger. »

[...]

« Moi je ne sais rien de ce qui s'est passé, je n'étais pas là quand ça a été cassé. Mais ils l'ont cassé à cause de l'eau. Il y avait des gens au milieu de l'arroseur, sur des buttes qui avaient des difficultés d'irrigation. Pour qu'ils aient de l'eau il fallait que l'arroseur soit bien gonflé. Est-ce que tu vois ce que je veux dire ? »

[...]

« Avant oui il y avait un tour d'eau, mais maintenant il n'y en a plus. Cela fait déjà 6 ou 7 ans, depuis la réhabilitation des canaux en fait. On a arrêté parce que les prises des canaux ont été refaites. On a enlevé l'ancien système pour en mettre un nouveau qui permet de mettre l'ensemble du canal à un même niveau d'eau. »

[...]

« Dans une bonne gestion de l'eau, chacun à sa part. L'Office a sa part, nous aussi avons notre part. Ils entretiennent les canaux et les drains secondaires, on fait de même avec nos canaux et nos drains. Ce n'est qu'ainsi que tout le monde pourra être satisfait de l'irrigation. C'est comme ça qu'on le fait actuellement. »

[...]

« Pourquoi on le fait ? On le fait à cause de nos difficultés, les difficultés de la saison sèche. »

[...]

« Mon avis personnel c'est que nous devons réfléchir ensemble. Moi ce que j'ai compris de ce problème de clef, c'est qu'on ne s'entendra jamais dessus. Parce que avec cette première clef là, celle de l'Office, certains ont forcé l'ouverture et ont cassé le cadenas. Et même si nous on en remet une, ils recommenceront de toutes façons. On arriverait au même résultat. Mais même si tu me la donnais, on arriverait au même résultat. »

[...]

MM. Mohamed et Bandjini Coulibaly, agriculteurs à Socourani

[...]

« Ce dont je voudrais parler moi, c'est du non planage des champs. Les champs ne sont pas planés. Pendant qu'il y a de l'eau dans certaines parties, d'autres ne peuvent pas en avoir. Pour pouvoir irriguer les buttes, cela veut dire que dans les bas-fonds tu as de l'eau jusqu'aux genoux. Alors quand tu dois repiquer dans ces conditions cela implique nécessairement de décaler les semis. On ne peut pas le faire ensemble parce que les champs ne sont pas planés. »

[...]

« Nous faisons de l'entretien individuel devant chacune de nos parcelles. Mais le voisin qui est non résident ne vient pas. »

[...]

« C'est difficile mais on fait le désherbage d'abord, même si on n'a pas d'argent pour embaucher des manœuvres, c'est mon fils qui travaille. Moi-même je ne travaille plus et lui travaille aussi chez lui. On était très occupé par le désherbage des champs. »

[...]

« Cette année ? D'habitude c'est moi qui balaye le cavalier pour le brûler. Brûler l'intérieur ? Non, nous on ramasse pour les entasser ici à coté. (Le second) : je peux prendre la parole ? Si tu vois qu'on n'a pas pu faire cela, c'est dû à nos difficultés financières. Si on n'arrive pas à drainer les parcelles c'est à cause de la pratique de la contre saison. Si on pouvait drainer et qu'on ne faisait pas de contre-saison, alors on pourrait mettre le feu. Mais on ne peut pas le faire car nous sommes pauvres. »

[...]

« Là bas si tu vois que l'eau rentre dedans, c'est parce que la machine a pris le banco pour faire le remblai de la digue. C'est ce qui fait que c'est devenu un bas fond. Si tu y repiques le riz là dedans et qu'il y a beaucoup d'eau, les plantes vont toutes pourrir. Là-bas aussi c'est une butte, il faut que le niveau d'eau augmente ici et à ce moment là alors tu pourras irriguer. Il faut dire simplement que là-bas c'est une élévation, si tu veux l'irriguer alors ici ce sera noyé, c'est un bas-fond. Si tu veux que le riz réussisse dans ce champ, il faut l'aménager et faire le même planage de nouveau, et dans ce cas tu pourras mettre la bonne lame d'eau et par conséquent le travail pourra être bien fait. De ce fait quelque soit la façon dont tu l'exploiteras, tu auras satisfaction. Mais en l'état actuel le travail ne pourra pas être bien fait. Ici c'est un bas-fond, là bas c'est une butte, alors si tu veux irriguer il faut aussi faire de bonnes diguettes.»

[...]

« On a fait beaucoup, on a fait la majeure partie, mais on n'a pas pu faire le tout. Les parties qu'on a entretenu je te le montrerais quand on y arrivera. On n'a pas la force, ou les moyens pour le maîtriser. Ce que j'ai fait moi au niveau de mon champ je te le montrerai quand on y arrivera. On ne peut rien. On a rien, même pas de matériel de travail, pas de bœufs de labour...»

[...]

M. Moktar Zango, chef de l'association villageoise de Pando Camp et membre du CPGT du casier Molodo Nord

[...]

« Bon, la difficulté qu'on affronte du fait de la non réhabilitation de nos champs, c'est surtout que même si on peut irriguer, on ne peut pas drainer l'eau. Même là où on est en train de récolter le riz, on le fait dans l'eau. On le transporte pour le déposer sur les digues, parce qu'on ne peut pas drainer l'eau. Car si tu récoltes et que tu laisses dans l'eau, au bout de 2 ou 3 jours, les épis noircissent et c'est un vrai problème. Alors que si nos parcelles étaient réhabilitées on n'aurait pas ces problèmes.»

[...]

« L'autre difficulté que nous avons est que les champs ne sont pas planés, dans la plupart des parcelles on trouve des bas-fonds et des buttes. Actuellement le riz non récolté est dans les champs, vous allez le voir vous-mêmes. Par conséquent même l'irrigation est difficile. Par exemple nous sommes en période de repiquage. Si tu veux irriguer des buttes tu trouveras le niveau d'eau dans les bas-fonds à hauteur de ton genou. Tout cela est dû au fait que les champs ne sont pas réhabilités, et ces difficultés sont liées à cela. Si les champs étaient bien réhabilités tu pourrais mettre une lame d'eau homogène partout pour repiquer le riz sans problème.»

[...]

« Ensuite l'autre problème que l'on a est au niveau de l'entrée des champs avec nos charrettes, qui sont notre matériel de travail et que l'on utilise pour pouvoir faire le riz dans les champs. C'est un grand problème. Si les champs étaient réhabilités, il y aurait des entrées et des sorties prévues et bien préparées, ce qui nous faciliterait la tâche. »

[...]

« Quand est-ce que ça part ? Où, comment et quand cela déborde ? Quand est-ce que ça vient, quand cela déborde-t-il ? L'eau vient en période d'irrigation, il y a des régulateurs qui permettent de gonfler le canal en amont pour que ceux-ci puissent prendre de l'eau. Puis ceux de derrière le feront à leur tour, au niveau du premier régulateur, puis du deuxième. Mais si on ferme un régulateur pour que les gens en amont puissent prendre de l'eau, le partiteur déborde, et empêche donc ceux qui doivent avoir l'eau de l'avoir. Et cette eau se déverse souvent dans les champs de ceux qui n'en ont pas besoin. Les arroseurs viennent [***] là-dessus encore... Tout cela est un problème en période d'irrigation et de drainage. »

[...]

« Les exploitants ont en charge l'entretien des cavaliers de l'arroseur. Comme l'office l'a dit, les gens qui ont leur champ sur cet arroseur doivent l'entretenir. Mais lorsque l'on nous a informé de cela c'était dégradé à un tel point qu'il était déjà difficile de les réparer à la main. On peut le faire petit à petit jusqu'à ce que ce soit bien. Et actuellement c'est difficile car c'est sérieusement bouché. Quand tu regardes celui là si tu veux le curer, il y a de l'eau dedans, et puis il y a la contre saison et le maraîchage est en train de venir. »

[...]

« Oui là-dessus il y a des difficultés, des problèmes. Nous même reconnaissons qu'il y a des problèmes, mais qu'est ce qui nous amène à le faire ? Ce sont justement les problèmes. Comment ? Il y a beaucoup d'exploitants résidents ici, quand on les a installé on leur a attribué trois hectares, à cette époque la famille était composée de trois personnes. Et maintenant cette famille compte 10 à 15 personnes pour les mêmes trois hectares initiaux. Par conséquent quelle que soit sa façon d'exploiter, son rendement ne pourra pas couvrir les besoins de la famille car le nombre de personnes a augmenté alors que la superficie du champ n'a pas changé. Ainsi cela devient une obligation pour ce dernier de faire une activité en saison sèche pour pouvoir subvenir aux besoins de sa famille. Sinon nous tous qui faisons la contre saison et le maraîchage savons bien que cela dégrade et fatigue le sol. Qu'il y ait de l'eau sur la terre pendant l'hivernage et la saison sèche tout le monde sait que cela fatigue le sol. Quand la terre ne s'assèche pas et ne reçoit pas les rayons du soleil elle s'appauvrit, car ce sont les rayons qui lui donnent plus de force. Mais entre deux maux, il nous faut choisir le moindre mal. »

[...]

« Oui oui, tu vois on est en charge des arroseurs depuis 10 ans. Avant, quand l'Office achetait le riz, on entretenait les arroseurs. Le riz qu'on produisait c'est l'Office qui l'achetait pour les amener dans les rizeries. Et une fois le riz à la rizerie, l'Office coupait tous les crédits (crédits de campagne, de redevance eau). A cette époque, pour les arroseurs l'Office retenait une certaine somme d'argent sur ta vente, que tu ne pouvais pas obtenir tant que tu n'entretenais pas ton tertiaire. Après avoir fait l'entretien du tertiaire, tu pouvais passer prendre ton argent. Dans le cas contraire tu n'avais pas le droit à cette somme. C'est ainsi que l'entretien était fait. Au moment où l'Office a arrêté ses achats de riz, les travaux d'entretien ont été abandonnés. On nous a dit que les arroseurs étaient à nous, mais vous savez quand on laisse les gens livrés à eux-mêmes, souvent il y a des problèmes. On est resté comme ça et l'état des drains s'est dégradé de plus en plus. C'est seulement l'an passé que l'Office est venu avec l'idée des OERT et leur mise en place qui consiste en organiser en groupe les exploitants d'un même arroseur pour former un « ton ». Les regrouper en association, jusqu'à avoir même des récépissés pour les « tons » ainsi créés. On a déjà reçu les récépissés. On a prévu pour la prochaine saison sèche de nous organiser en groupe par arroseur afin de pouvoir faire son entretien selon nos possibilités. Et celui qui est seul sur son arroseur s'en chargera également seul. Et les gens de l'Office nous ont informés qu'ils vont effectuer des missions de contrôle quand on aura commencé ces travaux. Mais pour le moment il y a le riz dans le champ, on est en train de le récolter et ce n'est pas encore fini. Dès que ce sera fini, nous souhaiterions nous organiser pour commencer les travaux d'entretien. Même si cette année cela n'a pas beaucoup été suivi, si on continue petit à petit, les exploitants vont comprendre. »

[...]

« On n'avait pas pris d'autres dispositions, mais les exploitants qui sont seuls sur leur arroseur et qui ont ces difficultés font leur entretien. Même cette année, chez nous certains ont faucardé leur arroseur. On vient de passer à côté d'un arroseur dans ce cas. Ils l'ont fauché jusqu'au bout. Mais ce n'est que faucher les mauvaises herbes et les enlever de l'arroseur. Ils n'ont pas curé pour enlever le banco du fond et l'extraire »

[...]

M. Ousmane Ouedraogo, chef partiteur à Pando Camp, et Moktar Zango chef de l'association villageoise

[...]

« On vous a amené ici pour vous montrer le drain secondaire, pour vous parler et vous faire comprendre les difficultés et les problèmes que nous avons. Ce drain... je ne peux même pas vous dire depuis quand il n'a pas été curé. Son dernier curage remonte à plus de 5 ou 6 ans, et il est bouché à tous les niveaux. Si tu regardes les drains tertiaires qui communiquent avec les drains secondaires, ils sont tous gorgés d'eau, et on ne peut plus les drainer. Vous voyez ce champ, pour que son niveau d'eau baisse il faut que celui du drain secondaire baisse sérieusement, s'il veut pouvoir être drainé. Et pour cela il faut que le secondaire puisse se déverser dans le primaire, ce qui est difficile puisque ce dernier lui-même est bouché.»

[...]

« Comme l'a dit mon collègue Ousmane ce drain secondaire n'a pas été curé depuis plus de huit ans maintenant. Chaque année l'Office programme son faucardage et son nettoyage (enlever les saletés dedans), mais cela n'a jamais été exécuté. Tu vois comme tout est couvert. Encore cette année il était prévu de faucarder et d'enlever toutes les saletés et ordures dedans, mais cela n'a toujours pas été fait. Vu l'état d'enherbement, si l'eau doit couler sur 3-4 km pour pouvoir se déverser dans le drain principal, ce n'est tout simplement pas possible. Les champs qui sont à côté du drain ne peuvent pas drainer et à plus forte raison ceux qui sont loin du drain. C'est un vrai problème, regardez comme c'est enherbé. On pourrait marcher dessus et traverser le drain.»

[...]

« Je connais la réponse à ça. Chaque année après le recouvrement de la redevance eau, on prélève de cette redevance le somme d'argent permettant de faire le faucardage des drains (*partiteurs et drains secondaires*) deux fois par an. Cet argent est prélevé sur la redevance eau et mise de côté pour les travaux. C'est vrai que je ne fais pas partie du Comité de Fond d'entretien, mais je suis membre du Comité de Gestion des Terres. Et ces travaux se font devant moi, j'y assiste. Il y a trois casiers dans la zone de Molodo ici. Dans chacun des casiers il y a un délégué du comité paritaire et son suppléant. Ce qui fait qu'il y a deux délégués par casier. Ce sont ces deux délégués qui sont convoqués par l'Office pour participer à l'élaboration du programme d'entretien (c'est-à-dire le choix des portions à entretenir). Ils font ce travail en collaboration. Ensuite les tâcherons qui ont postulé pour ces travaux... ils font ensemble l'ouverture des plis et les dépouillements de ces dossiers ainsi que l'attribution des différents marchés à ces entreprises pour qu'ils puissent être exécutés. Mais en réalité on a convenu que quand les marchés sont attribués aux tâcherons, après exécution ceux-ci ne pourraient être payés qu'une fois que le comité paritaire ait apprécié leur travail. Et si ce comité juge que c'est bien fait, alors seulement le travail sera réceptionné. Il y aura un PV de réception et ce papier de réception sera signé et le décaissement pourra se faire pour les payer. C'est comme ça que le travail doit se faire. Mais qu'est ce qu'il se passe en réalité ? On fait la programmation, on nous dit qu'on va entretenir tel ou tel drain et jusqu'à la fin de l'année on ne verra aucun drain. Mais jusqu'à la fin de l'année on ne verra aucun drain entretenu ! Là où ils font un peu de travail, ils fauchent les herbes et les laissent pourrir comme ça dans le drain, contribuant ainsi à le boucher davantage. Voilà ce que nous ne parvenons pas à comprendre, car tout

cela se fait devant nos propres représentants qui y participent. Chaque année on a des brouilles à cause de cela. On leur a dit que ce travail ne se fait pas en notre présence, soi-disant parce que nous ne sommes pas dans ce domaine, qu'on n'y connaît rien. Mais si on pouvait y participer... Nous qui sommes là nous devons nous organiser pour qu'ensemble on refuse de réceptionner ce qui n'a pas été bien fait et que cette entreprise ne soit payée que lorsqu'ils auront bien refait ces travaux. C'est ce qu'on a toujours dit à nos délégués. Mais c'est quelque chose qui est difficile à comprendre parce qu'on ne sait pas comment ils (*l'Office*) parviennent à réceptionner en notre absence. Mais malgré tout cela, ce travail n'est pas bien fait. Vraiment nous on ne comprend pas. Et c'est un grand problème, une énorme difficulté car on ne sait pas comment ils parviennent à les payer... »

[...]

« A mon avis, les drains tertiaires appartiennent aux paysans. On est en charge de l'entretien jusqu'au niveau secondaire, pour nous permettre de drainer l'eau de nos champs.

C'est la même chose, l'aménagement est vieux et les champs ne sont pas réhabilités, si bien que les drains sont bouchés, il faut donc nécessairement les curer et refaire les cavaliers pour que l'eau puisse être drainée.

On dit de l'entretenir et nous on rentre avec des faucilles dans le drain pour faucher les herbes et les enlever dans la plupart des cas. Voilà ce qu'on fait, et l'eau s'écoule souvent. Mais pour que l'eau coule bien, il faut curer et confectionner les digues. C'est dû à la non réhabilitation des champs et en vérité nous, on n'a ni la force ni les moyens nécessaires pour le faire.

Ils sont en train de nous organiser maintenant, d'organiser en groupe les gens qui sont sur le même arroseur, pour qu'ils puissent l'entretenir ensemble. Ils nous ont montré qu'on pouvait prendre des dispositions pour qu'au moment de la récolte et du battage, chaque membre du groupe donne une certaine quantité de riz qui sera alors collectée. En période d'entretien des drains on pourra ainsi embaucher des prestataires pour les curer. Tout cela constitue des alternatives pour le curage, mais pour le moment on a encore rien commencé. Mais avant on fauchait l'herbe pour permettre le passage de l'eau. »

[...]

«La difficulté dont nous parlons aujourd'hui... ce qui est dur pour nous et pose énormément de problèmes, c'est le drain secondaire que vous voyez, ensuite le drain principal, et surtout nos partiteurs dont les cavaliers sont usés partout et même cassés par endroits. Il faut que l'Office fasse les réparations. En ce qui concerne nos drains d'arroseurs, de la façon dont nous nous sommes organisés maintenant, on fera face pour les entretenir. Mais que l'Office fasse ce qu'il faut pour entretenir ses drains, car si leur part n'est pas entretenue et que nous faisons la nôtre, l'eau va refouler dans nos champs. Voici le riz récolté, ils sont en train de le transporter dans l'eau pour le mettre sur les digues, sans quoi après trois jours dans l'eau il va pourrir. C'est sérieux il faut que l'Office s'occupe de son drain, quand à nous avec la mise en place des OERT on fera face pour entretenir les nôtres. Mais si une des parties fait bien son travail et que l'autre ne la fait pas, cela va poser des difficultés. C'est ce que j'avais à dire à ce propos. »

[...]

« On organise les tours d'eau les années où il y a des crises de pluie et peu d'eau dans le distributeur. Dans ce cas on peut s'organiser entre les villages suivants : Tientienbougou, Faba et Medina. Bon voici le pont rouge (*régulateur*) on le ferme et les villages en amont vont prendre l'eau jusqu'à Diakiweré. On leur donne 5 jours puis ensuite ceux en aval ont 5 jours aussi. On fait remonter le papier de tour d'eau jusqu'au chef casier. Ou bien si le problème se pose c'est lui qui nous appelle pour qu'ensemble on puisse organiser ce tour d'eau en période de crise. Donc c'est 5 jours de tour d'eau par village, c'est comme cela que c'est organisé. Mais si c'est un tour d'eau au niveau du partiteur, alors on donne deux jours par régulateur. Le premier régulateur, on le ferme, et ceux d'amont prennent pendant deux jours, puis on l'ouvre et on ferme le second pour que ceux du milieu prennent l'eau, et ainsi de suite jusqu'à la fin. Mais à la fin des deux jours de tour, même si ton champ n'est pas rempli on ferme et tu attends le second tour pour compléter le

niveau d'eau de ton champ. Généralement il ne manque plus beaucoup d'eau. C'est comme cela que l'on fait. »

[...]

M. Adama Ouologuèm, exploitant à Pando Camp

[...]

« J'ai mon champ en location depuis 4 ans. Les propriétaires sont de vieilles personnes, leurs enfants sont encore petits pour le moment. Il m'a dit de l'exploiter dans ces conditions avant qu'il n'en ait besoin. J'ai accepté et je suis rentré dans ce champ. Mais ici l'eau ne sort pas, et quand l'hivernage arrive, on laboure dans l'eau, on repique dans l'eau, on récolte dans l'eau, on transporte les épis dans l'eau pour les mettre sur la digue pour le battage. On ne peut jamais le drainer. Et pendant l'hivernage souvent le drain secondaire refoule dans mon champ. C'est le problème que j'ai ici. »

[...]

M. Julien Kamaté, chef Service Gestion de l'Eau à Molodo (interview réalisée en français)

[...]

« Les calendriers existent. Les calendriers culturels, les calendriers d'irrigation existent. Mais ce qui se passe aujourd'hui, et ça fait déjà quelques années, c'est au niveau des problèmes de non respect des calendriers. Surtout du fait qu'il y a eu des problèmes de pénurie alimentaire, la politique même de l'Etat veut que les gens puissent vivre. A cette époque on avait dit que les gens devaient faire la contre-saison. On a même donné des normes, des chiffres de superficie que les gens doivent pouvoir absorber, donc depuis le temps, les gens sont effectivement en train de faire la contre saison à outrance. Et ils ne suivent pas le même calendrier. Tu trouveras par exemple des paysans, selon le calendrier de la contre saison, depuis décembre où tu dois mettre en place la pépinière, et en principe déjà fin janvier tu repiques. Tu vas trouver des paysans qui aujourd'hui même vont commencer à faire la contre saison, certains en décembre, d'autres paysans vont commencer en mars-avril. »

[...]

« Donc nous on n'a plus la même vue sur ça, car le réseau, c'est le même réseau, si un paysan sur une parcelle fait de la contre saison, ici je suis tenu de lui donner de l'eau. Mais un paysan qui a commencé selon le vrai calendrier, en décembre, je suis tenu de lui donner de l'eau, si le riz prend 3-4 mois, tant que je suis tenu de lui donner de l'eau, il y aura de l'eau dans l'arrosoir. Donc les autres qui sont sur la même parcelle peuvent aussi cultiver pendant les 3 ou 4 mois, parce que l'eau est disponible.

Sur toute l'année. Donc pratiquement vous voyez nos canaux qui sont gorgés, à moins que ce soit les canaux qui sont vraiment dans le programme d'entretien, et même là souvent ça pose problème car les gens veulent faire du maraîchage, veulent faire de la contre saison. Ils veulent faire ceci, veulent faire cela. »

[...]

« D'abord il y a un problème d'entretien, parce que tant que les canaux sont en eau, nous par exemple quand nous faisons les entretiens c'est très difficile pour nous, parce que c'est de gros engins qui font les entretiens, des pelles, des tracteurs, des bulldozers et tout ça. Le canal est en eau, l'engin ne peut pas monter. Ca c'est un problème. »

[...]

« Bon, des deux cotés les problèmes existent. Mais je pense quand même qu'au niveau de l'Office il y a plus d'efforts, que l'Office fournit pour l'entretien du secondaire. Au moins nous nous avons des programmes, et ces programmes tant qu'il y a l'argent, c'est exécuté, tant qu'il y a le budget, c'est exécuté. C'est vrai qu'il y a des retards dans les travaux, le temps effectivement de monter le dossier, le temps de dépouiller, le temps de lancer, de

faire les contrats, effectivement ça peut faire un temps. Donc les travaux effectivement sont faits, mais peuvent l'être en retard. Alors que de l'autre côté, ce n'est pas ça. De l'autre côté les paysans comme ils sont plusieurs sur le même arroseur, donc il faut forcément que moi je peux accepter de le faire, et quand les autres refusent, moi je me dis que l'arroseur c'est pour nous tous et que moi je dois le faire seul, alors autant le laisser. Tant que les gens ne se voient pas obligés de le faire, ils ne le feront pas. Ou bien s'ils le voient dans les contraintes, si tant que je ne nettoie pas mon arroseur je n'ai pas de l'eau, à ce moment ils nettoient. »

[...]

« Je crois que le travail est contrôlé par le paysan. Le paysan est représenté par le membre du comité paritaire et est représenté par le comité technique villageois, et aujourd'hui nous quand nous avons des travaux au niveau des villages, le comité technique est au courant, le comité paritaire est au courant, donc il est dit que tels types de travaux soient exécutés dans votre village, suivez avec nous, vous suivez avec nous. Ça veut dire que vous déjà vous êtes sur place, donc vous avez plus le temps et également vous êtes plus proche du chantier que nous. Donc vous êtes comité paritaire, vous êtes comité technique, y a tels types de travaux qui s'exécutent chez vous. Vous suivez avec nous. Et en général à la réception ils sont conviés. Donc on te dit est-ce qu'il y a des anomalies dans le travail ? Mais en général à la réception en tout cas le comité technique ne va pas sur le terrain, mais on demande son aval avant la réception. »

[...]

« Ce qu'il y a c'est que même eux qui choisissent le comité technique, souvent ils ne sont pas tous du même bord, hein. C'est un peu tout ça. Si vous choisissez quelqu'un, vous devez faire foi en la personne, vous devez avoir confiance en cette personne là. Il doit également en retour remplir le rôle pour lequel vous l'avez choisi, mais généralement vous trouvez dans les villages le comité technique qui va suivre les travaux, ensuite les autres diront oh ceux-là de toute façon c'est un groupe à part, c'est un groupe qui s'allie, peut-être à l'Office, c'est comme ça, c'est leur langage. Ou bien il s'allie à l'Office ou bien au tâcheron, parce que peut-être que le tâcheron il peut donner des pots de vin donc les gens ne peuvent pas dire ce qu'ils doivent dire. Bon en fait ce n'est pas ça. Nous on a dit que quand il y a des travaux il faut que le comité technique suive avec nous, et avant la réception le comité paritaire demande l'aval du comité technique pour dire « est-ce que les travaux sont bien exécutés ? » Et aujourd'hui nous quand nous faisons la réception vous avez le chef d'unité, le comité paritaire, le chef casier, et vous avez également le comité technique qui en tout cas donne son avis pour dire les travaux sont ceci et cela. Donc je crois que leur préoccupation en tout cas est prise effectivement en compte.

Mais ce qui se passe c'est que de toute façon si y avait des anomalies, même moi en tant que paysan, si je suis paysan et que je suis pas du comité technique, si je vois une anomalie sur un chantier, je dois pouvoir le dire à mon comité paritaire pour dire tel type de travail n'est pas bien exécuté à tel lieu. Et à ce moment il prend note et il fait remonter effectivement le message. Mais c'est ce qui ne se fait pas tout le temps effectivement. Généralement ce qu'on a observé ici c'est que c'est plus tard après le chantier que les gens viennent dire « oh ! y a ça, y a ça, ça a été mal fait là-bas, bon alors que les gens déjà ont consenti, le comité paritaire est passé, et les gens ont dit que les travaux ont été bien faits. Donc quand y a des remarques, je crois qu'il faut les faire à temps, pour que l'entreprise qui est sur place puisse corriger, et qu'on puisse la payer. »

[...]

« Bon, en fait l'idée est bonne parce qu'au moins si le paysan se sent vraiment concerné par ce réseau qui est fait par lui-même, il devrait pouvoir quand même l'entretenir car il sait que c'est lui qui l'a fait, il a sué pour pouvoir justement faire ce réseau là, donc par conséquent il devrait pouvoir être en mesure... ça devrait pouvoir le toucher quand il le voit en mauvais état. Par conséquent il devrait pouvoir l'entretenir. Mais quand tu trouves les choses à l'œil, tout est bien fait comme ça, et on vient t'installer comme dans l'ancien Office, où justement on faisait l'aménagement clef en main, on amène le paysan et on lui

confie la terre, c'est pas la même chose. En fait il ne voit pas l'importance de tout ça. C'est trop « cadeau » quoi. »

[...]

« Il faut trouver une manière. Ca veut dire soit l'équipement, qu'on peut effectivement donner aux paysans pour qu'ils puissent le faire, avoir un suivi de ces travaux là. Parce que ce qui se passe, qu'on a nous ici : y a des travaux à l'entreprise et des travaux des paysans. Et également y a le contrôle qui est là. Ce qui se passe c'est qu'il y a un délai d'exécution des travaux pour l'entreprise, généralement l'entreprise arrive à terminer alors que les travaux paysans n'ont pas beaucoup démarré. Donc en fin du contrat de contrôle, lui est obligé de rentrer. Mais derrière, le suivi des travaux paysans qui doit l'assumer ? Là cela pose un problème. »

[...]

« Oui. Parce que nous d'ailleurs l'autre jour, y avait une mission de Ségou qui était là, il faut forcément passer ici parce que jusqu'ici les consommations réelles n'étaient pas connues, donc d'abord il faut des échelles au niveau de tous les ouvrages, et alors seulement on pourra faire les calculs des débits et avoir les vraies consommations au niveau de la zone. »

[...]

« Ca nous permet de savoir... Les normes de consommation sont connues, les normes souhaitées à l'Office sont connues, avec ces consommations que nous allons suivre, on sait s'il faut réduire ou augmenter, mais aujourd'hui nous savons que nous sommes déjà au dessus des normes, si on a les vrais débits, on pourra estimer nos vraies consommations, à partir de ça on pourra mieux gérer. »

[...]

M. Idrissa Moussa Maïga, chef casier Nord à Molodo (interview réalisée en français)

[...]

« Actuellement au casier, au niveau du SGE de Molodo, mon avis est que le personnel est insuffisant. Parce que tu peux trouver un agent qui peut avoir 3 ou 4 partiteurs sur plus de 1000 et quelques hectares. Or il doit faire un sillonnement, il ne peut pas voir tous les arroseurs sur les partiteurs pour pouvoir rapidement, nettement faire son travail comme il faut. Le personnel est insuffisant. Moi personnellement je n'ai que 3 agents au niveau de mon casier. Koné il est au courant, lorsque j'étais à Niono, j'avais au moins un personnel de 12. Ici je n'ai que 3 agents. Sur un total de près de 3 000 hectares, 2 900 et quelques... Avec des distances ! Avec... les partiteurs sont éloignés ! Donc vraiment le personnel est insuffisant. »

[...]

« Bon le tour d'eau c'est que quand il y a une crise d'eau. A l'Office du Niger, quand il y a une crise d'eau on instaure le tour d'eau. Quand il y a une crise, mais s'il n'y a pas de crise, on n'instaure pas de tour d'eau. »

[...]

« Les difficultés liées à la mise en place du tour d'eau, c'est quand tu travailles avec des exploitants qui sont réticents, qui n'instaurent pas de tour d'eau. Par exemple s'il y a un problème maintenant, une crise, nous on fait le tour d'eau par le système en aval. On fournit l'eau d'abord en aval, donc on décide que tous ceux qui sont en amont maintenant doivent attendre. Ils doivent fermer tous les partiteurs et les bouches à eau. Mais tel n'est pas le cas. Tu tournes seulement le dos ils vont ouvrir, donc ils perturbent notre... donc il y a des difficultés. Il y a une réticence des paysans.

[...]

« C'est très très intéressant parce que moi je faisais ça étant à Niono et je voulais même instaurer ça ici mais les moyens manquent dans la zone. Parce qu'il y avait même une assistance technique qui nous appuyait au niveau de Niono. C'est très intéressant, ça permet à l'agent de calculer le débit qu'il doit injecter le matin dans un partiteur. Le matin

quand il fait le tour de tout son partiteur, il peut peut-être avoir tous les besoins et donc il calcule. C'est très bien de faire un suivi sur les débits d'irrigation. Nous on faisait ça à Niono. Ça permet de diminuer les gaspillages, les gaspillages d'eau. »

[...]

« Bon le Comité Paritaire de Partiteur ça fonctionne bon on va pas dire très bien mais ça fonctionne. Ça va parce que quand il y a une amélioration, les choses vont *molo molo* parce que c'est un système qui a été introduit à l'Office du Niger. Les gens ne comprennent pas. Parce que tu ne travailles pas avec...ce n'est pas les lettrés seulement, tu travailles avec un ensemble de paysans dont le chef casier est le responsable. L'aiguadier et les paysans. Donc pour essayer quand même de convaincre des analphabètes c'est tout un tas de problèmes. C'est pour ça que je dis que ça ne marche pas très bien, mais au fil du temps ça peut très bien marcher. Mais ça permet, ça a réellement un avantage, parce que quand il y a le Comité Paritaire de Partiteur, ça diminue beaucoup de difficultés dans les crises, surtout même dans certaines crises d'eau. Le Comité Paritaire de Partiteur en se réunissant, s'il y a un problème sur un distributeur ou sur un partiteur, un distributeur. Le CPP se réunit pour dire « comme il y a ce problème, fermez un tel nombre de partiteurs, pour que un seul ou au moins deux seulement soient ouverts pour qu'on puisse se gérer la crise ». C'est la même chose que si sur le partiteur... Sur le partiteur y a un problème, une crise, donc tous les chefs d'arroseur qui sont sur le partiteur maintenant, le CPP fait une réunion pour dire fermez un certain nombre d'arroseurs et vous laissez un certain nombre d'arroseurs pour pouvoir au moins se gérer. C'est très important ça, c'est très important. »

[...]

« Ça pose énormément de problèmes parce que je gaspille mon eau. On crie qu'il y a une crise d'eau, j'ouvre mais je ne parviens pas à satisfaire les besoins, parce qu'il y a la dégradation, le réseau est dégradé, le réseau d'amené est dégradé et le réseau de drainage est dégradé, donc j'ai des problèmes. Si ce n'est pas réhabilité j'ai des problèmes. Je ne parviens même pas à maîtriser le débit que j'injecte dans mon partiteur. Si vous allez voir certains partiteurs vous observerez que c'est complètement dégradé. Là je ne peux pas ouvrir et avoir la cote. Il ouvre un certain nombre de drains, seulement pof ça se verse. Donc ça joue énormément. C'est vraiment un problème au niveau de la gestion de l'eau. »

[...]

« Bon effectivement ils ont raison ici parce que tu sais que l'entretien c'est à trois niveaux. Il y a le compte Etat, l'Office du Niger et l'exploitant. Si une des parties n'a pas fait son travail, le travail n'est pas parfait. Actuellement cette année ce que l'on a comme problème, c'est le refoulement de l'eau des drains secondaires dans les champs. Parce que le compte Etat n'a pas été touché depuis que je suis arrivé ici. Donc l'eau ne passe pas. Les drains secondaires qui doivent tirer l'eau pour le drain collecteur... Non au lieu que ça parte dans le drain collecteur, ça va dans les champs. Donc voilà le problème. »

[...]

M. Adama Diarra, chef casier Sud à Molodo

[...]

« Il y a du gaspillage d'eau ici chez nous. Il se fait à différents niveaux. Le réseau n'est pas bon, il se trouve que le bouchon de certains de nos arroseurs communique directement avec le drain et l'eau se perd à travers cela. D'autres pertes sont dues à la mésentente entre les exploitants qui sont du même arroseur. Pourquoi on dit cela, parce que les paysans ne se respectent pas entre eux et ne s'entendent pas. Il peut y avoir des périodes où il n'y a pas suffisamment d'eau dans le réseau alors que justement tout le monde voudrait en prendre. Une autre difficulté que nous avons : quelqu'un veut ouvrir et laisse ainsi sans le refermer. Son champ se remplit et se déverse dans les champs des autres ou dans le réseau.»

[...]

« Ici nous avons de sérieux problèmes par rapport aux moyens de déplacement. Premièrement les moyens que l'on nous donne on les retient sur notre salaire. Par exemple si on te donne une moto à 1 million, tu rembourses ce million et en même temps tu travailles avec la moto pour l'Office du Niger. Alors que ce qui était prévu dans l'accord d'établissement était un remboursement à 50%. Maintenant ce n'est plus le cas, les primes qu'on nous donne pour l'entretien de ces motos sont tellement insuffisantes que même si tu as la volonté de travailler il y a des jours où il ne te reste plus d'argent pour acheter de l'essence et aller au travail. Quelle que soit ta bonne volonté si tu n'as pas d'argent tu seras obligé de rester couché. C'est un grand défaut de notre travail ici. »

[...]

« Chez nous il y a peu de gens. A la date d'aujourd'hui le personnel est insuffisant par rapport au volume de travail existant. Parce qu'avant la restructuration il y avait un moniteur par village, voire même souvent deux dans certains villages. Mais à la restructuration chaque moniteur s'est vu attribué 5 à 6 villages, nous avons également cette difficulté. Et puis l'état du logement de ces agents est mauvais, de sorte que celui des colons qu'ils encadrent est meilleur que le leur. Ces problèmes aussi existent. »

[...]

« Nous avons toujours signalé ces problèmes. Car pour pouvoir bien gérer l'eau il faut être équipé en conséquence. Or chez nous ici à Molodo il n'y a ni échelle ni abaque au niveau des ouvrages. Par conséquent il est difficile de connaître la quantité d'eau qui passe. Mais comme on fait ce travail depuis longtemps, on sait que si tu mets tel nombre de dents au niveau de la prise tu peux couvrir tels besoins en eau. Mais dire qu'on a une échelle ou un abaque pour connaître nos débits, non. On a rien de cela ici. »

[...]

« En ce qui concerne le réseau secondaire, il y a un peu moins de problèmes, car c'est à la charge de l'Office, c'est lui qui assure l'entretien et à la réception des travaux les gens du comité paritaire sont présents. Si le travail n'est pas bien fait, ceux-ci le disent et expliquent qu'ils ne feront pas la réception des travaux, car ce sont eux qui représentent les exploitants. Si par contre ils disent que c'est bien comme cela, alors c'est réceptionné. Souvent ils disent qu'il y a des difficultés sur certains partiteurs et certains drains car l'entreprise coupe les épineux et ceux-ci s'épandent dans les parcelles. Dans ce cas, oui certains disent que ça les a beaucoup dérangé. Il y a d'autres cas encore au sujet du faucardage. Le faucardage concerne le *typha* qu'il faut couper très bas, en dessous de l'eau. Si on le fauche haut alors il repousse vite. Du coup si on ne fait pas vite la réception, le *typha* repousse et on va dire que c'est mal fait, alors qu'en fait, on a simplement mis trop de temps à le réceptionner. »

[...]

« Bon, à propos de ce que tu viens de dire, on a vu qu'il y avait des entrepreneurs qui embauchaient des villageois comme manœuvres. Ce sont des gens du village dont le réseau doit être entretenu. L'entreprise utilise ces gens comme manœuvres sur leur propre réseau, dans un souci de bien faire le travail puisque c'est pour eux qu'il est fait. On a vu des cas comme ça. Et dans la plupart des cas ce travail est mieux fait que s'il était fait par des manœuvres venus d'ailleurs. »

[...]

« Bon, c'est une question qui arrive au bon moment. A la date d'aujourd'hui quand on parle d'aménagement ou de réhabilitation, on demande aux paysans d'exécuter leur part du travail qui correspond au tertiaire. Mais les problèmes qu'on a constatés à ce niveau, c'est que les paysans n'ont pas la force nécessaire (moyens financiers, physiques et matériels) pour le faire. Tous les exemples qui ont eu lieu chez nous n'ont pas été bien faits. Chez moi il y en a eu, ici à Niafassy, et jusqu'à aujourd'hui nous avons des problèmes. Donc les paysans ne peuvent pas le faire comme cela devrait être fait. Ils ne peuvent pas non plus respecter le gabarit de l'arroiseur, ni des diguettes. On a constaté que cela leur posait des problèmes. Bon les casiers aménagés... les anciens qui doivent être réhabilités... ce casier par exemple l'a été en 2000. Mais on n'a pas touché au tertiaire, car ce sont les paysans qui doivent s'en charger. Là encore on a constaté que les

exploitants n'ont pas pu faire un bon travail. Donc on reconnaît que cela cause des problèmes. A mon avis, si on veut que ce travail soit bien fait, il faudrait peut-être que l'entreprise accepte de faire tout le travail et que la part devant revenir aux paysans soit ajoutée au prix de leur redevance eau. »

[...]

M. Salif Ouedraogo, responsable Promotion des Organisations Paysannes à Molodo

[...]

« Les paysans apprécient cette idée. Ce n'est pas quelque chose qui est mal perçue. Les paysans ont beaucoup de problèmes. Si tu leur demandes ce qu'ils en pensent ils diront qu'ils trouvent ça très bien. [...] Ils savent que c'est bon pour eux. Leur problème est plutôt de savoir comment faire pour que ça marche ? Tout le monde sait que c'est intéressant, et certains avaient même commencé bien avant qu'on ne le leur demande. Il y avait des gens qui pensaient que vous étiez venus faire l'OERT (*organisation pour l'entretien du réseau tertiaire*). Il y a des gens qui ne sont pas là dedans mais ils apprécient beaucoup et pensent que c'est du bon travail. »

[...]

« Chez nous ici, on a commencé le travail sur les OERT depuis quelques années maintenant. On a fait des tests avec certains des villageois. Après ces tests on est en train d'élargir petit à petit. C'est-à-dire que comme c'est nouveau, c'est une innovation, si ça doit avancer c'est petit à petit que ça se fera. C'est selon cette avancée que si tu prends aujourd'hui la zone de Molodo tu verras qu'on a créé 343 OERT. Mais il y a des difficultés dans le fonctionnement de ces OERT. Ce sont les suivantes :

- 1- les non résidents, qui ont leurs champs dans un village où eux-mêmes ne résident pas. Ils ne peuvent pas participer à ces travaux d'OERT, car le jour où vous voulez exécuter ces travaux la personne en question n'aura pas l'information à temps. Ils ne font donc pas les travaux comme ils le devraient.
- 2- L'obtention des papiers : statuts et règlement intérieur. Ces papiers permettent aux OERT de faire connaître leur rôle et de faire respecter les engagements de chacun. Eux-mêmes ne respectent pas le contenu des statuts et règlement alors qu'ils ont été établis de façon participative. Eux-mêmes ont dit « nous voulons que notre association marche comme cela », ce sont leurs propres propos qui sont enregistrés dans ces documents. Mais eux-mêmes ne les respectent plus.
- 3- Une fois les papiers obtenus il faut faire faire un récépissé au niveau de la préfecture pour que l'Etat reconnaisse l'association et ses membres. Après seulement l'association est fonctionnelle, mais les gens ne paient pas les cotisations. Ceci empêche les OERT de prendre les sanctions nécessaires, car elles n'ont pas de récépissé. Il faut donc prendre des mesures. Les gens doivent être sanctionnés au niveau même de l'OERT puisqu'ils n'ont pas payé la cotisation pour l'obtention du récépissé.
Les organisations que l'on trouve dans la zone, les mesures qu'elles ont prises ne peuvent pas être appliquées sur les membres car il y a des gens qui travaillent et d'autres qui ne font rien. Jusqu'à présent les travaux ne se sont pas bien déroulés sur le terrain, d'abord à cause de tous ces problèmes
- 4- Il y a la vétusté du réseau : beaucoup de brèches au niveau des canaux trop anciens. Avant l'aménagement était fait selon un certain calibre de réseau, bien pour cette zone. Mais maintenant ces réseaux sont dégradés et finalement quand tu seras prêt pour faire les travaux tu vas te rendre compte qu'ils sont trop importants pour toi. C'est un gros problème car les gens se découragent très vite. »

[...]

« A cette question, on peut répondre que c'était le souhait de l'Office. Les paysans eux-mêmes faisaient ce travail bien avant la création du nouvel Office. Avant la restructuration

ce travail existait. Mais il n'avait pas cette ampleur, celle de gens organisés en associations, ou en « tons » pour exécuter ces travaux, non. Les exploitants le faisaient d'eux-mêmes comme ça. Parce que si ce travail n'était pas fait, c'est l'Office qui faisait la collecte, et la redevance aussi faisait partie de cette collecte. Et l'Office enlevait une partie de ton paddy qu'il gardait pour pouvoir financer ces travaux. Pour celui qui ne faisait pas les travaux, c'est cette quantité qui servait alors à payer les prestataires pour le faire. Mais avec la création du nouvel Office, il y a eu la libéralisation, le transfert de compétences et donc certains travaux que l'Office faisait ont été cédés aux paysans. On dit aux paysans de se prendre en charge, c'est ainsi que les Comités Paritaires de Gestion des Terres et celui des partiteurs ont été créés. Donc se sont eux-mêmes qui surveillaient ou contrôlaient ces travaux entre eux. On a constaté que le travail ne se faisait plus, on s'est dit qu'il fallait réfléchir afin de trouver un nouveau modèle, une nouvelle approche, en plus de celui des différents comités paritaires. C'est ce qui a amené la création des OERT, on a pensé ainsi qu'au lieu que le chef casier, les délégués du Comité Paritaire et le chef d'arroseur veillent à l'entretien, il était facile d'organiser les exploitants d'un même arroseur en association ou « ton » autour de l'entretien de leur propre arroseur. Mais avant d'arriver à ce résultat, il faut reconnaître que l'on a essayé plusieurs formules, c'est ce qui explique le temps que cela a pris... Donc on peut dire qu'avant d'avoir un bon résultat, tu passes souvent par plusieurs chemins. C'est-à-dire qu'avant d'aboutir aux OERT, nous sommes passés aussi par beaucoup de chemins, donc nous avons mis tout ce temps pour aboutir aujourd'hui à la formule OERT. C'est ce que je peux vous dire par rapport à cela. »

[...]

« Cette question est pertinente. Notre travail est d'aider les paysans, les appuyer afin qu'il puissent mieux produire et s'épanouir à travers cette activité d'agriculteur. La bonne production est liée à beaucoup de facteurs. On a constaté qu'en laissant les paysans à eux-mêmes cela ne marche pas. Donc on les approche, on leur explique ce qu'on nous a appris en la matière, on leur fait profiter de notre instruction et de notre expérience, même si certains d'entre eux disent qu'ils connaissent. C'est comme cela qu'on les approche pour les aider à créer les organisations qu'on va surveiller et contrôler avec eux.

Donc si tu vois qu'on a transféré des activités aux organisations paysannes, il y a beaucoup de choses, on les approche pour renforcer leurs capacités. C'est la majeure partie de notre travail.

Par conséquent nous sommes obligés de les approcher pour les organiser en « tons », les aider à trouver les papiers nécessaires, statuts, règlements intérieurs et récépissés, leur expliquer comment surveiller, contrôler ces « tons » et les aider dans le fonctionnement des « tons ». Mais nous aussi nous avons des limites dans cette activité. Comme ces organisations sont régies par des statuts et règlements intérieurs nous ne pouvons pas aller au-delà des limites que ces papiers nous fixent. Mais jusqu'ici il y a des difficultés dans ce travail. »

[...]

« C'est une très bonne question, je pense que si on vous indique un village et que vous arrivez là-bas ils vous diront beaucoup. Parce que dans le cadre de l'exercice de ma fonction actuellement à l'Office, dans la zone de Molodo, à chaque réunion que je tiens avec les paysans j'explique toujours à chacun son rôle, c'est-à-dire ce que l'Office doit faire et ce que eux paysans doivent faire. Ainsi que ce que sont les OERT et ce qu'elles doivent jouer comme rôle. Mais à chaque fois ils reposent la même question : d'accord le tertiaire est à nous, nous devons l'entretenir c'est notre travail. Mais vous non plus n'entretenez pas ce qui est à vous. Généralement je leur réponds : dans tous les villages vous avez élu des gens qui doivent s'occuper des problèmes de terre et d'eau, c'est comme ça que vous êtes organisés, et ces travaux se font pour vous. Vous êtes les bénéficiaires de ces travaux d'entretien que l'Office fait dans les villages. Votre rôle est de surveiller et contrôler ces travaux. Certes la loi ne vous permet pas tout de suite de dire à l'entreprise d'arrêter, ou si cela n'est pas bien fait de le faire comme cela, non. Mais si vous constatez ou voyez des erreurs, un mauvais travail de sa part, vous informez vos délégués du comité paritaire car ce sont eux qui travaillent avec la zone. Vous ne travaillez pas directement avec la zone

mais vous avez des délégués qui vous représentent là-bas. Donc s'il y a exécution de ces travaux dans vos villages vous surveillez ces travaux d'entretien et si ce n'est pas bien fait ou s'il y a des erreurs vous saisissez d'abord vos délégués du comité paritaire, s'il n'y a pas de réaction alors vous pouvez saisir la direction de la zone et s'il n'y a toujours pas de réaction favorable, vous avez plusieurs autres voies de recours pour satisfaire vos demandes. Mais nous avons constaté que quand il y a des travaux dans un village les villageois eux-mêmes ne s'en occupent pas, ils se fichent de ce qui se passe, ils ne cherchent même pas à savoir comment ça se fait. Les délégués du comité paritaire n'ont pas les moyens nécessaires pour pouvoir surveiller ou contrôler tous les travaux sérieusement. Ils n'ont pas de motos, et même s'ils ont leur propre moto il y a le problème du carburant. Ce devrait être aux paysans de le prendre en charge, mais non, ce sont eux-mêmes qui font ces dépenses sur leur propre argent. De cette manière ils ne peuvent pas bien superviser les travaux. Dans ces conditions ils ne peuvent travailler qu'en période de réception des dits travaux. Pendant la réception ils viennent avec les gens de l'office, ils font les réceptions ensemble. Donc si les délégués approuvent la qualité des travaux de même que les gens de l'Office ces travaux seront réceptionnés. Mais si les délégués disent que ce n'est pas bon il n'y aura pas de réception, et donc dans ces conditions même si l'Office approuve et réceptionne il n'y aura pas de décaissement d'argent pour l'entreprise. Donc il faut nécessairement que toutes les parties acceptent la réception pour que l'entreprise ait son argent. Ce qu'on leur a dit c'est que si tu veux critiquer quelqu'un il faut d'abord bien faire son propre travail. Cela vaut mieux que de critiquer les autres alors que toi-même tu n'as pas fait le tien. Sinon, les critiques sont bonnes, elles font avancer, mais pour les faire il faut que tu aies fait ton travail de ton côté. Et je pense que si tu n'as pas fait ce qu'on te demande tu ne peux rien dire aux autres. Je pense que c'est inutile de se gronder alors que personne n'a fait ce qu'il devait faire. En ce qui concerne les entretiens que l'Office doit faire c'est d'abord une question de priorités. Parce que c'est un montant qu'on cherche pour pouvoir faire les entretiens et cela dépend de la redevance eau. Le recouvrement de la redevance eau n'est plus fait dans les délais prévus, soit au 31 mars. Chaque année on continue jusqu'en juin et à ce moment les pluies ont déjà commencé, par conséquent les travaux programmés ne peuvent plus être tous exécutés, et on est obligé d'en reporter certains sur l'année à venir. Si beaucoup de redevances ne rentrent pas il y aura forcément beaucoup de travaux qui ne pourront pas être exécutés. C'est comme cela aussi. Sinon l'Office fait de son mieux en matière d'entretien. Si l'an passé il n'y a pas eu d'entretien dans notre village cette année ce sera notre tour, et ainsi de suite. Et les autres attendent leur tour, car on n'a pas les moyens de tout faire la même année. Ce qui est sûr c'est que chaque année on en fait quelque part dans la zone. »

[...]

« Ils s'en fichent pas mal du suivi, pour eux c'est un travail de l'ON, « bon nous on a rien à voir », alors que c'est eux qui sont les bénéficiaires. Mais le comité paritaire aussi n'a pas les moyens de suivre correctement les travaux parce qu'il n'a pas les moyens de déplacement que les paysans devraient leur donner. Car ce n'est pas à nous de leur donner ! Normalement si les paysans sont bien organisés ce sont eux qui doivent doter les paysans en moyens de déplacement, en carburant et autres choses. Mais ils n'ont pas ces moyens. Donc souvent ils font de petites visites, mais au moment de la réception ils partent avec l'ON sur le terrain pour réceptionner les travaux. Est-ce que le travail est bien fait, est à leur satisfaction ? Ils font la réception. Et là c'est la responsabilité de tout un chacun qui est engagée dans cette réception, et l'Office du Niger, et le Comité Paritaire. Parce que s'ils n'attestent pas, la réception ne sera pas faite, et même si l'Office fait la réception, le DZ en tant que président et représentant du PDG à l'échelle de la zone, il ne signe pas le chèque pour le type. Et si ça se fait, le comité paritaire est en droit de se plaindre là où il veut. C'est comme ça. Je ne sais pas si je me fais comprendre. C'est bien hiérarchisé, mais souvent ce sont les paysans au niveau village qui ne s'impliquent pas, qui se mettent de côté. Et j'ai eu même à faire une formation, avec les comités paritaire, et je leur ai dit « il faut que vous impliquiez ceux-ci », vous pouvez les rencontrer, eux-mêmes vous diront que ça leur a été dit d'impliquer les comités techniques des villages dans les

travaux d'entretien. Mais critiquer, ce que font les paysans à l'ON c'est normal. C'est ce qui fait avancer les choses. Mais au lieu de critiquer il faut faire son propre travail. Il ne fait pas son tertiaire et critique le fait que l'ON ne fait pas l'entretien du secondaire!? Les critiques, c'est normal, mais eux doivent faire le tertiaire et ne le font pas.»

[...]

M. Sékou Ouologuèm, aiguadier à Pando Camp (casier Nord de Molodo)

[...]

« Sur cet arroseur certains sont là, d'autres ne sont pas là, donc ils ne se sont pas entendus. - Un problème de non résidents ? - Oui, oui... Ca n'a pas été entretenu. Bon l'entretien des arroseurs c'est vraiment devenu un problème parce que on s'entend mal là-dessus, les exploitants ne s'entendent pas entre eux, même si on discute pour qu'ils puissent s'entendre et faire ce travail. Ils acceptent, mais ne le font pas de la manière dont ils ont accepté. C'est un problème « à la une » maintenant, au niveau de l'Office du Niger. Surtout ici, en zone non réhabilitée... Là les gens entretiennent difficilement les arroseurs. Ceux qui sont seuls sur leur arroseur entretiennent plus facilement que lorsqu'il y a plusieurs exploitants. En général ceux qui sont seuls entretiennent leur arroseur. Ils n'attendent pas qu'il y ait une nécessité pour le faire. Ils le font couramment : en début des travaux ils le font, au milieu des travaux ils le font, et à la fin aussi ils le font. Mais en général là où il y a plusieurs exploitants sur un même arroseur, il y a des désaccords. Même si vous donnez rendez-vous un jour pour venir le faire, si un seul ne vient pas les autres vont dire « ah ! Un tel n'est pas venu, donc on reporte à demain ou après-demain ». Et finalement, ils laissent tomber. Il faut qu'il y ait une autre sorte de pression ou de sanction pour qu'ils puissent le faire. Sinon comme ça ils ne le font pas. Ici quand même c'est très difficile, c'est presque comme ça dans tous les arroseurs. Cet arroseur c'est lui qui fait qu'il y a de l'eau, ici à côté, sur la route là. »

[...]

« Ca c'était un lavoir sauvage, les gens y faisaient la lessive, y lavaient des habits, et puis le soir les hommes aussi se lavaient ici, les manœuvres. Finalement le cavalier s'est dégradé, jusqu'à ce que pendant l'hivernage, au moment où il pleuvait beaucoup, une nuit ça a fait une brèche ici. La partie était déjà dégradée, et maintenant l'Office est en train de faire un nouveau système pour essayer de mettre des lavoirs. Ils en ont mis un ici cette année, et l'année prochaine peut-être qu'ils vont en mettre un de l'autre côté. On va essayer de faire des remblais ici, et maintenant les gens vont occuper les lavoirs modernes. C'est un peu ça. Sinon ce sont les femmes en faisant la vaisselle qui dégradent cette partie.»

[...]

« Les paysans parfois signalent des parties au niveau desquelles ils demandent des travaux. A ce moment là toi en tant qu'agent, si tu es de leur avis, tu es obligé de le communiquer au chef pour qu'il prenne des dispositions là-dessus. - *Et qui prend la décision finale de l'entretien qui est fait chaque année ?* - l'entretien ? Bon, la décision finale ça c'est à la direction. Les chefs service s'entretiennent là-dessus avec les membres du comité paritaire, et les délégués finalement... ils amènent des propositions à la direction. Et maintenant si la direction donne son accord, ils donnent l'autorisation de venir faire les travaux. »

[...]

« Ils ont tout laissé de ce côté-là. C'était une sorte de chemin... tous les rendements de ce côté-là sortaient par ce cavalier. Mais comme ça n'a pas été écrêté, les exploitants ont crié, crié, mais finalement rien n'a été fait. Donc ils se sont débrouillés à sortir ailleurs. - On les a privés de leur voie de sortie ? - Oui, oui. - *Mais pourquoi ils n'ont pas damé ici ?* - Parce que au moment où ils ont curé, c'était au milieu de l'hivernage, il avait commencé à pleuvoir. Donc si il commence à pleuvoir, les accès ne sont pas faciles avec les machines lourdes. C'est pour cela qu'ils n'ont pas pu le faire. Bon en tout cas c'est ce que nous on

comprend à tout ça. Peut-être qu'il y a d'autres choses, mais ce qu'on comprend nous c'est que pendant l'hivernage ce n'est pas facile de faire monter les machines lourdes sur ce truc. Mais le gros du problème c'est que pendant les douze mois de l'année, il y a de l'eau et dans les arroseurs, et dans les drains. Donc ce n'est pas facile de trouver le bon moment pour entretenir ces trucs là, parce qu'avec ces problèmes de saison et de contre saison... c'est un peu difficile. Dans le temps, les gens s'organisaient pour rester dans le premier bief seulement pendant la période de contre saison, et on essayait de maîtriser l'eau seulement dans ce premier bief, pour que tout le monde travaille dans le premier bief. A ce moment les gens craignaient de faire la contre saison, ils disaient que cela allait dégrader leurs champs, ou des trucs comme ça. Donc maintenant, tout le monde s'est lancé, s'est donné là-dedans. L'eau est tout le long des partiteurs et des drains pendant les douze mois de l'année. Parce que les gens ne font pas la contre saison avec les variétés préconisées. Chacun choisit la variété qu'il veut. Or si on regarde le cycle du *gambiaka*, quand tu fais ça en contre saison ça prend beaucoup, beaucoup, beaucoup de temps. Mais tu expliques ça et les gens te disent que c'est le riz qui coûte le plus cher, ici au Mali, donc ils ne peuvent pas faire d'autres variétés. Finalement c'est resté comme ça. On n'a pas la maîtrise de la variété exploitée pendant la contre saison. Sinon il est bien possible de faire la contre saison et entretenir bien les drains sans qu'il y ait autre chose. Mais comme on n'a pas la maîtrise des variétés exploitées, en ce moment c'est un peu difficile. Parce que les gens ne sèment pas au même moment. Peut-être que pendant le mois de novembre, certains vont commencer à mettre les pépinières de contre saison, étant donné que certains n'ont pas fini avec la saison. »

[...]

« Car il y a eu des innovations techniques en zone Office et les gens n'ont pas l'expérience, ni la compétence. C'est pourquoi nous devons participer aux réunions à leur niveau [*paysans*], si nous ne sommes pas là-bas, c'est difficile entre eux et certains peuvent dire qu'il n'y a pas d'avantage à faire cela [*I/OERT*]. Par contre s'ils nous voient à leur réunion, ils vont se dire qu'il y aura quelque chose derrière ça un jour. C'est pour cela que nous devons participer à ces réunions. »

[...]

« Ce type de raisonnement n'existe pas vraiment chez nous. Ici à Molodo, si quelqu'un ouvre son eau et que cela empêche quelqu'un d'autre d'en avoir alors ce dernier va venir me voir. Je vais donc voir le premier pour lui dire d'irriguer son champ si son besoin est vraiment urgent. Après j'irais voir l'autre et je lui dirais d'ouvrir à son tour pendant que le premier va fermer. Ces cas ne sont pas fréquents, je n'en ai pas rencontré beaucoup, mais si ça arrive, je le règle de cette façon.

Je vais voir l'intéressé et on regarde ensemble lequel des deux a le plus besoin d'eau. S'il n'est pas d'accord, je convoque les autorités villageoises, comme le chef du village, le responsable du comité paritaire et on appelle la personne en question. Tout le monde va lui parler. S'il n'est toujours pas d'accord à ce moment j'amène le problème jusqu'à mes chefs, à l'Office. »

[...]

« Si la vanne est ouverte, mais mal, et que cela provoque des dégâts entre paysans là-bas. Alors c'est eux-mêmes qui vont se quereller et arrivent chez toi ensemble. Quand il n'y a pas de problème sur les arroseurs, on n'en entend pas parler. Grâce à Dieu la plupart des grandes parcelles sont à des frères et il est rare que ça cause des problèmes. Mais lorsque beaucoup de personnes sont regroupées sur une même parcelle, il y a toujours des difficultés et nous essayons de les calmer. Ces cas restent rares. Si quelqu'un a ouvert l'eau et que l'eau commence à faire des dégâts, à gêner, alors ils viennent nous dire qu'un tel a fait ça et qu'il va gaspiller de l'eau. Il nous demande d'aller lui parler, de lui dire de ne pas faire comme ça, sinon la perte en eau sera énorme. Dans ce cas on va donc leur dit de réparer l'erreur à l'origine des pertes d'eau. »

[...]

« Nos difficultés sont nombreuses. Là où je suis moi, j'ai 4 partiteurs. S'il te faut travailler sur tes 4 partiteurs chaque jour, tout sillonner, voire les fautes et les dégradations, alors

dans ce cas je gagne trop peu par mois. C'est insuffisant pour pouvoir effectuer toutes ces tâches. Même s'ils nous donnent des motos, il nous faut les rembourser tous les mois, et tu n'as pas de carburant pour mettre dedans. Il peut y avoir des dons de carburants mais seulement quand les chefs ont certains travaux spéciaux à nous demander, ce qui n'arrive qu'une ou deux fois dans l'année. C'est pour cela que nous disons qu'il nous manque un peu de moyens pour le travail. Là où nous sommes, ces moyens pourraient nous motiver à faire plus. Ici c'est mon premier poste, mais quand tu compares ce service avec d'autres ailleurs, tu constates qu'ici il y a plus de fatigue que de travail. Ce n'est pas le volume de travail ou la force des agents le problème, c'est la manière de faire le travail, c'est ça qui décourage beaucoup de personnes. »

[...]

« Je vais aborder la partie difficile. Par rapport à l'entretien des partiteurs retenus nous avons été impliqués dans la surveillance et la réception des travaux cette année. Car on nous a dit que si c'était bien fait ce serait réceptionné, et que dans le cas contraire ce ne le serait pas. Mais auparavant on ne nous disait rien. L'entreprise venait le faire, que ce soit bien ou mal fait on ne nous disait rien, ou bien ils venaient nous demander de leur montrer tel ou tel partiteur ou drain. S'ils ne savaient pas où ça se trouve, on leur montrait, ils faisaient leur travail et s'en allaient. Même si tu disais que c'était mal fait ça ne les empêchait pas de toucher leur argent. C'est comme ça que ça se faisait avant. Mais cette année on nous a demandé de surveiller les travaux d'entretien et de leur rendre compte, de même que les délégués du comité paritaire dans les villages, eux aussi vont rendre compte à leurs délégués au niveau de la zone. Chacun de nous surveille et doit indiquer les parties qui ont été mal faites. On nous a dit qu'à la réception des travaux d'entretien il y a le chef casier, les délégués du comité paritaire et d'autres chefs mais on ne sait pas comment ça se déroule là-bas. »

[...]

« Mon avis c'est que ce drain dont parlent les paysans... Je suis moi-même allé plusieurs fois à Molodo pour le signaler. Quand ils sont venus pour le curage ils ont commencé au milieu, laissant cette partie de côté, soi-disant qu'il y avait de l'eau des deux côtés. Il y a de l'eau dans les champs quand l'humidité des eaux de contre saison arrive et qu'elle s'ajoute à celle des eaux d'hivernage. Les cavaliers sont humides et comme les machines sont lourdes, elles ne peuvent pas monter dessus. Et là où ils peuvent monter ils ont commencé du début jusqu'à la fin. Le reste a été laissé de côté et on ne sait pas quand et comment ils le feront. »

[...]

« C'est la faute de l'Office, même si vous ne pouvez pas couper l'eau partout pendant les travaux, vous pouvez au moins le faire là où vous voulez travailler. Si les responsables, les chefs venaient en brousse comme nous, cela nous éviterait de faire du mauvais travail, car pendant les heures de travail même si tu veux faire autre chose, ayant en tête que ton chef peut arriver tu ne le feras pas et tu iras faire ton travail. De plus cela leur permettrait de voir certaines réalités, par exemple le drain dont on parle, ils sauront que cette année on n'a pas pu faire le curage pour telle ou telle raison, ou qu'il faut fermer certains partiteurs. En conséquence ils pourront prendre des précautions pour l'année à venir. Si on nous demande de leur indiquer la mise en culture des parcelles qui empêchera les travaux du drain, on leur fournira ces informations, ils vont prévenir les exploitants de ces partiteurs de la fermeture pour cause de travaux de curage du drain. Ces partiteurs seront fermés, et par conséquent ces parcelles ne seront pas exploitées pendant la contre saison. Ces exploitants vont alors s'organiser autrement, ailleurs. S'ils veulent faire du maraîchage ou de la contre saison ils vont voir les voisins qui ne seront pas dans le même cas pour leur expliquer la situation et leur demander s'ils peuvent exploiter des parcelles à côté d'eux. Si l'Office ne fait pas comme cela, ces travaux ne verront jamais le jour, et ce sera de la faute de l'Office, pas celle des paysans. »

[...]

M. Dramane Doumbia, aiguadier à Socourani (casier sud de Molodo)

[...]

« C'est pas ça, pour moi, je rencontre la plupart de mes exploitants chaque jour. Car si tu fais ton tour de réseau, il est difficile que certains problèmes arrivent sans que tu ne sois au courant. Je suis généralement sur le terrain à tout moment. Je viens ici tous les jours, même hier soir à 19h, j'étais sur cette prise, j'ai diminué le débit. Après, ce qui est difficile actuellement, c'est que les paysans ne respectent plus les chefs d'arroseurs. Ils ne les écoutent plus, ce qui nous oblige à approcher ces paysans pour leur dire que ce qu'ils sont en train ou ce qu'il est en train de faire n'est pas la bonne chose, si c'est le cas. Je donne un exemple. Il y a un arroseur qui est contiguë à un drain. Il s'est trouvé qu'il y a eu une brèche reliant les deux. Quand j'ai vu ça, j'en ai parlé au chef d'arroseur pour qu'il informe ses exploitants afin qu'ensemble ils viennent colmater la dite brèche. Il leur a dit à 5 reprises et personne ne l'a écouté, du coup personne n'est venu. Par conséquent j'étais obligé de prendre mes responsabilités et boucler à clef leur prise en leur disant que je ne l'ouvrirai pas tant que ça ne sera pas réparé. Ils l'ont réparé et je l'ai rouverte. Ce travail d'organiser les exploitants pour l'entretien de l'arroseur c'est celui du chef d'arroseur, mais les paysans ne le respectent plus.»

[...]

« Ils ne sont pas tous amis du chef d'arroseur. Certains sont ses amis. Si un ami du chef d'arroseur lui demande de l'eau alors qu'auparavant l'aiguadier lui a demandé de fermer la vanne, va-t-il fermer ? Je ne sais pas si vous m'avez compris. Il est sur l'arroseur avec ses semblables. S'il joue le rôle de l'aiguadier, même si les gens avec lesquels il ne s'entend pas bien sont dans le besoin, il va fermer, sauf si l'aiguadier lui-même revient ouvrir pour eux. Mais en revanche si un de ses amis a une crise d'eau, même si l'aiguadier lui demande de fermer jusqu'à ce que le réseau soit réparé, même s'il faut qu'il triche il le fera en cachette pour satisfaire son ami. C'est la raison pour laquelle souvent nous récupérons et gardons nos clefs jusqu'à ce que l'arroseur soit réparé ou entretenu, que les paysans s'exécutent.»

[...]

«Je commence par le comportement ou plutôt l'organisation des exploitants entre eux. Si le chef d'arroseur leur demande de faire un travail particulier, ils refusent en répondant qu'il est aussi exploitant, au même titre qu'eux. A ce moment il faut dire que l'aiguadier intervient pour leur dire qu'il y a tel problème sur leur arroseur et qu'il faut y remédier sinon on va les pénaliser. C'est alors qu'ils vont effectivement réagir. Souvent lorsqu'il y a des brèches, c'est l'aiguadier lui-même qui amène les sacs vides pour que les paysans les remplissent de banco et colmatent la brèche. Quand tu veux faire passer un message ou une information par le chef arroseur, les exploitants ne l'écouteront pas. Ils ne le respectent pas. Il faut que toi-même, en tant qu'aiguadier, tu viennes les voir un à un pour transmettre ton message. Parce qu'ils pensent que le chef arroseur n'est qu'un paysan comme eux. »

[...]

MM. Fantamadi Camara (Tiemedely Coura) et Lamine Coulibaly (Sarango), casier Boloni, chefs d'arroseurs et délégués du Comité Paritaire de Gestion du Fond d'Entretien du Réseau Secondaire de la zone de N'Débougou

[...]

« Le problème c'est que l'eau est en train de gâter les digues et quand on veut irriguer, comme les digues sont dégradées l'eau finalement va jusqu'à gâter nos champs. Quand tu

veux irriguer ton champ, l'eau déborde et te dépasse, elle casse ici (la digue) et couvre toute la route. »

[...]

« Dieu merci nous ne remplissons pas cette fonction depuis longtemps, nous sommes de nouveaux membres. Nous sommes dans notre deuxième année. On peut dire que ce sont là leurs habitudes parce que nous avons fait la réception provisoire des travaux de 2004-2005. On n'a pas pu faire les réceptions définitives jusqu'ici. Les travaux de 2005-2006 n'ont pu être commencés, c'est la raison pour laquelle nous disons que ce sont leurs habitudes. »

[...]

« Ce que je vais vous dire c'est qu'il y a beaucoup de choses qui existent dans notre collaboration avec l'Office du Niger. Nous sommes membres du comité paritaire de la zone de N'Débougou. Depuis le début de notre activité on a constaté beaucoup de choses. Nous avons vu que les gens de l'Office continuent selon leurs anciennes habitudes. Par rapport à ces anciennes habitudes on a suivi une formation sur les conditions, le mode d'attribution d'un marché et ensuite sur comment faire la réception après des travaux. Nous sommes en train de suivre ces voies qu'on nous a montrées. Au début le premier travail qu'on a fait a été de revenir au comité villageois en leur disant qu'on allait donner les travaux d'entretien aux entreprises et que leur rôle serait de sortir pour surveiller ces travaux afin de dire si c'est bien ou mal fait, et que nous-mêmes allons venir mais que d'ici là vous, comités villageois, devez surveiller pour nous. Nous sommes 8 délégués au niveau du comité paritaire de notre zone, si bien qu'en dehors des jours de réception il nous est difficile de passer surveiller tous les travaux. Car nos collaborateurs qui sont les gens de l'Office ont plus de moyens que nous, de moyens de déplacement. Pour nous le fait de ne pas pouvoir aller visiter l'état et les conditions d'exécution des travaux avant la date de réception, c'est ce qui fait que beaucoup de choses arrivent dans l'exercice de ce travail. Après avoir fait le premier dépouillement ensemble nous nous réunissons avec les chefs de service autour des résultats ainsi obtenus. C'est là qu'on nous dit : tel lot doit être donné à tel montant et il y a tel nombre d'entreprises qui le demandent. On fait encore un dépouillement et l'entreprise qui gagne on lui attribue le marché. Mais avant tout cela il y a un travail qui se fait auquel on ne participe pas. Ce sont les visites de terrain que les entrepreneurs font avec l'Office. D'ailleurs on se proposait d'en parler avec eux. Si on veut donner du travail à un travailleur, nous nous sommes les délégués du comité paritaire donc nous devons surveiller ces travaux, nous devons aller voir d'abord les lieux. Mais il se trouve que cela ne se fait pas. Ils donnent des travaux à certaines entreprises à notre insu, sans que l'on ne soit au courant, c'est seulement le jour de la réception qu'on le saura. Nous avons cette douleur, nous sommes mécontents de cela et voulons chercher une solution, un médicament à cela. Ensuite les anciens travaux de 2004-2005 sont toujours là, ils ne sont pas finis. On nous a dit cette année de faire le nouveau programme des entretiens, nous on répond « et les anciens comment va t-on les faire ? » Car on avait déjà fait pour certains travaux une réception provisoire mais il reste des travaux à faire, et il y a aussi les travaux dont on a fait le dépouillement mais qui n'ont pas été faits. Comment va-t-on faire ? Le chef de service nous a dit que ces travaux seront faits, on lui a demandé quand, il nous a dit d'attendre la fin de l'hivernage. Qu'est-ce qu'on a vu après ? On a constaté qu'il y a eu des dégâts derrière nous sur ces travaux déjà programmés, de grands dégâts. Pourquoi ? Le faucardage... quand tu donnes à un entrepreneur un marché de 4 000 000 FCFA et que tu lui demandes de te donner 50% de ce montant comment veux-tu qu'il fasse bien son travail ? Ca tu ne le fais pas pour que le travail soit bien fait, tu le fais uniquement pour gêner ce travail. On a vu qu'il y a parmi nos chefs de services certains d'entre eux qui après l'attribution des travaux vont voir les entreprises pour leur demander de leur donner tel montant. C'est cela qui va gêner notre travail. Parce que le travail que tu es censé faire avec 4 millions, si tu dois le faire avec 2 millions, ou bien un travail de 2 millions si tu dois le faire avec un seul, ce n'est pas possible. Les entreprises se sont plaintes : « vous les comités paritaires vous avez des chefs de service qui nous ont gâté notre travail, ils nous ont repris tout notre argent ». On est en train de chercher comment

se fait ce travail et on doit vous le dire aussi. On a des travaux dont on a fait la réception provisoire, c'est difficile à dire mais on nous a contourné pour faire la réception, pour sortir l'argent et le bouffer, le dépenser. Le jour où nous, comité paritaire, nous sommes allés voir le chef de service pour lui demander la situation des travaux anciens qui n'ont pas été faits, ou seulement ont été faits en partie, il nous a dit de laisser tomber. On lui a demandé pourquoi on devait les laisser comme ça ? On ne peut pas, il faut qu'on en cherche les raisons et les causes. Il faut qu'on sache où et comment l'argent prévu a été dépensé, ou bien qu'on nous dise si ces travaux seront faits et quand. Ce sont là les conditions dans lesquelles nous travaillons dans notre zone.»

[...]

« Quand on fait l'ouverture des plis, ce sont eux qui amènent les documents et qui nous disent le dossier de telle personne est complet, et celui-ci ne l'est pas. Et nous n'avons pas la compétence ou le savoir nécessaire pour faire ce travail. En fonction de cela on choisit les dossiers dits complets, et on vérifie que telle personne demande peu d'argent pour ce travail. Celui-ci donne un prix moyen et ce dernier est trop élevé pour le même travail. Par conséquent on choisit ceux qui sont dans la moyenne et on leur donne le travail. Mais le travail est gâté car après ils vont contacter ces entreprises pour leur demander de leur redonner 50% du montant alloué à leur travail, sans quoi la prochaine fois ils ne seront plus retenus pour les travaux. S'ils prennent les 50% à l'entreprise, pourront-ils l'obliger à bien faire son travail ? Non. C'est là le premier point où l'on gâte notre travail, le premier défaut. »

[...]

« Si on leur dit, ils ne le feront pas. Ils vont mentir en nous disant que ces dossiers n'étaient pas complets. »

[...]

« Nous sommes partis voir le chef de zone et il nous a dit de les laisser ces anciens travaux, parce que des choses comme ça il ne faudrait pas que le vérificateur l'entende. On lui a dit qu'on ne pouvait pas les laisser ainsi, et programmer tout de suite 2007 alors que les travaux de 2004 n'ont pas été faits. Parce que les paysans qui sont derrière nous sont en train de nous gronder en disant que nous nous sommes joints aux gens de l'Office, ou bien qu'on les suit pour faire sortir ensemble l'argent de l'Office et se le répartir, ou le bouffer, le dépenser. On lui a dit qu'il faut que les anciens travaux soient achevés. Il dit qu'il nous en prie. On a quitté chez lui pour aller chez le directeur de zone. Lui il nous a dit « attendez un peu car maintenant j'ai beaucoup de travaux mélangés sur mon bureau ». Mais il nous a dit qu'il avait appris cette information et que le contrôle aussi avait envoyé quelqu'un prendre son argent. Nous lui avons dit qu'on ne pouvait pas accepter cela, car il était convenu entre le contrôleur et nous qu'après 6 mois ils devraient revenir pour continuer les travaux, et cela parce que l'hivernage avait déjà commencé. C'était le 20 juillet 2004. Durant toute l'année 2005 ils ne sont pas venus, en 2006 non plus. Maintenant vous nous demandez de faire un programme pour 2007 ! Nous ne ferons aucun programme sauf si les anciens travaux sont exécutés ! Ce sont les problèmes qui existent entre l'Office et nous.»

[...]

« C'est ce qu'on voulait. C'est ce qu'on cherchait. C'est cette façon de faire qui se trouve dans nos travaux. C'est ce qui nous inquiète, c'est ce qui salit nos noms. Vous-mêmes avez dit que les gens refusent de faire les travaux d'entretien du tertiaire et c'est là l'une des raisons. Parce que l'entreprise est venue nous demander une réception provisoire et ce jour moi j'étais présent en tant que délégué du comité paritaire. J'ai posé la question « ai-je un rôle à jouer ? Est-ce que je peux parler ? » Oui m'a répondu le contrôleur et il a répondu que le travail était pour nous, qu'il était fait pour nous. Donc j'ai dit qu'aucun travail n'avait été fait comme je le souhaitais et que par conséquent il n'y avait pas de réception. Il m'a dit non, certains travaux ont été faits à 50%, d'autres à 60 et d'autres à 75 %, à ce moment là nous allons faire une réception provisoire. C'est avec cette réception provisoire qu'ils ont été faire le décaissement de l'argent, en la transformant en réception définitive. Donc on cherche à ce que le provisoire reste provisoire et le définitif reste

définitif. Je ne connais pas les autres zones, mais ici dans la notre une réception provisoire se transforme en réception définitive. C'est ce qui nous inquiète ici. »

[...]

« Ce drain doit être entretenu par la zone de Niono de N9 à Niono. De N9 jusqu'au niveau de la borne c'est le Grüber. Et de la fin du Grüber jusqu'en brousse là où le drain se déverse c'est la part du gouvernement, c'est lui qui doit l'entretenir. C'est cette dernière tranche qui est bouchée, si bien que même si les deux autres tranches sont curées et entretenues l'eau ne pourra ni couler ni sortir.

Il y a deux ans de cela en 2004 ils nous ont dit qu'ils avaient eu une entreprise qui allait curer et entretenir cette tranche pour 800 millions. A ce moment l'entrepreneur, le directeur de zone et moi-même avons fait le tour de la tranche en indiquant à l'entrepreneur là où il devait mettre ses ponts car ce programme prévoyait l'installation de 3 ponts sur le drain dont un à N'Débougou, un à Sinzana et l'autre à Kabila.

L'entrepreneur a commencé ces travaux et quelque temps plus tard il s'est arrêté soi-disant que c'était déjà tard, que l'hivernage était arrivé et que comme il avait amené du matériel lourd s'il ne l'enlevait pas maintenant ils resteront bloqués alors qu'ils ne pourront pas travailler. Et que l'année prochaine il viendra continuer ces travaux. C'est ce que je vous ai dit avant, on nous a dit de venir pour une réception. Ce jour là c'est notre chef service lui-même qui nous a dit qu'il ne voyait pas ce qu'on pouvait réceptionner ici, car par rapport au volume de travail à faire, pratiquement rien n'avait été fait, même pas la moitié du travail ! Ils nous ont dit non, on va faire la réception que vous le vouliez ou pas. Et après on apprend que la réception a été faite à Ségou et depuis les travaux ont été laissés ainsi.

Parmi les problèmes de curage que l'on a à l'Office du Niger le principal est dû au curage du drain qui est à la charge du gouvernement. Car le gouvernement n'a pas fait ce qu'il devait faire, parce que si c'était bien fait, la réception ne se serait pas faite de cette manière. »

[...]

« Après le chef service nous a informé que, la réception qu'on avait tous refusée, ils étaient partis la faire à Ségou. Et que cela faisait aussi partie du travail. Nous aussi lui avons dit que nous étions inquiets de cette façon de travailler, et que notre travail était gâté. Si on ne cure pas ce drain, les exploitants ne pourront jamais trouver de solution à leurs problèmes d'eau à l'Office ici.»

[...]

« Ce que nous avons à vous dire c'est que si on ne cure pas le drain KIE il n'y a pas de travail possible ici, ni pour l'Office non plus. Parce que l'eau ne pourra pas sortir et que si l'on continue d'irriguer nos champs sans pouvoir drainer cela va user le réseau, et cela va les gêner aussi. Et on ne pourra même plus avoir l'argent pour les réparer. Tout ce qu'on cherche maintenant c'est le curage du drain KIE et si ce travail est fait et bien le reste du travail sera bien fait aussi, c'est ça le souci de nous autres exploitants. Nous sommes vraiment inquiets pour le KIE, nous avons peur, et puis tous les ponts sont cassés nous n'avons plus de passage pour aller de l'autre côté du drain. Les ponts qui avaient été construits ont tous été cassés et déjà l'eau est en train de déborder partout, c'est notre souci majeur aujourd'hui. »

[...]

« Nous ne pouvons rien contre ça, selon notre compréhension, ça dépend de la méthode de travail de l'Office. C'est devenu leur méthode de travail même. Le fait que les travaux commencent toujours en retard, parce qu'on a dit que les contrats de ces travaux sont d'abord faits à Bamako et qu'après on nous les envoie ici. Ils nous ont dit qu'on irait ensemble à Bamako signer le contrat puis ils sont partis un jour le signer à notre insu. Ils ont l'habitude de nous dire qu'on ira ensemble à Bamako signer un contrat, celui du KIE, mais ils sont partis le signer à notre insu en nous disant après que c'était la part du gouvernement et que ces fonds ne venaient pas de la redevance eau. C'est vrai, mais nous pouvons surveiller les travaux. Mais ce sont eux qui programment le travail à Bamako. C'est ce qui fait que le travail commence toujours en retard. Car si on le programmait ici ça

ne se passerait pas de cette façon. Cette lenteur de démarrage des travaux, en tout cas lorsque c'était programmé ici nous on le faisait aussi suivre avec nos chefs de service, ça ne se faisait pas comme cela. Mais actuellement les programmes vont jusqu'au ministère ça peut prendre deux mois là-bas, après eux les envoient à Ségou et ça traîne un mois là-bas, et quand ça arrive ici il est déjà tard pour le faire. C'est ce qui explique la lenteur des travaux.»

[...]

M. Diallo Soumaïla, chef de partiteur à Tiémédély Coura (casier Boloni à N'Débougou)

[...]

« Avant de vous répondre je me présente d'abord. Je m'appelle Soumaïla Diallo. Je suis chef de partiteur ici. Je travaille en collaboration avec le moniteur. Quand l'eau arrive en période d'installation des pépinières le moniteur vient ouvrir l'eau, après il me donne la clef et repart au bureau, quand il y a un trop plein je ferme et le matin je lui rends compte dès qu'il est là. Mais s'il n'y pas beaucoup d'eau j'augmente le débit et le matin je lui rends compte de la même manière. S'il est menacé de brèches ou de débordements je ferme aussi à clef. C'est comme cela qu'on travaille ensemble. »

[...]

« Le gaspillage d'eau est rare. Le gaspillage peut arriver au moment de l'hivernage quand il y a beaucoup d'eau de pluies et souvent à ce moment je peux prendre les devants en fermant deux ou trois jours. A cette époque il y a des pluies à tout moment alors moi je surveille le canal le matin, l'après midi et la nuit. Je le fais pour nous, s'il y a beaucoup d'eau dans le canal, pour prendre des dispositions pour qu'il n'y ait pas de brèche ou pas de dégât. Depuis que j'ai commencé ce travail Dieu merci il n'y a eu aucune brèche pour le moment. Mais pendant l'hivernage surtout je le ferme pour éviter les dégâts et les brèches. »

[...]

« Je n'ai pas de salaire fixe pour ce travail. L'Office ne me paie pas, les villageois non plus ne me paient pas. Je fais ce travail dans la confiance car la terre nous appartient, nos champs nous appartiennent c'est à cause de cela que j'ai été choisi pour faire ce travail. Je ne sais pas... L'Office ne m'a pas dit qu'il y avait une rémunération pour ce travail. On m'a quand même demandé de travailler en collaboration avec le moniteur. Si le moniteur est absent je dois être présent. Si les villageois ont un problème d'eau ils me le disent et je rapporte cela au moniteur dans la confiance. C'est comme cela que je travaille, mais je n'ai pas de salaire. Le canal, je le surveille jour et nuit. S'il y a des nuages et qu'il peut pleuvoir, c'est dans ces cas là qu'il y a du gâchis, du gaspillage d'eau, je viens fermer le canal en attendant. Et quand le moniteur vient je lui dit quand est-ce que j'ai fermé, et de combien de dents, et lui aussi fait remonter ces informations. Si je ferme ou que j'ouvre, je compte le nombre de dents et je regarde l'heure. Quand le moniteur arrive je lui communique ces données, mais je ne reçois pas de salaire pour ça. »

[...]

M. Nouhoum Lah, chef Service Gestion de l'Eau à N'Débougou

[...]

« Bon, tout d'abord je vous remercie bien sûr. Le travail que nous faisons dans la zone de N'Débougou, c'est la gestion de l'eau. La zone de N'Débougou a eu la chance de bénéficier d'un projet, financé par un des bailleurs de fond du Mali, les allemands de la KFW. C'est ce projet qui nous a aidé ici en mettant à notre disposition du matériel qui nous permet de bien réaliser notre mission de gestion de l'eau. Donc ici, on peut bien gérer l'eau, car on irrigue quand nous le voulons et l'on draine aussi quand on veut. On peut également mettre dans nos canaux la quantité d'eau que nous désirons. L'avantage de tout cela est

que si l'on croit souvent que l'eau existe en quantité, ce n'est pas vrai, et nous avons tout intérêt à bien gérer ce qu'on a. Voilà ce que cela nous permet.»

[...]

« Bon, ce qui est dedans... Si on connaît les quantités d'eau à la prise, chaque mois on fait un document qu'on appelle « rapport mensuel » dont on envoie une copie à la direction de la zone, et une autre à Ségou, de façon à leur permettre de connaître le travail que l'on est en train de mener ici, et surtout les quantités d'eau qu'on utilise. L'autre intérêt de ce document est aussi, comme je viens juste de vous le dire, c'est que vu que chaque aiguadier a un certain nombre de partiteurs, ce document me permet de savoir depuis mon bureau que tel ou tel partiteur a utilisé telle quantité d'eau. A partir de ce document que je reçois, je peux savoir quels partiteurs ont consommé plus d'eau que la normale. J'appelle alors les aiguadiers concernés pour leur demander des explications. Ils me les donnent. Cela nous permet également de savoir si le casier a consommé plus d'eau que la normale. Cela veut dire que l'on connaît les quantités d'eau qu'on utilise, si c'est beaucoup ou si c'est peu. On ne travaille plus à l'aveuglette. »

[...]

« Souvent il y a plusieurs facteurs. Si on demande aux agents pourquoi la quantité d'eau utilisée a été élevée, il peut y avoir plusieurs raisons. Par exemple, il y a certains partiteurs au bout desquels il y a des hors casiers, ce qui par conséquent augmente la quantité d'eau utilisée par ce partiteur. Ensuite, les agents eux aussi sont des hommes... Dieu a créé des hommes qui sont courageux et d'autres qui ne le sont pas. Si l'agent n'est pas assez courageux, et donc s'il ne fait pas son tour quotidien, alors le partiteur peut se gonfler, déborder et se verser dans le drain. Si c'est pour cette raison, alors l'agent est responsable, c'est un manque d'assiduité, de rigueur, un manque de sérieux dans son travail. Cela existe bien sûr, il y en a parmi nous. Il faut bien le dire. »

[...]

« C'est mon rôle à moi en tant que responsable. C'est ça mon travail, apprécier celui de mes subordonnés. S'ils travaillent bien, je dois le savoir tout comme si ce n'est pas le cas, et je dois chercher à savoir pourquoi. Quand je connais les raisons, cela me permet de savoir quoi dire à cet agent, et je le lui dirais. C'est moi qui gère le travail dans sa globalité. Nous aimons et nous souhaitons que chacun fasse son travail comme il se doit. Celui qui ne parvient à le faire comme il se doit alors, le service étant le service, il est régi par des lois et des règlements intérieurs que l'on doit appliquer. Souvent d'ailleurs je vais sur le terrain et comme chacun a un cahier, j'arrive chez un aiguadier et je lui demande de m'accompagner en véhicule sur ses parcelles, le long de ses partiteurs. Cela me permet d'aller voir moi-même ce qui se passe sur le terrain et ce qu'il doit effectivement noter dans son cahier si cela est bien fait ! Je vérifie si ce qu'il a noté dans son cahier correspond bien à ce que je vois en réalité sur le terrain. Par exemple, s'il a écrit dans son cahier que l'ouverture d'un arroseur d'un village est entre 35 et 40 m³/s et, qu'arrivé sur le même arroseur, je constate qu'il est ouvert à 60 m³/s, je me rends compte qu'il ment. Lorsque je rencontre des cas de ce genre je sanctionne comme c'est prévu. Souvent je le gronde et je lui donne des conseils en le sensibilisant, car dans certains cas aussi il faut savoir donner des conseils. Il faut parfois savoir sensibiliser et non pas sanctionner systématiquement. Dans certains cas oui, il faut prendre des mesures, et si c'est le cas, moi aussi j'ai un chef et une fois de retour, je lui rends compte pour qu'ensemble on prenne les dispositions qui s'imposent.

En plus nous avons des réunions tous les 15 jours, que l'on appelle « les réunions de quinzaine », ou « programme de quinzaine » comme on le dit en français. Au cours de ces réunions on se rencontre tous ici et on fait le compte-rendu des travaux qui ont été faits dans la dernière quinzaine, et on programme les travaux pour la prochaine quinzaine. On en profite pour dire tout ce qui s'est passé, et si l'on dit devant des collègues que tu as eu tel ou tel comportement déplorable, tu seras humilié, tu auras honte et tu vas revenir en arrière, te ressaisir afin de mieux faire ton travail. C'est aussi une de nos méthodes de travail. »

[...]

« Comme je viens de vous le dire à propos de nos méthodes de travail, il s'agit d'un document qu'on appelle document de l'aiguadier, et celui-ci c'est le document du chef casier. Si un aiguadier s'occupe de trois partiteurs, il a un document pour chacun de ces partiteurs. Par exemple, ici c'est BE1, BE2, BE3. Chaque partiteur a son document. Par contre s'il n'a qu'un seul partiteur, alors l'aiguadier n'aura qu'un seul document. Les partiteurs aussi sont différents. La prise de certains partiteurs est munie de modules à masques, comme on le dit en français. Dans ce cas l'agent vient lire la quantité d'eau qui est en train de passer et donc il sait quelle est la quantité qui passe, car il fait la somme des vannettes qui sont ouvertes. Il y a certains partiteurs aussi dont les prises sont munies de vannes plates que l'on ouvre ou ferme. Dans ce cas il existe des abaqués. L'aiguadier regarde l'ouverture de la vanne, puis les échelles en amont et en aval de la prise. Quand tu connais l'ouverture de la prise, et que tu as la différence de niveau d'eau en amont et en aval de la prise, alors avec l'abaque tu calcules le nombre de mètres cubes d'eau qui passent. L'aiguadier enregistre ces données sur un papier. Ensuite il prend le document. Par exemple, on est le premier octobre, il fait ces relevés de cote amont et aval, et écrit la différence ici, il écrit dans la colonne suivante le nombre de dents d'ouverture de la vanne, ce qui donne avec l'abaque le volume d'eau qui passe, ce qu'il note ici. Après il stipule le temps d'ouverture de la prise. Par exemple, il l'a ouverte le matin et l'a fermée l'après-midi, il écrira donc le temps écoulé entre le matin et l'après-midi, c'est-à-dire le nombre d'heure et de minutes que cela a duré. Ainsi il calculera le volume d'eau qui est passé pendant ce laps de temps T et il le notera ici. Et ce document contient du 1er jusqu'au 30 ou 31 selon les mois, toutes les quantités d'eau qui ont été utilisées par un partiteur durant ce mois ainsi que toutes les autres informations à son sujet. A la fin du mois, l'aiguadier amène ses documents pour les donner au chef casier qui à son tour les exploite en faisant la somme des consommations mensuelles de tous les partiteurs de son casier. Par exemple, le chef du casier Boloni s'occupe des partiteurs B1 à B10. Donc il prend la consommation mensuelle de chacun des partiteurs de son casier dont la somme lui donnera la quantité d'eau utilisée sur l'ensemble de son casier durant ce mois. C'est ainsi que le travail est organisé ici. »

[...]

« Les paysans sont nos partenaires. Quand tu collabores avec des gens dans un travail, il faut le faire dans la sincérité et la transparence. Les exploitants ont élu des responsables au niveau des arroseurs, ce sont les chefs arroseur qui sur un même partiteur élisent à leur tour un chef de partiteur. Lui aussi est exploitant. Nous on travaille avec tous ces gens là. Comment cette collaboration se fait ? Lorsque l'aiguadier arrive le matin, il fait son tour de partiteur et au niveau de chaque arroseur, le chef d'arroseur lui explique les besoins en eau de son arroseur et lui en explique les raisons. Ainsi ensemble ils établissent un programme d'irrigation qui peut être pour trois jours, une semaine, voir même deux semaines selon les besoins exprimés et leurs justifications. Cela dépend aussi de l'expérience de l'agent et de la pluviométrie du moment. Donc ils font leur programme, ils gèrent l'ouverture des prises d'arroseurs en fonction des besoins ainsi exprimés et ils bouclent le cadenas à clef et l'aiguadier amène la clef avec lui. L'aiguadier vient voir le chef partiteur avec ses différentes ouvertures des prises d'arroseurs et refait avec ce dernier le programme d'irrigation, puis il s'occupe de l'ouverture de la prise de partiteur, qu'il ferme à clef également et emmène la clef. Comment est-ce que l'aiguadier travaille avec le chef de partiteur ? Par exemple un aiguadier peut avoir deux villages, et il ne peut pas résider dans les deux forcément, il doit résider dans l'un et donc pour l'autre village, s'il y a deux clefs pour le partiteur, alors en rentrant il peut remettre une clef à son chef partiteur en lui disant qu'il pourra venir fermer le partiteur en cas de pluies, la nuit, pour éviter qu'il y ait des dégâts, et il doit noter la période à laquelle il a effectué cette fermeture pour la communiquer à l'aiguadier dès que ce dernier reviendra. C'est comme cela qu'ils travaillent ensemble. Les chefs arroseurs et chef partiteurs sont des paysans, c'est ça leur travail, et l'aiguadier est l'agent de l'Office recruté pour ce travail. C'est ainsi qu'ils collaborent, en tout cas depuis qu'on a commencé cette collaboration. D'accord on ne peut pas dire qu'il n'y ait pas parfois des difficultés, mais on le fait ensemble. »

[...]

« Bon, ce que je peux dire à ce sujet, les ingénieurs ont conçu l'irrigation 24h sur 24 mais cela ne veut pas dire que cela n'engendre pas de difficultés. Si tu veux changer cela, il faudrait élargir les canaux. Pour un canal de 3 m de large, il faudrait l'élargir à 4 m. Et cet élargissement devrait se faire au détriment d'une partie des parcelles à exploiter, ce qui donc réduirait les superficies exploitables. Maintenant nos canaux sont en *banco*, ils sont déjà bien larges, on le reconnaît, mais si l'on veut les élargir encore, cela va réduire les superficies à exploiter. Les parcelles aussi ont été conçues pour l'irrigation 24h sur 24, mais cela ne veut pas dire que les exploitants le font. L'expérience a montré que les paysans ne pratiquent pas l'irrigation 24h sur 24. La majeure partie des paysans viennent au champ le matin et retournent à la maison l'après-midi, et l'agent s'il ferme le réseau, et si les paysans reviennent le matin et que l'agent doit revenir ouvrir la vanne, il n'y aura alors pas assez d'eau dans le canal pour les satisfaire, car tout le monde se trouverait dans le besoin en même temps, et cela amènerait des problèmes. C'est forts de cette expérience que nous [ne] le fermons [pas] pour la nuit. Mais il y en a certains qui laissent leur arroseur ouvert toute la nuit. Si c'est le cas pendant toute la nuit, l'eau va rentrer dans leur champ. Mais par contre il y a certains paysans qui lorsqu'ils ouvrent leur vanne d'arroseur peuvent revenir même à minuit la refermer. Mais s'il y a des difficultés d'irrigation, certains viennent à partir de minuit pour irriguer leur champ et si l'aiguadier ferme le soir alors ceux-ci ne pourront plus satisfaire leurs besoins. Il y en a qui ne peuvent pas se réveiller pour le faire mais d'autres en ont le courage. Il ne faut donc pas que l'on crée des problèmes, il faut que l'on laisse à chacun la possibilité d'irriguer comme il veut et quand il veut, ou peut. »

[...]

« Bon, il n'y a pas de moment précis pour l'irrigation. Comme je viens de le dire, on peut irriguer le jour comme la nuit. Tout le problème vient de celui qui irrigue, du paysan qui vient ouvrir l'eau pour irriguer son champ. La plupart des paysans sont illettrés mais sont intelligents. Cela fait longtemps qu'ils travaillent ainsi, ils ont leur expérience aussi. Ils savent pour la plupart que lorsque la prise d'arroseur est à ce niveau, alors s'il ouvre la bouche à eau de son champ, il sera plein en tant de temps. Ils savent tout cela. A l'exception de quelques problèmes bien sûr, ils savent tout cela. Donc, s'ils ouvrent une fois le bon moment arrivé, ils savent quand leur champ sera rempli et viennent fermer. C'est un exemple qui montre que les exploitants peuvent et savent irriguer la nuit. L'irrigation 24 h sur 24 n'a rien à voir avec la gestion de l'eau. La bonne gestion de l'eau et la mauvaise gestion sont reliées aux deux types de personnes, nous, les agents de l'office, et les exploitants eux-mêmes. Si nous gérons bien l'eau pour la donner aux paysans et si eux à leur tour ne la gèrent pas bien, tout devient inutile. De même si eux, les paysans, gèrent bien l'eau et que nous on ne le fait pas bien, c'est également inutile. Chaque partiteur est muni d'un déversoir de sécurité, quand il y a trop plein, cela se déverse, on ne peut rien contre cela. Donc il faut que les deux parties se donnent la main pour travailler en étroite collaboration. Car si l'un fait bien sa part et que l'autre ne la fait pas bien, il y a aura un défaut. Qu'on se donne la main, et l'on pourra bien gérer l'eau. On nous a dit que le riz a besoin d'eau mais que le riz n'aime pas l'eau. »

[...]

« Ca on en parle tous les jours, tout le monde le dit. L'eau qui arrive chez nous ici, elle vient du fleuve, elle quitte Markala pour venir jusque chez nous ici. Tout le monde en profite, on fait de la riziculture avec cette eau, du maraîchage, les animaux s'y abreuvent, nous la buvons. Tout le monde a besoin de l'eau. Sans eau il n'y a pas d'humanité, il n'y a pas de vie. On parle des problèmes liés à cette eau. Avant j'ai expliqué que notre volonté, notre souhait est de pouvoir irriguer une parcelle d'un hectare avec 14 000 m³ d'eau. C'est ce à quoi nous voulons arriver, et nous venons de très loin pour y arriver. Il y a de cela quelques années seulement pour un hectare on prenait jusqu'à 20 000 ou 30 000 m³ d'eau. Actuellement nous approchons les 14 000 m³ d'eau par hectare. Dans certaines localités, on est même en dessous de cela. Les gens ne doivent pas oublier que les études ont démontré qu'avec 9 000 m³ d'eau on peut faire un hectare de riz. Donc si on a besoin

de 9 000 m³ pour un hectare de riz, entre cela et les 14 000 m³ que l'on approche actuellement, il reste une marge. Si Markala dit qu'il n'y a pas suffisamment d'eau, alors qu'on nous dise juste la quantité d'eau qui est envoyée et nous la gérons entre nous. Si on gère cela entre nous, qu'on irrigue les champs avec la quantité dont ils ont besoin, de même pour le maraîchage, alors nous pourrions mettre fin à toutes les formes de gaspillages d'eau. On aura la superficie des champs dont on a besoin. Si on a 80 000 hectares aménagés actuellement et qu'on se propose de faire 200 000 hectares dans le futur, ou même 300 à 400 000 hectares, on pourra le faire. Il y a combien de mètres cubes d'eau qui passent à Markala pendant l'hivernage ? 6 000 m³ et Markala en prend 110 à 120 m³/s. Si pendant l'hivernage il y a 6000 m³/s qui passent à Markala, pendant la saison sèche, il peut y avoir quelques difficultés. C'est gratuitement que dieu a donné à l'homme l'intelligence, c'est pourquoi quel que soit le problème, l'homme trouvera une solution. Chez nous ici, quand tu creuses à 1 mètre de profondeur, tu as de l'eau et à partir de là, tu peux creuser jusqu'à 40 m, et tu es encore dans la nappe. Cette eau souterraine, qu'en fait-on ? N'est-elle pas importante ? Si on a des difficultés avec les eaux de surface, prenons cette eau souterraine. En 1929, le premier ingénieur est venu avec l'idée de créer l'Office du Niger, puis en 1932, les travaux ont commencé. Et depuis cette date jusqu'à nos jours, l'eau est en train de pénétrer la terre, la terre est en train d'absorber l'eau, si on a des problèmes avec celle qui est au dessus de la terre, prenons celle qui est en dessous pour l'exploiter. A mon avis, le facteur eau ne devrait pas poser de problème ici. Mais cela n'empêche pas de dire que l'eau doit être bien gérée, qu'elle est précieuse, qu'elle est la vie même. »

[...]

« On revient souvent là-dessus, que la quantité d'eau envoyée dans le partiteur fixe la redevance eau en fonction des quantités utilisées, ce serait une bonne chose. Ce serait la meilleure façon de faire ce travail, si on pouvait le faire. Si tu veux le faire avec nos canaux actuels, tu vas le faire au détriment de certains. Ce que l'on mesure c'est à la prise du partiteur. On peut dire « bon tel village sur le partiteur a consommé ou utilisé telle quantité d'eau ». Mais en réalité est-ce que les paysans utilisent toute l'eau qui est rentrée dans le partiteur, est-ce qu'ils ont tout pris ? Ce n'est qu'un exemple. Comme je l'ai dit avant, il y a des déversoirs de sécurité, si l'eau entre dans le partiteur et que personne ne la prend, cela peut se déverser dans le drain. Par conséquent on va leur faire payer une quantité d'eau qu'ils n'ont pas entièrement consommée. Deuxièmement, on peut mesurer l'eau à la prise d'arroseur, l'eau qui entre dans l'arroseur, tout le monde l'utilise mais on ne sait pas précisément quelle quantité d'eau Ousmane a-t-il utilisée. Mamadou en a pris combien ? Et Clara ? Ca aussi ça fait partie des problèmes. Il est donc difficile de dire exactement la quantité consommée par chacun de façon précise. Quand tu prends l'exemple des villes, avec les robinets, chaque famille à son compteur et à la fin du mois on fait le relevé et on t'amène ta facture. Mais chez nous ici, le problème du compteur serait difficile à mettre en place. Mais nul n'est au dessus du savoir de l'homme, nul n'est au dessus de l'intelligence de l'homme, c'est ce qui fait que l'homme peut trouver la solution à presque tous les problèmes posés. Mais si on doit le faire, qu'on le fasse de façon équitable, de façon à n'abuser de personne, que l'on ne triche avec personne, que l'on puisse facturer exactement au paysan la quantité qu'il a réellement utilisée. Le jour où l'on arrivera à appliquer cela, il y aura forcément une réduction des consommations d'eau. »

[...]

« On a la consommation à l'hectare, mais on n'a pas la consommation à l'hectare de Clara. On peut le dire, ils le savent, on leur dit. Quand tu prends un partiteur tu verras qu'il irrigue les champs d'un seul village. Par exemple le partiteur B1, le village qui est au dessus, c'est B1 - Gnobougou. C'est-à-dire que tous les paysans de ce village sont sur le partiteur. Par exemple, si on dit que le partiteur a utilisé telle quantité d'eau en une année, ça on le sait, on peut le dire, d'ailleurs on leur donne cette information. Mais par rapport à cette quantité globale, M. Ousmane qui a 4 hectares, combien en a-t-il pris de m³ ? On ne le sait pas. Dramane qui a 7 hectares, combien en a-t-il pris ? Même réponse. On ne peut

pas le savoir pour l'instant. Donc la meilleure solution serait d'être en mesure de dire avec précision que les 7 hectares de Dramane ont utilisé telle quantité d'eau, et que l'on fasse la facture en fonction de cela. Maintenant on facture la quantité d'eau que Dramane a utilisé pour ces 7 ha. C'est cela la bonne volonté, la meilleure démarche pour faire ce travail, mais actuellement on n'a pas cette compétence, parce qu'on a pour le moment aucun moyen qui nous permette de savoir exactement ce que Dramane a utilisé pour ses 7 ha. »
[...]

« Bon, ce que l'on fait, c'est qu'on leur donne l'information, à plusieurs niveaux. On informe les paysans de cela à plusieurs niveaux. Premièrement lorsque l'agent rencontre les chefs arroseurs en réunion là-bas, on les informe. Deuxièmement on informe les paysans au cours de la réunion entre les chefs casiers et les chefs partiteurs. Troisièmement, chaque année, on convoque ici à la zone les responsables de tout les villages en début de campagne et en fin de campagne agricole. Au cours de ces réunions on leur dit les quantités d'eau utilisées, l'état des champs, les travaux exécutés, etc. C'est ce qu'on appelle le plan de campagne pour la première et le bilan de campagne pour la seconde. Mais le problème c'est quoi ? Les paysans voient l'eau dans les canaux et pensent qu'elle n'a pas de limite, c'est ça le problème des paysans. Il faudrait que l'on parvienne à leur faire comprendre quelle quantité est prélevée sur le fleuve et qu'en dehors même de cela, l'eau est limitée. Pratiquement tous les exploitants qui sont là maintenant ne connaissent pas de problèmes d'eau, car ils sont tous nés ici, depuis leur plus bas âges, ils ont toujours vu l'eau partout dans les canaux, et à tout moment, si bien que pour eux cela n'a aucune limite puisqu'ils n'ont connu que cela depuis leur naissance. En vérité ils ne connaissent pas de problèmes d'eau, ils n'ont jamais vécu de crise alimentaire liée à une pénurie d'eau. Ils n'ont jamais vu de pénurie d'eau, ils ne savent pas. Notre travail c'est de favoriser ce changement de mentalité et il faut qu'on le fasse petit à petit. On leur dit la quantité d'eau qu'il faut pour un hectare de riz, certains le savent, mais pas tout le monde. Et comme nous on ne peut pas atteindre tout le monde, on informe les responsables et on programme les assemblées d'information au niveau des villages et quand on y arrive, ceux qui viennent à la réunion ne sont pas nombreux. Mais même pour le peu d'exploitants qui viennent nous écouter, on fait notre réunion, on leur explique c'est tout. »

[...]

« Bon, c'est la meilleure façon de le faire, mais il y a un problème d'argent. Déjà, tout ce qu'on produit comme papier dans notre travail avec l'ordinateur, cela a un coût. On aimerait retourner ces informations à l'aiguadier pour lui notifier qu'il a fait ceci ou cela dans le mois.

Certes on le lui dit mais on ne le lui donne pas de façon écrite. Moi, en tant que responsable, à la fin du mois j'appelle individuellement chaque agent et je lui dis s'il a bien fait son travail durant ce mois, et si c'est le cas je lui notifie aussi que son travail n'était pas bien fait pour telle ou telle raison et qu'il tache de s'améliorer le mois prochain. Dans les deux cas je leur montre les écrits mais on pourrait réfléchir à leur en donner une copie et l'ajouter à notre programme. Pour le moment nous ne l'avons pas fait, car cela engendrerait des coûts supplémentaires. Parce que le papier coûte cher, il n'est pas facile de faire des impressions, d'autant qu'il ne s'agit pas d'un ou même deux, mais de plusieurs agents. On pourrait le programmer, mais si le coût atteint un certain niveau, on ne pourra pas le faire, sachant qu'on ne fonctionne que sur la redevance eau. »

M. Abdoulaye Diallo, chef entretien à N'Débougou (interview réalisée en français)

[...]

« Bien sur le programme qui vient là. L'avant projet est discuté avec eux. Ils sont invités en réunion du comité paritaire. Le directeur de zone est le président du comité paritaire. C'est le directeur de zone qui est le président du comité paritaire de gestion des fonds d'entretien du réseau secondaire. Il les convoque en réunion extraordinaire, mais avant cela, le directeur a déjà sous la main toutes les informations, tous les programmes. Et

donc au moment de la réunion, on en discute. Mais avant tout cela, nous chiffrons d'abord tous les programmes qui nous parviennent. Et on sort ce programme chiffré pour expliquer que ce sont les différents programmes qu'on a reçus cette année et qu'on a essayé de faire pour que le réseau soit dans les bonnes conditions d'exploitation pour la campagne à venir. Le montant est trop élevé. Le programme est très ambitieux parce que les gens, disons les paysans, ne tiennent pas compte des ressources actuelles. Donc si c'est élevé, on leur montre le niveau des ressources, tout se fait devant les paysans eux-mêmes, assis. C'est-à-dire que le comité paritaire discute et donne des priorités par rapport à ce programme. On monte donc le programme, selon leurs priorités. On monte le projet comme ça. L'avant-projet du programme vient de partout à la fois. Les gens du comité paritaire en amène une partie, les paysans, les chefs casiers, les OERT, tout ceux-ci amènent différents travaux d'entretien pour l'avant-projet. Mais dès que ça arrive à notre niveau ici, nous on les chiffre tous, un à un. On chiffre tout ce qui est arrivé en fonction d'un bordereau qui reprend les prix connus des différents travaux de l'Office du Niger. Après avoir tout chiffré, on les appelle. Le directeur les convoque en réunion, on discute et à l'issue de cette réunion on détermine le projet. Je dis bien qu'on ne connaît pas *a priori* le montant exact du programme, mais on connaît le taux de la redevance qui sera alloué, et on l'adapte donc en fonction. C'est cela qu'on envoie à Ségou. Une fois adopté et approuvé par le Conseil d'Administration, ça devient réellement un programme. Le budget et le programme sont là, il faut donc l'exécuter. Au cours de cette exécution, il y a la passation, il y a la fourniture des matériaux, parce qu'on achète la latérite entre autres choses. On fait appel à la concurrence c'est-à-dire un appel d'offre, ou une consultation restreinte avec les paysans. On les appelle et on fait l'ouverture des plis ensemble. On fait l'analyse des plis avec eux et on fait l'adjudication provisoire avec eux, qui sera soumise au président du comité paritaire. C'est comme cela que la mise en concurrence se passe. Et tout ce qu'il y a comme marchés, tout ce qu'il y a comme appels d'offre, que ce soit en consultation restreinte ou non, les paysans sont conviés, les délégués du comité paritaire participent. Maintenant c'est à eux de donner des informations. C'est ça leur rôle fondamental. Ce sont des missionnaires, des représentants des paysans au niveau du comité paritaire. Donc chaque fois qu'il y a quelque chose à dire, l'information doit redescendre. Ça c'est au niveau des fournitures et des passations de marchés. Les délégués du comité paritaire ont été formés, ils ont bénéficié de formations de haut niveau sur tous ces aspects là, sur les procédures de passation des marchés, ils ont eu plus de 2 ou 3 formations. Ce ne sont plus des gens qui ne comprennent pas ce qu'ils font. Est-ce que tu as bien compris ça ? Ensuite après attribution des marchés, par exemple les marchés d'entretien courant, on fait le tour ensemble. Pour voir la qualité du travail, on fait ensemble deux à trois visites de terrain avant que l'entrepreneur ne finisse les travaux. On fait une réunion, parce qu'il y a des contrôleurs des travaux, qui ne sont pas de l'Office mais d'autres bureaux connus. Donc après chaque visite de terrain on fait une réunion au cours de laquelle on fait des observations sur la qualité des travaux pour la prochaine visite. Et dès que les travaux sont finis, l'entreprise demande la réception provisoire. Une fois cette demande accordée par le président, les membres de comité paritaire sont appelés, c'est-à-dire les délégués paysans plus les représentants des trois services de la zone, et nous allons tous ensemble sur le terrain. On évalue ensemble le travail et s'il y a des observations ou des réserves à formuler, on les formule. S'il n'y en a pas, on accepte la réception provisoire et l'entreprise perçoit son argent. Donc chez nous, les paysans participent à toutes les phases du déroulement des travaux, toutes sans exception. A tout ce que l'on fait ici, ils sont conviés et participent toujours. Mais le problème qui se pose est de savoir s'ils font la restitution comme il faut ? La question reste posée. »

[...]

«Après avoir participé à la réunion ici, ils doivent au retour en faire la restitution, sans quoi les paysans ne seront pas informés, c'est ça aussi qui doit se faire chez nous. Et sur la qualité des travaux ? Bon ça c'est quelque chose que je ne peux pas comprendre. Par exemple, tu imagines que pour passer un marché, il faille appeler tous les paysans pour leur dire comment cela se passe ? Ils sont représentés. Ils sont représentés par 8 délégués

exploitants et ça, ça doit être largement suffisant. Ils sont même rémunérés par rapport à cette restitution. Dire qu'il faille que tous les paysans soient informés, d'accord, s'ils le sont par leurs délégués au niveau du comité paritaire. Parce que eux participent à tous les travaux justement pour des raisons de transparence et de méthodologie. Ce qui est sûr c'est qu'il n'y a aucune phase de passation qui se fasse sans eux. Il n'y a aucune phase de réception qui ne se fasse sans eux.

Ils ont le bilan. En fin de travaux, le comité paritaire a une copie du bilan. Le comité paritaire a le programme et ils ont tous les PV des réunions. Mais en dehors de tout cela, un exploitant qui n'est pas bien informé peut très bien venir au bureau, ici. Et même avant, il peut rencontrer l'agent de terrain qui est le chef casier. Et il lui pose sa question. Par exemple, nous avons demandé que notre réseau soit réparé, pourquoi ça n'a pas été fait ? Quelles en sont les raisons ? Et s'il ne sait pas alors il peut venir au bureau. Il peut venir voir le chef Service Gestion de l'Eau ou le chef Unité Entretien, ou bien il peut même venir voir le Directeur de Zone à ce sujet. Les portes sont toujours ouvertes. Chaque fois qu'un paysan ne comprend pas quelque chose ou qu'il n'a pas confiance en son délégué du comité paritaire, il vient nous voir. Dans la plupart des cas on donne alors les informations devant un délégué du comité paritaire qui est donc témoin du problème que le paysan a abordé. Généralement ils viennent même nous voir avec les paysans, justement pour que ces paysans leur fassent confiance. Mais nous on ne peut pas imprimer tous ces papiers et en donner à chaque village. Dès qu'on produit un bilan, on leur en donne une copie. Ils ont un secrétariat, ils peuvent faire des réunions au sein des villages pour informer les paysans du contenu de ce bilan. Nous on n'a pas de compte à rendre aux paysans, c'est plutôt au comité paritaire de leur en rendre. Ce sont eux leurs représentants directs qui au retour doivent leur donner les informations. Nous, si un paysan n'a pas bien compris quelque chose, nous sommes toujours prêts à lui expliquer. Ou bien s'il y a des informations complémentaires à leur fournir, nos portes restent ouvertes. Est-ce que je me suis fait comprendre ? Cela répond-t-il à votre souci ? »

[...]

« Ils ont 5 000 Fcfa à chaque réunion. A chaque avis de réunion ils ont 5 000 Fcfa et c'est justement pour leur permettre de faire la restitution. A la limite faire un rapport pour dire au président voilà ce que l'on a pu faire. Après la réunion qu'on a tenue tel jour à la zone, nous avons fait cette restitution et voilà le PV. Cela ne se fait pas. Ca ne s'est jamais fait. C'est là le point d'échauffement du problème.

Non, nous on ne réagit pas. Pour nous c'est le travail des hommes de confiance des paysans, ceux qu'ils ont délibérément choisis pour les représenter. Mais nous on ne va pas jouer le rôle des paysans à leur place. Soit ils font correctement leur boulot soit ils ne le font pas correctement. Nous n'avons pas à intervenir dans leur choix. Ils ont considéré que certaines personnes pouvaient assumer cette mission, ils les ont choisies, et chacun doit remplir son rôle. C'est tout. »

[...]

M. Youssouf Coulibaly, paysan à Tiémédély Coura (N'Débougou)

[...]

« Nous autres colons ne pouvons pas connaître cette quantité nette. Mais nous avons des responsables qui nous envoient l'eau, ce sont eux qui doivent nous envoyer la quantité dont nous avons besoin, qui pourra nous satisfaire. »

[...]

« Oui, ces constats existent mais ne sont pas nombreux. Parce que si l'on ouvre le partiteur à un certain niveau, il y a un trop plein d'eau pendant que les paysans n'ont pas besoin d'eau, alors que si il y a beaucoup d'eau dans le partiteur il faut que les arroseurs et les sous partiteurs restent ouverts pour la prendre. Si tel n'est pas le cas obligatoirement le partiteur va déborder et il y aura du gaspillage. Il faut reconnaître que ce genre de

gaspillages est rare mais que cela arrive. On sait que s'il y a un trop plein du partiteur pendant que les arroseurs et les sous partiteurs sont fermés ça va déborder, mais cela est rare. »

[...]

« Bon ça c'est au niveau des agents, car ce sont les agents qui ouvrent le partiteur et s'ils ne le contrôlent pas ça déborde. »

[...]

« Le gaspillage d'eau dans les champs, oui cela existe, parce qu'il y a plusieurs types de personnes parmi nous ici. Il y en a qui ouvrent pour irriguer la vanne d'arroseur et la laissent comme ça. Et si tu ne reviens pas la contrôler et la fermer, ton champ sera plein et l'eau va se déverser dans le drain. L'eau est alors gaspillée. C'est-à-dire qu'il ouvre la prise d'arroseur, il ouvre la bouche à eau de son champ, et retourne à la maison en les laissant toutes ouvertes. Avant qu'il ne revienne le champ est plein, déborde, et souvent l'arroseur c'est pareil et cette eau coule directement dans le drain. C'est un gaspillage. Parce que cette quantité d'eau dont tu avais besoin pour mettre dans ton champ, si tu ne reviens pas vite la contrôler ou fermer la vanne de l'arroseur, cette quantité sera dépassée et l'eau ne fera que se déverser dans le drain. Des cas comme cela existent. »

[...]

« Le gaspillage d'eau nous dérange beaucoup. Il a été prévu de mettre cette eau à un certain niveau pour qu'on puisse avoir du riz. Quand on la gaspille elle revient inonder nos parcelles, empêchant le riz de respirer, et on ne peut plus produire. Ce n'est pas intéressant pour nous. Parce que si l'eau va dans le drain qui l'achemine directement dans le drain principal, comme ce dernier est bouché et n'a pas été curé, en hivernage cette eau est refoulée dans nos champs quand il y a beaucoup de pluies, car elle n'a pas pu aller là où elle devrait aller. »

[...]

« Si cela ne va pas créer de problèmes dans le futur ? Si la quantité d'eau dont le riz a besoin est dépassée le riz souffre, en revanche s'il a moins d'eau que la quantité dont il a besoin il ne va pas produire, donc il n'y aura pas de production. Si l'on nous coupe l'eau et qu'on ne parvient pas à nous la refournir à temps, cela aussi va créer des problèmes. A mon avis il faut qu'on mette l'eau à un niveau tel qu'on puisse se servir afin que le riz puisse bien produire. Si ça pouvait se faire comme ça, si ça ne nous dérange pas dans le futur, c'est ce que nous aimerions. »

[...]

« Oui cela pourra amener un changement, toute personne s'inquiète un peu quand on amène un phénomène nouveau dont tu n'as pas l'habitude. Et tu resteras inquiet jusqu'au moment où tu vas comprendre, ou t'y habituer. Selon ce que vous dites, la quantité d'eau qui vient maintenant du fleuve ne va pas changer et c'est cette même quantité qui sera utilisée en tenant compte également des extensions. C'est-à-dire que cette même quantité sera distribuée entre nous tous, y compris les extensions, est-ce que cela va amener des changements dans nos comportements ici ? Ma réponse est que si on a compris que c'est cette même quantité d'eau qui sera redistribuée entre tous les champs, alors peut être saurons-nous comment faire, car il y a toujours une manière de faire en conséquence. On saura le faire. Mais si nous n'avons pas compris dès le départ nous serons fatigués avant de le comprendre. »

[...]

« Le changement est difficile ici dans le monde des noirs. Est-ce que tu as compris ? Si tu dois laisser ou abandonner immédiatement ce dont tu as l'habitude pour commencer une nouvelle manière d'irriguer, il y a des difficultés et c'est dur, cela ne sera pas de ta faute. Par exemple si on dit qu'il y aura moins d'eau qu'avant dans le partiteur, et que pour l'irrigation on doit faire un tour d'eau, c'est-à-dire que la première parcelle irrigue d'abord, puis la seconde et ainsi de suite, alors tu verras dans ce lot des paysans insatisfaits et impatients qui vont chercher d'une manière ou d'une autre à se satisfaire. Ou bien même certains vers la fin du partiteur seront toujours pressés d'avoir de l'eau alors que ceux du début auront déjà fini avec les bœufs de labour. Si c'est fait de cette

façon ça ne marchera pas car on n'est pas habitués à ça. Est-ce que tu as compris ? Et en conséquence si on doit s'organiser pour cela je ne dirais pas que ce ne serait pas possible, en tout cas ce serait très difficile. »

[...]

« Qu'on sache ou bien qu'on soit au courant de la quantité d'eau qu'on a utilisée dans notre champ ? Oui. Si c'est la loi qui le programme qu'on nous dise la quantité d'eau qu'on a utilisée dans nos champs c'est bien. Mais c'est intéressant que chacun de nous sache la quantité d'eau qu'il a utilisée dans son champ, c'est bien, parce que je connais déjà ce que j'utilise comme engrais. »

[...]

« Je ne dis pas que je n'aime pas connaître la quantité d'eau qui est passée au niveau du partiteur, mais celles de ma parcelle et de mon champ m'intéressent beaucoup plus. J'aimerais bien connaître la quantité d'eau qu'on utilise sur toute notre parcelle et celle que moi-même j'ai utilisée sur mon champ. »

[...]

« Ca m'intéresse et j'aimerais le savoir, parce que ça me permettrait de savoir la quantité d'eau dont on a besoin sur notre parcelle pour bien produire le riz. Je ne le savais pas hier, mais si je l'apprends aujourd'hui, alors dans le futur si je n'atteins pas cette quantité d'eau je saurais tout de suite qu'il y a un problème. »

[...]

« Il sera difficile qu'on s'entende là-dessus. Parce que c'est à partir du partiteur que tout le village irrigue. Mais chaque famille a sa superficie. Par exemple moi j'ai 1 ha, Zan a 5 ha et N'Djé a 10 ha, par conséquent si on nous dit de prendre la quantité d'eau qui est passée dans le partiteur et de la diviser entre les exploitants et de facturer comme ça, c'est sûr qu'on ne va pas s'entendre. Est-ce que vous avez compris ? Mais par contre on pourrait s'entendre si on arrivait à mesurer et à facturer la quantité exacte d'eau qui a été individuellement utilisée par chaque exploitant. Par exemple moi j'ai 1 ha, si on me dit et qu'on me facture la quantité exacte d'eau que j'ai utilisée sur mon champ je serai d'accord. Mais je ne serai pas d'accord si c'était la répartition de l'eau qui est passée au niveau du partiteur. Les gens ne s'entendront pas dans ce cas. »

[...]

« A mon avis, et à la limite de mon niveau de compréhension, car chacun a une limite, la répartition entre les exploitants de la quantité d'eau qui est passée au niveau du partiteur va poser un grand problème, il y aura des difficultés et on ne va pas du tout s'entendre là-dessus. Parce qu'il y a des champs dont l'irrigation est facile et d'autres où elle est difficile, et si l'on doit facturer entre ces deux types la quantité d'eau qui est passée dans le partiteur, un des deux ne sera pas d'accord. Il peut accepter par solidarité avec les autres, mais il ne sera pas content, il ne va pas aimer. »

[...]

[Sur SIMON et les données d'entretien] « Si on nous donnait ces informations aujourd'hui même, cela nous ferait plaisir. Parce que les tâcherons viennent mettre leurs mains dans nos arroseurs alors qu'en réalité ils ne font pas bien le travail. Nous on ne savait même pas que ce type d'informations existait. Si c'est le cas il faut donc qu'on nous les donne pour qu'on puisse en parler à ces travailleurs. On ne savait pas que cela existait. »

[...]

[Sur les membres du CPGFERS] « Quand on les a choisis on s'est dit qu'il fallait laisser complètement les anciens et élire les nouveaux délégués qui vont nous représenter. Les critères d'éligibilité étaient les suivants : des gens sérieux, conséquents, qui ne vont pas toujours suivre les chefs de l'Office dans leurs idées et surtout dans leurs méthodes de travail, des gens réalistes. On ne connaît jamais assez un homme tant qu'on ne collabore pas avec lui, c'est-à-dire qu'on ne peut pas savoir si son comportement est bon ou mauvais si l'on ne collabore pas. Et même si tu connais certains de ces comportements, tu ne pourras le connaître à fond que lorsque tu lui auras confié le pouvoir. Est-ce que vous avez compris ? On les a élus. A cette époque on avait confiance en eux, et aujourd'hui on continue de leur faire confiance, mais concernant le secret de ce type d'informations

[l'entretien] ils ne nous l'ont jamais dit. Même si eux le savent, ils ne nous on jamais donné de telles informations. »

[...]

« Que les paysans s'impliquent davantage ou que l'Office les implique ? Oui j'ai compris maintenant. Pour nous les personnes qu'on a choisies sont les délégués, les membres du comité paritaire. Est-ce que tu as compris ? A part ceux-ci le paysan n'est pas impliqué dans les affaires de l'Office. Les délégués et les membres du comité paritaire que l'on a mis en place ce sont eux qui collaborent avec l'Office et qui nous ramènent les informations par rapport à leur travail avec l'Office. Ainsi on reçoit les informations petit à petit. Par conséquent je pense que c'est le nombre de nos représentants qui est réduit. »

[...]

[Sur le travail d'entretien] « Pour moi de la manière dont il vient d'être séparé c'est bien. Il se fait mais en ce qui concerne la part du gouvernement ce n'est jamais fait, et d'ailleurs pour ce qui est de la part de l'Office ils viennent mettre la main mais ce n'est pas bien fait. Et pour ce qui est de la part des paysans certains le font et d'autres ne le font pas, nous en faisons tous partie. Nous on ne fait pas correctement le nôtre, car certains le font et d'autres non. La part de l'état n'est pas faite car ils commencent pendant 1 mois ou 25 jours et enlèvent la machine, soi-disant que c'est fini ou bien qu'il y a ceci ou cela, et le reste est laissé là-bas. Ceci explique que l'eau gonfle dans les drains et qu'elle refoule dans les champs des paysans. J'ai déjà parlé de la part de l'Office mais nous-mêmes exploitants ne sommes pas du tout corrects non plus dans ce travail. Mais si ça se faisait de la façon dont c'est réparti ce serait très bien, car si ce n'était pas réparti et que c'était en un seul bloc ce serait encore pire que maintenant. »

[...]

« Oui, moi-même actuellement si je devais continuer comme ça dans le futur j'aurais des problèmes. Tu as compris ? Pour deux raisons. D'abord il y a le problème des engrais, si cela continue comme ça ce n'est pas que moi mais personne ne pourra s'en sortir. Puis c'est le drain principal, si jamais on ne le cure pas pour que l'eau soit drainée comme il se doit personne ne pourra s'en sortir. C'est ce que je pense par rapport à ça. »

M. Souleymane Coulibaly, paysan, membre du Comité de Gestion des Terres de Tiémédély Coura (N'Débougou) et premier conseiller du chef de village

[...]

« J'ai constaté le gaspillage d'eau, car comme je l'ai dit, pour l'irrigation les gens doivent prendre l'eau chacun leur tour. Mais tout le monde ouvre à la fois, et les gens ne s'écoutent pas. Si l'on ne s'écoute pas et que tout le monde ouvre à la fois cela va créer du gaspillage. C'est pourquoi j'ai constaté qu'il peut y avoir du gaspillage d'eau au niveau du partiteur à cause de notre propre méthode de travail. »

[...]

« L'eau est gaspillée. Parce que les gens le jour doivent ouvrir la vanne de l'arroiseur, et chacun sa prise de rigole pour irriguer son champ. Le soir on ferme la vanne et le matin suivant, ensemble, on fait la même chose. Mais les gens ne s'attendent pas. Quand on ferme certains reviennent ouvrir la nuit pour irriguer leur champ. Si les gens ne travaillent pas ensemble en se concertant, forcément il y a du gaspillage d'eau. Par exemple nous nous sommes organisés de manière à ce qu'un exploitant prenne de l'eau, le second attend son tour, et ainsi de suite jusqu'à la fin. Mais si ce n'est pas comme cela et que chacun fait quand il veut et comme il veut il y aura des gaspillages d'eau. Par exemple certains ouvrent l'arroiseur vers le crépuscule pour irriguer leur champ, ils le laissent ouvert toute la nuit, et ce n'est qu'au matin à l'aube qu'ils reviennent le fermer, trouvant le champ inondé au point que l'eau se déverse dans le drain, ou bien le paysan lui-même est obligé d'évacuer de l'eau dans le drain. Tout ça c'est des manières de gaspiller de l'eau. »

[...]

« C'est pas la bonne gestion. C'est un moyen pour un grand gaspillage. On ne doit même pas irriguer la nuit. »

[...]

« Cela a beaucoup d'intérêt car dans certaines localités, par exemple au Burkina Faso nous avons vu qu'il y a des compteurs au niveau des partiteurs, ce qui leur permet de mesurer la quantité d'eau et ensuite de mettre la quantité d'eau qu'il faut dans le partiteur, puis ils ferment à clef. Et cette quantité suffit pour couvrir les besoins en eau des paysans pour cette journée. Si on parvient à réduire cette quantité et surtout à fournir exactement la quantité dont les exploitants ont besoin c'est bien et cela évitera le gaspillage. »

[...]

[sur une meilleure gestion de l'eau] « L'intérêt ou l'avantage de tout ça, c'est que l'eau du fleuve appartient à tous les maliens. Ce n'est pas seulement pour l'Office du Niger et ses paysans. D'autres personnes ont aussi besoin de cette eau, même en dehors de l'agriculture. Si on la gaspille ici seulement à cause de l'agriculture est-ce que les autres pourront couvrir leurs besoins en eau ? C'est pour quoi j'aimerais que ça se passe de cette manière. »

[...]

« Cette information si on me la donne cela pourra nous être utile. Comment nous donner l'information ? Si on régularise bien le système de gestion de l'eau alors à ce moment la on peut la donner aux agents de l'Office et eux ils peuvent nous la transmettre. Par conséquent, ils vont nous dire que le système de fourniture de l'eau a changé et que maintenant on va nous fournir une certaine quantité d'eau par jour, par mois ou par an, qui va couvrir tous nos besoins en eau, je pense que si on nous dit cela à l'avance cela ne dérangera aucun paysan sérieux. »

[...]

[Sur la mise en place des OERT] « On l'avait dit mais ces paysans n'ont pas fait ce travail. Les chefs d'arroseur ont été choisis, on a parlé de cela mais les exploitants ne le font pas en ce moment. Ce n'est qu'actuellement que nous faisons les récépissés, après l'explication des gens qui étaient venus pour cela. C'est ainsi que les gens s'organisent maintenant. Actuellement c'est fait. »

[...]

[Sur la mise en place des OERTs] « Si tu constates qu'ils ne l'ont pas fait tout de suite c'est dû à un manque de compréhension. L'homme de la brousse n'est pas instruit, si l'intellectuel vient avec sa parole, son avis, alors le jour où il nous demande de faire quelque chose on ne le fait pas tout de suite. On peut attendre jusqu'à l'année prochaine, jusqu'au moment où on aura des informations d'autres personnes qui l'auront déjà fait. Alors à ce moment là on se décide à le faire nous aussi. »

[...]

[Sur SIMON et les informations sur l'entretien du réseau] « On aimerait avoir ça. Ils ont dit qu'ils allaient nous les donner. Nos délégués qui sont au niveau du comité paritaire nous ont informé qu'ils ne faisaient rien à leur insu, que pour faire les programmes ils le faisaient ensemble. Mais si ceux-ci ont cette information pour le moment ils ne nous l'ont pas encore donnée. Mais si on parvenait à avoir cette information, ce serait très bien car tous les paysans ont besoin de cette information et on doit le dire à tout le monde pour que chacun puisse le savoir. »

[...]

[Sur SIMON et les informations sur l'entretien du réseau] « Pour moi ils peuvent faire cela sous la forme d'un journal, mais rédigé en bambara car actuellement chez les colons il y a beaucoup de personnes qui sont alphabétisées et peuvent lire en bambara. Et dans ce même journal ils peuvent mettre les méthodes de travail de l'Office, ses principes, certaines lois, et ceux qui sont alphabétisés pourront le lire et informeront ceux qui ne savent pas lire. C'est comme cela que je souhaite que ces informations nous parviennent. Les mettre dans un journal pour le diffuser partout dans l'Office du Niger, c'est comme cela que j'aimerais que ça se fasse. »

[...]

« Même si on est impliqué, eux ne nous ont pas montré que nous étions impliqués. Parce que nous n'avons eu aucune information de leur part nous permettant d'affirmer que nous sommes impliqués dans le système de travail de l'Office du Niger, en fonction des méthodes de travail de nos délégués. »

[...]

M. Karim Raphaël Dissa, aiguadier à Tiémédély Coura (N'Débougou)

[...]

« Effectivement les échelles nous aident beaucoup dans notre travail. C'est d'ailleurs grâce à ces échelles qu'on peut faire les ouvertures en fonction des besoins en eau. Par exemple si l'eau est au niveau de la bande rouge de l'échelle en aval du partiteur, cela veut dire qu'il y a beaucoup d'eau et que tous les arroseurs du partiteur peuvent en prendre en même temps. Si le niveau d'eau est aussi à la bande rouge en amont du partiteur, cela veut donc dire qu'il y a suffisamment d'eau dans le distributeur.

Mais par contre si le niveau d'eau en aval de la prise du partiteur est en dessous de cette bande rouge, cela veut dire qu'il n'y a pas assez d'eau. Certains ont besoin d'eau et d'autres non. En réalité les échelles nous aident beaucoup dans l'exercice de notre travail.

Oui c'est noté quotidiennement dans un registre du service. Ces données prélevées tous les jours seront cumulées par mois, ce qui permet de savoir quelle est la quantité prise par le partiteur par mois. Il est fait de même pour l'année. C'est ce qui permet de connaître que telle ou telle année, c'est cette quantité d'eau qui a été consommée sur tel ou tel partiteur. Elle permet aussi de connaître la consommation des partiteurs par hectare. Cela nous permettra de connaître les consommations d'eau à l'intérieur des différents partiteurs. »

[...]

« Oui, on nous donne le résultat final. Chaque année dans le grand registre, le chef service montre à chacun de nous individuellement le résultat de son travail sur l'année. Il te dit par exemple que sur tel partiteur tu as consommé beaucoup d'eau, et t'en demande les raisons. Tu lui donnes donc des explications, et s'il s'avère qu'il y a eu gaspillage d'eau il te dira de t'organiser rapidement avec tes exploitants pour éviter que cela ne se reproduise. Il te demande de travailler pour éviter le gaspillage d'eau. »

[...]

« Quand j'arrive le matin et que je fais mon tour de partiteur, souvent je constate que le niveau d'eau est élevé, et ce parce que certains paysans qui avaient demandé de l'eau, une fois satisfaits, ferment leur prise d'arroseur sans m'en informer. Si j'avais fait l'ouverture en conséquence, alors qu'ils ne m'ont pas informés, cela augmente le niveau d'eau dans le partiteur. Souvent aussi je constate que le niveau d'eau a baissé, ce qui est dû au fait que certains paysans ouvrent sans nous le dire les prises d'arroseurs s'ils ont besoin d'eau, ce qui fait baisser le niveau d'eau dans le partiteur car leurs besoins sont élevés. Dans les deux cas, je viens agir sur l'ouverture de ma prise de partiteur en la réduisant ou en l'augmentant. »

[...]

« Non, je ne suis pas là la nuit. Je dis au chef de partiteur de fermer le partiteur la nuit en cas de pluie parce que dans ce cas les paysans aussi vont fermer leurs arroseurs. »

[...]

« C'est moi, c'est toujours moi qui la manipule. Bon, je lui dis où je range la clef. Ici par exemple je leur dis que la clef est chez le chef casier, et je lui dis qu'en cas de besoin de ce genre, il peut aller la prendre. A B5 il sait aussi où je mets la clef, et je dis aussi à celui qui garde la clef que telle personne peut venir prendre la clef. »

[...]

« Cela ne peut pas marcher parce que certains paysans ne tiennent pas compte du chef partiteur. Ils viennent directement voir l'agent. Le chef partiteur est là pour voir qu'il y a des problèmes au niveau du partiteur. Beaucoup de paysans ne veulent pas venir le voir,

ils n'en tiennent pas compte. Le matin les chefs d'arroseurs viennent me voir avec certains paysans qui ont des problèmes d'irrigation, si bien que le chef partiteur, comme souvent ses paysans ne l'approchent pas, ne s'occupe parfois même pas de son partiteur.»

[...]

« Oui ce genre de problèmes est assez fréquent. Dans les parcelles, beaucoup de paysans ne font pas les travaux qu'ils doivent faire sur le tertiaire. Parfois on les oblige à le faire. Souvent je suis obligé de fermer leur arroseur pour les contraindre à l'entretenir ou entretenir leur drain d'arroseur sans quoi je ne leur ouvre pas. On rencontre souvent des problèmes de ce genre. »

[...]

« C'est ce gaspillage dans les champs qui est le plus fréquent. J'ai constaté aussi qu'ils ne curent pas leur arroseur. Les paysans ne font pas les entretiens des arroseurs comme il est dit dans le contrat plan. Ils n'entretiennent ni leurs drains ni leur digues... Par conséquent, quand certains paysans ouvrent l'arroseur pour irriguer leur champ, l'eau va souvent directement dans le drain, faute de digues. Parfois ça peut même retourner dans l'arroseur par endroit, pour les mêmes raisons. C'est à ce niveau qu'il y a le plus de gaspillages d'eau.»

[...]

« J'ai déjà expliqué cela. Au niveau du partiteur, si les paysans demandeurs d'eau ferment leurs arroseurs avant que l'aiguadier ne soit informé et donc avant qu'il ne fasse son tour de partiteur, cela va gonfler le partiteur et souvent cela peut déborder. C'est ça les pertes ou les gaspillages au niveau du partiteur, mais cela n'arrive que rarement. »

[...]

« Par rapport au partiteur s'il y a beaucoup de gaspillages d'eau ? Non j'ai dit que c'était rare et que ça n'arrivait que quelques fois seulement, une ou deux fois par an. Généralement c'est la nuit, s'il y a des pluies, sinon c'est rare. »

[...]

« Ce serait bien si on faisait ce travail, mais ce serait compliqué car il faudrait que l'on maîtrise les consommations entre les paysans, et qu'on les surveille. Sinon ça va poser des problèmes entre les paysans car certains vont dire qu'ils n'ont pas utilisé beaucoup d'eau et que leur redevance a été facturée trop cher. Vous voyez le problème ? »

[...]

[Sur l'intérêt commun entre agents et paysans à baisser les consommations en cas de facturation volumétrique] Oui c'est très vrai, ainsi on travaillerait bien ensemble, on collaborerait bien et donc on se rapprocherait.»

[...]

« On va se rapprocher obligatoirement car les paysans viendraient nous voir pour nous dire de faire une ouverture raisonnée de leur prise de partiteur, car il s'agirait d'une facturation à la quantité d'eau utilisée. A ce moment là les chefs partiteurs, les chefs arroseurs, chacun à son niveau s'investira beaucoup plus pour bien faire son travail. Tu as compris maintenant ?»

[...]

« C'est ça, tu verras que les chefs d'arroseurs iront voir leurs paysans en leur disant que c'est automatique et que l'on facture ce que l'on consomme, et ils leur demanderont de faire en sorte qu'il n'y ait plus de gaspillage. »

[...]

« C'est une bonne chose. Quand j'ai dit toute à l'heure qu'il y avait des difficultés, c'était au niveau des partiteurs, mais si c'est mis en place au niveau des champs, ça ne pose pas de problèmes. Parce que la première question portait sur le partiteur. Je disais qu'alors il y aurait des problèmes. Mais une fois qu'on est dans les champs, il n'y a plus de problème, car on mesure alors la consommation par champ.»

[...]

[Sur l'éventualité d'une prime à l'aiguadier] « Je serais d'accord car cela nous permettrait à nous aiguadiers de bien travailler, de rester toujours sur le terrain pour bien surveiller les paysans afin qu'ils puissent éviter les gaspillages d'eau. Si tu reçois une prime

d'encouragement ce sera un honneur pour toi, et même pour le service. Et ça te donne un titre pour toi parmi tes collègues, tu seras fier d'être reconnu comme étant un bon travailleur parmi tant d'autres. »

[...]

« Comment ça, on ne réduit pas leur taux de redevance ? Comment ça peut se faire ? Parce que si moi je dois être primé, c'est parce qu'il y a eu une plus faible consommation d'eau sur mes partiteurs. Cela sous-entend qu'on a travaillé sérieusement moi et les paysans, ensemble. Donc si moi je reçois une prime parce qu'il y a eu moins de consommation d'eau sur les partiteurs, cela voudra dire que mes paysans ont utilisé moins d'eau, et donc en conséquence, ils devraient aussi bénéficier de la prime. Car c'est parce que leur taux de redevance a été réduit que je peux bénéficier d'une prime.»

[...]

M. Adama Traoré, manœuvre à Tiémédély Coura

[...]

« Je suis venu ici en 2002, c'est mon oncle maternel qui m'a envoyé ici en raison d'une relation d'amitié. C'est M. Keita qui a son champ ici et qui avait dit devant mon oncle qu'il cherchait quelqu'un pour venir l'exploiter. C'est ainsi que mon oncle lui a répondu que son neveu pourrait bien le faire. Et c'est lui qui m'a envoyé ici. Depuis que je suis arrivé j'exploite ce champ.»

[...]

« Je réside à B4 toute l'année. Je suis originaire de Kadiolo dans la région de Sikasso. »

[...]

« Comment je travaille ? Quand je suis arrivé ici, on m'a dit de faire tous les travaux, on m'a laissé tous les travaux du champ. En période d'installation des pépinières, j'installe la mienne. J'ai pris l'habitude de l'installer chaque année le 15 mai. Je la repique avant juillet, et après le repiquage, moi pour le moment, je n'ai eu aucun problème d'eau. Parce que mon champ est à l'entrée, au début de l'arroiseur. C'est ce qui fait que moi je n'ai aucun problème par rapport à l'irrigation de ce champ.»

[...]

[À propos des OERTs] « Je ne suis pas au courant » [À propos des formations pour les OERTs] « Je ne suis pas au courant »

[...]

« Si j'avais l'information j'adhérerais, car c'est important et intéressant des choses comme ça.»

[...]

« J'ai dit que si j'avais été au courant, je l'aurais intégré car j'aime bien cette idée. Parce qu'une fois que le drain est sale, il est difficile pour l'eau de couler. »

[...]

« Je ne reçois l'avis de réunion qu'après la réunion. C'est-à-dire que je n'apprends qu'il y a une réunion qu'une fois la réunion déjà terminée. Pour être informé plus tôt, il faut que je vienne au village B5, mais si je n'y vais pas, je n'ai pas l'information. Par conséquent si je ne viens pas à B5, personne ne viendra me le dire au champ, c'est pourquoi je ne peux pas être au courant.»

[...]

« Cela nous gêne beaucoup. Pour nous la réunion, c'est pour nous tous et si certaines personnes tiennent ces réunions à l'insu des autres, sans leur dire quoi que ce soit, cela n'est pas intéressant. »

[...]

« Moi je souhaiterais qu'on nous informe tous à l'avance quand il y a une réunion car on travaille tous dans ces champs. »

[...]

« Ce qu'on va dire à la réunion je le saurais, je pourrais l'appliquer et l'ajouter à mon expérience, cela me sera utile. »

[...]

« Je ne peux pas m'accuser, me mettre en cause parce que chaque matin je vais au champ pour travailler. Je suis là pour un travail et le matin je vais au travail. Ils doivent informer les travailleurs de ce qui se passe. Mais si on te le dit et que tu ne viens pas, alors on peut t'accuser. Mais si on ne te le dit pas, tu ne peux pas être au courant. »

[...]

« Je connais le responsable de la parcelle dans laquelle je travaille. Mais je ne connais pas le chef d'arroseur. C'est Christophe qui est le chef de notre « parcelle ». »

[...]

[Quel est le rôle du chef d'arroseur ?] « Je ne le connais pas. J'ai compris. »

[...]

« Le ton ou l'organisation dont vous parlez, moi je n'en connais pas ses membres. Je parle des membres de l'organisation dont vous parlez, celle qui est installée sur les arroseurs. »

M. Tidiane Traoré, aménagiste au Service des Aménagements Hydraulique de Ségou

[...]

« Pour moi bien gérer l'eau au niveau de l'Office du Niger est une bonne chose, et cela doit se faire, car là où nous sommes si les gens ne gèrent pas bien l'eau alors le problème de l'eau va devenir complexe, car c'est quelque chose qui est difficile à avoir. Les paysans de l'Office, par habitude, il faut qu'ils aient les pieds dans l'eau. Alors que quand tu prends tout le pays, tu sauras que toute l'eau du fleuve Niger ne peut pas être dirigée vers l'Office car il n'est pas le seul riverain du fleuve. Et quand tu considères aussi le lit des canaux de Markala à Niono et jusqu'à Diabaly, qui est la plus longue distance, une grande quantité d'eau se perd en cours de route et donc il faut que les gens sachent et surtout se disent qu'il est temps maintenant que l'on utilise dans nos champs juste la quantité d'eau dont ils ont besoin. Et cela est obligatoire même pour l'Office pour qu'on puisse avancer. »

[...]

« En ce qui concerne la dégradation du réseau primaire et ses conséquences sur la gestion de l'eau il y a différents facteurs. Certains sont dus à l'homme lui-même, par exemple les bozos peuvent amener des ordures ou des pailles à l'intérieur du fala pour installer leurs nasses, certaines personnes peuvent venir confectionner des briques en banco à l'intérieur du fala ou sur ses digues. Si bien que le lit du fala est fait de buttes et de bas-fonds, et que c'est aussi devenu plus large, comme un fleuve. Il y a aussi des herbes qui y poussent. Et après cela il y a les facteurs dus à la nature, à Dieu, c'est-à-dire quand les vents soufflent ils peuvent amener beaucoup d'autres saletés dans le fala, ce qui peut le boucher. Et la largeur par endroits peut atteindre deux kilomètres ! Et une fois que c'est bouché, le problème est que l'eau ne pourra pas suivre son cours normal et ne pourra pas arriver quand on le veut dans les champs. C'est ce qui est difficile maintenant. Mais si l'Office peut curer les falas, réduire leur lit au gabarit normal avec des digues bien compactées, cela va réduire considérablement le temps que l'eau met pour aller de Markala à Niono ou de Markala à Macina, ce qu'on appelle en français le « temps de réponse ». C'est-à-dire le temps que met l'eau pour arriver à destination. Si par exemple tu prends d'ici à Kouroumari, on peut dire que c'est la plus grande distance. Avant l'eau parcourait ce trajet en trois jours, actuellement c'est 3 semaines voire pratiquement un mois. Si tu ne le crois pas il suffit de voir qu'avant les gens transportaient du riz par les remorqueurs appelés chalands, et actuellement ce trafic est arrêté parce que c'est bouché avec du banco qui forme des buttes sur lesquelles poussent des herbes, et ceci crée un gros problème. Donc dans ces conditions quand on envoie l'eau il y a des pertes par évaporation et à cause des herbes, et à l'arrivée ce sont les 2/3 de l'eau qui sont perdus en route. Ce sont les problèmes du grand adducteur, et le chef du gouvernement nous a demandé de faire un programme d'entretien à lui remettre pour que lui-même le remette à la FAO, et cela pourra nous satisfaire. »

[...]

« En ce qui concerne les difficultés d'irrigation que l'on constate pendant le mois de septembre, elles sont inévitables. Parce que c'est à ce moment que pratiquement tous les paysans ont besoin de beaucoup d'eau. Ceux qui ont levé tôt ont besoin de beaucoup d'eau à ce moment, de même que ceux qui sont au milieu du cycle et que ceux qui sont en retard. Les retardataires auront besoin de beaucoup d'eau pendant le mois de septembre. Or à ce moment c'est presque la fin de l'hivernage, les pluies se font rares et il faut pouvoir garder l'eau dans le fleuve. A cette même période les canaux sont sales, si bien que même si tu envoies l'eau tu ne sais pas quand est-ce qu'elle va arriver. Ce n'est pas une seule zone qui est concernée, mais les cinq, et quand tu évalues les superficies totales, ce sont environ 82 000 ha. C'est toute cette superficie qui a besoin d'eau et au même moment, il y aura forcément des pénuries, même si c'est juste pour 15 jours. Mais on pourrait complètement éviter ces difficultés si on parvenait à maîtriser le primaire, à réduire le lit comme on le veut. C'est obligatoire. On sait le problème que l'on a aujourd'hui, et si cette maîtrise du primaire - c'est-à-dire des falas - est réalisée, alors il y aura moins de pertes d'eau et on pourra bien distribuer les quantités. Tu sais que si j'ai pu avoir cette petite quantité, et que la pénurie ne dépassera pas une à deux semaines, alors je saurais comment l'utiliser. Mais s'il y a 5 ou 6 paysans, tous dans le même besoin, et que tu organises un tour d'eau entre eux, il y en a certains qui seront impatients et vont se lever la nuit pour aller ouvrir l'eau pour irriguer leur champ. C'est pourquoi on a dit qu'il faut nécessairement bien entretenir tous les réseaux, qu'on le fasse sérieusement et qu'on change de comportement. En fonction de cela il y aura toujours ou non des difficultés. Parce que beaucoup de personnes sont en train de voir la cote de contre saison. On a dit qu'en contre saison on pourrait faire du maraîchage, de l'arboriculture, de la canne à sucre, bref toutes les cultures qui n'exigent pas beaucoup d'eau, de façon à pouvoir résoudre tous les besoins de ce pays. C'est ce que nous cherchons. »

[...]

« Bon sur les difficultés, on est au courant des problèmes qui existent concrètement. Le cas de Molodo que tu viens d'évoquer à l'instant. Là-bas les champs n'ont pas été réhabilités, mais il s'agit là de travaux techniques. Le comportement de la personne qui travaille peut jouer aussi. Mais en l'état actuel ça me surprend qu'il existe ici à l'Office un partiteur qui n'ait pas d'échelle, ni en amont ni en aval, pour mesurer l'eau. C'est possible mais sur ces partiteurs qui n'ont pas d'échelle, les agents vont ouvrir comme cela à tue-tête, à l'aveuglette, et estiment de la même manière la quantité d'eau qui entre dans le canal. Cela n'est pas notre souhait aujourd'hui à l'Office. Il faut qu'on dise la vérité, cela veut dire que tout ce qu'ils prennent là-bas, et toutes les données qu'ils nous envoient, ce n'est pas fiable et moi-même je ne l'accepte pas car j'ai fait ce travail moi-même avant, et je continue de le faire. Ce travail à tue-tête je ne suis pas d'accord avec ces données, quelle que soit la quantité avec laquelle ils me disent avoir irrigué les champs. Il faut qu'on arrête de travailler de cette manière, qu'on évite cette façon de travailler. Partout où il n'y avait pas d'échelle ils nous l'ont signalé et on les a doté d'échelle. Il y avait un projet ici qui s'appelait ARPON, c'était un projet de la coopération néerlandaise, des hollandais. Ce sont eux qui ont fait tout ce travail. Même actuellement si tu fouilles dans nos anciens bureaux tu verras des échelles qui n'ont pas encore été utilisées faute d'emplacement où les mettre. Donc si tu n'en as pas chez toi, c'est à toi de le signaler et tu dois être conscient que ton travail quotidien est revu par d'autres personnes. Mais que tu sois observé ou non, tu dois le faire pour éviter le gaspillage de l'eau, parce que la majeure partie de nos paysans n'est pas lettrée. Et beaucoup d'entre eux ne connaissent pas les difficultés que nous pouvons rencontrer à Bamako, et même à l'extérieur du pays à cause de l'eau. Mais ces difficultés sont connues et il faut que les responsables de la gestion de l'eau s'investissent davantage pour bien faire leur travail, dans l'entente avec les autres afin d'éviter le gaspillage qui ne profite à personne, et qui est même une perte pour nous.»

[...]

« A propos des tailles des parcelles on a arrêté avec ce discours il y a longtemps, mais peut-être n'êtes vous pas tombés sur quelqu'un qui vous l'ait expliqué. Actuellement, ici

personne n'a besoin de 0,25, 0,5 ou même 1 ha, parce que tu ne pourras même pas te nourrir avec ça, ton nom sera déshonoré. Nous ne faisons plus la riziculture de subsistance aujourd'hui, nous faisons de la riziculture pour avoir de l'argent. C'est une profession, pour gagner de l'argent. On fait de la riziculture pour avoir de l'argent pour se développer, pour s'épanouir. Mais avec 0,25 ou 0,5 ha, tu es là avec une ou deux épouses, voir même plus, et cela ne te servira à rien. C'est ce qu'on a complètement arrêté aujourd'hui. Les gens pensaient que le paysan était quelqu'un qui n'avait pas eu la chance d'être instruit, qui avait cherché à faire autre chose dans la vie et qui avait échoué. Il revenait alors à la terre pour l'exploiter. C'est faux, très faux, le paysan c'est celui qui est autosuffisant, par conséquent quand tu demandes un champ, il faut que ce champ soit à même de te nourrir et qu'après tu puisses avoir de l'argent en plus, c'est obligatoire. Par exemple notre pays a aménagé des terres que l'on dit « en location-vente ». Le minimum de superficie attribuée par exploitant est de 3 ha. C'est pour que les gens sachent qu'on ne fait plus de l'agriculture de subsistance. Cette activité est une profession à part entière et il faut que certains acceptent de s'installer spécialement pour cette activité, pour s'épanouir. Les attributions de 0,25 ou 0,5 ha c'est terminé. Elles avaient lieu dans le temps, mais c'est révolu maintenant, on ne le fera plus, c'est fini. C'est pourquoi je disais au début qu'il y a des projets qui vont venir dans un proche avenir - certains d'ailleurs sont déjà en cours - qui concernent des gens pouvant exploiter 5 ha, 10 ha, 20 ha voir même 100 ha. A ce moment là tu verras que ces exploitants dans leurs champs n'auront plus besoin de Bamako. Bamako appartient aux bamakois et c'est le paysan qui nourrit les bamakois. Tu restes dans ton champ, tu reçois les images de la télévision, tu as ton téléphone, et donc tu n'envies personne d'autre. C'est cette forme d'agriculture, ce modèle de paysans vers lequel nous voulons nous orienter. Pour le faire il faut que les gens soient suffisamment informés, sensibilisés et formés pour la circonstance. Parce qu'en vérité quand tu considères que dans notre pays 80 pour cent des gens sont analphabètes, c'est déjà un grand problème. Et nous en tant qu'enfants de ce pays, il faut que l'on fasse tout pour préparer les gens petit à petit, jusqu'à atteindre un certain niveau pour pouvoir se développer. Même si nous n'avons pas tous pu atteindre les résultats souhaités, il faut que les générations qui nous suivent y arrivent. Beaucoup de jeunes de ce pays qui ont obtenu leurs diplômes ont eu des champs ici à l'Office du Niger. C'est ce que l'on appelle les jeunes diplômés, il y en a plus d'une centaine parmi eux qui sont installés ici pour faire de la riziculture. Parce qu'on a aménagé 500 ha qu'on a attribué à ces jeunes diplômés et on est encore en train d'en aménager pour eux. C'est d'ailleurs l'APEJ qui s'occupe de ces travaux. La plus petite superficie ainsi attribuable est de 5 ha. Cela veut bien dire que l'agriculture n'est plus une agriculture de subsistance qui consiste à produire uniquement pour se nourrir, mais c'est une profession, une activité que l'on mène pour assurer tous ses besoins de la vie courante. Je m'arrête là pour le moment. »

[...]

M. Abdoulaye Diallo, responsable du Service d'Exploitation du Réseau Primaire à Markala **(interview réalisée en français)**

[...]

« En réalité il existe un responsable au niveau du service, le Service d'Exploitation du Réseau Primaire. Ce responsable doit avoir chaque matin les données, les relevés topographiques au niveau du barrage et au niveau des ouvrages annexes. Et ensuite les données topographiques des zones. Donc en fonction des besoins des zones, nous pouvons manipuler le barrage. Et ensuite il y a une cote minimum et une cote maximum qu'il faut respecter suivant la saison. En hivernage la cote 300,50 par exemple, cote ON ne doit pas être dépassée. La cote ne doit pas être au dessus de 300,50. En même temps, la cote minimum ne doit pas être en dessous de 300,40. En fonction... en fonction de la cote on procède aux ouvertures ou bien aux fermetures. »

[...]

« En période d'étiage en fait tout dépend du barrage de Sélingué. L'approvisionnement même du fleuve dépend du barrage de Sélingué. Donc il arrive des moments, généralement aux mois de mars et avril, où la quantité d'eau que Sélingué peut envoyer est de l'ordre de $125\text{m}^3/\text{s}$. Dans les $125\text{m}^3/\text{s}$, on doit tenir compte de la quantité qui doit être déversée en aval du barrage, et le minimum est de $40\text{m}^3/\text{s}$. Suivant les crues et quand on reconnaît une mauvaise crue de l'année, il arrive parfois que ces $125\text{m}^3/\text{s}$ on ne puisse pas les atteindre. On peut aller jusqu'à 120 ou 100 seulement. Et quand on retire les $40\text{m}^3/\text{s}$, il n'en reste que 60. Et 60 ne permet pas de couvrir les besoins de la contre saison sur le réseau. C'est ça le problème qu'on peut avoir en étiage. »

[...]

« Les équipements hydrauliques nécessaires pour faire les calages des niveaux dans le réseau primaire de l'ON n'existent pas pour le moment. Donc on se cale par rapport aux cotes maxi et mini au niveau des ouvrages du réseau primaire. Ce calage se fait par expérience, effectivement. »

[...]

« C'est un logiciel. C'est un logiciel. Un logiciel est déjà passé ici, mais moi je ne l'ai pas trouvé. Pour le moment on m'a parlé seulement de SIMON. SIMON est dans le domaine de l'entretien, pas de la gestion de l'eau. *Qu'attendriez-vous d'un logiciel de pilotage du réseau ?* Ah bien sûr ça nous faciliterait le travail. Si on a ce logiciel ça nous permettra d'être plus cohérents dans notre travail. Car actuellement on est en train de jouer avec l'expérience. Donc si il y a ce logiciel, il est vraiment le bienvenu pour nous. »

[...]

« Bien sûr, je crois qu'on n'a pas eu ce problème là quand même. Dire quelque part que les zones ont des problèmes d'eau, ça n'a pas été dit. On peut parler peut-être de surplus d'eau. Parce qu'aujourd'hui l'ON est en train d'envisager la quantité de $14\ 000\text{m}^3/\text{ha}$, ce qui n'est pas possible avec les zones qui n'ont pas été réhabilitées. Et puisque c'est rare que les zones soient réhabilitées entièrement, donc on a toujours dépassé. »

[...]

« Nous ne sommes pas limités par la ressource. Nous pouvons être limités par d'autres problèmes, par exemple l'enherbement, l'état du réseau. Quelque part vous allez voir que le fala est totalement comblé. On arrive à satisfaire les besoins, mais peut-être tardivement. Le temps de réponse c'est plus ça, c'est plus long. Donc on peut être limité par des problèmes liés au réseau : problèmes de cavaliers ou problèmes d'envasement, ou d'enherbement. »

[...]

« L'ON a calé son calendrier d'irrigation et son calendrier agricole. C'est connu des partenaires paysans et c'est connu des personnels de l'ON, et c'est connu au niveau de la nation. Maintenant le problème qui se pose c'est que ce calendrier là, de plus en plus n'est pas respecté par les exploitants. En irrigation selon le calendrier nous devons commencer le premier juin. Certains exploitants commencent en avril ou en mai. Cela amène des écarts entre les exploitants et cela allonge les temps d'irrigation. Au lieu de 6 mois on peut aller jusque 8 mois. Et ça, ça pose des problèmes quand même. Le problème c'est que... on vient de dire qu'à l'hectare on veut consommer $14\ 000\text{m}^3/\text{s}$. Mais si le temps devient plus long, si les agents sont en retard ou bien en avance, on est obligé d'alimenter le réseau. Mais en alimentant le réseau pendant 8 mois, la quantité devient beaucoup plus grande que prévue. Ça quand même c'est un problème.

Ca peut poser d'autres problèmes encore. Ce calendrier là est calé pour ne pas donner de contraintes encore à la saison. Et si le calendrier n'est pas... par exemple, si le calendrier de contre saison n'est pas respecté, ce calendrier joue sur celui de la saison. Ça va amener à ce que le réseau de drainage soit rempli avant même la saison. Et finalement on a des problèmes de drainage en fin de saison. »

[...]

« Chez nous c'est le réseau primaire, les problèmes qu'on a sont des problèmes d'entretien. Il ne suffit pas de dire qu'il faut faucarder. Quand l'envasement atteint un certain niveau, il faut procéder à un curage ou à un déblai totalement, pour ramener le

canal à son gabarit normal. Et ces problèmes existent dans tout le réseau primaire. Très généralement, en demandant des financements pour le réseau primaire, que ce soit pour les canaux d'irrigation ou de drainage, nos partenaires bailleurs de fonds veulent plutôt s'exprimer en terme de surface qu'en terme de longueur de réseau. Donc on a ce problème. Les bailleurs de fonds préfèrent aménager des surfaces plutôt que de dire il faut faire une ouverture d'un canal, d'un collecteur. Ce problème existe, tout le monde le sait. »
[...]

« L'enherbement sur le réseau primaire est aujourd'hui le problème le plus important. Dans tout le réseau primaire, on a cet enherbement. Avant c'était la jacinthe d'eau, aujourd'hui c'est la *salvinia molesta*. C'est une végétation dont on ne connaît pas le système de développement mais qui est très encombrante. [Aujourd'hui la seule manière de l'enlever on l'a trouvé avec l'entrepreneur Dillé, qui dispose de cette machine pour nous aider par rapport à ça, et avec les dispositifs d'arrêt. Cette végétation à l'état non développé, le dispositif ne peut rien, mais à l'état développé, le dispositif peut l'arrêter. Il n'y a pas de dispositif ici fala Molodo...] Cette végétation quand elle se développe, elle aspire la terre et les racines s'allongent, l'écoulement est de plus en plus « calé » tant que cette végétation est là, on n'a pas un écoulement normal. »

[...]

« Entre le point A et le point B, auparavant c'était deux jours, mais aujourd'hui on peut en avoir 4 ou 5, de temps de réponse. Donc ça pose énormément de problèmes chez nous. »

[...]

« Le réseau primaire est pris en charge par l'Etat. L'Etat chaque année débloque un certain montant pour l'entretien du réseau primaire, et ce montant là ne peut pas prendre en charge l'ensemble des travaux. Aujourd'hui, on a vu que si on investit toute la redevance de l'ON pour ce problème d'enherbement, on ne saura pas l'enlever. C'est un fonds qui n'est pas....

Le montant compte Etat ne pourra pas couvrir les entretiens qu'on doit faire au niveau de ces choses. Car il n'y a pas que l'enherbement : il y a les cavaliers qui sont totalement érodés quelque part, il y a l'envasement, quelque part le fond du canal n'est plus à sa norme, il y a des bas et des hauts au fond du canal... Il y a aussi des cavaliers qui ont perdu leur hauteur... Il y a tous ces problèmes. Donc le compte Etat ne peut pas prendre aujourd'hui le réseau primaire en charge, en terme d'entretien. On a donc fait une requête au niveau de l'Etat pour pouvoir financer l'ensemble de l'entretien au niveau du réseau primaire. »

[...]

« Si on veut prétendre à des extensions, il faut nécessairement chercher les solutions de cet enherbement, et chercher à rétablir le canal dans son gabarit normal. Si on ne le fait pas, l'extension n'a pas de raison d'être. On ne peut pas faire une extension sans prétendre enlever totalement les enherbements, avoir une solution par rapport à ça, et puis arriver à mettre le canal dans son gabarit normal. »

[...]

« Dans l'histoire de l'ON, il n'y avait pas de contre saison dans le temps, les gens se passaient de l'eau en période d'étiage, et pour préparer la campagne, ils procédaient au brûlis de l'intérieur du canal. Les végétations sont brûlées, et très facilement pendant la campagne suivante on n'a pas de végétation. Mais cette fois-ci les partenaires paysans sont tellement pour la contre saison qu'ils ne peuvent pas accepter de perdre une seule contre saison, pour eux c'est une perte, aujourd'hui on fait le maraîchage et on fait la contre saison de riz, ils ne peuvent pas s'en passer. Nous sommes quand même en train de les sensibiliser par rapport à ça, pour qu'ils acceptent... De toute manière on a déjà engagé cette sensibilisation, mais on n'est pas arrivé au bout. C'est l'une des solutions, mais ça ne résout pas toutes les solutions. Ça n'enlève ni le problème d'envasement, ni celui de mettre le canal dans son gabarit normal. »

[...]

« L'entretien n'est pas suffisant. Aujourd'hui ce n'est pas suffisant. Vous avez posé la question d'une autre manière. L'entretien, ce qui fait que ce n'est pas suffisant, c'est

exactement le problème de fonds. On n'a pas le montant nécessaire pour subvenir à tous les entretiens. Aujourd'hui le réseau primaire, comme généralement ce sont de gros investissements que l'on doit chercher, si on doit avoir ça sur financement extérieur, très généralement les bailleurs de fonds essaient d'intervenir en terme de surface et non en terme de longueur de réseau. Donc ça fait réellement des problèmes.

[...]

« Le premier objectif est d'irriguer la parcelle. Il faut amener l'eau à la parcelle. Puisque l'herbe est en amont, il fallait dégager cette contrainte. C'est ça en réalité. Maintenant de l'autre coté, avant d'arriver au collecteur, on n'a plus les fonds nécessaires pour intervenir. C'est ça la réalité. »

[...]

« En fait le réseau primaire a souvent des problèmes, ça se situe généralement en période de pointe, août-septembre, c'est le moment où tous les exploitants ont besoin d'eau, et c'est à ce moment même que nous devons avoir le maximum à lancer pour les zones. Compte tenu de la végétation qui existe dans le fala, très généralement en chargeant on n'arrive pas à avoir le temps de réponse normal, donc le niveau d'eau augmente sans tenir compte du niveau normal, et très souvent ça peut faire des débordements. Donc ces débordements là sont généralement suivis par les surveillants, installés le long des canaux, et qui surveillent tous les jours et en cas de brèche, ils interviennent très souvent avec le petit matériel, pics, pioches, pelles, et puis des sacs vides qu'ils remplissent de banco pour installer au niveau de la brèche. Donc ça c'est un travail quotidien. Mais j'attire votre attention sur ce canal qui n'est pas comme le canal du Sahel, ou bien le fala de Molodo. C'est un canal qui a été réhabilité, bien sûr il y a des points bas dedans, mais le fait qu'il y ait des débordements est juste dû à l'effort de chargement du canal par suite d'enherbement car il y a une infestation intense là dedans, ce qui nous amène quand même à être débordés souvent. Donc à force de chercher à satisfaire les besoins des hommes, très souvent on peut avoir de petits débordements. Mais ça ne cause pas beaucoup de dégâts, voyez on a installé ça, et puis ça va. »

[...]

« [Coupé] pas seulement de l'enherbement.

C'est un problème qui a deux volets. Le problème d'enherbement oui. Mais aussi il y a le fait que nos collaborateurs, les paysans n'utilisent pas l'eau comme il leur a été dit. Il a été dit qu'ils doivent faire un tour d'eau entre eux. Si chaque paysan doit se satisfaire tous les jours, ce n'est pas possible. La tête de prise d'un arroseur est conçue pour satisfaire 2 ou 3, voire peut-être 4 paysans, mais pas pour tous les paysans d'un coup. Généralement il y a ce problème, je dirais aussi il faut... c'est mes collaborateurs, les agents de terrain, très souvent ils faillissent à leurs devoirs par rapport à ça parce qu'en principe c'est eux qui doivent encadrer les paysans et leur faire faire le travail. Mais très généralement dès fois ils ne font pas le travail correctement. Mais on est dans la perspective, on cherche la solution de ce problème, en essayant de sensibiliser et le personnel et les paysans. »

[...]

TRANSCRIPTION DES REUNIONS DE PROJECTION

Ce document retranscrit l'intégralité des débats ayant eu lieu suite aux projections des vidéos réalisées à Niono le 15-11-2006 et à Kolongo le 16-11-2006. Il contient de très nombreuses informations qui n'ont malheureusement pas toutes pu être valorisées, que ce soit dans les vidéos ou dans le rapport écrit de la mission. Une analyse fine des discours qu'il contient par un sociologue rural ou un anthropologue ne pourrait que conduire à une meilleure compréhension des logiques d'acteurs.

Réunion de Niono

Mamadou Keïta, directeur de zone Niono, chef SGE

Non audible : il donne les salutations, les remerciements, souhaite la bienvenue à tous et annonce que c'est Mamadou Keita qui animer la réunion.

Mamadou Keïta, chef de la cellule VISION et animateur

« Merci au directeur de zone et bonjour tout le monde. Vous savez l'Office c'est deux choses, la terre et l'eau. Les difficultés qui existent ce sont les difficultés de l'eau qui quittent Markala jusqu'à Mema. Vous savez que ce n'est pas un travail facile. Les champs de l'Office s'étendent jusqu'à Méma, mais le tout n'est pas encore aménagé. Si on fait un calcul, les surfaces que l'eau peut irriguer, ce qu'on fait aujourd'hui ne vaut que 10 pour cent et pourtant déjà l'irrigation et le drainage ne sont pas faciles partout. Si notre souhait est de tout irriguer, il faut qu'on essaie de parler des difficultés de cette irrigation. Le 10ème sur lequel on travaille en ce moment, vous savez que son irrigation n'est pas facile tout le temps. Les intellectuels qui sont parmi nous, et que nous sommes (agents de l'ON et paysans intellectuels), il y a beaucoup d'informations écrites sur la gestion de l'eau dans les bureaux et ceux qui n'ont pas eu la chance de les lire ignorent leur contenu. Pour certains je suis dans mon champ et si j'ai besoin d'eau, j'ouvre la vanne même étant à M'Béwani pour avoir de l'eau dans mon champ et tant pis si le Kouroumari ou Molodo n'ont pas reçu leur eau, il ne le sait même pas. De plus, le fleuve que voici, le Niger, on le partage avec la Guinée et d'autres localités. Pour eux aussi on est en train de gaspiller l'eau ici et même certains étrangers le disent aussi. Si on ne prend pas les devants pour trouver des solutions à cela... pour certains on ne doit plus faire la contre-saison car avec la contre saison on retient l'eau et le fleuve Niger souffre en cette période. Il faut aussi qu'on se prépare aux jugements, en apportant des arguments. Pour que toutes les zones soient au même niveau d'information on va montrer maintenant des images car les images parlent et forment aussi. Au travers de ces images, ce sont les paysans qui ont été interrogés ainsi que d'autres personnes afin de donner leurs impressions sur les difficultés de l'irrigation. On a demandé que ce ne soit ni l'office ni les paysans qui montent ces images, mais une mission extérieure, pour qu'elle vienne voir notre travail et donne son point de vue sur celui-ci. C'est comme si on était assis en train de regarder le football, donc on voit et on comprend mieux les joueurs. Ceux qui viennent de l'extérieur pour nous écouter ne connaissent personne d'entre nous. Ils sont là pour identifier les difficultés et les avantages de chaque côté et donner leur point de vue, alors on a fait appel à eux en payant beaucoup d'argent et cet argent provient de nos impôts à tous. On ne peut pas les appeler pour leur donner de l'argent gratuit sans voir l'avantage de leur travail et de notre argent pour aujourd'hui et pour demain. C'est ça notre souhait pour cela je vous demande de prendre ce travail avec sérieux, le film est monté de manière à ce que vous ne soyez

pas trop dérangé, sa lecture est rapide et son avantage est ce que vous allez en tirer et ce que vous allez dire qu'il manque. On va tout noter et les ajouter, c'est ça l'objectif de ce travail. Merci. »

« Je vais maintenant passer la parole à la mission, pour qu'ils disent ce qu'ils pensent. Je vous demande d'éteindre tous vos téléphones portables. Si on continue le débat, à un moment on fera une pause, pour se reposer, boire et revenir pour la deuxième partie. Je vous dit aussi que tous ceux qui prendront la parole vont apparaître dans le film, et pour que tu apparaises dans le film, il faut parler à haute voix pour qu'on puisse t'entendre, car il n'y a qu'un seul micro pour toute la salle et c'est avec ce micro que le son passe à travers la vidéo. Merci. »

Loïc Colin, IRAM

« Je voudrai remercier d'abord l'ensemble des personnes présentes, qui ont fait le déplacement jusqu'ici. Aux cadres et aux agents de l'Office, aux paysans et aux responsables paysans, merci beaucoup d'être parmi nous aujourd'hui. Je voulais remercier également la zone de Niono pour nous accueillir dans cette salle et nous permettre de réaliser cette réunion. Alors moi je suis Loïc Colin, mon collègue c'est Vincent Petit, on travaille pour l'IRAM, qui est un bureau d'étude français qui a été chargé par la cellule VISION de l'Office de réaliser un diagnostic participatif de la gestion de l'eau. Le diagnostic est double : premièrement fournir notre point de vue à nous sur la situation actuelle, mais également permettre... alors cette vision personnelle sera l'objet d'un rapport écrit, mais le deuxième objectif est de permettre aux opinions des acteurs locaux de s'exprimer et de les confronter les uns aux autres au travers d'une vidéo. Donc ces acteurs de la gestion de l'eau c'est vous tous, présents dans la salle, qu'on est allés voir sur le terrain, qu'on a interviewés, et on a monté une vidéo de façon à associer les différents points de vue pour permettre la discussion d'aujourd'hui. Donc les entretiens que nous avons réalisés sur le terrain nous ont permis de monter quatre vidéos courtes, thématiques, que nous allons visionner aujourd'hui. Les thèmes abordés ont été choisis en fonction des préoccupations qui sont ressorties au cours de ces entretiens. Il y a trois grands thèmes qui seront abordés : les difficultés d'irrigation et de drainage, les problèmes au niveau de l'entretien des réseaux primaire, secondaire et tertiaire, et enfin le thème des aménagements à venir et donc de la nécessité de mieux gérer l'eau dans le futur. Ces vidéos ont été tournées dans deux zones, à Molodo et à N'Debougou, et plus précisément dans les villages de Sokourani et Pando Camp, et dans le village de Tiémédely Koura B5, à N'Debougou. L'objectif de la réunion d'aujourd'hui est assez simple, c'est donc regarder ensemble les vidéos et discuter de leur contenu. Les vidéos n'ont pas la prétention d'analyser en profondeur la problématique de la gestion de l'eau, l'idée est de présenter un certain nombre de problèmes sur lesquels nous allons pouvoir débattre, ensemble, aujourd'hui. Le débat doit permettre d'aider à définir les chemins à emprunter ensemble dans l'avenir pour essayer de surmonter les difficultés actuelles de la gestion de l'eau. Donc le travail qu'on présente ici n'est pas un travail définitif, c'est pas un travail achevé, bien au contraire, c'est une étape intermédiaire du diagnostic. L'analyse qu'on a commencée sur le terrain doit se poursuivre aujourd'hui, entre nous, au cours de cette réunion. C'est pourquoi on va filmer, mon collègue est en train de filmer la réunion, de manière à capitaliser l'information qui ressortira du débat, pour venir compléter ces vidéos qu'on présente aujourd'hui avec vos réactions au cours de la réunion. Alors vous allez constater que les vidéos qu'on vous présente mettent surtout l'accent sur les problèmes qui sont rencontrés et passent un peu sous silence toutes les choses qui marchent bien à l'Office, l'idée n'était pas d'être pessimistes ou négatifs, bien au contraire, c'était simplement d'amener sur le débat les problématiques, les choses qui ne vont pas pour les discuter. Ça ne sert à rien de discuter pendant deux heures de ce qui va, ne croyez pas que les vidéos soient pessimistes, au contraire l'idée est de discuter des chemins possibles pour améliorer les choses. A mon grand désespoir la réunion va se dérouler en bambara, qui est une langue à laquelle nous ne comprenons rien, Mamadou Koné va se charger de nous faire la traduction, à Vincent, à

moi-même et à Loïc Elies ici présent, si dans la salle quelqu'un d'autre veut bénéficier de la traduction bambara – français, et se mettre un peu avec nous sur le côté, la proposition est faite. Nous allons exiger par contre comme l'a dit M. Keita une certaine organisation dans la prise de parole au cours du débat, parce que pour filmer, pour pouvoir capter un son correct, vous allez devoir vous exprimer dans le micro qui est ici, c'est un micro qui n'amplifie pas le son de votre voix mais nous permet simplement à nous de le capter depuis la caméra. Donc ce micro on va le faire passer dans la salle, je vous demanderai de bien vouloir faire l'effort d'attendre d'être en possession du micro avant de vous exprimer au moment du débat. Trois dernières petites précisions avant de commencer, et ensuite je vous laisse. Etant donné que nous avons interviewé une trentaine de personnes au total sur le terrain, il faut savoir qu'au final nous n'avons conservé que de courtes parties de ce qui a été filmé. Donc certaines personnes avec qui on s'est entretenus pendant plus d'une heure trente, dans la vidéo ne s'expriment finalement qu'une seule minute, c'est-à-dire qu'il y a beaucoup de gens, et beaucoup de choses à dire, donc certaines fois on a préféré que ce soit d'autres personnes qui disent les mêmes choses de façon à mélanger un peu les points de vue et les discours. Ensuite je voulais vous dire que la vidéo est entièrement sous-titrée en français, c'est-à-dire que les gens s'expriment en bambara, elle est entièrement en bambara, mais en bas de l'image il y a une petite bande qui défile avec le sous-titrage en français, c'est exactement ce qui se dit en bambara. Donc ne vous en préoccupez pas, c'est pas la peine de chercher ou d'essayer de le lire. Enfin certaines interventions, certaines personnes sont souhaité réaliser plutôt les interviews en français, c'était plus facile pour eux. On a donc doublé ces interventions, c'est-à-dire que Mamadou Koné qui est ici présent répète en bambara la totalité de ce que dit la personne en français. Le son de la personne en français est mis donc un petit peu en retrait, vous allez entendre donc la voix de Mamadou sur le visage de quelqu'un d'autre, ne vous inquiétez pas ce que dit Mamadou est exactement la traduction de ce que dit la personne. Je n'ai rien d'autre à ajouter, j'espère ne pas avoir été trop long, avant de laisser la parole à M. Keita pour animer la réunion je voulais savoir si vous aviez des questions sur la démarche ? Bon. Dans ce cas je vous souhaite une bonne réunion à tous, et nous comptons sur vous tous et votre participation pour enrichir le débat, merci beaucoup. »

Mamadou Keïta, chef de la cellule VISION et animateur

« Avec votre permission on va commencer ce travail. On va visionner le film en trois étapes. Toutes les étapes sont intéressantes. Je serais obligé de répartir la parole entre vous, par exemple si sur la première partie les gens reviennent toujours sur les mêmes thèmes. Mais on va donner la parole et avant de vous donner la parole on va vous montrer les images de la première étape sur lesquelles vous allez intervenir et échanger les idées et passer à la deuxième étape sur laquelle vous allez intervenir et échanger les idées. Après on va faire une pause et revenir pour la troisième partie. On va donc vous montrer les images des première et deuxième parties. Les premières images qu'on va vous montrer concernent l'irrigation qui se fait à l'ON depuis le barrage de Markala jusque dans les 5 zones. Pour les images de la deuxième étape, les paysans, les chefs d'arroseur, les chefs de partiteur, les aiguadiers et les chefs de casier sont tous intervenus pour évoquer les difficultés liées à l'irrigation et le drainage, l'engorgement des drains. On va vous passer maintenant la parole pour intervenir sur les images de la première partie : la présentation de l'ON et l'irrigation de Markala jusque dans les zones, les difficultés de l'irrigation et du drainage. On a remarqué aussi que parmi les travaux, il y a des avantages du côté des exploitants ainsi que du côté de l'Office, mais l'objectif de ce travail n'est pas de montrer des images sur ces avantages mais plutôt sur les difficultés. Ce sont les difficultés qui vont être montrées afin d'échanger les idées et trouver des solutions. Donc je vous passe le micro, merci. »

Projection des modules sur la présentation de l'Office du Niger puis sur l'irrigation et le drainage

Mamadou Keïta, chef de la cellule VISION et animateur

« Maintenant vous avez la parole par rapport aux deux modules que nous venons de visionner »

Abdoulaye Daou, Délégué Général des exploitants de l'ON

« Bonjour je m'appelle Abdoulaye Daou, délégué général de l'ON. Je veux intervenir sur les images de la deuxième partie, l'irrigation et le drainage. Il y a un point peut-être que l'on n'a pas évoqué et c'est une difficulté, il faut que je donne des informations sur ce point afin qu'on puisse le comprendre. Effectivement comme ils l'ont dit, les agents ont des problèmes dans les champs par rapport à leurs moyens de déplacement. J'ai vu à Molodo un paysan et un aiguadier se disputer pour un travail et j'ai même dû intervenir pour le calmer car si on veut qu'un agent fasse un travail et qu'on ne lui donne pas les moyens pour les faire, ça sera une difficulté pour ces agents qui sont sur le terrain et non pour ceux qui sont dans les bureaux. C'est vrai que ce sont des activités différentes, les activités de bureau consistent à réfléchir sur des thèmes, mais la pratique ce sont les agents de base. Nous exploitants nous sommes chaque fois avec ces agents dans les champs. Les déplacements qu'ils doivent faire, s'ils n'ont pas de carburant, ils ne peuvent pas les faire. Après cela sur l'irrigation et le drainage, il y a une difficulté qui n'a pas été évoquée et je veux la dire. Souvent après avoir fini d'irriguer tu fermes ta vanne, mais après quand tu passes au champ tu seras surpris de voir que ta vanne est ouverte et qu'une nasse est posée. L'eau est en train de couler jusque dans le drain alors que toutes tes bouches à eau sont fermées. Mais l'eau continue de couler comme cela parce que sinon le propriétaire de la nasse n'aura pas de poissons. Oh tu sais ici on dit que le paysan et le bozo se partagent la gestion de l'eau au champ. Je ne sais pas, mais il se trouve que ceux qui sont à la base « en bas » si on leur donnait normalement leur carburant alors leur tour leur permettrait de voir et de pouvoir fournir des informations de ce genre. Par quel chemin l'eau coule jusqu'au drain ? Quand tu constates une partie du drain qui est en train de rejeter de l'eau, tu t'arrêtes pour regarder ces champs. L'aiguadier peut immédiatement comprendre s'il y a besoin d'eau là-bas ou pas. Mais quand le paysan ferme la bouche à eau de son champ, le propriétaire de la nasse vient au petit soir en son absence pour l'ouvrir et y déposer sa nasse, et le matin il revient avant lui pour la reprendre. Donc maintenant on peut limiter le gaspillage d'eau à un certain niveau, mais tout le gaspillage n'est pas dû au fait que le paysan lui-même ouvre la vanne et la laisse inutilement. Les pêcheurs aussi exécutent ce petit passage, et la surveillance nous concerne tous. Mais tant qu'on ne donnera pas de moyens aux gens d'en bas on ne pourra jamais se féliciter dans l'exécution de ce travail. Telle était ma parole, merci. »

Mamadou Camara, CPGFERS Moundian, km 17

« Sur les premières images on a vu l'état du fala. La première difficulté provient du fala. Dans les zones des difficultés arrivent au niveau des distributeurs et des partiteurs à un moment donné si on demande de l'eau avant que ça n'arrive ici en suffisance. Là on verra tout un tas de difficultés et elles seront liées au fala. Les agents de l'Office du Niger ont parlé de leurs difficultés. Son historique est long, le changement opéré à l'Office concernant le retrait du pouvoir des agents de l'Office, en laissant tomber l'encadrement à l'Office comme ça, sans le passer (déléguer) à une autre personne. Ni aux paysans qui sont toujours dans les champs ni à un autre organisme. Ils ont 5 partiteurs par agent ou bien 3 partiteurs par agent, et on leur demande de faire leur travail, alors qu'avant c'était un agent pour un village. Tout cela a été supprimé pour n'avoir plus qu'un agent pour 5 partiteurs ou 3, ou 4. Et on leur demande de faire le travail ! Il y a 10 à 30 arroseurs selon les partiteurs pour lesquels on demande le suivi à un seul agent. On a fait ça parce que ça

coûte cher à l'Office. Si cela coûte cher à l'Office et que le travail maintenant est gâté, à quoi cela a-t-il servi ? Ces difficultés, on n'a pas dit que c'est la faute de l'Office et même si ce sont nos partenaires qui l'ont fait, c'est un problème. Ni l'Office ni le gouvernement ne décident seul, c'est avec l'accord de nos partenaires que tout se fait. Cette idée qu'ils ont appliquée n'a pas été une bonne idée. Laisser tomber totalement la gestion de l'eau par les agents de l'Office et dire que c'est aux paysans de le faire sur les arroseurs ou les partiteurs, c'est fait pour créer des difficultés. Les paysans ne sont pas payés pour ce travail. Tu es toujours à la maison, et si c'est bien fait, ce sera une bonne chose, mais si c'est mal fait, tu vas te retrouver à un moment où tu n'y crois plus et cela est un problème. A propos du deuxième problème, tous les projets qui sont intervenus à l'Office n'ont pas pris en considération les drains de vidange. Les drains sont tous dans leur ancien état, aucun projet n'a touché ces drains jusqu'à leur fond. Et si le drain n'est pas complètement curé, l'eau va faire des dégâts. Elle ne servira pas ceux qui sont loin, ni ceux qui sont proches. Celui qui a son champ sur une butte n'aura pas de problèmes, mais celui qui est dans un bas-fond va souffrir et son champ sera noyé car il n'y a pas de vidange et l'eau ne peut pas aller là où elle doit aller et ça nous crée des problèmes ici. Ces problèmes existent durant l'hivernage et la contre-saison. Avec une seule pluie, tous les champs qui sont dans des bas-fonds sont tous noyés par rapport à cela, les agents qui sont là, même si on leur donne les moyens, un seul agent avec 40 à 50 arroseurs qu'est-ce qu'il peut faire ? Même si on met un avion à sa disposition, il ne peut rien faire. Il faut qu'il y ait beaucoup d'aiguadiers dans les villages. Un aiguadier pour un village et après lui aussi va mettre sa charge sur la redevance. Si on augmente le taux de redevance on dira que ce sont eux qui ont demandé à le faire. Mais ce travail est très instructif. Que chacun participe pour que le travail se fasse bien afin d'éviter l'inondation des champs et que les paysans arrivent à bien faire leurs travaux tout comme l'ON. Mais on a trop de problèmes ici. Je m'arrête là. »

Souleymane Coulibaly, B5 Tiémédély Coura

« Je veux intervenir sur le drainage, l'eau ne peut pas être vidée, or les champs sont aménagés en faisant des canaux d'irrigation et de drainage. Si on réhabilite les canaux d'irrigation mais qu'on laisse ceux de drainage, l'eau va-t-elle partir ? Non, l'eau n'ira nulle part. Je prend l'exemple de mon village. Il y a un drain de vidange entre notre village et le village B6 qui aboutit au fala de N'Dila. L'année passée on avait demandé à l'Office de nous donner de l'eau pour faire la contre saison (maraîchage), mais on va condamner les bouchons de ce drain, pour que l'eau ne revienne pas dans les champs. J'ai moi-même bénéficié de ce travail. Mais l'Office a fermé le bouchon qui se déverse dans le fala pour le drainage de nos champs, mais qui va l'ouvrir après ? Jusqu'à présent ce drain n'a pas été ré-ouvert sur le fala, et ça a été une cause de problèmes pendant l'irrigation, à tel point que nos champs ont été noyés. Ce que je nous demande à nous, exploitants et à l'Office, c'est que l'on travaille tous bien pour être à l'aise. Mais en réhabilitant les canaux d'irrigation tout en laissant les drains de vidanges, c'est comme si aucun travaille n'était fait. Je demande encore à notre zone d'aller déboucher ce drain sinon nos champs seront inondés. C'est ce que j'avais à dire, merci. »

Amadou Tiécoura Traoré, Kouroumari, deuxième adjoint du délégué général

« Je veux intervenir sur la deuxième partie. Le drainage en particulier comme l'a dit le paysan de Tiémédély Coura, si on ne revoit pas le système de drainage, ça va gâter les travaux même si on investit un milliard dans les champs, ce sera réduit à zéro en un à deux ans. Je prend l'exemple du Kouroumari, le casier de Sokolo a été réaménagé alors qu'il n'y a pas de prise, et avant que cette prise n'arrive, est-ce qu'on ne va pas souffrir ? Et on a curé le drain jusqu'au niveau du drain de Kogoni et les eaux de drainage, quand elles arrivent à ce niveau, elles ne se vident plus, et retournent dans les champs comme l'a dit le gars de Tiémédély Coura. Ce sont donc les exploitants de Dogofiry qui ont des problèmes avec cette eau. Chez nous il n'y a pas de problème de vidange. Malgré ce bon drainage chez nous, si le drain n'est pas curé jusqu'à la fin et on leur a dit ça, ils disent

(??). Les champs de Dougouba n'ont pas été drainés cette année. Sur l'irrigation, on dit que le nombre d'agents est insuffisant. Cela est vrai pour les partiteurs. Mais il faut que l'irrigation soit modernisée comme cela s'est fait dans le casier de Sokolo. Les niveaux des arroseurs sont au dessus des niveaux des champs, il faut faire des rigoles pour que le drainage se fasse normalement. Mais si le partiteur est plein, il faut qu'il y ait un lieu pour qu'il puisse se reposer, respirer. C'est ce qu'on appelle un déversoir de sécurité. Et cela existe sur tous les partiteurs. Cette année encore nous leur avons montré que la manière dont ils avaient calé ces déversoirs n'était pas la bonne, que l'eau partait alors que certains de nos champs n'étaient pas encore irrigués. Ils ne l'ont pas corrigé. Mais lorsqu'ils sont partis nous avons nous-même pris du béton pour rehausser certaines parties. Donc on irrigue maintenant à notre volonté et s'il y a beaucoup d'eau cela se déverse directement dans le drain avant que cela ne cause des dégâts. Mais si cela se déverse dans le drain et que le drain n'est pas curé jusqu'à sa limite, c'est-à-dire jusqu'à sa connexion avec les falas (drains collecteurs), l'eau ne sortira pas. Et dans ce cas ça va refouler dans les champs comme l'ont dit les gens de B5. Donc ce que j'ai à ajouter c'est que si vous aménagez ou réhabilitez des champs il faut nécessairement curer les drains jusqu'au niveau des falas là où ils se déversent en brousse. Si tu ne les cures pas jusqu'à ce niveau, l'eau sera refoulée et va revenir, et les milliards que tu auras investis seront inutiles deux ou trois ans après.»

N'Vassidy Diakité, SEXAGON, ex-aiguadier de l'ON

« Ce que j'ai à dire concernant l'irrigation et le drainage, c'est tout d'abord que les agents qui font l'ouverture du réseau sont loin des villages. Avant d'ouvrir l'eau d'un partiteur tu dois savoir le nombre d'arroseurs qui sont là-dessus. Tu dois connaître cela avant d'ouvrir, et si tu ouvres il ne faut pas retourner à la maison passer toute la journée et la nuit avant de revenir voir, non. Si tu ouvres le matin il faut revenir voir le soir. Comme ça tu pourras voir si toutes les vannes sont toujours ouvertes, ou bien si certaines sont déjà fermées. Comme cela tu pourras prendre d'autres dispositions, soit augmenter, soit diminuer l'ouverture. Mais celui qui ouvre comme cela et qui s'en va pour ne revenir que le lendemain matin, celui-ci est-il un travailleur ?? Ce n'est pas un travailleur ! Quand on ouvre l'eau on la surveille jusqu'au couché du soleil. Mais ceux qui ouvrent et rentrent à la maison sont-ils des travailleurs ? Ce ne sont pas des travailleurs. C'est ce qui fait que l'eau déborde. Sinon lorsque c'est contrôlé, peu importe le village où tu ouvres le partiteur si tu surveilles l'eau il n'y a pas de problèmes de dégâts ou de gaspillages d'eau au niveau des arroseurs. Mais si on ferme certaines vannes en ton absence comment cela va se passer ? Il faut toujours avoir ça en tête, de ne pas procéder à une ouverture quelconque sans connaître au préalable le nombre d'arroseurs ouverts sur le partiteur. Si tu le fais sans cette information tu auras commis une erreur, c'est ça ma parole. »

Faléry Boly, secrétaire général du SEXAGON

« Ma première intervention, ce ne sont que des remarques. Ceux qui ont participé à ce travail sont des acteurs mais les autres ne le sont pas moins, ils ont aussi des informations. Je demande au nom du syndicat de nous informer. Si je viens ici et que je dois intervenir ce n'est pas en mon nom personnel, je viens au nom d'un groupe. Il faut que je connaisse aussi leur point de vue sur le sujet à traiter. Ma deuxième remarque est que je n'ai pas vu la chambre d'agriculture. Peut-être l'a-t-on oubliée ? Je souhaiterais que ces remarques soient prises en compte. Ma deuxième intervention portera sur l'irrigation. Le point qui n'a pas été évoqué pendant cette irrigation c'est la pluie. Quand on ouvre les prises des partiteurs et que la pluie est en train de se préparer, il faut en tenir compte. Dans les drains on pose souvent des barrages pour pouvoir irriguer les hors casiers. Et même si souvent les gens viennent le signaler, de nombreuses fois, on les enlève et ensuite on les remet. Pourquoi est-ce qu'on les remet ? Il y a une raison qu'il faut chercher à connaître afin de trouver une solution pour enlever définitivement ces barrages qui empêchent l'eau de couler.

Ensuite c'est une question difficile que je pose à tout le monde et à moi-même. On fait des aménagements et deux ou trois ans après on a des difficultés d'irrigation et de drainage. Est-ce que la manière de faire ces travaux est la bonne ? C'est une chose importante à laquelle il faut réfléchir. Et pourtant il y a les gens du contrôle. Au moment où ils exécutent les travaux tu verras qu'il y a les paysans qui leur disent le plus souvent que de la façon dont ils sont en train de faire le travail n'est pas la bonne. Ils ne considèrent pas les paroles des paysans alors que ces paysans connaissent ces travaux depuis de nombreuses années. Ce sont des gens qui n'ont pas la connaissance de ces travaux en tête mais dans le ventre, et si tu leur poses des questions même au réveil ils te répondront. Donc par rapport à ça il y a aussi le contrôle qui vient et dit que c'est bien fait. J'ai vu beaucoup de cas de ce genre. J'ai des exemples concrets que je peux citer mais je ne veux pas être long dans ma parole. »

Koké Diarra, SYNADEC

« Je salue cette réunion et cette formation car beaucoup ont appris de cette formation. Et sans cette formation, beaucoup n'auraient pas eu ces informations. Vous avez dit que le nombre d'agents est insuffisant, il y a Nyeta Conseil, le faranfasi so, et si cette formation, si elle est répandue dans tous les villages, pour moi au nom des syndicats Synadec et Sexagon, qu'on le fasse dans tous les villages pour que les gens en prennent connaissance. Pour ce qui est des chefs d'arroseur, et leur mésentente, j'aimerais que les aiguadiers qui sont dans les villages les suivent et les conseillent. Ils peuvent comprendre et ils vont s'entendre avec le village. »

Adama Paré, premier adjoint du délégué général

« J'ai remarqué un point qu'on n'a pas vu dans les images, celui de la contre-saison. Il faut qu'on tienne compte de ça dans les années à venir, en limitant les sites de contre saison. Il ne faut que ce soit fait partout dans les parcelles, car cela peut poser des problèmes de drainage pendant l'hivernage, à l'avenir. Pendant la contre saison tu vas constater que tous les drains sont gorgés d'eau, si lorsque la saison des pluies débute les drains sont plein d'eau cela va poser des difficultés de drainage par la suite. Le deuxième problème, chaque fois les drains sont gorgés d'eau. L'entretien des drains à un niveau peut aussi causer des problèmes. Dans les temps à venir je souhaiterais qu'on regroupe les champs de contre-saison en un seul lieu. Ce que j'ai remarqué c'est que dans une parcelle, pour un seul hectare on fait le plein du partiteur pour l'irriguer et les drains aussi sont pleins pour ce seul hectare. Cela peut poser des problèmes à l'avenir. Donc je propose le regroupement des parcelles de contre saison vers un seul côté, afin que l'on puisse faire des travaux dans les autres côtés du casier. Sinon le fait que les arroseurs et les drains soient toujours pleins d'eau, ça va créer des difficultés de drainage. Toujours par rapport à la contre-saison, je souhaite qu'on se fixe un calendrier d'installation. Si on demande de commencer en Janvier, que tout le monde commence en janvier, pour que dès le mois de mai les niveaux d'eau dans les drains aient baissé avant l'arrivée des pluies. Les arroseurs seront fermés et on peut programmer les travaux à venir. J'ai remarqué aussi que la contre saison est installée dans les mois de janvier, février, avril, mais chaque fois les drains sont pleins d'eau. Les pluies arrivent alors qu'ils sont gorgés, et si on continue comme ça tout le temps, toute l'année sans limite de temps, cela peut nous causer des problèmes. Parce que c'est quelque chose qui a commencé et on ne veut pas l'arrêter. Si on ne veut pas l'arrêter alors il faut qu'on limite les lieux où on la pratique, si des réaménagements doivent se faire. »

Nouhoum Lah, chef SGE N'Débougou

« On vient de voir les images, c'est vrai. Mais on n'a pu donner que quelques informations seulement, car on a dit beaucoup plus de choses. Ce que j'ai compris, ce qu'on vient de dire là dedans, c'est sur les problèmes, car on a parlé de beaucoup de choses qui ne sont pas apparues ici. Ils ont montré les problèmes et ces problèmes sont classés les uns par rapport aux autres. On a montré les difficultés avec ces images et on a parlé d'autres

difficultés qui sont plus graves. Si on prend le cas des grands réseaux, il y a une grande difficulté sur laquelle que je sois là ou non, il faut qu'on trouve une solution et je l'ai dit dans lors de mon interview, mais ce n'est pas apparu. Le fala a un gabarit, une profondeur, quand tu prends sa largeur et sa hauteur c'est ce qui détermine la quantité d'eau qui coule. Il y a plus de 40 ou 50 ans que ces falas contiennent de l'eau. Depuis la première année de contre-saison jusqu'à aujourd'hui il y a de l'eau pendant les 12 mois de l'année dans les falas. Il y a une mauvaise espèce d'herbe dans le fala qu'on appelle *Gnagaramou*. Et puis nous sommes dans un pays du Sahel, le vent y souffle, et ce vent en soufflant soulève la poussière qui arrive au dessus du fala et se dépose sur l'eau pour ensuite descendre au fond de cette eau. C'est cette poussière descendue sous l'eau qui s'est ajoutée au *gnagaramou* pour devenir du banco sous l'eau. Donc si le fala était profond de 5 à 6 mètres avant, maintenant sa profondeur ne dépasse plus 2 ou 3 mètres. La profondeur prévue pour prendre une certaine quantité d'eau, quand tu la diminues l'eau ne part pas. Si tu veux confectionner ses cavaliers il y a une norme aussi, et même si tu veux rehausser le cavalier tu te limiteras à cette norme. Donc on appelle volume d'eau la quantité d'eau qui doit couler et le fala ne peut plus amener cette quantité, d'où les difficultés qui sont arrivées. Qu'est ce qui a fait venir ces problèmes ? C'est le fait d'avoir besoin de l'eau pendant les 12 mois de l'année. On a besoin d'eau pendant l'hivernage et pendant la saison sèche. On ne cherche pas une solution, il y a deux falas. Il se trouve qu'au temps des blancs, il n'y avait pas de contre-saison, ils les asséchaient souvent et les brûlaient. Il y a eu de nouvelles connaissances depuis lors, il y a des machines qui peuvent le curer sans l'assécher, sans qu'on ait même besoin de l'assécher. Il faut qu'on cherche une solution pour cela. Et si on ne peut pas faire ça, ce dont on a le moyen c'est de l'assécher. Si on prend un exemple cette année on aurait pu la choisir parce que c'est une année Dieu merci où il y a eu partout au Mali une bonne pluviométrie. Il y a des mils, du maïs du riz partout, par conséquent on pouvait, le gouvernement pouvait prendre la décision d'assécher cette année le fala de Molodo. Ce sont des décisions politiques, si on décide d'assécher le fala de Molodo cette année qu'on le fasse. Et si Dieu nous accorde encore une autre année de bonne pluviométrie on décidera d'assécher le fala de Kolongo. Mais tant qu'on ne prendra pas cette décision on va continuer, on va continuer, bon l'eau on en a besoin d'une certaine quantité, et puis il y a les nouvelles extensions qui sont en train d'être aménagées, ça aussi c'est un problème que j'avais évoqué dans cette vidéo mais qui n'a pas été projeté. Mais à mon avis c'est un énorme problème et il faut qu'on lui cherche des solutions. Mais ce qui a été projeté c'est vrai, j'ai dit le problème des agents, c'est ce qui est ressorti. Mais comment entretenir les canaux ? Nous qui sommes les ingénieurs, comment est-ce qu'on construit ces canaux ? Les canaux sont conçus pour l'irrigation 24 h sur 24. Mais tout le monde sait aujourd'hui les quantités d'eau qu'on prend. Si le matin tout le monde se lève et exprime son besoin en eau et tout le monde en prend, à la fin de l'après-midi on a plus besoin d'eau on la laisse et on va à la maison. Alors que le canal est conçu pour irriguer les 24 heures, il faut une organisation à ce niveau et ce sont les agents qui doivent le faire, les chefs d'arroseurs, et les exploitants. Par exemple aujourd'hui le nombre d'exploitants qui restent dans leur champ est très faible. Nous on va pour des réunions dans les villages, qui est-ce qui vient ce sont les responsables de villages qui ne sont pas dans les champs, ils ne travaillent plus dans les champs. Eux viennent mais ceux qui doivent réaliser les choses dans les champs eux ne viennent pas. Il y a des champs qui sont mis à disposition du manoeuvre qui le gère, nous on ne le voit pas et par conséquent on ne pourra pas parler avec lui. Eux ils ne savent même pas que nous sommes là, ça aussi c'est un problème que j'avais mentionné. Il est obligatoire qu'on cherche une solution à ces problèmes. Ce travail il faut qu'on retourne en arrière, qu'on se sente tous concernés et qu'on en fasse tout notre problème. L'agent qui croit que seul il peut faire l'irrigation et le drainage c'est faux il se leurre, de même que le paysan aussi seul ne peut pas le faire. Il faut qu'on s'unisse pour travailler. Et ce travail collectif ne pourra marcher que si on se fait confiance. Qu'on s'assoit, qu'on discute, qu'on définisse ensemble des programmes. Qu'on les réalise, qu'on exécute les points sur

lesquels on s'est mis d'accord. C'est ce que j'avais à ajouter, avec toutes mes excuses, et salut au prophète Mohamed. »

Salif Ouedraogo, responsable POP Molodo

« Nouhoum a parlé sur certains points que j'allais dire, je ne reviendrai plus sur cela. Mais je vais parler sur les problèmes depuis la base en remontant sur le plan organisationnel. De quoi parle t-on ? Beaucoup ici on parlé des chefs d'arroseur. Ces chefs d'arroseur ont été élus à ce poste pour faire quelque chose, un travail, et cela n'a pas été dit au hasard c'est un travail qui est prévu pour eux. Ces chefs d'arroseur qui ont été élus ont eu la confiance des exploitants de leurs arroseurs respectifs. C'est la première. Deuxièmement concernant les chefs de partiteur, ce sont les chefs d'arroseur qui élisent entre eux le chef de partiteur. Ce sont les chefs de partiteur seulement qui devraient élire les délégués du comité paritaire comme prévu. Mais nous avons constaté ensuite que ce travail n'a pas suivi ce chemin. Parce que c'est celui qui est impliqué dans le travail, qui le fait et qui l'aime, qui doit être élu responsable de ce travail. Quand tu prends un chef d'exploitation comme chef d'arroseur alors qu'il ne part même pas au champ comme l'a dit M. Nouhoum Lah... alors que c'est le chef d'arroseur qui doit donner les informations sur son arroseur. D'habitude ce sont les exploitants qui lui donnent les informations, lui il les remonte au chef de partiteur qui collecte toutes les informations des différents arroseurs de son partiteur pour les donner à l'aiguadier. C'est ce qui permet à l'aiguadier de savoir s'il doit procéder à l'ouverture de l'eau ou bien à sa fermeture. A mon avis le travail de chacun est connu. Ce n'est pas le travail de l'agent que de passer dans les champs pour demander les besoins en eau. Il ne peut pas le faire. Donc ce travail si on veut bien le faire commençons en bas pour remonter, que chacun joue son rôle. Le premier problème, c'est quoi ? Vous-même avez eu confiance en quelqu'un, vous l'avez désigné chef d'arroseur, mais si vous ne le respectez pas, est-ce que le travail sera bien fait ? Deuxièmement le chef de partiteur qui a été élu aussi pour contrôler et surveiller le partiteur, personne ne va lui dire quelque chose, est-ce que cela est bien ? Lui-même ne va pas demander, on ne le voit pas, est-ce que le travail sera bien fait ? Au niveau du comité paritaire tu verras que certains y sont alors qu'ils ne sont au courant de rien du champ. Ils ne vont pas au champ, ils n'ont pas de champ, ils se sont installés dans ces villages grâce à une relation sociale. Alors qu'un délégué du comité paritaire doit être une personne à grosse poitrine en matière de champ (qui a une superficie respectable), qui va toujours au champ, et qui aime aussi le champ. Donc dans ce travail il y a beaucoup d'erreurs. Mais si on veut l'améliorer comme Nouhoum Lah l'a dit, il faut que l'on s'assoit et qu'on discute, nous les gens de l'office on est d'accord pour que vous nous disiez vos problèmes, de même que ce que nous n'avons pas su faire, et en conséquence que les exploitants acceptent que comme nous ils ont commis des erreurs, des fautes. Qu'ils acceptent eux aussi cela. Qu'on se critique mutuellement et qu'enfin on s'unisse pour se corriger. Parce que tant que chacun ne joue pas son rôle afin que puisse être respectée la chaîne de transmission des informations et d'exécution des travaux, même si l'Office passe toute sa vie à curer les drains ça ne marchera pas. Parce que si parmi vous tous aucun n'a besoin d'eau, et bien l'aiguadier n'a pas cette information alors que le partiteur est ouvert, l'eau va déborder quelque part. Lui n'a pas ce moyen, ou bien il voit que certains paysans font une brèche sur le bouchon de l'arroseur qu'ils communiquent au drain, les paysans font cela et donc l'eau rentre dans l'arroseur et coule directement dans le drain. L'aiguadier ne peut rien contre cela. Relier directement l'arroseur au drain par une brèche les paysans le font. Et quand tu poses la question pour savoir qui l'a fait tu ne le sauras jamais. Et quand tu demandes de venir le colmater tout le monde se dit trop occupé à autre chose. Donc dans cette affaire nous sommes tous coupables. Il faut qu'on s'asseye pour en parler. Ce travail que eux sont en train de faire, le diagnostic, ils font ressortir les problèmes seulement, mais il serait bon aussi de mettre les facilités, les bonnes choses aussi. On fait cette critique à leur égard car ces vidéos peuvent aller en d'autres lieux où nous nous ne sommes pas présents. Il faut qu'on le dise au réalisateur de ces vidéos car si on emmène que des problèmes cela pourra porter préjudice à certains en d'autres lieux, alors que ce

n'est pas de leur faute. Moi je pense qu'ils doivent faire ressortir les deux côtés, c'est-à-dire les problèmes que les paysans rencontrent mais aussi les facilités qu'ils ont, c'est ce qui est mieux. Qu'on mette aussi dans ces vidéos les travaux, les activités que l'Office mène pour faciliter le travail aux paysans. Donc si on projette les deux côtés on comprendra aisément que réellement des efforts sont fournis, mais qu'il y a aussi toujours des problèmes. Mais si on ne voit que des problèmes alors l'Office se verra déshonorée là-dedans, et les paysans aussi seront déshonorés. Parce que ces vidéos ne resteront pas là ici, après ici ni vous ni nous ne pourront les maîtriser, ça va ailleurs. Donc il faut qu'on regarde ce côté dans ce travail. Donc c'était ce que j'avais à dire avant d'arriver aux autres vidéos, car je pense qu'il y en a pour les arroseurs, le moment venu je parlerai. »

Mamadou Keita, Chef SGE et DZ de Niono

« Je vais parler des problèmes que l'on a sur la gestion de l'eau. Mais je commence depuis la base. Les aménagements qui ont déjà eu lieu, c'est-à-dire ceux de Rétail 1, Rétail 2 et Rétail 3 ont tous été des aménagements clefs en main. Au moment de l'exécution de ce travail et même après ces travaux quand on a commencé les mises en valeur on a constaté qu'il n'y avait aucun problème d'eau. Après ces travaux de réhabilitation et jusqu'à maintenant, il y a plus de 15 ans que si tu passes dans ces casiers tu ne verras jamais les exploitants entretenir leur arroseur ou leur drain d'arroseur, et le constat est que ces réseaux tertiaires sont en train de se dégrader. On n'a jamais vu un paysan ou un groupe de paysans effectuer un entretien correct là-dessus, par exemple si son arroseur fait un kilomètre de long tu ne le verras jamais le curer sur toute cette longueur, pareil pour le drain. Alors que la dégradation du réseau continue. L'arroseur est dégradé et son cavalier aussi, alors que ce dernier doit avoir une certaine cote pour qu'on puisse mettre suffisamment d'eau pour pouvoir irriguer les élévations. Si le cavalier est dégradé tu ne pourras pas le faire. Donc le gaspillage d'eau commence au niveau des arroseurs dégradés parce que personne ne les entretient. Ensuite on a quitté ce système pour venir à celui des aménagements participatifs. Au niveau des aménagements participatifs ce qu'on a constaté maintenant sur le terrain à Bewani ou au Rétail 4 c'est que certains arroseurs n'ont pas été creusés selon la ligne qu'ils devaient suivre qui est leur chemin normal. Certains ont été creusés dans les bas-fonds et si l'on doit irriguer une butte avec un arroseur comme ça on ne pourra pas, aussi parce que les diguettes ne sont pas compactées correctement pour maîtriser suffisamment l'eau. Cela fait gaspiller beaucoup d'eau, et tu trouveras aussi que le drain de cet arroseur est sur une élévation, donc nous étions obligés de placer des tuyaux sur les arroseurs et sur les drains. Parce que le paysan n'a jamais la force nécessaire pour creuser les arroseurs et les drains, les mettre au gabarit normal demandé, alors qu'il faut atteindre ces gabarits pour que l'arroseur puisse donner l'eau correctement pour irriguer. Donc le gaspillage commence aussi depuis ces arroseurs mal implantés. C'est ça le premier problème. Les nouveaux exploitants qui ont été implantés sur ces arroseurs n'ont aucune formation également, si tu prends le Bewani par exemple les paysans qui sont là-bas n'ont aucune formation. Comment prennent-ils l'eau ? On a constaté que bien que toutes les prises d'arroseur soient munies de modules à masque, ils ont placé des tuyaux PVC des deux côtés. C'est un manque de formation car ils ne respectent pas les tours d'eau qu'on leur demande de respecter. Selon eux ils pensent que la quantité d'eau qui passe à travers le module à masque est insuffisante, elle ne pourra pas les satisfaire et donc ils placent des tuyaux PVC. Donc souvent ils perdent ces notions jusqu'à ce que l'arroseur soit en trop plein et déborde à l'intérieur des parcelles. Maintenant quand on vient au niveau des partiteurs se sont les agents qui y sont, c'est-à-dire les aiguadiers. Dans ces dernières années les experts de la KFW avec qui on travaille sur la zone de Niono et de N'Debougou ont dit que si un partiteur est rempli et qu'il se déverse au niveau du bouchon c'est la faute de l'agent, c'est un manque de suivi de sa part. Chaque semaine sur le terrain l'agent récolte les besoins des gens et une fois cela fait il vient caler cela sur le partiteur. Donc il doit contrôler la fluctuation au niveau du partiteur. Mais s'il ne la contrôle pas et que l'eau se déverse au niveau du bouchon cela veut dire qu'il ne fait pas régulièrement le suivi. Sinon au niveau du partiteur, sauf s'il est

sale ou que la cote ne permet pas de faire l'irrigation, on doit pouvoir maîtriser ce qu'on veut y faire actuellement. Mais les grandes difficultés sont entre le barrage et ici, car celles-ci étaient de petites difficultés. Mais il y a un grand problème sur le réseau qui quitte Markala pour arriver jusqu'à l'entrée des vannes. Moi-même quand je venais ici à Niono en 1992 quand on ouvrait le barrage on recevait l'eau ici à Niono en 5 à 6 jours. Mais actuellement il nous faut attendre 11 à 12 jours. C'est-à-dire que si nous ici on a besoin d'eau et qu'on le cri à Markala on ne recevra ce courant d'eau que 11 à 12 jours plus tard. Donc cela veut dire comme Nouhoum vient de le dire qu'il y a un engorgement du fala, que le fala est bouché et qu'il n'est pas entretenu. Bon, même s'il y a un entretien il n'est pas fait à souhait. Donc il faut que l'intérieur du fala soit nettoyé et entretenu, qu'on confectionne les cavaliers du fala pour qu'on puisse avoir l'eau quand on en aura besoin rapidement. »

Mamadou Keïta, chef de la cellule VISION et animateur

« La vidéo qui sera projetée tout de suite est celle qui expose les problèmes d'entretien. Par conséquent ceux qui veulent parler sur les problèmes d'entretien qu'ils attendent d'abord la projection de la deuxième vidéo. Après cela on pourra parler. Ensuite les gens de l'Office vous devrez m'aider à répondre aux questions. Vous en posez d'autres, vous devez vous mettre dans le rôle de celui qui répond. Il faut réfléchir à ce point, laissons bien les paysans parler et écoutons les. »

Youssef Dembélé, responsable POP Niono

« Bonjour ! On visionne les vidéos et comme Ouedraogo l'a dit elles ne sont allées que d'un seul côté. Parce que partout où il y du bien il y a aussi du mauvais mais ils ne nous ont montré que du mauvais. A mon avis pour réaliser ce travail il faut prendre des images d'un cas de dégradation extrême, ensuite de ceux qui sont au milieu dans la moyenne, et enfin tu prends un cas performant. Mais si tu ne prends qu'un côté qui est le mauvais moi je me demande si ce n'est pas un piège pour montrer qu'à l'Office il n'y a rien de bon. Alors qu'il y a ceux qui sont bien aussi ! Pour faire un travail comme ça tu dois cibler les trois parties, mauvaise, bonne et moyenne, comme ça si tu le montres aux gens ils vont comprendre, car dans le cas présent ils ne comprendront rien. On ne va rien comprendre là-dessus car c'est comme si tout était la même chose. C'est ce que j'avais à dire. »

Mamadou Keïta, chef de la cellule VISION et animateur

« Encore deux personnes et ensuite on projettera la vidéo suivante. »

Lamine Coulibaly, CPGFERS, B4

« Par rapport au gaspillage d'eau d'accord les paysans en font, mais les responsables du gaspillage ce sont les responsables de l'Office. Nous délégués du CPGFERS qui avons été élus pour la gestion de l'eau si on demande de fermer un peu l'eau car il y en a trop, un seul paysans passe après nous et demande de l'ouvrir et ce sera fait car ce dernier est leur ami. Comment est-ce qu'on peut comprendre cela ? Que tu écoutes une seule personne dans le village parce que c'est ton ami, et tu n'écoutes pas les délégués du comité paritaire alors que c'est leur travail. Si ça continue comme cela nous on ne va plus parler et adienne que pourra avec l'eau. La solution que j'ai, pendant le mois de septembre nous sommes venus dire que notre souhait était d'obtenir le faucardage. Ils nous ont dit qu'il n'y en aurait pas car il n'y a pas d'argent. On leur a demandé de réduire un peu le niveau d'eau pendant 15 jours à cause des premiers riz qui sont à maturité pour qu'on puisse avoir du riz de qualité dans la zone. Ils nous ont dit qu'ils étaient d'accord et que le samedi le niveau d'eau serait baissé. D'autres personnes sont passées après nous leur dire que ce qu'avaient dit les 8 délégués du comité paritaire était faux, et donc de ne pas fermer l'eau. Dans ces conditions pourquoi les gens du comité paritaire ont-ils été élus ? Moi je pense que nous avons été élus pour voir là où il y a des dégâts et la nécessité d'intervenir tout comme là où cela va bien. Mais si on vient dire aussi ici que les paysans sont ceci ou cela, nous ne sommes pas bon, oui mais les amis de l'Office ne sont pas bons non plus. Parce

que toi tu sais que celui là est un ami de l'Office alors tu l'écoutes mais le délégué du comité paritaire lui est élu pour 4 villages. Une seule personne, tu sillones les 4 villages et tu demandes de réduire l'ouverture d'eau, et après les gens se mettent d'accord pour aller dire le contraire et cela est accepté au détriment de la demande du délégué. Après qu'est-ce qu'on va dire ? Simplement que les délégués du comité paritaire ne jouent aucun rôle, n'ont aucune responsabilité et ne partent à la zone qu'à cause du per diem qu'on leur donne. Par conséquent si nous on a des défauts, les plus graves défauts sont au niveau des travailleurs de l'Office. Qu'ils respectent au moins les commissions qu'on leur transmet, parce que pour nous c'est pas toujours, c'est deux jours seulement. Je m'arrête là. »

Amadou Waïgalo, coordinateur Faranfasi So

« Je ne vais pas dire beaucoup de paroles, tout ce qui vient d'être dit ici doit rappeler aux gens quelques idées. Cela nous montre qu'on ne respecte pas le contenu des papiers de l'Office. Parce que si l'on respectait ces papiers de loi qui définissent les droits et les devoirs de chacun, on connaîtrait les travaux des uns et des autres. Il y a beaucoup de choses dites aujourd'hui ici mais si on respectait les textes on n'en serait pas là. Même si l'on prend par exemple le circuit de l'eau, l'irrigation, tout cela est bien détaillé dans ces papiers de loi. On a dit qu'on faisait un programme d'entretien, on a dit aussi de quelle manière il devait être exécuté. Mais si on ne le fait pas ou qu'on ne l'exécute pas comme cela se doit ça amène des difficultés dans le travail. Il a été bien précisé ce que l'on doit faire à l'encontre de quelqu'un qui n'entretient pas son tertiaire, mais personne n'a jamais appliqué cela. Donc quand on regarde l'Office aujourd'hui c'est comme si il n'y avait pas de lois. Parce que les blancs le disent, si tu prends un papier et que tu n'exécutes pas son contenu c'est comme si ce papier n'existait pas. Le papier sur la base duquel nous travaillons aujourd'hui a vieilli, quand tu vois le décret de gérance il date de 1996 alors qu'aujourd'hui on est en 2006... Est-ce que les préoccupations actuelles des paysans ont à voir avec le contenu du document ? Je voulais qu'on regarde un peu en arrière. Les gens ont atteint un niveau de compréhension qui ne va pas de paire avec le contenu des documents. Il ne faut pas que les gens disent qu'on n'a pas besoin que les blancs nous projettent cette vidéo car nous même nous connaissons ici nos images, nous nous connaissons aujourd'hui et nous savons ce que nous devons faire. Ces difficultés ne sont pas celles de l'Office seule, ni des paysans seuls, ce sont des responsabilités partagées. Une responsabilité partagée, mais le serpent ne peut pas aller sans sa tête, et il faut que les gens acceptent de faire le travail qu'on leur a demandé de faire. Certains ont dit ici aujourd'hui que le personnel est insuffisant, certains on dit aussi que l'exécution des travaux est impossible mais ce qui est certain c'est que l'on ne contrôle pas ces travaux. Jusqu'à aujourd'hui ces travaux ne sont pas contrôlés. Le travail n'est pas contrôlé. Si tu es embauché pour un travail et que tu sais que tu le fasses bien ou mal il ne se passera rien, alors tu feras comme il te chante. Les gens ont parlé ici de formation, pour moi d'accord il faut former les gens mais il faut que ces personnes mettent à profit ces connaissances, qu'ils utilisent et appliquent ce qu'ils ont appris. Sinon l'argent investi pour former les gens est gaspillé. Parce qu'il y a eu beaucoup de formations, on a vu les gens de BETICO qui sont venus donner des formations, d'autres sont venus former les membres du comité paritaire ici, mais jusqu'ici le travail reste unilatéral et ne se fait que d'un côté, même ce comité dit « paritaire » en français n'est pas paritaire. « Paritaire » signifie deux parties en nombre égal, mais ici les paysans sont un certain nombre, le responsable de l'office un autre nombre, et s'il y a litige et que les deux parties n'arrivent pas à se départager alors c'est la position des responsables de l'Office qui est adoptée. Alors que leur position peut souvent ne pas être la bonne. C'est pourquoi ce comité paritaire pour moi ne l'est pas. Parce que paritaire signifie que vous êtes à nombre égal. Donc je voudrai qu'on écoute les paysans, s'ils sont dans l'erreur qu'on leur dise, s'ils doivent être sanctionnés qu'on le fasse car c'est ça la responsabilité, mais qu'on prenne en compte ce qu'ils disent car ce sont eux qui sont à la base. Et sinon le chef aussi peut se tromper des fois, alors qu'il est dit qu'en cas de litige entre les deux parties c'est l'avis du directeur de zone qui prévaudra. Mais il faut aussi que les gens assument leurs responsabilités. Un

travail sans responsable ne se fera pas. Quand on regarde aujourd'hui le travail de l'Office ça se fait sans propriétaire, sans responsable. Les gens font ce qu'ils veulent il n'y a pas de sanction ni rien d'autre, on ne sanctionne pas les aiguadiers, ni les éclusiers, ni les paysans non plus, ni les responsables de l'Office. Il faut regarder comment améliorer ce travail. »

Abdoulaye Keita, Nyeta conseils

« Je travaille sur l'eau, précisément au niveau des arroseurs. Ce que j'ai à dire, je ne vais pas encore parler sur le drainage. Mais en ce qui concerne l'irrigation de Markala jusqu'au niveau des arroseurs, on sait déjà que la majeure partie du gaspillage se fait au niveau du réseau primaire. Au niveau de ces canaux primaires il est difficile de lutter contre le gaspillage parce qu'on sait la manière dont cela se perd, c'est par évapotranspiration dans la plupart des cas. Mais il a été aussi prouvé que 20 à 30 % du gaspillage de l'eau se fait au niveau des arroseurs. A mon avis pour diminuer les gaspillages il faudrait qu'on travaille au niveau des arroseurs. Il a aussi été démontré que l'efficacité au niveau de l'Office est de 25%, c'est-à-dire qu'il y a 25% de l'eau qui quitte Markala qui nous arrive ici et que tout le reste se perd en cours de route. Alors que l'on pourrait atteindre 50%, donc pour moi il faut qu'on travaille au niveau des arroseurs. Comment est-ce qu'on doit travailler : les gens en ont parlé avant, ils ont parlé de formation. Il s'agit de quelle formation ? Parce qu'avant on faisait de la sensibilisation au niveau des paysans, on leur disait il faut faire ceci comme cela. Pour moi cela est dépassé. Parce que quand tu viens chez le paysan et que tu lui dis d'utiliser l'eau comme cela, lui il voit autrement. Si lui gère bien l'eau, qu'est-ce que ça pourra lui apporter d'intéressant ? Il faut que tu lui montres cela. Comme après il y a une autre vidéo qui va parler des arroseurs, arrivé à ce niveau je vais en parler. Mais ensuite pour moi la coupure de l'eau est un gros problème également. Parce que souvent elle peut coïncider avec des périodes de repiquage, ou bien une période pendant laquelle tous les champs de riz ont besoin d'eau. Et s'ils n'ont pas d'eau pendant ces périodes cela a des conséquences néfastes sur les rendements. Il y a des coupures d'eau pendant ces périodes. A mon avis l'Office doit faire en sorte qu'elle puisse toujours respecter les dates d'entretien afin que les paysans n'aient pas de difficultés à cause de ces travaux. Après cela l'autre difficulté par rapport à l'eau qu'est-ce que c'est ? C'est entre les paysans eux-mêmes, leurs propres stratégies. C'est-à-dire leur façon d'entretenir ou de gérer l'eau, depuis la prise d'arroseur jusque dans les champs. Beaucoup de difficultés sont dues à cela. Merci. »

Mamadou Keïta, chef de la cellule VISION et animateur

« C'est Nouhoum Lah qui a été le premier à intervenir après cette vidéo, je lui ai dit que lui de même que s'il y a un autre spécialiste en eau qu'il viennent s'asseoir à côté de moi ici qu'on puisse ensemble répondre à ces paroles sur l'eau. »

Amadou Waïgalo, coordinateur Faranfasi So

« Est-ce que c'est une contribution ou il y a des réponses ? »

Mamadou Keïta, chef de la cellule VISION et animateur

« C'est une contribution. Effectivement les paroles qui viennent d'être dites ici, on a dit qu'en plus de la vidéo, des gens qui l'ont réalisée et de nous-mêmes qui sommes présents ici, on va essayer de compiler pour voir de façon pertinente ce qui n'a pas été dit dans ces vidéos et qui est une de vos préoccupations, vos soucis à intégrer à ces parties. C'est ce qu'on va faire. »

Amadou Waïgalo, coordinateur Faranfasi So

« Il a été dit à la fin de la vidéo que nos rendements atteignent 5 ou 6 tonnes par hectare, nous ne sommes pas d'accord, tant qu'on ne nous explique pas avec quelle statistique on a obtenu ces 5 ou 6 tonnes, on n'acceptera pas cette parole. Donc toutes ces discussions sont des contributions. Il faut aussi que vous sachiez que la responsabilité de l'Office, et en même temps le rôle que la direction de l'Office vous a confié, les deux doivent être exécutés

sur le terrain. C'est une question de responsabilité. Par exemple est-ce que le délégué général sur son trajet en venant de N'Debougou, s'il voit un bozo qui a déposé une nasse dans un réseau, est-ce qu'il peut tout de suite l'enlever et l'amener ici ? Non, ce n'est pas son travail. Mais par contre si le chef service gestion de l'eau voit la même scène et ne fait rien, cela engage sa responsabilité civile. Si l'on engage le débat sur les bozos pour moi ce sera un autre débat. A mon avis il faut remonter l'information vers la direction générale en tant que préoccupation des paysans, alors ils vont le mettre dans le plan annuel. C'est comme ça que ce travail doit se faire. Mais je n'impose pas qu'on fasse comme je l'ai dit. »

Mamadou Keita chef SGE et DZ Niono

« Il y a un problème qui a été posé il serait mieux que l'on puisse en discuter ensemble. C'est vrai le délégué parle des bozos c'est un problème, mais une meilleure contribution serait de faire un débat sur les éventuelles solutions. Pour que les paysans puissent trouver une solution. C'est vrai que les bozos déposent des nasses et que cela occasionne des gaspillages, mais est-ce qu'on va laisser cette parole là ? A mon avis il faut qu'on en discute et qu'on trouve une solution.»

Mamadou Keita VISION, non retranscrit

Le problème de l'assèchement du fala concerne tout le monde, il faut mettre tout le monde au courant. Essayer de mettre les gens d'accord, chercher l'intérêt général.

Projection des 3 modules sur l'entretien des réseaux
Puis PAUSE

Mamadou Keita, chef de la cellule VISION et animateur

« Les deux modules diffusés avant la pause sont par rapport à l'entretien des réseaux d'irrigation, du tertiaire au primaire. Bon, suite à certains de ces problèmes est née l'idée d'OERT, et nous avons vu dans la vidéo les problèmes qu'ont ces OERT pour leur installation. Puis les problèmes d'entretien des réseaux secondaire et primaire. Les gens avaient déjà anticipé sur les difficultés d'entretien dans les débats de la vidéo précédente. Maintenant vous devez dire ce que vous pensez de ce que vous avez vu, vos accords et vos désaccords par rapport à certaines personnes. Par exemple par rapport à la question du comité paritaire et des accusations qui sont faites. On l'a mis dans la vidéo car les gens l'ont dit. L'objectif est bien d'en discuter, et pas de montrer du doigt. Quand il y a des difficultés, il faut accepter de les dire pour trouver ensemble la solution. Bon, vous avez la parole. »

Youssef Coulibaly, non retranscrit

Avant on n'avait pas de problèmes d'irrigation. On avait beaucoup d'eau et on faisait la pré irrigation. Puis on est venu avec l'idée du repiquage, pour limiter les consommations d'eau. Depuis l'avènement de ce repiquage il y a eu trop de gaspillages d'eau. Depuis la réhabilitation on n'a jamais touché au drain principal, et par conséquent il refoule dans les champs. Les paysans qui battent sur le cavalier c'est parce qu'ils n'ont pas pu drainer. Maintenant ils ne font plus les moettes. Après on constate que l'eau dans les champs on ne peut pas la drainer, on accuse les paysans de trop irriguer. Mais le problème c'est le réseau de drainage.

N'Vassidy Diaquité, sexagon

«A propos des vidéos que l'on vient de visionner, nous effectuons l'entretien correct de nos sous-arroseurs, moi-même je suis le chef de notre arroseur. Tous ceux qui n'entretiennent pas leur part du sous arroseur n'ont pas d'eau. Ce qui nous inquiète c'est le drain de

parcelle (drain partiteur), dont la largeur est de 4 mètres et avec une diguette épaisse de trois mètres des deux côtés. Deux charrettes peuvent se rencontrer et se croiser sur sa diguette. Ce qui a été creusé par la machine si on nous demande de le creuser à la main comment va-t-on le faire ? Ce qui a été fait avec une machine, le creuser à la main et prendre le banco sur la tête pour le mettre dehors c'est difficile. Il faut qu'ils voient ça, ce n'est pas un petit travail, 4 mètres de large à l'intérieur d'un drain et ses deux diguettes qui font 6 mètres : c'est-à-dire trois mètres de chaque côté. Concernant l'entretien des partiteurs ils ne sont pas bien faits. Les tâcherons auxquels on confie ces travaux ne le font pas bien car s'ils le font bien il n'y aura plus rien à faire. Je vous donne un exemple. On a donné l'entretien d'un partiteur à un tâcheron à N9, ses manoeuvres ont bien faucardé très bas en dessous de l'eau, le tâcheron a refusé de les payer. Jusqu'à aujourd'hui les herbes n'ont plus poussé. Le typha en réalité si tu le faucardes bien en dessous de l'eau il ne se régénère plus. Celui qui le désire il prend sa moto on va dans mon champ, je l'ai faucardé l'an passé, ça n'a pas poussé cette année, et l'an prochain ça ne poussera pas non plus. C'est la manière de faucarder qui est mauvaise. C'est devenu un poste où on travaille pour avoir de l'argent, mais travailler pour que ce soit bien fait c'est différent ! C'est fait pour se faire de l'argent, ce n'est pas fait dans le sens du bon travail. Le camarade vient de dire tout de suite que l'eau monte sur les parcelles, c'est vrai. Quand Jean-Bernard Spinat était là il était question de curer les drains du Grüber, la réunion s'est tenue dans notre village à N7 car plus de 300 ha était noyés dans la zone de N'Debougou et 200 dans la zone de Niono. Les gens comme Sékou Soumani ont dit comment va-t-on faire la contre-saison ? Moi je leur ai dit de nous laisser en paix car les 300 ha inondés l'Office va les dégrever, ils ne paieront pas la redevance, mais les semences et les engrais qui sont perdus c'est à la charge de qui ? *Dadouman chima bey iwa*, est-ce qu'il y a une bouche à semence ? Et quand ils ont voulu curer le drain ils ont trouvé que les gens de l'Office avaient attribué des champs à d'autres paysans de part et d'autre du drain. On doit assécher le drain pour le curer mais il y a des champs partout. Les gens de l'Office ne doivent pas faire ça car c'est là-bas derrière que l'on doit fermer pour pouvoir le curer jusqu'à la fin c'est-à-dire là où le drain déverse l'eau. Tant qu'on ne fera pas cela on fera toujours le battage sur les digues, jusqu'à la fin du monde. Parce que si l'on n'a pas pu drainer l'eau du champ, est-ce que tu vas laisser ton riz pourrir dans l'eau ? Non, tu vas le transporter sur la digue et le battre là-bas, et mettre la paille dans le partiteur. Il faut chercher une solution pour que l'eau puisse partir pour que tout le monde puisse être à l'aise. »

Souleymane Coulibaly, B5 Tiémédély Koura

« Le grand drain de vidange que mon grand frère vient d'évoquer, qui quitte Niono passe par N'Dila et continue jusqu'en brousse... oh ! Si on n'entretient pas ce drain il n'y aura plus de colons ici. Si on nous appelle on va le dire, et les gens de notre zone sont bien au courant que le nombre de champs qui ont été gâtés à cause du drain de vidange est énorme. Nous avons demandé à nos délégués du comité paritaire que nous avons élu pourquoi ce drain n'avait pas été curé. Ils nous ont répondu qu'on ne pouvait pas le curer car il n'y a pas d'argent pour le faire. Comment les gens de l'Office peuvent nous dire à nous colons qu'il n'y a pas d'argent pour le faire, alors qu'eux n'hésitent pas à nous évincer pour la redevance en eau alors même que nous sommes en train de tout faire pour la payer, vendre nos animaux ou d'autres biens... Obligatoirement, et c'est avec cet argent que les drains doivent être entretenus, maintenant encore vous dites qu'il n'y a pas d'argent. Est-ce que vous pouvez nous le dire ? Si vous voyez que vous avez le pouvoir de nous dire cela c'est que vous avez le pouvoir et nous nous sommes des pauvres types, sinon vous n'allez plus nous le dire. Mais nul n'a le pouvoir, seul Dieu a le pouvoir. Les délégués du comité paritaire que l'on a choisis, que la loi nous a autorisés à élire, notre drain de vidange qui continue jusqu'au fala de N'Dila et jusqu'en brousse, ils nous ont dit qu'on allait l'entretenir. Notre village a été créé en 1963, à ce moment nous étions plus jeunes, depuis ce moment jusqu'à aujourd'hui je n'ai vu que deux fois seulement une machine au bord de ce drain principal pour l'entretenir. Et là encore c'est faire semblant de travailler, ils mettent quelques personnes dedans pour faucher les herbes et amènent une

pelle pour curer par ci par là, soit disant qu'ils l'ont curé et c'est laissé comme cela. Ce n'est pas entretenu. Il y a deux ans de cela ils l'on asséché, soit disant pour l'entretenir. En vérité ça a bien été asséché car cette année les bozos y ont pêché une quantité énorme de poisson, à tel point qu'on n'avait jamais vu une telle quantité depuis la création de notre village, ce qui prouve bien que le fala (drain principal) avait été asséché. On a asséché le fala en disant qu'on allait le curer, il a été asséché, il n'a pas été curé. Peut-on encore nous parler de l'assécher ? Ils ne peuvent plus nous le dire. Si vous voyez que vous avez pu nous le dire c'est que vous êtes nos chefs, vous avez plus de pouvoir, mais Dieu a plus de pouvoir que vous. Je le jure au nom de Dieu. Seul Dieu a le pouvoir, et personne d'autre n'a le pouvoir sauf lui. Moi je n'ai plus peur de parler car je suis né en 1955, j'ai plus de 55 ans, je me suis marié j'ai eu des enfants et beaucoup d'autres choses, même si je mourrais tout de suite ce ne serait pas grave. Surtout que j'ai été nommé à un poste de responsabilité dans le village, comment pourrai-je avoir peur de dire quelque chose ? Les agents de l'Office, les responsables des réseaux d'irrigation, je ne sais pas ce qui se passe dans les autres zones mais chez nous il y a un manque de sérieux. Parce que c'est ce que nos délégués du comité paritaire nous on dit, les voilà assis ici. Si on leur demande ils y vont et à leur retour c'est ce qu'ils nous disent. Ils disent que ce que eux délégués vont dire aux responsables ces derniers l'écoutent, donnent leur accord mais ne l'appliquent pas. L'ingénieur colon, c'est-à-dire un ingénieur d'agriculture, cela signifie que tu dois venir dans les champs. Quand moi Souleymane suis arrivé au colonat ici, le premier ingénieur qui était là s'appelait Bagoro Noumazana, après lui celui qui était dans le bureau ici était Fagnanama Koné, après lui Tibou est venu. Ces gens à leurs périodes venaient visiter les champs personnellement chaque semaine pour voir ce qu'y s'y passait et connaître ce qui n'allait pas. C'est ça ton travail, un ingénieur d'agriculture ne doit pas rester dans le bureau toute une semaine sans aller voir les champs. Car c'est prévu que tu ailles voir sur le terrain, et ce à cause des paysans, parce que tu as appris ce qu'est l'agriculture. Que tu fasses tes études d'ingénieur agronome, qu'on te nomme à ce poste et que tu viennes pour rester dans les bureaux sans aller voir les champs, les drains, et qu'on dise que tu es travailleur.... Non, tu n'es pas du tout un travailleur. Les gens de l'Office vous êtes nos frères directs, de même père et de même mère, nous n'aimons pas que vous souffriez car personne n'aime que son frère de même lait souffre. Mais redressez vous, beaucoup de choses se sont déjà passées. Les gens se sont fait évincer, et quand tu retires le champ à un colon tu l'as tué. On nous a tout fait à cause de ces réseaux d'irrigation. Si vous dites que vous les entretenez il faut le faire, parce qu'on a entendu que les financements de l'entretien du fala N'Dila ont été dépensés, mais l'an passé ils ont amené une pelle qui a effectué quelques prises de banco et a tout laissé comme ça. Au village de B5 la quantité de riz de mauvaise qualité est de 100 tonnes, elle ne pourra pas être vendue, on ne peut que le consommer, on ne pourra pas le vendre à cause de l'eau. C'est l'eau qui a été refoulée dans les champs car on n'a pas pu la drainer. Si l'eau ne peut pas sortir, la digue fait partie du champ selon la loi, parce qu'on a constaté que quand on nous a attribué les champs on a mesuré les digues en même temps. S'il n'y a pas de place dans le champ pour battre le riz, où est-ce qu'on va le battre, on va le battre dans la maison de Keita ? On ne va pas le battre dans la maison de Keita, on le bat sur une partie du champ qui est la digue. Par conséquent faisons bien ce travail dans la patience et la tolérance, comme cela tout le monde sera à l'aise, vous les agents de l'Office et nous les colons. Nous les colons nous sommes là, on ne sera pas mutés ni arrêtés. Vous vous pouvez être mutés et on peut vous arrêter. Nous nous sommes une colline ici on ne bouge pas, vous vous partez, vous revenez nous trouver ici, et vous ne pouvez rien nous faire. Seul Dieu peut faire quelque chose à quelqu'un. C'est la parole que j'avais à dire au plaisir de Dieu, et de vous.»

Lamine Coulibaly, CPGFERS, B4

« Je suis délégué du comité paritaire à B4 Sarango. Bon, concernant le drain KIE dont on est en train de parler... il a été dit il y a deux ans qu'il serait curé, et qu'on construira quelques ponts dessus. Ils ont construit un pont à N'Dobougou, à Sinzina, à Kabila et tous

ces ponts ont été cassés, ils sont jetés là-bas. Ce n'était pas de ponts, car ils ont utilisé du fer 12, je suis parti les voir avec M. Nouhoum et ce jour Nouhoum a même téléphoné au PDG pour lui dire qu'ils étaient en train de construire des ponts avec du fer de 12 et que ce n'est pas bon. Ils ont construit ces ponts comme ça, ils sont tous gâtés maintenant. Mais après cela le curage n'a pas été fait. Quand l'hivernage est arrivé, les travaux ont été arrêtés, et nous avons demandé si les travaux étaient finis comme cela. Ils nous ont dit que non et qu'ils allaient les reprendre l'année suivante. Nous sommes obligés de dire que la réception des travaux se fait à notre insu, parce que la réception de ces travaux a été faite là-bas à la direction, et finalement ils sont rentrés à notre insu. Nous-mêmes on a été choisis comme travailleurs mais on ne connaît rien, mais répète moi en disant les incantations que je suis en train de dire que le travail peut se faire ? Qu'on te demande d'accompagner pour te montrer une partie en te disant l'année prochaine elle sera entretenue, le moment venu si ce n'est pas fait, tu pourras demander pourquoi ce n'est pas fait ? C'est ça les questions que nous nous posons, parce que la réception du KIE a été faite à Ségou et pas ici, alors qu'elle nous concerne. Comment cela peut-il se faire ? Maintenant vous dites que les OERT ne sont pas fonctionnelles, comment les OERT pourraient l'être alors qu'on a débloqué 800 millions pour ce travail qui a été bloqué au niveau de la direction là-bas, pourquoi cela a-t-il pu se faire ? Donc il ne faut pas venir nous parler d'OERT. Vous-même n'avez pas fait votre part, comment pouvons nous mettre la pression sur les gens de la brousse puisque c'est nous qui leur mentons en leur disant que nous sommes allés à la zone aujourd'hui et qu'on nous a dit que cette année le fala de N'Dila serait entretenu. Et demain ils vont voir le fala et rien n'est fait. Comment nous on peut leur mettre la pression pour faire des OERT alors que la base n'est pas faite ? Par conséquent moi je m'arrête là. Les erreurs dans ce travail ne sont pas la faute d'une seule personne, ce sont nous les maliens qui sommes tous mauvais.»

Mamadou Camara, ex-membre CPGFERS et actuel CPGT de Niono

« Je suis ancien délégué du CPGFERS et actuellement je suis au CPGT. Bon, ce débat on peut le baptiser « nous sommes tous coupables ». Parce que chacun a commis au moins une faute là-dedans. Les grands drains dont nous sommes en train de parler reviennent au compte Etat. Ceux qui n'ont pas été entretenus, qui ont été asséchés mais pas entretenus, c'est le compte Etat. Tous les réseaux primaires sont au compte Etat, qui n'a rien fait de son travail. Rien n'a été fait ni sur le fala ni sur aucun grand drain. Les réseaux qui sont entretenus sont le secondaire et ceux des paysans. Mais rien n'a été fait sur le compte Etat. De Doura jusqu'à Alatona les cavaliers des deux rives du fala sont tous dégradés, on ne peut pas le mettre à plein, et en plus il y a beaucoup de typha et d'autres mauvaises herbes donc c'est bouché. Et ce problème est pour le compte Etat, qui n'a pas pu faire ce travail en entier. Par rapport au secondaire, avant il y avait des facilités parce qu'on asséchant les partiteurs pour faire les travaux, mais maintenant ce n'est plus le cas. Si tu veux entretenir un partiteur et l'assécher pour pouvoir le faire tu auras des difficultés. Toutes sortes de difficultés, dont certaines sont dues à nous autres paysans, et d'autres sont dues aux travailleurs de l'Office. Les difficultés dues à nous autres paysans sont parce que nous avons besoin d'eau en permanence, à tout moment, et pas une seule heure ne passe sans qu'il y ait un besoin d'eau. Si bien qu'à chaque fois que tu voudras fermer le partiteur cela coïncidera avec une période de besoin de certains, que tu dérangeras en fermant. Si tu le fermes, tu causeras des dégâts chez certains, et si tu fais l'entretien dans l'eau alors ce ne sera pas bien fait, c'est aussi un problème. Je sais comment le travail doit se faire puisque je suis membre des comités paritaires depuis leur avènement jusqu'à aujourd'hui. C'est durant 1 mois ou 1 mois et 15 jours que l'on doit fermer tous les partiteurs. Après la fermeture de tous les partiteurs le niveau d'eau baisse à l'intérieur, et l'eau s'écoule également des drains. Alors vous les fauchez, vous faites le faucardage sous l'eau à une hauteur de 20 cm. Si on faucarde à 20 cm au dessous de l'eau, ensuite lorsqu'on libère l'eau elle passe par-dessus et on extermine ainsi cette variété qu'est le typha. Le typha est presque fini, je ne dis pas que c'est fini à l'Office mais il n'y en a plus dans beaucoup de partiteurs. Mais aujourd'hui on a une mauvaise herbe, contre laquelle on

n'a pas de remède. C'est un gros problème car même si tu fais un entretien avec la machine immédiatement tu diras que c'est bien entretenu en le voyant, mais après une campagne agricole tu verras que ce même canal est totalement recouvert comme il l'était avant. Par conséquent n'attribuons pas ces problèmes à une seule personne, essayons de voir cela ensemble et le dire à nos partenaires, les bailleurs de fonds qui nous aident, afin qu'ils puissent trouver une manière de nous appuyer. Nous sommes obligés de faire la contre-saison car les lieux sont différents. Chez nous ici à Niono quand tu repartis lors d'une séparation de famille la superficie d'une exploitation entre ses membres, chacun d'eux aura 0,10 ou 0,15 hectare. Jamais un membre de la famille n'atteindra 0,25 hectare sur la répartition du champ. Donc comment allons-nous nous nourrir si on ne fait pas la contre-saison ? Nous sommes obligés de faire la contre-saison, tout comme le maraîchage pour lequel nous n'avons pas de champ spécifique. On te dit que c'est possible de laisser un champ et de le faire dans un autre champ, mais ce n'est pas le cas. Nous n'avons plus de champs. Nos champs ont été ré attribués depuis 1982 mais le nombre de personnes a dépassé les superficies attribuées. Le nombre de personnes qui vient ici à l'Office dépasse le nombre de ceux qui naissent ici. Ceux qui viennent chaque année dépassent le nombre de naissances ici, et en plus on a des parents étrangers qui nous viennent de tous les côtés pour faire la campagne ici et faire aussi le maraîchage chez nous. Ils viennent faire le maraîchage et même la contre saison pour qu'ils puissent subvenir à leurs besoins, c'est pourquoi on ne peut pas l'arrêter. Donc il faut qu'ensemble on réfléchisse là-dessus et qu'on expose le problème à nos partenaires pour qu'eux aussi puissent nous aider. Cela vaut mieux que de s'accuser mutuellement. Parce que nous n'avons pas de parcelle de contre-saison, pas de parcelle de maraîchage non plus, et si on ne les fait pas on ne pourra pas se nourrir. Nous sommes obligés de le faire. Quand on dit que l'Office c'est bien c'est à cause de cette eau, et cette eau arrive aussi avec ses problèmes qui sont les mauvaises herbes en tout genre qui nous arrivent ici et dont nous ne connaissons même pas le type. On nous en a amené d'abord qui s'appelait azolla, en disant que c'était de l'engrais. C'est ce qui a amené tous les problèmes et toutes les difficultés du monde ici. On allait jusqu'à le semer à la volée dans les champs et on y faisait l'irrigation et le labour. Mais nous avons constaté que là où il y avait une forte densité de cette azolla naissait une nouvelle variété d'herbe, et que donc c'est ce même azolla qui a amené toutes les difficultés du monde. A côté de tout ça il y a ce que le gouvernement doit faire, c'est à dire le curage et l'entretien des drains principaux, il ne l'a pas fait, et en dehors de cela on n'a jamais exigé à un projet l'entretien des drains principaux tous les projets qui sont déjà passés se sont limités aux drains secondaires. On est en train de faire les réhabilitations, on a besoin d'eau en saison, en contre-saison, le froid, la chaleur, bref toute l'année, par conséquent il faut que l'eau sorte, qu'on parvienne à la drainer, sinon ça nous revient. Donc à mon avis on doit donner ces problèmes à nos partenaires les bailleurs de fonds et qu'ensemble, avec eux, on puisse trouver la solution. C'est ce que j'avais compris, au plaisir de Dieu et de vous. »

Nouhoum Lah, chef SGE N'débougou

« Pour moi ce que dieu t'a confié pendant une période, tu es obligé d'en parler. Ce travail comme on l'a dit est en trois parties. Je commence par celui d'en bas qui concerne les arroseurs, le tertiaire. Il y a eu toutes sortes de préparation là-dessus. Bien avant aujourd'hui il y a eu toutes sortes de préparation là-dessus, quelqu'un l'a dit ici, les préparations ou les entretiens qu'on y faisait depuis l'époque de l'ancien Office. Le dernier modèle d'entretien qui est en œuvre aujourd'hui ce sont les OERT. J'insiste sur le fait qu'on essaie de tout faire pour les exécuter comme on le dit, pour les mettre en valeur. Afin que ces OERT puissent acquérir une sorte d'âme. Comment peuvent-elles l'obtenir ? ON sait que certaines OERT se sont mis d'accord en interne pour payer par hectare une certaine somme d'argent, ou une certaine quantité de paddy. Je demande aux paysans,... je sais que c'est difficile, qu'on fasse tout pour payer ces sommes, afin qu'on puisse voir ce que cela va donner. Car quand tu dis au chef d'arroseur ou au président d'OERT de travailler... il se peut par exemple que moi Nouhoum je sois à N'Débougou, et si je ne viens pas, le travail ne pourra pas se faire. Mais quand tu me demandes de payer 5kg ou 100 kg

de riz, je peux le payer. Je donne cette quantité de paddy au chef d'arroseur le jour du battage, et quand on collectionne ces différentes quantités de paddy et qu'on le revend, alors on va pouvoir exécuter ce travail avec cet argent. Les paysans qui sont à la maison et qui doivent exécuter les entretiens comme quelqu'un vient de le dire, n'ont la force que pour faire le faucardage des typhas. Ils peuvent faucher les typhas, les herbes, mais s'il faut exécuter un curage, nous avons l'argent, nous avons donc des personnes pour le faire. Dieu leur a donné la force pour le curage, on peut embaucher les bellahs ou d'autres personnes, vous avez de l'argent, vous les payez pour qu'ils fassent ce travail. Moi voilà ce que je demande aux paysans. Tout a été dit, c'est telle personne, ce n'est pas telle personne, si toi tu n'as pas pu bien produire du riz dans ton champ, tout ceci est égal à zéro. Si tu ne parviens pas à produire tout ce que les autres disent est inutile pour toi, donc faisons tout pour mettre en œuvre ces OERT. Essayons de les faire revivre en leur donnant la force nécessaire et travaillons ensemble. Ca c'était mon premier point. Deuxièmement à propos du réseau secondaire. Les gens de l'Office ont ceci ou cela. Les travailleurs de l'Office, les gens de l'Office, c'est vrai, moi je travaille à l'Office, je suis le chef service gestion eau de N'Débougou, donc tout ce qu'on dira aujourd'hui de cette zone c'est moi qui devra y répondre. C'est nous qui programmons les travaux, c'est nous qui faisons les ouvertures et c'est encore nous qui partons ensemble sur le terrain effectuer les visites. C'est nous qui signons les papiers, mais à ma connaissance je pense que je n'ai jamais apposé ma signature sur aucun papier attestant ainsi que ce travail a été bien fait sans que cela ne me soit fourni par les membres du comité paritaire. D'accord c'est de ma responsabilité, je ne dois pas leur faire confiance comme cela pour signer sans aller moi-même vérifier sur le terrain. Cela est ma responsabilité. J'ai fait des études pour ce travail, j'ai acquis des connaissances et j'ai les compétences requises pour ce travail. Donc nous sommes tous responsables de ce qui a été fait. L'argent a été décaissé pour cela, si on dit que ce travail n'a pas été fait, il n'y a rien à se cacher c'est clair. Le canal qui a été entretenu l'a été et celui qui ne l'a pas été, ne l'a pas été, c'est au vu et au su de tout le monde. Essayons ensemble de les entretenir de les travailler. Le paysan qui dit aujourd'hui qu'il peut faire quelque chose sans l'office, c'est faux, il ne peut pas ! Aujourd'hui on peut enlever l'office, on peut le remplacer par autre chose qui va faire la même chose que ce que l'Office est en train de faire maintenant. Ou bien même on peut ôter le nom « Office » pour lui donner un autre nom, mais ce qui est certain, ce qui doit se faire pour sa bonne marche se fera obligatoirement. Sans quoi l'office va mourir sans aucun doute. Ce sont des budgets, si tu ne les gère pas bien, ou si tu ne les utilises pas comme ils doivent l'être, le gaspillage se fera même si tu veux l'éviter. Donc c'est obligé de bien gérer et de les utiliser là où il se doit. Telle ou telle personne a fait ceci ou cela, c'est vrai, moi je ne peux pas me soustraire de ces accusations parce que je suis à N'Débougou depuis 6 ou 7 ans, donc je ne peux pas me soustraire à ces accusations.

Mais voyons cela ensemble afin qu'on puisse réaliser ce travail de l'eau. En ce qui concerne la part de l'Etat, c'est l'Etat qui dit qu'il peut l'entretenir, s'il le dit et qu'il a les moyens il va le faire, mais s'il n'a pas eu les moyens nous aussi pouvons prendre des dispositions en conséquence. Si l'Etat n'a pas pu le faire nous on peut se prendre en main, se déranger pour lui. Cette souffrance, ce dérangement d'une année n'est pas la fin du monde. La preuve en est que nous nous nourrissons avant qu'il n'y ait la contre-saison. Le fait de laisser une année sans contre-saison ne va pas nous tuer, ça peut nous déranger beaucoup, nous faire souffrir mais ça ne va pas nous tuer. Avant que l'argent de l'Etat n'arrive il faut qu'on accepte nous-mêmes de souffrir. Les drains ne sont effectivement pas entretenus, les drains principaux, et il n'y a aucun bailleur de fonds qui soit intéressé par ces grands drains. Un bailleur est venu chez nous, il a fait des études sur l'entretien des drains collecteurs qui ont montré que le coût d'entretien de ces drains est de 6 milliards de FCFA, ils ont dit qu'ils ne pouvaient pas investir 6 milliards sur des drains. Qu'au lieu d'investir 6 milliards sur des drains ils nous demandent de bien gérer l'eau. La gestion de l'eau tout le monde sait ce qui est dedans. Mais Dieu merci « Al hamou doulilahi » aujourd'hui ça n'a pas échappé puisqu'on a montré que tous les projets doivent prendre en compte maintenant une partie de l'entretien du drain collecteur. Il s'agit du drain qui

commence à N'Débougou jusque Songo et il continu après Songo loin dans la brousse. Tous les gens qui sont à N'Débougou savent où il va. Mais si on ne le cure pas jusque là-bas alors il ne pourra pas jouer son rôle. Actuellement dans les conditions dans lesquelles le drain se trouve il ne peut pas rendre les services qu'on lui demande. Chaque jour il y a des extensions. Donc l'accusation mutuelle, tu peux dire ce que tu veux, mais le Mali appartient à nous tous. Toi tu as soulevé certaines choses comme cela mais seul Dieu sait là où ça peut aller. Mais le mali est un pays dans lequel de la base jusqu'au sommet on se connaît tous. On sait qui peut faire quoi, on sait aussi qui exécute ou réalise quoi. »

Moctar Zango, président AV Pando camp et CPGT

« Je m'appelle Moktar Zango et je suis exploitant à Pando camp, et président de l'AV également. Ce que je vais dire par rapport à ce sujet, on a entendu beaucoup de paroles là-dessus. Mais selon mes constats le problème réside à un niveau que je n'arrive pas à comprendre. C'est la raison pour laquelle je vais donner mon avis là-dessus. Si on regarde le réseau, les problèmes sont à quel niveau ? C'est sur l'entretien. Et pour l'entretien nous autres paysans avons nos envoyés, c'est-à-dire nos représentants qui sont chargés d'aller voir l'entretien et de l'apprécier. Avez-vous compris ? Nous on le dit, l'Office dit que c'est entretenu, réparé, et on fait le décaissement pour payer le tâcheron qui a exécuté l'entretien. Alors que nous on a nos gens qui sont chargés de ce travail aussi. Comment cela peut-il se faire ? Que le tâcheron ne fasse pas bien son travail et qu'on puisse procéder au décaissement jusqu'à le payer au vu et au su de nos représentants ? Certains viennent de nous dire ici que c'est le premier papier qu'ils signent pour évaluer le niveau d'avancement des travaux d'entretien qui a été transformé en réception définitive pour faire le décaissement. Alors certes moi je ne suis que membre du CPGT au niveau du casier nord de Molodo, mais je pense qu'il y a deux papiers à signer avant le paiement du tâcheron. Si c'est par rapport à la terre moi je sais très bien comment ce travail se fait. Parce que je suis témoin oculaire de tous ces travaux. Ce que je dis sur ce point et que je souhaite qui soit pris en compte dans les entretiens, c'est d'impliquer désormais dans la réception des travaux tous les responsables du village dans lequel les canaux ont été entretenus. Qu'on ne fasse plus la réception des travaux d'entretien de partiteur ou de drain en l'absence des bénéficiaires, qu'elle se fasse devant tous les responsables du dit village. Donc si vous venez pour la réception des travaux exécutés, en plus de l'équipe de réception il faudra inviter sur les lieux tous les responsables du village concerné pour qu'ensemble tout le monde apprécie la qualité des travaux. Pour mettre fin à toutes ces paroles et à toutes ces accusations il faudra à la réception des travaux que soit invité le chef du village et son conseil sur le lieu des travaux, afin que tout le monde apprécie ensemble. Parce que votre représentant qui a été choisi par vous est présent, les services techniques sont présents, le tâcheron lui-même est présent, et même si les responsables villageois ne sont pas autorisés à signer le PV de réception s'ils disent devant le tâcheron que le travail n'est pas bien fait alors le représentant ne pourra pas non plus signer le PV. Je voudrai qu'on ajoute cela à l'équipe de réception. Cela mettra fin à toutes les accusations car les délégués paysans au niveau du CPGFERS disent que cela se fait à leur insu. Et au niveau de l'Office eux disent que si on fait le décaissement pour payer les tâcherons ce n'est qu'après la signature du PV de réception, donc ça a été signé donc cela aussi est la vérité, parce que si le papier de réception n'est pas signé ils ne peuvent pas faire sortir l'argent pour le donner. Même le PDG quand il était venu a dit que s'ils prennent de l'argent pour aller construire des villages, c'est nous-mêmes qui devons le décaisser pour aller leur donner parce que c'est nous qui signons les papiers. Il en a parlé ici à Molodo, est-ce que vous avez compris ? C'était la première partie de ma parole. La deuxième partie concerne les partiteurs et les drains qui sont souvent débordés et cela est dû à nos paysans, notre manière d'irriguer qui n'est pas du tout bonne. Par exemple toi tu demandes à l'aiguadier d'ouvrir le partiteur alors que trois ou quatre arroseurs sont ouverts et ont besoin d'eau, mais il y a beaucoup de gens qui ferment leur arroseur une fois qu'ils n'ont plus besoin d'eau sans en informer celui qui a ouvert le partiteur. Alors que l'aiguadier a fait l'ouverture en fonction des besoins exprimés, si celui qui fini ferme sans

l'en informer, si comme cela il y a des arroseurs qui sont fermés alors que le partiteur reste à son ouverture initiale alors finalement cela va déborder. Donc c'est une chose, quand on demande de l'eau à l'aiguadier quand on a fini on doit lui dire qu'on ferme l'arroseur pour qu'il puisse réduire aussi son ouverture en conséquence. »

Mamadou Coulibaly, président de l'AV Diakiwéri et membre CPGFERS

« Eh, moi Madou Coulibaly, je demande la parole pour en parler. Je viens de du village Diakiwéri, je suis président de l'AV de Diakiwéri. Je suis membre du CPGFERS de Molodo au nom du casier Nord. Moi ma parole concerne les drains et les difficultés que nous avons par rapport à la méthode de travail, car chez nous il y a des dégâts, et souvent les dégâts causent beaucoup de gaspillages. Parce que ces travaux ont été faits alors que nous n'étions même pas majeurs. Voilà ce qui concerne nos drains. Nos arroseurs et nos drains ont été aménagés il y a très longtemps à l'époque où les blancs étaient là. Nous même étant petits ne connaissions pas ce périodes d'aménagements, et puis ils sont restés comme cela. Maintenant les travaux sont programmés et exécutés de temps en temps en fonction du programme. Sur la part des paysans pour certains drains même si tout le village vient pour l'entretenir vous ne pourrez pas le faire. Parce qu'il n'est pas possible de le faire à la main. C'est impossible. Ces drains sont bouchés, l'eau ne part pas. Donc beaucoup de champs sont noyés parce que les vidanges aussi sont mauvaises. Les vidanges sont comblées de saletés et d'herbes, l'eau n'en part pas. A notre niveau il y a plus de champs avec des demandes de dégrèvement que de champs sans problèmes. Cela est dû au fait que l'eau ne parte pas. L'eau ne se déverse plus dans le drain principal qui est plein, au contraire elle refoule dans les champs. S'il est possible de l'arrêter, il faut trouver un moyen pour solutionner ce problème. Parce que ces grands drains de vidange qui sont là-bas ont été curés il y a très longtemps mais leurs digues n'ont pas été entretenues. Il n'y a aucune digue qui a été entretenue. Actuellement il n'y a aucune digue non plus qui ne soit pas dégradée. Quand il pleut, l'eau ne fait que couler dedans et ces drains sont également tous bouchés. En plus de cela les herbes qui sont dans ces drains ont commencé aussi à les boucher et quand on parle de cela on nous répond que c'est la part de l'Etat, que c'est l'Etat qui doit les entretenir. Vraiment c'est vrai que c'est l'Etat, mais nous nous savons ce que ça nous cause comme dégâts. Il faut trouver une solution pour les curer sinon beaucoup de nos champs ont été gâtés à cause de cela. Nos revenus sont très faibles maintenant à cause de l'état de nos champs te le peu qu'on trouve aussi est pour la plupart de mauvaise qualité. Jusqu'aujourd'hui il y a de l'eau dans nos champs, il ya de l'eau dont le niveau atteint la ceinture. Comme va-t-on les récolter ? L'eau ne part pas, et ça retourne dans les champs. Donc les difficultés qu'on a si on pouvait curer le drain, il fait bien les entretenir. Les champs aussi, car cela fait longtemps qu'ils ont été aménagés. Nous on est né et on avait déjà ces champs dans ces mêmes conditions et depuis il n'y a rien eu comme réparation dessus. Il y a certains champs qui sont des bas-fonds et d'autres des buttes. Celui qui est sur la butte, pour l'irrigation, il ne voit que sa butte et par conséquent il fait tout pour avoir l'eau, en vain. Tandis que celui qui a le bas-fond reçoit beaucoup d'eau alors que son voisin est dans les difficultés. Le gaspillage qui existe chez nous, c'est que l'eau ne part pas, alors que pour que le riz puisse bien produire il faut que tu puisses drainer ton eau. On est obligé de battre le riz sur les digues et encore il y a l'humidité qui gâte la qualité de ce riz. Nos gaspillages sont donc dus en majeure partie à cela. Il faut donc cherche une solution à ça.»

Sekou Bah, Nyeta conseil

« Eh ! moi je pense que sur ce travail, on en a beaucoup parlé, mais jusqu'ici on se complète avec de bonnes idées. Le travail est dur comme l'a dit M. Nouhoum Lah. Quand on nous dit de bien gérer l'eau, ce n'est pas un travail facile. Mais on doit reconnaître que c'est vrai, même si certaines difficultés sont dues aux entreprises, il y a certaines difficultés qui sont essentiellement dues aux exploitants eux-mêmes. Il faut qu'on se dise cette vérité car le travail ne marchera pas sans cela. Quand on commence au niveau des

champs... Niveau village, il y a plusieurs champs aujourd'hui si tu veux les irriguer tu peux le faire sans même ouvrir la prise d'arroseur. Il y a des cas de ce genre surtout quand on prend la zone de Molodo, il y a plusieurs cas. Parce que l'eau rentre dans ton champ sans que tu n'ouvres ta prise. Parce que l'arroseur est dégradé et il n'y a plus de cavalier. C'est un problème et tu trouveras que dans le drain de vidange de ce même champ, l'eau ne part pas. Tout est bouché, ça ne part nulle part. Ou bien tu trouveras que c'est l'eau de l'arroseur de certains exploitants qui se déverse dans le drain d'autres, pour le remplir d'eau sans que les propriétaires de ces champs ne soient au courant. Donc tout cela prouve qu'il y a des difficultés qu'on ne se le cache pas. Mais ce sont des difficultés sur lesquelles on doit réfléchir ensemble afin de trouver une solution. C'est vrai, la gestion de l'eau a été confiée à des personnes jusqu'au niveau des paysans. En commençant par les travailleurs de l'Office jusqu'aux paysans eux-mêmes. Mais quand tu prends le groupe des paysans, il y en a certains qui ne savent pas ce que c'est une OERT et il y en a beaucoup comme cela aujourd'hui. On le dit mais ils ne savent pas ce que c'est une OERT. Il y a aussi peut-être aujourd'hui certains membres d'OERT qui ne savent pas ce qu'ils doivent faire comme travail. Il y a aussi ce manque d'information, il faut qu'on comprenne ces choses. Il faut qu'on comprenne que c'est vrai que l'OERT est une innovation, une nouvelle chose, et que si l'on peut l'entretenir et bien nous investir cela pourra nous aider à résoudre de nombreux problèmes dans les jours à venir. Elle va nous faciliter nos travaux, elle pourra nous redresser nos travaux dans une bonne voie. Mais cela ne peut se faire que si on les forme par rapport à leurs attributions. Qu'ils connaissent les lois qui régissent leur ton et qu'ils puissent exiger de leurs membres. Parce qu'il y a ce point aussi. Si on essaye de vérifier, les paysans ne font pas leur part d'entretien du réseau. Ils ne le font pas, mais chaque année on leur donne de l'eau. Et si on est tous réunis ici c'est à cause de l'eau. Et si tu vois que certains entretiens ne se font pas c'est parce qu'on donne l'eau. Si on coupe l'eau à certains endroits le travail sera fait. C'est vrai, dans certaines localités quand tu leur dit qu'ils n'auront pas d'eau s'ils ne font pas le travail ils le font. Parce que si tu constates que la campagne est en train d'avancer, qu'on est presque en juin ou juillet et que vous n'avez pas d'eau, vous allez vous chercher et vous retrouver même si certains sont à Ségou ou à Bamako vous allez vous voir et le travail sera fait. Il faut qu'on se dise ça aussi. Ca c'est ma formule, pour moi normalement si l'entretien n'est pas fait on ne doit pas donner l'eau. C'est comme cela car le travail ne marche pas sans difficultés, il faut qu'on se donne certaines difficultés. Il faut que chacun le sache, que chaque année après le battage que telle quantité appartient à l'OERT ou bien est la part de l'OERT pour l'entretien des réseaux. Il faut que cela soit précisé à l'avance pour que chacun paye la quantité qu'il doit afin qu'on puisse entretenir les lieux avec cela, et celui qui ne paie pas s'en aille. L'OERT doit savoir comment le sanctionner. Parce que tu n'as pas fait ce que tu devais faire, et ne l'ayant pas fait, seulement à cause de toi l'eau sera coupée à tous les paysans de la parcelle. Il faut qu'on réfléchisse sérieusement sur ces moyens. C'était donc mon avis sur la partie du réseau qui doit être entretenue par les paysans. Maintenant le problème qui existe aujourd'hui et qu'on ne doit pas cacher est celui des mauvaises herbes qui sont dans nos falas et qui continuent dans nos réseaux secondaires. Celui qui va à Macina aujourd'hui sait comme se trouve la fala aujourd'hui. Peut être on ne voit pas bien le fala de Molodo. Mais le fala de Macina, de passage sur la route, on le voit très bien, on voit comment il est rempli. Il faut qu'on y réfléchisse afin de pouvoir lutter contre ces mauvaises herbes. Parce que certains ont dit qu'il faut l'assécher et le brûler, ou fermer certains réseaux pour le curer. C'est vrai si dans le cadre de la recherche nous n'avons pas eu d'autres solutions pour dire que si tu utilises ce moyen tu pourras vaincre cette mauvaise herbe. Eh ! la solution facile qu'on a et qui consiste à brûler, si on ne l'assèche pas on ne pourra pas le faire non plus. Donc obligatoirement on va passer par ce chemin. Continuons jusqu'ici à réfléchir sur ce problème car c'est quelque chose qui ne peut pas rester comme cela. Ca se multiplie très rapidement chaque année. Avant ça n'était qu'une petite quantité, et maintenant c'est beaucoup et c'est presque partout. Et finalement ça arrivera à l'intérieur des parcelles pour le remplir si on ne serre pas les ceintures, il faut que l'on pense toujours à ce problème. Maintenant le plus grand problème qui existe, sur

lequel tout le monde doit réfléchir est celui de la contre-saison. La contre saison, il faut qu'on comprenne aujourd'hui que c'est vrai, on se sert de l'eau du fleuve, mais cette eau n'est pas seulement pour le Mali. D'autres pays riverains en ont besoin et s'en servent aussi. Si ces pays veulent aussi développer leur agriculture, quelque soit les difficultés, ce sera réglementé. Les quantités que nous prélevons aujourd'hui, peut-être dans les jours à venir nous n'y aurons plus droit. Donc on va donner ne certaine quantité que personne ne doit dépasser, et alors qu'est ce qu'on va faire ? C'est une question difficile. Donc à partir de maintenant il faut qu'on se prépare en conséquence, avant que cela n'arrive. Donc a contre saison nécessite une bonne réflexion. Parce que nous-mêmes nous l'avons dit, que le fait que les difficultés soient partout, c'est du à la culture de contre saison. L'an passé quand tu faisais le tour des casiers, tu observais que tout était couvert de feuilles vertes. Parce que tout le monde l'avait fait. C'est vrai c'est la politique du gouvernement qui nous demande de tout mettre en œuvre afin que l'autosuffisance alimentaire soit assurée. Qu'il n'y ait pas de famine dans le pays, c'est vrai. Mais ce que je dis aux décideurs aussi, qui sont les décideurs de notre office, si les champs là, venaient à être complètement dégradés et qu'on ne puisse plus y exploiter du riz ce seront eux les premiers que le gouvernement va tenir pour responsables. Il faut qu'on comprenne cela, et qu'on ne l'oublie pas. Donc il faut qu'on dise les choses. Sans quoi ça ne marchera pas. Qu'on fasse remonter ces problèmes jusqu'au gouvernement. Donc si jamais cela devient obligatoire, qu'on le fasse cela permettra que notre point de vue soit connu. Dans ce cas même s'il y aura du gaspillage, on dira voila les papiers, il a été dit de faire attention. Il faut d'abord réfléchir sur le problème de la contre saison. Si elle se développe beaucoup elle pourra amener telles ou telles difficultés les jours à venir. Cela permettrait que des choses précises existent déjà. Ils ont déjà toutes les informations sur le sujet, parce que eux aussi prennent des décisions en se basant sur les informations qui leur sont disponibles. Si bien que s'ils n'ont pas suffisamment d'informations, ils peuvent prendre de mauvaises décisions. Il ne faut pas qu'on oublie ce point aussi. Nous savons tous nous qui sommes présents dans cette salle que la contre saison ne pourra pas continuer comme ça. Premièrement tous les champs sont en train de se dégrader. Tous les champs se dégradent. La qualité du riz n'est plus bonne. Tout les riz qu'on est en train de battre actuellement sont tous de mauvaise qualité. Alors qu'on demande un moyen de faciliter la commercialisation de nos produits afin qu'on puisse atteindre le marché international. Comme va-t-on conquérir ce marché si on n'a pas du riz de bonne qualité. Donc réfléchissons sur ces choses là d'abord. Voyons ensemble jusqu'ici en se basant sur des bonnes idées...(???) C'est vrai c'est très bien qu'on fasse de la contre saison de riz, c'est bien. Mais voyons aussi la manière dont sa culture nous cause des dégâts et comment on pourra les réduire. Si jamais on n'y pense pas, le travail qu'on est en train de faire, la riziculture, finalement on ne pourra plus la faire. Alors que ce n'est pas ce qu'on souhaite. C'est l'avis que j'avais à donner sur ce sujet.»

Abdoulaye Daou, délégué général des exploitants de l'ON

Partie manquante

« Bon ce que j veux dire ici... Eh, Sékou Bah dans son intervention a pris en compte beaucoup de mes préoccupations. Mais il y en a d'autres que je vais ajouter. Quand tu construis une route, tu construis aussi des ponts de route. Pourquoi ces ponts ? Pour que l'eau ne puisse pas monter sur la route et la dégrader. Il y a ainsi des ponts tout au long de la route Niono-Markala. Quand tu construis ta maison, tu laisses un trou dans le mur et à terre pour que s'il pleut, l'eau ne stagne pas dans ta cours et donc que ta maison ne s'effondre pas. Donc c'est obligatoire de laisser une sortie pour l'eau. Donc si ça n'existe pas dans nos champs aujourd'hui, s'il se trouve que nos drains de vidange, qui dépendent du gouvernement, ne sont pas entretenus, alors on ne peut pas dire que l'on a de vrais champs.

Parce que si la nappe phréatique continue de remonter jusqu'à la couche superficielle de la terre cela va finir par de la salinisation. Du sel, et finalement tout ce que tu y plantes stagnera et ne va plus monter, tel qu'on le constate de plus en plus aujourd'hui dans

certaines parties de nos champs où si tu ne mets pas beaucoup d'engrais sugubé-sugubé les plants ne progressent pas. C'est à cause de cette salinisation. Donc si l'on n'y pense pas cela va finir par causer des dégâts. Donc le point sur lequel je voudrais insister aujourd'hui c'est l'entretien des drains de vidange, qu'on le revoit, car sinon les paysans n'auront plus de champs. Tout le monde dit qu'il y a eu trop d'eau dans les champs cette année, ou bien que c'est l'eau qui a pris les champs cette année, et ce n'est pas un mensonge nous n'avons pas eu de riz de bonne qualité. Le riz tout le monde dit que cela réussit en feuilles, car si tu regardes la verdure tu diras que c'est réussi. Mais si la qualité n'y est pas on ne peut pas avoir un bon prix ici à l'intérieur du pays, et à plus forte raison de le vendre à un bon prix à l'extérieur. J'ai moi-même regardé certains riz décortiqués à côté de la machine, on ne pouvait même pas faire la différence entre la brisure et les germes de riz. Tout est germé à cause de l'eau, c'était humide, certaines graines sont même devenues noires à cause de cela. Je pense donc que l'entretien des drains est une préoccupation qu'il faut toujours avoir à l'esprit pour que s'il pleut l'eau qui rentre puisse aussi sortir, s'il pleut qu'on puisse drainer l'eau. Sinon dans les casiers prévus pour que l'eau puisse rentrer et sortir, s'il pleut en hivernage et que les bas-fonds ne peuvent plus être drainés, cela veut dire que ce sont les drains qui n'ont pas été ouverts de manière à ce que l'eau puisse partir. L'entretien des drains est aujourd'hui une préoccupation pour tous les paysans, tout le monde en a parlé, et moi j'insiste encore là-dessus. Que celui dont le portefeuille est concerné par tel ou tel volet s'occupe sérieusement de l'entretien. Et à cela j'ajoute et je demande à l'Office comme aux paysans d'accepter aujourd'hui les critiques. Ce sur quoi on accuse le gouvernement il faut aussi savoir nous regarder là-dessus, en faisant ce qu'on peut à sa place. Par rapport au secondaire on a dit que le typha était mal faucardé, effectivement le lendemain de certains faucardages tu passes et tu verras que le typha a sorti de nouvelles feuilles, cela veut dire que le travail n'a pas été fait comme prévu. Que l'Office pense à ce qui lui revient. Les paysans qu'est-ce que je vais vous dire ? Il y a plus de 10 ans aujourd'hui que moi-même je suis à l'Office ici, j'ai constaté et j'ai lutté contre, j'ai des témoins dans le pays. Les gens qui font le glanage après ils ou elles étalent la paille de riz dans le réseau tertiaire pour se faire un chemin pour passer. Après on ne pourra plus les enlever à la main, vous aussi devez voir ce côté. Le paysan ne doit jamais accepter que celui qui vient faire le glanage dans son champ fasse ça, on doit y penser vraiment, car si on le fait trop cela va nous créer de grands problèmes. C'est ce travail qui existe aujourd'hui, tu verras que les peuhls-esclaves viennent faire le glanage et jettent n'importe comment la paille en l'absence du propriétaire du champ. Il ne faudrait jamais accepter de telles pratiques dans vos champs car cela va vous créer des problèmes de drainage, ça pourra aussi vous créer des problèmes en période d'écoulement de vos produits.

On n'a pas la force pour les enlever, avec les mains on ne peut plus faire ressortir ces pailles. Les mains ne peuvent pas. Faucher ensemble les typhas un matin pour se faire plaisir, cela peut marcher. Mais prendre les pelles et les piques pour s'arrêter, puisque ce banco là, si tu vois qu'on a pu curer ces tertiaires, il faut d'abord que ce soit su jusqu'à ce que l'intérieur de l'arroseur soit fendu, car comme l'ont dit certains, certains canaux tertiaires sont larges de 4 mètres environ. Tant que c'est pas su (??), si tu utilises la pioche pour le curer, le banco se colle là-dessus, de même que sur la pique, et même si tu utilises la pelle, c'est le même constat. Donc comment on pourra le curer si ce n'est pas avec une machine. Comment ? Allons-nous accepter qu'on y mette des pailles de riz ? Je mène cette lutte depuis longtemps. Même demain, en partant, si j'en vois, je leurs explique les inconvénients à tous ceux que je trouve au bord des champs en question. Vraiment il faut que nous les paysans, voyons ensemble cet aspect. Vraiment si on enlève le problème de drainage de notre débat aujourd'hui, il ne restera pas grand-chose. Mais ce que j'voudrais dire aussi aujourd'hui à l'équipe qui a réalisé ce travail vidéo. Effectivement certains ont dit ici, certaines paroles qui sont vraies. C'est comme si vous ne parliez que de notre mauvaise gestion de l'eau, ou bien de notre gaspillage d'eau et qu'il n'y ait rien de positif. Tout n'est que difficulté. Effectivement il ne faudrait pas que cet outil serve à nous vendre très mal ailleurs. Qu'on ne dise pas après avoir visionné ces vidéos que les paysans

de l'ON ne font que gaspiller l'eau et que ses cadres aussi ne font que du gaspillage d'eau. Je voudrais que les oreilles rouges qui sont en train de réaliser ce travail, qu'ils réfléchissent à ce point. Vraiment ne réalité, il ne faudrait pas qu'un jour ou l'autre, qu'ici ou ailleurs, cet outil contribue à nous saboter, à nous déshonorer. Puisque là où il y a du mauvais, il y a aussi du bon puisque l'agriculture qu'on y fait et qui sert à nourrir tout le peuple est une très bonne chose. Maintenant on ne peut pas faire des omelettes sans casser des œufs. Cela est obligatoire. Personnes ne peut consommer les omelettes sans casser les œufs de poule. Donc maintenant s'il y a gaspillage d'eau et qu'on doit améliorer la gestion de l'eau aujourd'hui, puisque je suis au courant qu'il y a une sous-commission qui a été mise en place pour la gestion du pilotage du pont de Markala qui n'est pas seulement composées de maliens. Le Niger et le Sénégal en font déjà partie aujourd'hui. Si l'on veut ouvrir les vannes du pont selon notre volonté, ceux-ci peuvent dire non il faut respecter les autres. Il faut que les paysans soient mis au courant que ce problème d'eau est en train de devenir sérieux. On est en train de se mettre dans ce cadre. Donc il faut qu'on prenne des dispositions avant qu'on ne soit confronté à ces problèmes. La gestion partagée de l'eau est en train d'arriver. Les gens du Niger ??? que nous nous fermions toutes les vannes du pont pour alimenter nos falas, pour empêcher ainsi qu'une perte d'eau ne se produise ici pour continuer chez eux. Ils ne seront plus d'accord. Donc comment ça va se terminer ? Alors que si on ne ferme pas les vannes du pont, on ne pourra pas retenir l'eau en aval pour notre irrigation. Parce que beaucoup de personnes veulent que cette eau qui passe à travers les ??? arrive ici. Non, non toute l'irrigation est permise par l'eau qui est en aval du pont. Donc maintenant l'eau qui est refoulée par le pont continue vers le Niger... Donc si maintenant tout cela est condamné, c'est-à-dire que si on ferme toutes les vannes du pont cela ne marche plus. L'opinion internationale ne l'accepte et il y a eut des réunions là-dessus jusqu'en France. On est au courant. Ils n'ont même pas voulu que cette réunion se fasse ici chez nous, en Afrique, ils nous ont interpellés là-bas pour aller nous dire que désormais la gestion de l'eau sera répartie. Par conséquent ça ne marchera plus selon la volonté d'un seul. Donc ce qui est en train de se préparer aujourd'hui par ses oreilles rouges, je pense qu'en fait à travers ses travaux on ne cherchera qu'à dire seulement que nous on gaspille l'eau. Et donc il faudra limiter leur quantité d'eau à utiliser. Par conséquent je vous demande à vous les oreilles rouges, de ne pas seulement exposer le mauvais côté. Merci.

Partie manquante

Moussa Coulibaly, chef de partiteur Sokourani

« Moi je suis Moussa Coulibaly de Molodo, Sokourani. Je suis membre du comité paritaire. Par rapport aux vidéos qu'on vient de visionner je rajoute sur cela encore. Eh, l'entretien de nos partiteurs, les tâcherons le font, ce travail doit se faire en notre présence. Si ça ne se fait pas en notre présence qu'on nous appelle sur les lieux des travaux pour apprécier le travail. Que nous disions que c'est bien fait avant qu'on ne leur donne l'argent. Ce travail se fait du début jusqu'à la fin sans qu'on nous dise quoi que ce soit. Je ne suis pas au courant. Bon, je le regrette parce que je dois dire les parties que je regrette. Qu'on arrête cela. Par rapport à la contre-saison j'ai l'habitude de dire que la terre n'obtient de la chaleur qu'avec le soleil. Les fils d'Adam, les paroles qu'on est en train de dire ici vous gênent. Qu'ils nous excusent nous aimons tous faire la contre-saison. Mais nous devons reconnaître qu'il y a certaines choses que tu aimes donc leur pratique provoque d'autres choses plus graves aussi. Mais j'ai soulevé ma main ici pour le dire, c'est toujours la même parole qui se répète. Notre partiteur cette année s'il a été entretenu c'est sur une longueur de 200 ou 300 m seulement, ça ne dépasse pas cette distance. Ils se sont limités à cette longueur ils n'ont pas continué. Comme ça, est-ce que ce partiteur a été entretenu ? Si on dit qu'il a été entretenu nous ne l'accepterons pas, ça n'a pas été fait. Je m'arrête là car vous m'avez demandé de ne pas être long dans mon intervention. »

Abdoulaye Keita, Nyeta conseil

« Mon intervention concerne les OERT qu'on a installées au niveau des arroseurs et des drains, il faudrait qu'on prenne des dispositions dès à présent en termes de financement pour qu'elles puissent faire leur travail, au niveau des caisses comme nesigiso ou des autres réseaux de caisses. A mon avis les OERT n'ont pas été mises en place uniquement pour le faucardage, car dans ce cas la seule force physique suffirait, mais en ce qui concerne les entretiens à long terme comme le curage et la réfection des cavaliers ce sont des travaux qui dépassent la force des propriétaires des champs. Donc comme à présent ce sont des organisations officiellement reconnues, il faut prendre des dispositions pour leur donner de l'argent à crédit de manière à réparer les parties endommagées, qu'en contrepartie elles rembourseront. Si on pouvait négocier ces lignes de crédit au niveau de la micro finance maintenant ou bien même au niveau des banques à mon avis ce serait une bonne chose. Ensuite, et selon ma compréhension, que ce soit l'entretien de l'envasement du drain tertiaire qui corresponde à la bonne gestion de l'eau, qu'est ce que le paysan se dit ? Il se pose la question : moi j'entretiens ce drain et qu'est-ce que cela me rapporte ? L'eau qui se gaspille qu'est-ce que ça peut faire à ma famille ? A mon avis il faut regarder dans cette direction actuellement. Mais la répression c'est-à-dire menacer de ceci ou de cela ceux qui ne réalisent pas l'entretien, que si tu ne le cures pas tu auras une sanction, je pense qu'on a fait beaucoup de choses dans ce sens mais cela n'a pas eu de suite. Maintenant il faut voir que les questions que les paysans se posent sont les suivantes : si je fais l'entretien qu'est-ce que ça apporte à ma famille ? Si je ne gaspille pas, en termes économiques qu'est-ce que ça peut apporter à ma famille ? On doit écrire et montrer aux paysans que si tu n'as pas entretenu ton drain tu auras des difficultés de drainage, et qu'il sache ce que cela aura comme conséquences. Tout d'abord si tu récoltes dans l'eau cela jouera sur la qualité de ton riz. Il faut qu'on lui montre cela, c'est pourquoi je pense qu'il faut une formation. Non pas de la sensibilisation mais surtout de la formation, parce que le fait de le dire aujourd'hui n'est pas la solution, il faut qu'on s'assesse, qu'on fasse des projections, qu'on parle en leur montrant et en indiquant les conséquences économiques que cela pourra amener. Par exemple, si tu as un hectare et que tu as eu des problèmes de drainage, de combien de FCFA ton coût d'exploitation a-t-il augmenté ? Peut-être que si le paysan a compris ce scénario il pourra voir ce qui est intéressant pour lui, il verra son intérêt et ses désavantages à ce niveau. Pour moi l'Office seul ne peut pas faire ce travail, car ce sont eux qui ouvrent les partiteurs et les arroseurs, qui ont les clefs. Donc je souhaiterais qu'il implique les ONG et d'autres structures pour que les paysans puissent bien comprendre ».

Mamadou Keïta, chef de la cellule VISION et animateur

« Le débat a montré que chacun de nous a un défaut, et chacun à son niveau fait des erreurs, et également que ce travail est fait pour nous tous. C'est vous et nous qui le faisons. Cela ne sert à rien de critiquer mon comportement. Quelqu'un qui a un mauvais comportement n'en changera pas si cela lui rapporte quelque chose. Les travailleurs de l'Office, les bons comme les mauvais, tous en réalité veulent avoir une bonne réputation. Tu veux toujours que le travail qu'on t'a confié soit bien fait. Mais en plus de cela, les difficultés que vous avez évoquées ici ensemble, mettons tout en œuvre pour pouvoir résoudre ces problèmes. Cela ne sert à rien que tu viennes dénoncer ici mon comportement ou me critiquer alors que toi-même tu n'as rien fait dans ton champ, alors qu'on le répète à longueur de journée. Et si tous les jours tu ne fais rien dans ton champ tu ne vas pas récolter de riz non plus. Même si tu passes la journée à dire que l'Office ne fait pas bien son travail, ce n'est pas l'Office qui remplit ses mains d'herbes pour les mettre dans le champ de quelqu'un. L'Office ne prend pas non plus de daba pour casser la digue de quelqu'un. Donc si on s'assoit pour discuter de ce qui gêne tout ça, tu dois t'assurer de faire ce que tu dois faire toi-même. Que peut-on faire aujourd'hui rapidement, pour qu'on puisse diminuer nos difficultés avant l'arrivée des grosses machines ? Une solution serait : comme on sait déjà qu'on a des difficultés de drainage, il faudrait par conséquent bien gérer les quantités d'eau qu'on prend. Il faudrait pouvoir tout faire pour amener à ton

champ et en ta présence la quantité d'eau exacte dont tu as besoin pour ne pas avoir à en vider ensuite dans le drain. Nous avons ce pouvoir. Quelqu'un a dit ici que l'aiguadier ne doit même pas aller à la maison, mais le paysan non plus ne doit pas aller à la maison si tu contrôles l'eau. Mais si tu ouvres l'eau, pars faire ton marché et ne reviens fermer que lorsque tu t'en rappelles, alors l'eau qui est entrée est en train de se vider dans le drain. Ca c'est la faute du paysan et il faut qu'on arrête ces pratiques. Le reste, ce que vous avez dit qui sont les erreurs de l'encadrement, on ne va pas les oublier et rien cacher, tout va apparaître dans cette vidéo. On a parlé du fala et on a beaucoup duré sur ce sujet, mais pourquoi c'est difficile chaque fois qu'on parle de ces problèmes? Je pense que finalement on va laisser toutes ces paroles au délégué afin qu'il vous explique. Qu'il vous diffuse cette information, on va demander à l'Office de lui donner les moyens pour qu'il puisse l'organiser. Chaque année et à chaque fois qu'on évoque l'assèchement du fala pour le brûler, Mamadou Camara l'a bien expliqué il y a certains qui amènent de bons arguments qui te mettront complètement en erreur. En disant que la superficie de nos champs est insuffisante et qu'on est obligé de faire la contre-saison nuit et jour. Bon, en parlant comme cela tu déranges immédiatement la réflexion des gens, leurs pensées. S'il t'est difficile de laisser passer une seule journée sans traire ta vache, qu'en sera-t-il lorsque tu ne pourras plus la traire définitivement ? Or c'est ce chemin que nous sommes sur le point d'emprunter, donc en réalité il faut prendre ce problème du fala avec plus de responsabilité. Quelqu'un a fait une proposition ici aujourd'hui : qu'on réfléchisse et qu'on ait le courage si on ne peut pas tout brûler à la fois, de brûler une certaine tranche du fala l'année ou on a une bonne pluviométrie. Je pense que c'est une proposition concrète mais l'Office seul ne peut pas prendre cette décision. Mais ce sera fait le jour où les paysans iront ensemble le demander alors le gouvernement sera d'accord. Cela est ma contribution ici bien que je n'ai pas toutes les solutions, mais ce sont des paroles qu'on ne doit pas laisser ici après cette réunion, et on ne doit pas attendre une autre réunion pour le dire. Le fala est en train de nous inquiéter. On a dit toute sorte de choses à ce sujet. La contre-saison quelqu'un a dit on ne peut plus l'abandonner c'est devenu une de nos habitudes nuit et jour. D'accord c'est devenu une habitude mais ça nous a amené un gros problème. On a dit que 80 000 ha sont aménagés sur les terres de l'Office. Je le sais et votre délégué général le sait aussi que d'ici 5 ans on va doubler cette superficie. Et alors comment feront nous quand ça aura doublé ? Si on ne prend pas les devants en nous imposant certaines règles dès à présent, quand les superficies seront doubles est-ce que vous allez accepter que Mamadou Camara exploite en contre-saison et que moi je ne le fasse pas ? Peut-être que si on double et même si on quadruple on peut faire la contre-saison, mais il ne s'agit pas de tout faire en riz. A présent investissons nous plus pour faire d'autres types de cultures. Cela peut nous éviter la famine. Nous pensons tous que si on n'a pas fait de riziculture alors on n'a rien cultivé. On a coupé ici des manguiers, des bananiers, c'était une erreur. Et que nous l'encadrement ne l'ayons pas constaté tout de suite pour vous le conseiller cela aussi est une erreur. Si on ne trouve pas tout de suite une solution pour traiter ce problème de contre-saison cela va nous inquiéter dans le futur. Donc qu'on apprenne les uns des autres, ceux qui savent faire la culture de manioc et d'autres cultures de ce genre, qu'on s'oriente vers ceux-ci pour pouvoir les développer. »

Projection du module sur le suivi des consommations

Mamadou Keita, VISION

« L'entretien va devenir obligatoire. Vous savez que le président est parti en Amérique. Aujourd'hui il est en Amérique. Ce projet, et il y en a aussi d'autres grands projets, ne pourront être mis en exécution sans qu'il ne mette la main sur les grands drains. Nous ne sommes pas autorisés à rentrer dans ce domaine aujourd'hui, mais disons des paroles qui puissent tranquilliser les esprits. L'Office exploite plus de 80 000 ha aujourd'hui, on va

dépasser cette superficie parce qu'on est dans l'obligation de le faire. Il faut nécessairement faire de nouveaux aménagements. Ce qui est déjà aménagé a totalement été attribué, certains ont même dit ici que l'Office a même attribué des parcelles hors des drains. Quelqu'un a dit ici dans son intervention que c'est l'Office qui a attribué des parcelles hors des drains. Si c'est le cas alors peut-être que c'est l'insuffisance de parcelles disponibles qui nous a amené à le faire. Mais l'Office ne fait pas exprès d'attribuer des parcelles hors des drains, ce sont les paysans qui commencent, ce sont les Coulibaly. Mais nous sommes obligés aujourd'hui d'attribuer de nouveaux champs. Et pour le faire il faut nécessairement mettre de l'argent pour entretenir les anciens drains. Le gouvernement et les bailleurs de fonds, moi-même je suis au courant de la 2eme FED au cours duquel on va faire beaucoup. Ce sont là des paroles qui tranquilisent les esprits. Ces projets ne sont plus très loin. Mais par rapport à la vidéo que vous venez de visionner, oui vous avez vu aussi cela. Vous l'avez vu, les observations que vous avez faites pour moi auraient été dites avant et déjà prises en compte. Mais ce que nous nous cherchons dans cette vidéo est qu'on puisse le savoir, que les gens qui savent ou qui connaissent les incantations nous excusent. Avec les incantations on peut tout faire mais « *toua bissimilahi* » ne peut pas amener l'eau de Markala à Niono ou à Diabaly. Ce sont des études et des calculs qui peuvent le faire. Ces études et ces calculs sont aussi un autre type de connaissances. Pour amener l'eau de Markala à Niono ou à Diabaly il faut nécessairement faire ces études ou ces calculs. Il faut des calculs. Quelqu'un l'a dit dans son intervention, le chef SGE l'a dit, l'objectif de l'Office est de pouvoir irriguer 14 000 m³ d'eau par hectare de riz. Mais les études ont montré qu'on pouvait même descendre à 8000 ou 9000 m³ d'eau pour irriguer un hectare de riz jusqu'à maturité. Qu'est-ce qu'on veut mettre actuellement en œuvre ? C'est de pouvoir nous doter de moyens qui nous permettront de donner la quantité d'eau qui est passée dans chaque partiteur par an. Si on dit par exemple au responsable du partiteur tu devrais consommer 20 ou 30 000 m³ pendant le temps T mais tu en as consommé 40 000, vous-même allez chercher entre vous celui qui gaspille l'eau parmi vous. Mais on ne peut le savoir avant de vous doter en équipements qui vous permettent de connaître les informations de votre partiteur. On ne peut pas savoir aujourd'hui au niveau de vos arroseurs si vous prenez plus ou moins d'eau, parce que vous n'avez pas d'équipement de travail qui vous permette d'avoir ces informations. Donc notre volonté aujourd'hui est de vous doter de ces équipements, afin que vous puissiez savoir par jour, par mois, par an, les quantités que vous avez utilisées. Mais nous ne devons pas avoir peur que cela serve à augmenter la redevance eau. Peut être que ce sera même une occasion de diminuer la redevance eau. Parce que vous saurez la quantité d'eau que vous avez prise et vous saurez en réalité qu'il y a eut gaspillage d'eau. Vous serez curieux de savoir qui parmi vous est en train de faire ce gaspillage sur votre arroseur. Pour lui dire en conséquence de faire attention et de veiller aux fermetures de son eau. Parce que la quantité d'eau utilisée est trop élevée. Pourquoi on a cherché à savoir cela, il faut que vous sachiez que c'est une réflexion. Si on s'était levés comme cela pour aller mettre certains matériels de mesure dans les champs ou bien dans les prises de partiteur, et que vous voyez ces matériels sans information ou explication préalable, si on ne vous explique pas vous qui devez nous aider à les gérer et bien vous allez les gêner. Alors qu'on investit d'énormes sommes d'argent dans ces équipements pour nous aider. Comme les modules à masque qui existent et qui nous permettent de savoir le nombre de m³ d'eau qui passent par seconde. Moi j'ai été à Macina, j'ai été le premier coordinateur de ce projet. Au cours de cet aménagement qu'est-ce que j'ai constaté, c'est que les paysans de Ké Macina étaient habitués au semis à la volée, et ils ouvrent l'eau sur les superficies que celle-ci peut atteindre, c'est-à-dire ce que le courant du fleuve aura pu atteindre. Ces paysans de Ké Macina si brusquement on les met dans les conditions de travail de N'Debougou ils ne vont pas comprendre. Donc pour eux les modules à masque qu'on avait placé n'étaient que des gendarmes qui les dérangent en les empêchant d'avoir les quantités d'eau qu'ils désiraient au moment voulu. Ils en ont cassé la nuit alors qu'un seul module à masque peut coûter 200 millions. Peut-être qu'ils n'avaient pas compris, c'est pourquoi ils ont cassé, mais quand finalement ils ont compris c'est eux-mêmes qui sont venus me le dire,

et en ce moment moi je promenais la nuit jusque 3 heures du matin pour pouvoir arrêter ces gens. Mais ils sont venus après ces coulibaly qui ont fait ce gâchis, pour m'expliquer qu'ils étaient dans l'erreur et qu'ils ont compris maintenant qu'on pouvait bien avoir l'eau lorsqu'on a compris le système. C'est la raison pour laquelle si on veut mettre en œuvre de nouvelles choses il est bon qu'on fasse des vidéos de ce genre pour vous donner les explications nécessaires. Que vous sachiez désormais que tout ce que nous faisons ici nous le faisons pour votre épanouissement, votre développement, notre développement. Pour qu'ensemble on trouve les solutions aux difficultés que les uns et les autres rencontrent, et non pas pour déranger qui que ce soit. Si on ne cherche pas à connaître l'eau aujourd'hui, quelqu'un va nous offenser en nous faisant la guerre en disant qu'on gaspille l'eau et qu'on prend toute l'eau. Mais si sur chaque partiteur la quantité d'eau qui passe est mesurée et que chacun peut le voir, un noir peut voir, un blanc peut le voir, on peut le savoir même en étant hors du pays, même en étant en Amérique. Alors celui qui veut nous accuser de gaspiller l'eau à l'Office ici, les gens lui diront non nous sommes dans les normes de la loi. Ils donnent honnêtement en réalité les quantités d'eau dont le riz a besoin à l'Office aujourd'hui. Et cela va permettre de diminuer les mal entendus sur l'eau qui existent déjà entre nous et le Niger et d'autres pays. Par conséquent vous ne travaillez plus au hasard, il y a beaucoup de lettrés parmi vous maintenant. Ils ont été instruits pour qu'ils puissent vous servir afin que vous puissiez en tirer des intérêts. Donc aujourd'hui on est en réflexion, aujourd'hui en étant assis dans cette salle ici on peut savoir tout ce qui se passe en Amérique. Il y a un outil dans mon bureau à partir duquel tu peux voir tout ce qui se passe dans cette salle ici. C'est la connaissance qui l'a fait. Ou bien même si on le veut à partir de cet outil étant assis ici dans cette salle on peut montrer la cour de la famille de chacun de vous ici. Si nos connaissances ont atteint ce niveau, mettons les en commun et à profit afin de résoudre nos besoins. Donc aujourd'hui on se trouve dans cette logique. On est rentrés dans la période des calculs et des études. En vous aidant à connaître les quantités d'eau que vous utilisez, en vous aidant à connaître la bonne manière d'effectuer un entretien, vous montrer les erreurs à temps, même celui qui n'est pas instruit pourra facilement se servir des conseils qu'on lui donne. Par exemple moi je ne suis pas lettré en arabe et si tu me donne le coran je ne peux pas le lire en entier, mais je connais les sonates qui me permettent de faire les prières plus que les coulibaly, Cela est dû aux explications que j'ai suivies. Donc cette vidéo qu'on est en train de faire maintenant nous avons besoin de chacun de vous pour que ces résultats puissent nous être utiles. C'est pour notre développement à tous. C'est ce que je voulais dire par rapport à cette partie de la vidéo. Comme c'est l'heure de la prière de 14 h, s'il y a des points que je n'ai pas encore mentionnés, si quelqu'un veut ajouter quelque chose on donne la parole à quelques personnes. Afin que l'on n'abuse pas du temps de prière des gens. A la volonté de Dieu et à votre plaisir. »

Salif Ouedraogo, responsable POP Molodo

« Je ne dirais pas beaucoup de paroles, ce que je voudrais ajouter comme vient de le dire Mamadou Keita, c'est que par rapport à ces travaux il y a l'Office et beaucoup d'autres ONG qui existent dans cette zone Office. Qu'on se mette tous ensemble ! Parce que je prends un exemple : le syndicat des paysans a l'habitude de faire une mission au Niger avec certains responsables paysans pour aller voir dans ce pays comment ils irriguent leurs champs. Les paysans qui ont participé à ce voyage d'étude au Niger à leur retour nous ont raconté que par rapport au Niger nous sommes gâtés ici en matière d'eau. Ce sont les paysans eux-mêmes qui nous l'ont dit. C'est pourquoi nous demandons aux ONG qui existe dans la zone Office d'essayer eux aussi de mettre l'irrigation dans leur programme de voyages d'études. L'Office peut amener certains paysans à certains lieux, et eux aussi peuvent amener d'autres paysans vers d'autres horizons afin qu'ensemble chacun puisse faire la sensibilisation à son niveau. C'est ce que je voulais ajouter. »

Dramane Doumbia aiguadier à Sokourani

« Je vais m'exprimer par rapport au drainage à l'Office. Les problèmes de drainage que l'on rencontre sont dus à beaucoup de personnes. Il faut qu'on s'unisse et qu'on cherche ensemble la solution. Effectivement il y a les drains principaux du compte Etat qui sont bouchés, l'eau ne sort pas. Mais le vrai problème d'eau c'est au niveau des paysans. Ce sont les paysans, moi je suis aiguadier. Si j'ouvre le partiteur l'eau ne quitte pas directement le partiteur pour se déverser dans le drain, elle passe d'abord par les arroseurs et les champs. L'eau ne peut jamais quitter directement le partiteur pour aller dans le drain. Moi-même j'ai un champ et je suis exploitant bien que je sois aiguadier. Une fois que tu vois l'eau dans le drain elle est passée soit par l'arroseur soit par le champ. Moi j'ai vu des paysans dans mon sous-casier qui disent que c'est la nouvelle eau qui est bien pour le riz, donc ils remplissent aujourd'hui d'eau leur champ et demain ils le vident. Il y a des champs comme ça. Il y a ici présents dans cette salle certains de mes paysans qui sont au courant de cette pratique. Je leur ai conseillé d'arrêter, ils n'ont pas voulu, et ce sont ces mêmes personnes qui viennent dire ici que l'eau ne sort pas. Ils sont là, ils me connaissent et moi je les connais aussi, ça c'est le deuxième point. Et troisièmement, un Waïgalo a parlé des nasses et autres instruments de pêche des bozos, je vais en parler. Il n'y a aucun bozo qui puisse venir ouvrir le partiteur, ce bozo n'existe pas dans ce monde. La clef du partiteur c'est l'aiguadier qui ouvre avec. Là où les bozos peuvent ouvrir c'est l'arroseur, alors que ce sont les chefs d'arroseur et pas l'Office qui gère ça. Les bozos cassent les diguettes des champs pour poser leurs nasses. Or l'aiguadier ne peut pas se promener partout pour voir s'il y a des nasses dans l'arroseur ou dans les champs, mais il y a les représentants des paysans les chefs d'arroseur, et les propriétaires des champs aussi. Le seul cas qu'on m'ait signalé, j'ai pris ma moto étant malade et je suis venu enlever la nasse et l'amener jusqu'au bureau. J'ai fait ça, je ne parle pas de ce que font les autres mais de ce que moi-même j'ai fait. Ensuite j'ai dit dans tous les villages que s'ils voyaient des nasses dans les arroseurs ou dans les champs, qu'ils les enlèvent, les cassent et les brûlent, et que si quelqu'un leur demandait qui l'a fait qu'ils lui disent que c'est moi Dramane l'aiguadier qui l'a fait. Mais ils ne le feront pas à cause du voisinage, et après ils viennent nous dire que le bozo a fait ceci ou cela, mais la maison du bozo est contiguë à la tienne, le poisson que tu mets dans ta sauce vient de chez lui, pourras-tu lui dire quelque chose ? Mais je leur ai dit de casser et de brûler sur la digue les nasses récupérées dans les champs et de ne pas les amener à la maison, de dire que c'est moi l'aiguadier qui l'a fait et que le propriétaire bozo ne viendra pas me voir. Aucun bozo n'est venu me voir ici. Donc ces choses la existent et l'eau ne pourra pas sortir. Moi je peux ouvrir un de mes partiteurs aujourd'hui et demain en moins de 24 heures tu verras que les drains sont pleins d'eau. Comment l'eau est-elle partie dans les drains ? L'eau ne quitte pas directement le partiteur pour aller dans le drain mais elle quitte soit l'arroseur soit la parcelle pour se jeter dans le drain. Donc les brèches sur les digues de l'arroseur, qui les a faites et qui doit les réparer ? Il y a beaucoup de choses dans cette affaire, il faut qu'ensemble on se réunisse pour pouvoir les entretenir et que chacun dénonce à qui de droit ce qui se fait comme mauvaises pratiques. »

Issiaka Sanogo

La salle rit car il s'agit d'un jeune qui s'occupe de la sono dans la salle

« C'est la même chose, nous cherchons tous à nous nourrir à partir du champ ! Moi ce que j'ai compris dans cette affaire c'est que l'eau est gaspillée, c'est vrai l'eau est gaspillée. Parce que pour les paysans colons leur première daba de culture est l'eau, et leur premier couteau de guerre aussi c'est l'eau. Moi par exemple je vais exploiter mon champ à N4, j'y vais le matin à l'aube et j'y passe toute la journée jusqu'à la nuit. Au crépuscule je quitte le champ pour éviter les piqûres des moustiques, et alors je prends ma moto pour rentrer à la maison, mais une fois qu'ils te voient à moto de passage hop ils vont au champ pour casser ta digue et faire sortir l'eau de ton champ. C'est ça leur première arme de guerre, c'est le gaspillage d'eau. C'est la première chose. Et ensuite il y a des champs un peu partout maintenant, on parle d'extensions et je pense que cela est inutile, il faut d'abord

maîtriser les problèmes d'eau des champs qui existent déjà. Est-ce que vous avez compris ? Par exemple alors qu'ici il y a trop d'eau voire même l'eau est en train de causer des dégâts, tu trouves qu'au même moment de l'autre côté ils ont toutes les difficultés du monde à avoir de l'eau. Cela est dû à quoi ? Pour moi avant de faire les extensions, maîtrisons d'abord les problèmes d'eau des anciens champs. »

Mamadou Coulibaly, CPGFERS

« Je parle au nom de notre casier qui est le casier Nord. Nos champs ont duré sans jamais être réhabilités, on souhaite que le casier soit réhabilité si on veut pouvoir respecter les règles de la gestion de l'eau. Sans la réhabilitation il sera difficile de suivre les règles de la gestion de l'eau. Vous dites que vous allez contrôler l'irrigation depuis l'arroseur jusque dans les champs. Si vous appliquez cette technique avec cet état si mauvais de notre casier, ce sera vraiment un problème car il n'y a pas de drainage, il y a aussi des buttes et des bas fonds dont l'irrigation est difficile. Donc il faut chercher à réhabiliter le casier Nord pour que le problème d'irrigation soit réglé, sinon le respect des règles de gestion de l'eau arrive chez nous, on ne pourra pas le respecter. »

Mamadou Keïta, chef de la cellule VISION et animateur

« Vous avez beaucoup patienté, on va arrêter les débats. »

Mamadou Keïta, chef SGE et DZI Niono.

« Je veux donner des précisions par rapport à l'intervention du paysan sur les arroseurs. La gestion de la prise d'arroseur et sa clé c'est l'aiguadier qui en est responsable, ce n'est pas un paysan, il faut comprendre cela pour toujours. Si c'est une pratique du paysan dans votre casier, il faut l'arrêter. On est en train de filmer tout ce qu'on dit et cela peut-être une critique pour nous. C'est l'aiguadier qui gère les clés de l'arroseur. »

Mamadou Keïta, chef de la cellule VISION et animateur

« Maintenant c'est la première fois qu'on travaille avec les images, donc il faut donner vos impressions sur ces images et après ce film sera remis à tous ceux qui disposent des appareils pour le visionner. Je vous demande de me dire si ce type de travail présente un avantage ou non ? Si vous trouvez qu'il y a un avantage, il faut donner un thème pour le futur afin qu'on le traite de la même façon. Et si ce n'est pas avantageux alors on va continuer avec nos anciennes pratiques... C'est très bon. C'est la première fois qu'on fait ça avec vous, tout est dans la machine, après on va le traiter et demain on sera à Macina pour faire la même chose. On va ensuite regrouper toutes ces informations et on va les emmener à Ségou, et ensuite appeler vos délégués à Ségou avec les responsables à Ségou et les bailleurs de fonds, de façon à leur montrer les images. Ces images seront enregistrées sur des cassettes qui vous seront envoyées dans les villages, pour revoir et faire des critiques pour le futur. Ainsi les chargés de mission français pour votre courage et votre patience. Nous remercions également la zone. »

Abdoulaye Daou, délégué général

« C'est la meilleure façon de sensibiliser, il n'y a aucune autre méthode de sensibilisation qui dépasse celle là. Je ne sais pas si vous savez qu'au Mali M. Ousmane Chérif Madane Haïdara ne pouvait plus prêcher au Mali depuis le régime de Moussa. Mais actuellement il a beaucoup d'adeptes et cela est dû au fait qu'il enregistre ses prêches sur des K7 audio que les gens écoutent, et les gens viennent chez lui pendant les *maouloud*. Donc on le voit. Je pense que les choses comme cela sont très importantes et très intéressantes, surtout que cette projection nous permet à nous et à l'Office de nous critiquer mutuellement et de critiquer également l'Etat ensemble. Donc cela sensibilise les gens complètement. Par exemple là où la paille de riz est sortie à l'écran, avec l'intervention de Mamadou Keita celle des paysans et de moi-même à ce sujet je pense que c'est comme ça qu'on montre le bon chemin. Car chacun a sa part, chacun a sa faute. Donc si l'on continue comme cela surtout sur la base des vidéos cela va beaucoup mieux sensibiliser. »

Mamadou Camara, CPGT de Niono et secrétaire général de l'AV du km 17.

« Bon pour moi les images, cette vidéo, il ne faut pas que cela s'arrête à mi-chemin. Il faut qu'elle arrive au niveau des responsables décideurs. Parce que nous avons remarqué que sur certaines interventions à la télévision, on nous voit souvent à la télévision remuant la bouche mais ce que tu es en train de dire ne sort pas, c'est-à-dire qu'on ne fait pas passer ta voix. Il ne faut pas que ce soit comme cela. Qu'on le fasse de sorte que la voix de celui qui parle passe aussi, en plus de son image, qu'on puisse écouter ce qu'il dit. Cela permettra qu'ils entendent ce que l'on vous dit, et ce que vous nous dites aussi. C'est cela qui permettra de mieux nous comprendre. »

Fassidy Diakité, Sexagon, ex encadreur ON

« Ce qu'on vient de faire, il faut que cela ne se limite pas à cette fois-ci mais qu'on le refasse plusieurs fois. Mais ce qu'on a fait tout de suite, si on doit le reprendre l'an prochain il faudrait d'abord nous poser la question « est-ce que le contenu de cette réunion a pu être exécuté dans les villages ? ». Ce qu'on vient de voir dans cette vidéo est-ce qu'on a pu réaliser ces choses dans nos villages compte tenu de ce qu'on avait vu ici ? Donc qu'on évalue d'abord ce qui a pu être fait avant de le faire de nouveau. Après cela l'Office, sa chute et sa montée, avant les responsables de l'Office et les paysans s'asseyaient pour faire la critique et l'autocritique. Cela ne se fait plus depuis longtemps. Donc tant que cela n'existe pas les problèmes d'irrigation et de drainage n'auront pas de solutions, ça ne va pas marcher. Pourquoi une campagne fonctionne ou ne fonctionne pas ? En ce moment même vous nous dites ce qui a marché et ce qui n'a pas marché, et par conséquent vous cherchez la solution qu'il faut. Mais généralement cela s'est arrêté et maintenant on appelle quelques personnes à Ségou pour aller dire là-bas quelques paroles. Alors que l'on n'invite pas ceux qui s'y connaissent bien. Est-ce que comme cela l'Office va avancer ? Voilà ma parole. »

Waïgalo, coordinateur Faranfasi So

« Ca va amener de grandes difficultés après, en deux mots le problème d'OERT dont vous parlez il faut qu'on s'en méfie sérieusement parce que nous constatons qu'il y a beaucoup de faiblesse dans le processus de mise en place des OERT. Ces OERT ont un statut associatif alors que qui dit association dit la libre volonté des gens. C'est-à-dire que ce sont les gens qui doivent s'inscrire ensemble pour créer ces OERT. Mais dans certaines localités la manière dont elles ont été créées laisse vraiment à désirer. Donc si ça continue comme cela les OERT ne pourront pas vivre. Je le dis depuis longtemps car ce qui se fait dans les zones ne nous est pas étranger. Ca se fait devant nous, devant nos paysans. Moi-même j'ai un champ, j'ai mon nom dans une OERT et je sais comment la nôtre a été installée. Est-ce que tu as compris ? Moi mon nom a été écrit sur le PV de l'assemblée générale alors que je n'étais pas présent. Ce sont des choses que si nous venons les dire directement les gens vont dire « mais non, ils sont négatifs, ils sont négatifs... ». Ce n'est pas de la négation, le développement de l'Office nous concerne tous. C'est-à-dire que là où nous en sommes aujourd'hui le développement de l'Office nous concerne tous. Mais le processus d'installation des OERT même si c'est pour capter le financement étranger ça n'a pas une longue vie. Ca ne peut pas marcher, ça ne marchera pas comme ça. Il faut amener les paysans à comprendre d'abord l'utilité de l'OERT, qu'on leur explique le processus de mise en place et qu'après on fasse les statuts et règlements intérieurs et qu'ils comprennent leur contenu. Parce que les règles ne servent à rien si leur contenu n'est pas connu par la population, les producteurs. C'est-à-dire que la loi n'a aucune utilité si elle est faite et que les paysans ne connaissent pas son contenu. Donc si on l'a fait et que les paysans ne connaissent pas son contenu comment se fera le travail ? Vous tous qui êtes ici présents avez eu une OERT installée chez chacun de vous. Tout le monde sait comment l'OERT a été installée. Donc ce genre de choses qu'on ne le fasse pas comme cela pour aller chercher l'argent d'autrui car il y a de l'argent pour faire un travail. Prenons l'argent et utilisons le

pour faire le travail demandé et en suivant un processus pour que le travail soit bien fait. Vraiment c'est ce que j'aimerais. »

Mamadou Keïta, chef de la cellule VISION et animateur

« Je rassure les intervenants précédents, rien ne sera truqué dans les cassettes »

(...)

Remerciements finaux, fin de la réunion.

Réunion de Kolongo

Mamadou Keïta, chef VISION et animateur de la réunion

« On va commencer la réunion. Je sais que les travailleurs de la zone sont présents et on a invité les représentants des exploitants aussi, ainsi que le représentant de la chambre d'agriculture et le délégué des exploitants. Tous ceux-ci sont invités. On a fait un travail qu'on est venu montrer aux exploitants de Macina.

Si on fait le bilan, l'Office est là pour deux choses, la terre et l'eau. L'un ne peut pas aller sans l'autre mais d'après les calculs, on est en train d'irriguer 80 000 hectares à l'Office du Niger et ce qu'il reste à irriguer est 10 fois plus grand. Déjà maintenant l'irrigation de ces 80 000 hectares n'est pas facile. Vous savez également pour certains l'irrigation des champs n'est pas facile. Cette difficulté existe pour les paysans comme pour les gens de l'Office. Après cela, les remarques ont démontré qu'on gaspille de l'eau et ni les paysans ni l'Office qui donne l'eau n'ont aucune idée du calcul pour savoir si l'eau est gaspillée ou non. Car l'eau qui irrigue les champs n'est pas quantifiée et il n'y a pas d'appareil pour mesurer cette quantité même à l'Office. Si on ne prend pas les devants pour trouver des solutions ce sera grave car si l'Office du Niger a besoin de cette eau, la Guinée et le Niger aussi en ont besoin. Si on ne prend pas des dispositions dès maintenant, le jour où l'on va augmenter les surfaces cultivables on risque des problèmes. Si nos dispositions nous permettent d'irriguer les surfaces sans déranger les autres, tout le monde aura confiance en nous. C'est dans ce cadre que l'Office du Niger à travers la cellule Vision a demandé de trouver des solutions pour la gestion de ce problème, la gestion de l'eau. Si on passe dans tous les bureaux des services de gestion eau à l'Office tu trouves des papiers que tout le monde ne peut pas lire. Avec les images même si on n'est pas instruit, on voit et on entend ce qui se fait en Bambara et on peut donner aussi son point de vue. C'est la première fois qu'on met en place ce type de travail sur l'irrigation et le drainage. Ce sont les exploitants qui sont questionnés ainsi que les travailleurs de l'Office du Niger sur les difficultés qu'ils ont par rapport à l'irrigation et au drainage et on va vous montrer les images et le travail qui a été fait en insistant sur les difficultés. Vous ne verrez pas les solutions à travers ces images et il ne faut pas dire qu'il n'y a que des difficultés à l'Office. Est-ce qu'on ne travaille pas ? Ce n'est pas ce qu'on cherche, mais on cherche à identifier les difficultés et trouver leurs solutions ensemble, c'est ça l'objectif de ce travail. C'est la deuxième fois qu'on prend des images de ce genre pour que les gens donnent leur point de vue là-dessus. Comme le travail n'a pas commencé par vous et que vous constaterez qu'il manque des choses, c'est à vous de nous le dire pour qu'on les ajoute à cette vidéo. Si on trouve que tout ce qui existe à Niono existe aussi chez vous, alors l'objectif du travail est atteint. Merci. »

Vincent Petit, IRAM

« Bonjour à tous, merci d'être ici. Je m'appelle Vincent Petit, mon collègue est Loïc Colin. Nous travaillons pour un bureau d'étude français qui s'appelle l'IRAM, pour le compte de la cellule VISION, et comme a du vous le dire Monsieur Keita sur un diagnostic participatif de la gestion de l'eau en vidéo. Donc je vais essayer de décomposer rapidement les termes.

Donc « diagnostic », c'est identifier les problèmes. « Diagnostic participatif » c'est-à-dire le faire ensemble, entre nous, les gens de la mission, les gens de l'Office, et ceux qui vivent la gestion de l'eau tous les jours sur le terrain, c'est-à-dire vous. Et la vidéo est le support que l'on a choisi pour pouvoir diffuser le contenu du diagnostic à des gens qui ne sont pas tous forcément capables de lire un rapport écrit. Alors voici les étapes de la méthodologie que l'on a suivie : la première étape était d'aller sur le terrain, pour faire des entretiens filmés avec la caméra, pour recueillir les points de vue des gens pour faire le diagnostic. La deuxième phase que l'on est en train de faire en ce moment et que l'on va travailler avec vous aujourd'hui c'est de valider le diagnostic, c'est-à-dire qu'on montre ce qu'on a construit dans la vidéo pour le valider auprès des gens. Et l'étape suivante, qui sera la dernière, ce sera de diffuser ce diagnostic à plus de gens, notamment vers des villages qui n'y ont pas participé, ou vers des décideurs politiques ou financiers. La construction du diagnostic s'est faite dans la zone centrale, c'est-à-dire qu'on travaillé essentiellement à Molodo, N'Debougou, un petit peu à Niono, on n'a pas travaillé ici pour des raisons pratiques de déplacement, d'hébergement et de temps de mission, et c'est aussi pour ça que l'on vient faire une validation aujourd'hui dans la zone du Macina. Donc vous allez voir trois vidéos dont les thèmes sont les suivants : la première, après une courte présentation du réseau hydraulique, présente les problèmes actuels d'irrigation et de drainage. La seconde traite de l'entretien du réseau et des difficultés d'entretien aux niveaux primaire, secondaire et tertiaire, et la troisième va traiter de la perspective des aménagements futurs, et de la nécessité de mieux gérer l'eau. Ce que vous allez voir aujourd'hui a été tourné dans trois villages, qui s'appellent Pando Camp, Sokourani, et Tiémédély coura. Ce sont deux villages de la zone de Molodo, et un village de la zone de N'Debougou. Ce sont des choses qui ne sont pas de chez vous. On aimerait que vous vous concentriez sur la comparaison, que vous nous fassiez partager ce qui est commun avec la zone de Macina, et aussi les spécificités de la zone de Macina pour ensuite éventuellement compléter le diagnostic avec des spécificités locales. Voilà, on précise toujours que la vidéo est axée sur des problèmes, c'est pas du tout dans l'objectif d'être pessimistes mais bel et bien de s'attaquer aux choses qui ne marchent pas très bien pour essayer de les résoudre. Quelques précisions techniques pour terminer, la réunion va se dérouler en bambara, donc elle sera animée par M. Keita et tous les débats vont se dérouler en bambara, donc c'est Mamadou Koné qui fera la traduction pour les trois français qui ne comprennent pas le bambara. Le micro que vous me voyez utiliser n'augmente pas le son de la voix, c'est simplement pour pouvoir enregistrer le son de la voix dans la caméra. Il est relié au petit boîtier que vous voyez au-dessus. Donc on va vous faire passer le micro quand vous prendrez la parole, c'est une petite rigueur qu'il faut avoir pour qu'on puisse enregistrer correctement ce que vous dites dans la caméra. Vous allez voir que pendant la vidéo il y a un texte qui est écrit en bas en permanence, ce texte est en français, c'est ce qu'on appelle un sous-titrage : c'est la traduction exacte de ce qui se dit en bambara, pour permettre aux gens qui ne parlent pas bambara de comprendre ce que la personne est en train de raconter. Aujourd'hui à vous cela ne va pas vous servir, vous n'êtes pas obligés de vous soucier de ce qui est écrit en bas, c'est simplement la traduction de ce que vous allez entendre. Et finalement certaines personnes que nous avons interviewées ne savaient pas très bien s'exprimer en bambara, donc pour pouvoir le faire correctement elles ont préféré le faire en français, dans ces cas là on a baissé le son de leur voix et M. Koné dit exactement la même chose par-dessus en bambara, donc on entend deux voix, la voix en français, mais faible, à laquelle il ne faut pas prêter attention, et la voix de monsieur Koné, qui fait une traduction fidèle en bambara de ce que disait la personne. Voilà, je ne vais pas vous prendre plus de temps, est-ce que quelqu'un a une question, est-ce qu'il y a quelque chose que vous n'avez pas compris, sur le processus de diagnostic que l'on a conduit ou sur la réunion d'aujourd'hui ? C'est bon ? Et bien je vous remercie encore une fois d'être ici et je vous souhaite une très bonne réunion. »

Mamadou Keïta, chef VISION et animateur de la réunion

« Nous allons commencer la séance de projection, et le premier module traitera des problèmes d'irrigation et de drainage. »

Projection des modules sur la présentation de l'Office du Niger
puis sur l'irrigation et le drainage

Mamadou Keïta, chef VISION et animateur de la réunion

« Vous voyez, c'est sur le barrage de Markala, l'irrigation et le drainage, et leurs difficultés, suivi des difficultés que rencontrent les agents et l'encadrement. On va vous passer la parole maintenant pour avoir vos impressions par rapport à ces images. Vous avez la parole. »

Diam Assouba, responsable POP Macina

« Pour les difficultés sur l'irrigation et le drainage, les paysans sont là. Je veux intervenir par rapport aux images qu'on vient de voir. L'amenée de l'eau de Markala pour les 5 zones. D'après Diallo, avant dès qu'on lâchait l'eau du barrage, elle atteignait rapidement toutes les zones, mais on constate maintenant que tous les canaux sont remplis d'herbes. Si dans une semaine il faut avoir de l'eau pour l'irrigation, il faut attendre maintenant deux semaines pour avoir cette eau. C'est pour cette raison que nous demandons à l'Etat de faire les travaux qui sont à sa charge, depuis le barrage jusque dans les zones, et nous alors nous pourrions faire de notre mieux. A travers ces images ce sont les herbes qui ont envahies tous les canaux et pour que cela marche bien il faut que l'Etat respecte ses engagements. »

Dramane Savadogo, CPGT

« Je vais parler de ce qu'on a vu au début, Diam en a parlé mais on doit montrer du doigt que là il y a la souffrance à tout moment. De Markala au point A, puis du point A à nos distributeurs, c'est là qu'est le plus grand problème. Avant l'eau mettait trois jours à nous arriver ici, maintenant après 15 jours tu ne l'as toujours pas. Et après ces 15 jours, ensuite pour venir d'ici jusqu'à nos champs cela prend encore une semaine. Donc si cela se passe de cette manière les problèmes et les difficultés n'en finiront pas. Si les difficultés étaient seulement au niveau des champs cela serait facile, mais elles commencent dès le début. Ces difficultés existent du début jusqu'ici. On peut dire aussi au gouvernement de voir ce qu'il devrait faire, il a délaissé sa part, et s'il la délaïsse et nous charge de la plus lourde tâche ça ne pourra pas aller. C'est ce que j'ai vu par rapport au primaire. »

Hassim Savadogo, CPGT

« Une question porte sur les drains de vidange. Vraiment il y a trop de problèmes sur ces drains aujourd'hui dans le colonat car on demande de faire le nettoyage de ces drains. Vraiment ce travail ne se fait pas au moment où il faut le faire, donc c'est ce problème qu'on a dans notre casier. »

Bamoye Keita, VISION

« Il y a une autre vidéo qui va traiter de ces sujets derrière »

Hassim Savadogo, CPGT

« Mais pour ce qui est de l'aiguadier, chaque fois qu'on a besoin de lui, il est disponible. La quantité d'eau dont on a besoin n'arrive pas dans nos canaux. »

Sidi Mohamed Dicko, chef casier Boky Wéré

« Ca fait 6 ans que je suis dans ce casier sur le seul distributeur de Boky Wéré, il n'y a aucune année où je ne rencontre pas de problèmes sur ce distributeur. Pour moi l'Office doit revoir ce distributeur car il y a trop de problèmes. Cette année en particulier, on n'a pas eu de problèmes sur ce distributeur parce qu'il a beaucoup plu et que la répartition était bonne. Mais depuis la vanne de Kolongo jusqu'à chez nous, chaque année on a des problèmes de crise d'eau et je demande des solutions pour cette crise d'eau. »

Amady Gamsoré, exploitant

« Bon je vais en ajouter à celui de Diam. Le grand fala s'il possède des affluents dans lesquels une partie de son eau passe et que son utilisation soit moins importante, ils peuvent les supprimer, pour qu'on puisse avoir beaucoup d'eau ce qui sera bien pour nous. Au lieu de laisser l'eau couler inutilement dans la brousse, il est bon qu'on parvienne à en avoir la majeure partie chez nous ici. S'il y a des affluents qui déversent l'eau du fala inutilement le gouvernement doit les condamner pour éviter les pertes d'eau, cela est une partie. Bon, en ce qui concerne notre distributeur, comme M. Dicko vient de le dire, quand tu commences ici jusqu'au bouchon à Oula, et quand tu ouvres la prise ici, le cavalier est près d'être débordé alors que quand tu arrives chez nous il n'y a pas d'eau. Quand tu arrives au bouchon il n'y a pas d'eau alors qu'ici les cavaliers ont failli subir une brèche. Nous ne connaissons pas les raisons de ce problème. Nous aimerions qu'ils cherchent une solution afin que l'eau puisse aller facilement nous satisfaire à notre niveau. Ensuite nous avons un problème pour avoir l'eau, cela existe. Mais la répartition de l'eau chez nous ne pose aucun problème, parce que l'aiguadier qui est chez nous maintenant nous apprécions son travail. Il travaille bien, vraiment il comprend l'irrigation, il est nuit et jour sur les digues, au bord des prises. Chez nous finalement il m'a donné les clefs de certaines prises et m'a dit d'ouvrir en cas de besoin en son absence pour servir les gens. Vraiment il n'y a aucun problème à ce niveau. Je me limite à ce point. »

Paul Sacko, aiguadier Boky Wéré

« Comme le chef de casier l'a dit sur notre distributeur, il y a trop de problèmes par exemple pour les premiers villages. L'eau est gonflée dans le canal jusqu'à déborder au dessus de la prise, mais tu arrives au niveau de Tougan Coura, au bout, si il ne pleut pas il n'y a pas d'eau, alors je me pose la question : « comment va-t-on irriguer nos champs ? » Parce que souvent il y a une crise d'eau et cela nous préoccupe beaucoup. Si Tougan Coura irrigue alors il y a crise d'eau à Rassogona, Oula et jusqu'à Konoga, il faut trouver des solutions sinon ça ne va pas. »

Issiaka Maïga, aiguadier Niaro

« Par rapport à la crise d'eau nous avons eu de sérieux problèmes à certains endroits qu'on appelle les casiers semi-aménagés, qui sont au niveau de Bolibana. C'est dû aux exploitants eux-mêmes. Ils ont tous cherché des clefs personnelles qui ne sont pas celles de l'agent. Ils ouvrent la nuit en l'absence de l'agent, et cela a contribué à perturber leur campagne. Chaque fois il y a des brèches sur le partiteur et pour pouvoir colmater une brèche cela se fait en 5 ou 6 jours, et alors il se peut que certains soient dans le besoin et que d'autres n'aient même pas pu commencer les travaux à cause de la crise d'eau. Ceux-ci seront mis en retard. Par conséquent nous demandons aux exploitants de cesser d'utiliser des clefs parallèles. Qu'on n'utilise seulement celle de l'agent. Qu'ils arrêtent l'utilisation des clefs parallèles car finalement elles ne créent que des crises d'eau à tout le monde. C'est ce que j'ai à dire. »

« Ma question sera sur les arroseurs et les drains qui sont à la charge des exploitants. Vous savez que ces derniers temps, l'Office a mis en place des organisations qu'on appelle OERT, qui représente les exploitants qui sont sur le même arroseur pour qu'ils entretiennent leur arroseur, ainsi que les drains d'arroseur. Ce travail s'il est bien fait sera une solution pour résoudre les difficultés d'irrigation et de drainage. Après cela on a

constaté que les comités paritaires des partiteurs, peut-être que beaucoup de paysans ne le savent pas, entre eux et l'Office, c'est une chaîne de transmission et on ne peut pas trouver à tout instant les agents sur place car ils ont beaucoup de villages à suivre. Pour cela les paysans membres de ce comité doivent être mobiles, tout comme les agents, pour passer les informations comme les agents le font. Maintenant il y a quelque chose qui est difficile à dire mais il faut le dire pour qu'on le comprenne. C'est le problème de la contre-saison.

Bamoye Keita, VISION

« Il y a également une vidéo là-dessus, et on va la visionner par la suite. »

Diam Assouba, responsable POP Macina

« D'accord, merci. »

Diouma Traoré, éclusier chargé du fala et des deux distributeurs

« Nos distributeurs et notre fala, c'est vrai il y a des herbes mais les activités de l'opération riz nous créent trop de problèmes car quand leurs travaux commencent, la crise d'eau s'aggrave chez nous. Donc si on peut trouver une solution pour ça, ce sera une bonne chose. »

Loïc Elies, VISION

« Je voulais juste poser une question, comme cela a été fait pour l'Office riz ... est-ce qu'il y a des problèmes qu'on a vu à N'Debougou et à Molodo que vous n'avez pas à Macina, par rapport à ce qu'on a vu ici ? Et est-ce qu'il y a des problèmes que vous avez ici et qui n'ont pas été montrés ? Quelles sont les différences entre ce que vous avez vu et les problèmes que vous avez ? L'Office Riz Ségou est un bon exemple, car c'est un problème spécifique à Macina. »

Mamady Famanta, chef SGE

« Les problèmes qui se trouvent chez nous et qui n'existent pas dans les autres zones, c'est l'opération riz et c'est le drainage. Nos drains se déversent dans le fleuve, qui lorsqu'il est rempli par la crue, renvoie l'eau dans les drains de vidange, ce qui provoque l'inondation des parcelles. A certains niveaux on est obligé de fermer les vannes de ces drains et si on les ferme, les eaux de drainage des champs ne peuvent plus être évacuées, et c'est ce qui cause l'inondation des parcelles situées tout au long des drains, et ce problème n'existe pas dans beaucoup d'endroits. »

Mamadou Keïta, chef VISION et animateur de la réunion

« Bon maintenant si tu regardes chez vous ici, vous avez dit que la vidéo vous a rappelé qu'il y a des difficultés sur le fala et même jusqu'à Markala, alors que ce travail est à la charge du gouvernement, donc si tu vois que cela ne marche pas bien cela veut dire que le gouvernement s'investit moins. C'est ce qui est ressorti de vos débats. Ensuite vous avez évoqué des difficultés avec votre distributeur. Ce problème tout le monde l'a cité mais ce que je n'arrive pas à comprendre c'est que personne d'entre vous n'a fait de proposition concrète pour solutionner ce problème. Personne n'a parlé de cela, même le chef service est intervenu sans proposer la solution, vous avez dit qu'il y a de l'eau au début du distributeur mais que passé le milieu il n'y en a plus. Durant toute l'année vous êtes assis en disant qu'il y a des problèmes au niveau du distributeur, mais personne ne sait si c'est par rapport à sa largeur, sa profondeur... ? Vous avez aussi évoqué qu'ici à Macina vous ressentez des problèmes d'eau au moment des prélèvements de l'ORS. Vous avez dit aussi que votre aménagement ici est conçu pour drainer l'eau directement dans le fleuve, et que donc s'il y a une crue du fleuve vous ne pouvez pas drainer et que c'est une de vos préoccupations. Donc ce sont les 4 points que j'ai retenus de vos débats, auxquels il faut penser. Mais la question qu'on vous retourne est est-ce que les 4 points que je viens de vous énumérer sortis de vos débats, ajoutés à la vidéo que vous venez de voir et qui a été

réalisée par ces étrangers, est-ce que ce travail fait ressortir vos soucis ? Est-ce que vous retrouvez dans ces vidéos vos soucis ? Est-ce que ce travail est bien fait ? Est-ce qu'il contient vos préoccupations ? Les étrangers souhaitent avoir ces réponses avec vous. Pour nous c'est une innovation, c'est un nouvel outil, ensuite il y a les quatre points que j'ai dit, ils vont tenir compte de tout cela. Est-ce qu'on a vu vos soucis par rapport à l'irrigation et au drainage ? Ils m'ont demandé de vous poser cette question. »

Boua Traoré dit bébé, aiguadier à kokry

« Il y a un souci que je voulais qu'on ajoute, je pense qu'on en a parlé mais je ne pense pas qu'on l'ai noté. Quoi ? Il y a certains paysans qui ont des clefs pour ouvrir les partiteurs sans l'agent. Cela est un grand problème. C'est une grande difficulté chez nous. Même si tu fermes, si Dieu ne t'aide pas ils peuvent venir le battre (le cadenas) avec des bâtons pour le tordre, ou bien ils le cassent. Donc je voulais qu'on ajoute cet état de fait aux problèmes. C'était ça ma parole. »

Christophe Zerbo, CPGFERS casier Niaro

« Ce que j'ai vu et dont je vais parler c'est le trajet de l'eau qui quitte le barrage de Markala pour arriver chez nous, ici. L'année de la jacinthe, cette année là on avait dit que ça nous a fait beaucoup de mauvais travail dans les falas. Maintenant on nous a dit qu'il y a une espèce d'herbe qui va lutter contre les typhas. La lutte contre le typha, toute herbe qui va lutter contre le typha est une très mauvaise herbe. Avant nous on fauchait les typhas, pendant un moment les responsables nous le demandaient, jusque maintenant les paysans eux-mêmes les fauchent. Nous on a l'habitude d'aller jusque Taoudéni, là-bas on a constaté que l'eau n'a plus de passage. On avait alors demandé de laisser passer une année pour assécher le fala, afin que le niveau d'eau baisse. C'est ce que nous connaissions d'habitude. Si le fala est asséché et qu'on le brûle cela permettra de diminuer beaucoup de mauvaises herbes. Mais le fala on ne le brûle plus, l'eau y est pendant toute l'année ce qui fait que toutes les mauvaises herbes peuvent pousser et se développer là-dedans. Et ces mauvaises herbes une fois qu'elles poussent là-dedans il n'y aura aucune limite. Jusqu'à aujourd'hui l'argent qu'on y investit, si on l'assèche une année pour le brûler alors cet argent pourra être utilisé pour autre chose. C'est réellement un grand problème. L'eau qui doit nous arriver en une semaine si l'on doit attendre deux semaines pour qu'elle nous arrive c'est un problème. Donc si l'on pouvait chercher à demander à l'assécher une année pour le brûler cela serait très important, et bénéfique pour le gouvernement comme pour nous. Mais si nous disons « contre-saison, contre-saison » nous aurons d'autres difficultés plus graves que cela après. Ce n'est pas bon. Il faut qu'on cherche une solution à cela. Après cela, le casier de... BW le distributeur qui va là-bas, avant qu'on ne le cure le problème que moi-même j'ai constaté c'est qu'il faut rehausser les cavaliers. Si l'on rehausse les cavaliers la quantité d'eau qui part quand ça atteint la limite de l'ancien cavalier avant d'arriver à la limite du nouveau cavalier il se trouvera que tout le monde aura été servi. Ils sont en train de le curer mais cela va créer toujours le même problème. Parce que le problème est qu'il faut doubler la hauteur d'eau dedans pour pouvoir irriguer. C'est ce que j'ai à dire. »

Bamoye Keita, VISION

« J'interviens sur le fait que certains exploitants possèdent des clefs et que cela complique la tâche des aiguadiers. Mais pourquoi les exploitants font-ils ça ? A savoir que chacun veuille posséder une clef pour pouvoir ouvrir et fermer les vannes comme il veut. Quelles sont les difficultés qui les poussent à faire cela ? »

Amadi Gamsoré, exploitant

« Les difficultés que l'on a avec ça c'est qu'en certains lieux, souvent si la clef ne se trouve pas avec les paysans, ceux-ci auront des difficultés dans leur travail. Parce que l'aiguadier vient passer la nuit ici et nous nous sommes à 18 kilomètres, toi tu as besoin d'eau maintenant mais n'a pas de moyen de venir le chercher, souvent aussi ils peuvent passer

toute la journée ici dans les bureaux pour travailler et alors ils ne viennent pas chez nous, donc si nous n'avons pas la clef et que nous sommes dans le besoin notre travail sera fait en retard, ou sera gâté. Alors que pour le colon, lorsque l'hivernage a commencé, nous travaillons tous les jours et même la nuit à tout moment nous travaillons avec l'eau, donc il faut obligatoirement qu'une clef reste avec un paysan de confiance et que ce dernier puisse gérer en l'absence de l'aiguadier. Certes il y a certains qui le font avec des intentions de gaspillage, de vandalisme, mais sinon dans chaque village il y a une ou quelques personnes de confiance qui peuvent bien gérer l'eau comme l'aiguadier la gère. Tant qu'on ne procède pas comme cela il y a toujours des problèmes ou des difficultés dans le travail. Comme je l'ai dit j'ai pris l'exemple pour moi-même. Ousmane Touré m'a confié la clef de notre sous-partiteur, et quand nos gens ont besoin d'eau en l'absence de l'aiguadier, moi j'ouvre pour leur donner de l'eau. Quand c'est plein ils viennent me le dire et alors je vais fermer. Des cas comme cela ne gâtent en rien le travail, c'est l'entente seulement, c'est quand tu le fais avec un mauvais état d'esprit que cela va amener des problèmes. Sinon tant qu'on ne procède pas comme cela le travail de certaines localités ne sera pas bien fait. Parce qu'on est distants les uns des autres. »

Seydou Ouedraogo, CPGFERS Oula

« On dit que certains paysans ont leur propre clé pour ouvrir les vannes des partiteurs, c'est vrai mais ce n'est pas dans tous les endroits. Parce que c'est la faute des paysans, car pour l'irrigation, il faut organiser des tours d'eau. Si on dit qu'il y a des problèmes, l'aiguadier doit venir pour élaborer un programme et qu'on ferme à un endroit donné du partiteur, ou qu'on ouvre un autre partiteur pour un certain nombre de vannes, et certains paysans ne le respectent pas. Donc s'il y a des difficultés, il faut qu'on soit patients, pour que chacun puisse finalement être satisfait. Si tu vois que certains viennent casser les prises, c'est parce qu'ils ne veulent pas respecter les règles et patienter. Si l'irrigation est gérée par nous-mêmes les paysans, on ne peut pas se servir et c'est pour cela que les aiguadiers, les chefs de casier et les chefs partiteurs sont là. C'est pour qu'on puisse s'informer et mettre nous-mêmes en place des tours d'eau, c'est moi Seydou, il faut fermer pour moi et passer le tour à Paul. Les paysans ne sont pas d'accord et disent que nous-mêmes on paie la redevance comme Paul. Mais il faut qu'on sache que les difficultés ne sont pas les mêmes. Si on se promène chaque jour dans les champs on voit que les problèmes sont plus graves les uns par rapport aux autres. Le souhait de l'aiguadier n'est pas que le champ de Seydou ou de Paul reçoive de l'eau ou non. Son seul souhait est que tout le monde soit satisfait et les difficultés arrivent, nous qui sommes les chefs de partiteur, nous devons patienter et respecter les conseils des aiguadiers et des chefs de casier pour que l'eau puisse satisfaire tout le monde. Les prises qui sont cassées c'est la pratique de paysans qui ne veulent pas patienter, sinon cela ne se fait pas partout. C'est tout ce que j'avais à dire. »

Ousmane Touré, aiguadier à BW

« Ce que Seydou vient de dire, c'est vrai ce n'est pas partout. Cela est dû à la mésentente entre les paysans. Sinon les prises sont fermées à clé. Si ce n'est pas l'aiguadier ou celui à qui il a remis la clé personne ne peut l'ouvrir sauf s'il le casse. Et là on rencontre cette pratique. C'est que le paysan a cassé le cardinal (clé), et ça il faut le chercher. Surtout les prises que les clés à molette peuvent fermer et ouvrir même en présence du chef d'arroseur et des autres paysans, on décide de les fermer. Certains viennent ouvrir en leur absence, car pour lui c'est le seul qui a besoin d'eau. Ou bien il a les moyens et il fait ce qui lui plait. Chose bizarre tu vas trouver que les exploitants le connaissent mais ils ne le dénoncent pas. Ce n'est que de la mésentente et ça lui plait de faire des problèmes, pour les autres c'est fini. »

Mamadou Keïta, chef VISION et animateur de la réunion

« Vous vous êtes compris et vous avez évoqué 5 points que j'ai notés. Quelqu'un a parlé d'un point intéressant, que le fala n'est pas brûlé, ce qui se faisait avant mais ne se fait

plus maintenant. C'est un paysan qui vient juste de le dire. J'aimerais qu'il revienne là-dessus et qu'ils disent ce que l'on doit décider de faire. Le fait de l'évoquer m'a beaucoup plu et on l'a compris. Mais les délégués sont là, il faut essayer de les réunir et les mobiliser pour prendre la décision de brûler le fala. Si les paysans décident de brûler le fala, cela se fera sans aucun doute. Une fois encore si les paysans décident et tiennent ces réunions dans tous les villages pour passer l'information et prendre cette décision, le fala sera brûlé et personne ne pourra l'empêcher. Mais le fait qu'un ou deux paysans le disent dans les réunions comme ce fut le cas hier à Niono, cela ne suffira pas pour brûler le fala. Cela m'a beaucoup plu. Vous demandez aussi d'être tolérants entre vous. Les gris-gris ne peuvent pas amener l'eau de Markala jusque chez vous. C'est avec les techniques que l'eau arrive chez vous, même si les gris-gris sont des méthodes. A travers la connaissance de ces techniques, on a exigé que l'irrigation se fasse à tour de rôle. L'eau vient de Markala et si vous êtes 6 paysans sur un seul arroseur, il n'est pas dit que vous 6 devez irriguer en même temps. Sur l'arroseur c'est prévu que 3 paysans irriguent ensemble et si un 4^{ème} s'ajoute, personne d'entre vous ne va irriguer même si vous le laissez ouvrir pendant 20 jours à un mois, l'eau ne va pas servir, et Ousmane Touré le sait. Si vous patientez et organisez un tour d'eau pour que trois paysans irriguent le même jour et que trois autres irriguent le jour suivant, alors vous serez tous satisfaits. Mais si vous ne le faites pas, vous allez faire 15 jours, aucun d'entre vous n'aura de l'eau et la prise est ouverte pourtant. Le réaménagement des canaux est fait pour que le tour d'eau soit respecté. A propos des clés parallèles dont disposent certains, les paysans l'ont dit et même l'encadrement l'a confirmé. On va donc le faire passer dans la vidéo. D'un côté cela sera une information et d'un autre une sensibilisation et le résultat sera la punition si l'Office prend des mesures contre cette pratique. Il faut que les paysans les respectent et dénoncent aussi ceux qui font cette pratique. Les paysans qui utilisent les clés à molette, vous les connaissez mais vous ne les dénoncez pas. Je sais que vous dénoncerez les paysans porteurs de clés, les agents ne vont pas tarder à le dire à la direction de la zone. Dénoncez-vous afin que vous ne perdiez pas tous vos avantages et ceci est obligation pour vous. Vous avez dit à Macina que vos champs débouchent sur le fleuve Niger, donc vous devez commencer vos travaux avant que la crue du fleuve n'ait atteint son niveau. Et ceux qui vous créent des problèmes d'irrigation avant la montée de la crue, il faut les dénoncer. Après cela votre terroir va s'agrandir et si vous ne prenez pas des dispositions dès maintenant pour dénoncer les fauteurs, après l'agrandissement il n'y aura pas d'eau pour satisfaire vos besoins, et le revenu de l'agriculture est très bon. Donc tous ceux qui nuisent à cette production, il faut les dénoncer. Se dénoncer ne veut pas dire qu'on se trahit. Celui qui te trahit pour remplir son propre grenier, lui te trahit davantage, il ne faut pas le suivre mais le dénoncer, et ça ce n'est pas un problème, et même l'islam n'est pas contre la dénonciation. Le cacher est un problème pour tout le monde. La synthèse de tout cela sera fait par la mission. On va passer aux images suivantes. »

Projection du module sur l'entretien du tertiaire

Mamadou Keïta, chef VISION et animateur de la réunion

« Les difficultés qui sont là-dedans, vous les avez vues. Donnez vos impressions. Les OERT se trouvent chez vous, donc maintenant donnez vos opinions sur ce travail. Les obligations du paysan vis-à-vis des travaux du champ, qu'on appelle entretien tertiaire, ne se font pas. Les difficultés liées à cet entretien, on les a vues. Certains ont dit qu'avant c'était une obligation et que si tu ne le faisais pas, on te retirait l'argent. Depuis qu'on a arrêté ça, l'entretien ne se fait plus. La nouvelle idée maintenant, c'est de réunir les exploitants qui s'entendent, peuvent se comprendre très rapidement et se tolèrent sur les difficultés, pour faire ce travail d'entretien. Mais la vidéo a montré que même avec ce regroupement des exploitants il y a des problèmes de fonctionnement. Toujours avec cette vidéo on constate que l'entretien ne se fait pas dans le secondaire, partiteurs et autres, qui

sont à la charge de l'Etat et de l'Office. Il faut également en faire d'avantage et même beaucoup plus à ce niveau. Le troisième point, c'est les canaux primaires qui sont totalement pleins. Quelqu'un vient de dire qu'il faut qu'on les assèche pour pourvoir les brûler, en attendant de trouver une autre solution. Mais comme on est en train de vous montrer les images pour vous donner d'autres idées, on va vous donner la parole pour que vous donniez vos impressions sur ce point. »

Amadi Gamsoré, exploitant

« C'est-à-dire que je parle sur notre arroseur. Il a été montré que le tertiaire appartient aux paysans, on est en train de faire ce dont on a la possibilité. Mais il y a certains points sur lesquels il faut que l'Office et le gouvernement nous aident. Comment ? Il y a certains arroseurs s'ils sont gâtés quelle que soit ta force tu ne pourras pas les réparer, et il y a certains arroseurs dont le curage n'a pas été bien fait. Depuis lors ils sont bouchés, et si tu dois le faire à la main c'est difficile. Il faut qu'on trouve un engin, une machine quelque part, soit amener le banco d'ailleurs pour réparer le cavalier, ou bien curer la partie dégradée. La force du paysan ne peut pas le réparer sans les machines, il y a ce type d'arroseurs dans nos champs là-bas. Ces parties n'ont pas été bien faites depuis la réhabilitation. Ils n'ont que déposé certaines grosses mottes de terre les unes sur les autres et quand tu ouvres l'eau il se forme des brèches, le plus souvent de 4 à 5 mètres de large. On le répare de temps en temps mais on n'a pas la force nécessaire pour le faire comme on le voudrait. Il faudrait qu'on puisse nous aider avec la machine, même si nous prenons une partie des charges et que l'Office en prend une autre, il faut qu'on puisse s'aider pour que le travail puisse être bien fait. En dehors de cela on est organisés en conséquence, chez nous après le battage les chefs d'arroseurs récupèrent une certaine quantité de riz collectée auprès des paysans et gardée dans le magasin en attendant que les prix montent, pour le vendre et verser l'argent à la caisse. Nous faisons nos travaux avec cet argent. Nous faisons cela, mais comme je vous l'ai dit il faut que nous trouvions une machine quelque part pour faire le travail car nous-même ne pouvons pas. Bon, concernant les drains de vidange, certains ont été mal curés et même si tu ouvres l'eau ne part pas, certaines parties sont des bas-fonds, des trous même, avant que l'eau dépasse de ces trous pour descendre vraiment le riz va se gâter dans le champ avant que tu ne puisses drainer l'eau. Chaque année on nous demande d'énoncer nos soucis, nos préoccupations, on le dit mais jusqu'ici certains de ces travaux n'ont pas pu être faits. Et il faudrait qu'ils voient pour chercher certaines machines pour curer certains endroits de ces drains aussi, pour que l'eau puisse sortir facilement. Cela en fait partie. Bon, en ce qui concerne les tâcherons qui viennent exécuter nos travaux ici, ils entretiennent les partiteurs, les nettoient, ils coupent les épineux qu'ils laissent au bord du canal là-bas et s'il y a du vent cela les remet encore dans le partiteur. Ce n'est pas brûlé. On dit cela aussi, les herbes qui sont fauchées sont également laissées de côté et le même vent va les remettre dans le partiteur, donc le travail a été fait mais n'a pas eu de bonne suite. Il faut qu'il revoie cet aspect. Et puis il faut que cela se fasse à temps, surtout les drains de vidange si on les nettoie, parce qu'il y a des moments pendant lesquels même si tu le fait cela ne sera pas intéressant pour nous, nous n'en tirerons pas beaucoup de profit. Parce qu'au moment où nous avons besoin de drainer rapidement il faut que le drain soit déjà entretenu. Parce que si tu viens l'entretenir après, d'accord c'est de l'entretien mais ça ne pourra pas beaucoup nous servir. Donc c'est ce que je voulais dire sur ces points. »

Paul Sacko, aiguadier Boky Wéré

« Le problème du tertiaire... Par exemple ceux qui battent le riz et déposent la paille à l'intérieur du drain, on doit prendre leurs noms pour les remettre au chef d'arroseur ou bien que le chef d'arroseur lui-même s'occupe de les sanctionner. Ou bien il faut que le paysan lui-même brûle la paille, afin qu'elle ne vienne pas salir le drain. Par rapport à l'OERT, il faut passer les informations aux paysans plusieurs fois. Si on le dit à un moment donné, il faut attendre à nouveau 4 à 5 mois et le redire, et ainsi 2 ou 3 fois dans l'année.

Pour nous c'est peu, donc il faut passer les informations beaucoup de fois afin qu'ils prennent ces informations au sérieux. C'est ça mon point de vue sur les OERT. »

Seydou Ouedraogo, CPGFERS d'Oulan

« Je suis chef partiteur sur le BV. Je veux parler à propos des OERT. Par rapport aux OERT ce sont les paysans qui ont le plus de torts. Parce que les paroles qui sont dans les récipiessés sont les nôtres. En riziculture le bon paysan doit entretenir son arroseur avant de commencer les travaux agricoles. Après cela tu dois entretenir ta rigole car c'est à travers cela que tu prends l'eau dans l'arroseur pour la mettre dans ton champ. Et cela avant même d'installer ta pépinière. Et ensuite les drains par lesquels tu fais sortir l'eau tu dois les entretenir aussi. Mais dans l'Office les OERT ont été mises en place et si tu prends 100 OERT tu n'en verras aucune qui fait correctement son travail. Qu'on dise la vérité, si tu te lèves maintenant pour partir dans nos villages aucun drain n'est entretenu, ils sont tous pleins d'herbes, et en plus quand on bat le riz on laisse la paille dans l'eau du canal, tout cela empêche l'eau de passer. Mais si on se lève on dit que c'est l'Office qui doit le faucher. Si nous fauchons les nôtres, nous pourrions voir celui de l'Office et même de l'Etat et alors on pourra dire que c'est celui là qui n'a pas bien fait le sien. Chaque année l'Office fait le sien, quelle OERT ici peut lever le doigt pour dire « j'ai fauché mon drain de vidange cette année » ? Quand tu vas voir ils sont tous gorgés d'eau. Maintenant ça nous pose des difficultés. Hier quelqu'un m'a dit qu'il n'a pas pu drainer l'eau de son champ. Je lui ai dit mais si tu fauches tout de suite le drain, l'eau va sortir. On récolte et on laisse le riz dans l'eau, et il est en train de pourrir dans cette eau notre riz. Et si on se donne rendez-vous pour entretenir l'arroseur en période d'irrigation personne ne vient. En période de récolte nous nous sommes aussi donné rendez-vous pour venir faucher les herbes du drain, et les gens ne sont pas venus. Le problème des non-résidents qu'ils ont évoqué est vrai, mais quand tu prends le cumul des arroseurs et des drains, la majeure partie n'est pas celle des non-résidents, la plupart sont à des résidents qui sont nombreux dans les villages là-bas. Moi-même je suis chef d'arroseur. Souvent quand il y a une brèche sur le canal en période d'irrigation, pour nous rassembler entre colons pour colmater cette brèche c'est une grande difficulté. Donc nous devons changer nos comportements et nous entendre. L'Office a fait ce qui était possible. Elle nous a organisé, elle nous a cherché et donné les récipiessés. Il reste maintenant à ce qu'on s'entende et qu'on sache que ce travail est en train de se faire pour nous. Mais malgré tout cela on refuse. On a refusé de le faire, quand tu commences par Kousouka tout près d'ici tu verras des drains qui sont complètement remplis de pailles de riz. Comment cette eau va-t-elle partir ? C'est impossible, même si l'Office passe la nuit à faucher le sien chaque jour, notre eau ne pourra pas sortir car nous n'avons pas fait notre travail. Il faut qu'on sache et qu'on accepte que ce travail que l'on va faire on le fait pour nous-mêmes, qu'on ne le fait pour personne d'autre, qu'on s'entende et qu'on s'écoute là-dessus. Il est dit dans notre récipiessé que chaque année nous collectons une certaine quantité de kilos pour avoir de l'argent. Où est cet argent ? Il y a des caisses dans tous les villages, et on a dit que le travail que l'on doit faire si on ne peut pas le faire à la main on prend des machines à la place. Si on arrive au niveau des curages et qu'on ne peut pas le faire à la main, on va voir le chef service pour qu'il puisse nous aider avec la machine, même si c'est le gasoil on va s'entendre sur la manière dont il peut nous aider pour qu'on puisse faire le travail. Le voilà assis ici, quelle est l'OERT qui est venue le voir en disant « mon drain est bouché et je voudrais le curer, j'ai tel montant d'argent et je souhaite que vous nous aidiez » ? Quelle est l'OERT qui est venue le voir de cette manière ? Le voilà assis là, ce n'est pas quelque chose de loin. Donc la faute nous revient, nous ne le faisons pas comme cela. Donc essayons de revenir en arrière pour le faire. Il est dit qu'il y aura de nouveaux champs d'aménagés, alors que les anciens ne sont pas encore bien, on continue d'en aménager de nouveaux. Donc il faut qu'on retourne en arrière pour revoir cela et surtout se dire que personne ne va le faire pour nous ici, nous devons les entretenir pour nous. Même si l'on dit qu'on est en train de collecter de l'argent, personne n'a collecté de l'argent ou alors où se trouve-t-il ? Si on vient tout de suite, voir l'argent pour faucher nos drains, où est cet argent ? Soul qui est à Ségou est venu faire un

test dans mon champ ici. Chaque année le nombre de mètres qu'on doit entretenir sur mon arroseur tout doit être écrit dans un cahier. Est-ce que tu as compris ? Si mon aiguadier est présent je lui dit le nombre de mètres qu'on doit entretenir sur mon arroseur tout est écrit, et on fait ce travail. Eux avaient promis de nous aider. Mais actuellement c'est laissé comme cela, ça ne se fait plus. Quand tu dis aux gens venons ensemble tel jour pour faire le travail, tu peux venir seul le matin et jusqu'au soir tu ne verras personne d'autre venir. Donc nous ne le faisons pas. Donc voyons ensemble, l'OERT ses avantages c'est pour nous, donc prenons les au sérieux. Sinon l'Office a tout fait, elle nous a amené à Niono pour visiter d'autres OERT. Mais jusqu'ici tout est laissé comme cela. Alors qu'on a les récépissés qui montrent qu'on veut faire ça. Donc cela veut dire qu'on est en train de se leurrer, que nous autres paysans nous nous jetons des fleurs. C'est nous qui devons prendre ces OERT au sérieux, et commencer par balayer devant notre porte. »

Soumana Keïta, CPGFERS, distributeur de Kokry

« Comme Seydou vient de parler sur les OERT, moi je suis un paysan mais je suis aussi de l'Office, le travail, c'est quelque chose à l'Office qui est très difficile. Les travaux viennent brusquement et on demande aux gens de les faire. Même les paysans qui demandent le travail se limitent seulement à cette demande. Une fois qu'ils partent ici, ils ne font même pas passer l'information, et le travail ne sera pas facile. Les OERT qui sont mises en place, si on demande les objectifs des OERT à 100 OERT, aucune ne saura répondre. Quand ils viennent dans les réunions, ils disent que les travaux se font alors que ça ne se fait pas, et on nous a dit à l'Office que tous ces travaux sont pour nous-mêmes. Pour moi tout ce qui doit être fait, c'est faire passer l'information à temps. Vous voyez le cas des AV, avant que les gens ne comprennent, c'était trop tard et elles ont été endettées, et ça a échoué. Pour les OERT, les informations passent, mais il y a des travaux que les paysans ne peuvent pas faire physiquement, il faut de l'argent pour les faire. Les organisations qui n'ont pas de fonds, est-ce que leur travail peut marcher compte tenu de la force du paysan? A propos de ces travaux, avant qu'ils ne commencent, il faut que l'Office fasse un calcul pour que ce travail soit de grande envergure et ça ne peut pas être de grande envergure sans financement. Le riz qu'il faut retenir pour les travaux, effectivement c'est nécessaire, mais il y a des villages qui ne savent même pas quel poids retenir, et ça ne se fait donc pas. Et si on dit en réunion que ça se fait alors que cela ne se fait pas, ça amène d'autres problèmes. Le travail ne se fait pas, et on vient dire après en réunion que ça se fait, c'est ce qui amène des problèmes à l'Office. En réalité les difficultés de ce travail doivent être identifiées pour trouver des solutions et si à l'Office toutes les structures ne vont pas de l'avant c'est parce qu'on dit en public que ça se fait alors que rien ne se fait. Il faut sur place des mesures, et ces mesures tout le monde doit les suivre. Expliquer ces mesures dans les villages et que chacun les respecte. Celui qui ne les respecte pas sera puni. C'est ça mon point de vue. »

Sidi Mohamed Dicko, chef casier BW

« Je veux parler de l'entretien du tertiaire. J'hésite je ne sais pas si en réalité les paysans ont tous en tête que ce sont eux qui doivent faire l'entretien du tertiaire. Je pense que non, ils ne l'ont pas en tête. Parce que l'Etat fait ce qu'il doit faire, l'Office aussi fait sa part chaque année, eux-mêmes les paysans que font-ils ? Les réseaux primaire, secondaire et tertiaire ont tous été aménagés pour qu'on puisse avoir un rendement. Pour qu'on puisse avoir ce rendement, l'agriculture dont on est en train de parler, il faut que ces paroles puissent aller plus loin. Là où il y a des problèmes le gaspillage se fait à l'intérieur même des champs, pourquoi, parce que l'eau qui se trouve dans les champs ne peut pas sortir. Les drains tertiaires (il dit « secondaires »), tu constates qu'ils ne sont entretenus qu'au niveau de la bouche à eau du champ. Vous ne pouvez pas physiquement faire l'entretien. On a créé les OERT, on demande de collecter l'argent, là encore ça ne marche pas. Si vous ne pouvez pas le faire à la main, avec l'argent on peut trouver un engin pour le faire. Mais jusqu'à présent vous ne pouvez pas vous unir alors que vous avez subit toutes sortes de formations à ce sujet. Il est rare aujourd'hui de trouver un village où il n'y a pas eu de

règlement intérieur qui vous couvre. Maintenant ce qui reste à faire est d'imposer une sanction pour qu'on puisse respecter cette méthode de travail. Sinon on ne sait plus encore que dire. »

Bakary Tangara, chef du village de Pougoloba

« Je parle sur les drains. Il n'y a pas du tout de drain de vidange dans nos champs. Depuis le moment où on commence l'irrigation pour les pépinières, il y a de l'eau dans les champs et ce jusqu'à la récolte. On fait la récolte, on dépose le riz sur les diguettes avant la mise en gerbier, et on trouve que tout le riz a germé. Il n'y a pas de drain de vidange dans nos champs, on a fait des demandes d'entretien des drains envers l'Office. On n'arrive pas à trouver de solution. On met de l'eau et l'eau ne sort pas. Chaque année quelqu'un échoue dans sa récolte et l'Office retire le champ car ce dernier ne peut pas travailler le champ, même les champs qui n'étaient pas inondés dans le temps, cette année, l'eau a tout inondé. On est vraiment dépassés par le problème au niveau de l'Office. On a cherché des solutions en vain. Avant le réaménagement il y avait une sorte de mare vers le nord de nos champs. On vidait l'eau dans cette mare, on a constaté que cette mare a été donnée en bail à un marabout qui a fait des digues de ceinture tout autour. Et maintenant on est en récolte dans certains champs, et l'eau monte jusqu'au niveau des hanches. C'est vraiment un problème pour nous. On cherche maintenant à trouver des drains de vidange. Les autres sont en train de parler d'arroseurs et de drain de vidange, nous on ne parle que d'un seul qui irrigue. Sinon on est à l'écoute maintenant et on attend ce qui va arriver. Le problème de riz nous dépasse. On a le courage de travailler car on a creusé tous nos arroseurs et toutes nos rigoles à la main. On demande à creuser un drain de vidange pour vider l'eau dans la brousse car l'homme ne peut faire les travaux comme les machines. Cette demande n'arrive pas à être satisfaite, et on continuera à la faire, car cette demande n'est pas un secret. C'est moi-même le chef du village qui, à chaque tenue de réunion, évoque le fait qu'il n'y ait pas de drain de vidange pour nos champs. On dira partout aussi que le seul drain de vidange qui existe pour tous les champs du village ne possède pas de cavalier. A chaque fois on est obligés de remplir des charrettes de banco pour combler les brèches. C'est mon point de vue. »

Boua Traoré, aiguadier à Kokry

« Ma parole ne sera pas grave, vous m'excusez. Peut être que je vais reprendre les paroles d'un autre par rapport aux entretiens du tertiaire. La non exécution de ce travail est due à nous-mêmes. Avant d'accuser l'Office, nous-mêmes qui sommes aujourd'hui les agents de l'Office si Dieu nous donne une longue vie nous allons aussi nous installer comme les autres. Chacun de nous a au moins un *sibiri* (mesure d'une main) de champ dans les parcelles de l'Office du Niger. On parle des non résidents ou des agents de l'Office, mais où est le résident qui a fait sa part d'entretien et laisse juste celle du non-résident ? Il n'y en a pas. La non exécution de ce travail est simplement due à l'absence de changement de comportement. Tant que les fils d'Adam ne changent pas leur comportement, ce travail ne sera pas fait. Si les gens ne changent pas leur comportement ce ne sera pas fait. On n'est pas là pour faire un procès. On parle de la maîtrise de soi-même. Même le Ton traditionnel bamanan, si tu le quittes cela aura des conséquences néfastes. Même si tu as un mariage chez toi personne ne viendra. Le problème des OERT c'est la même chose. C'est de la même manière que ça se passe avec les OERT. Ce n'est pas une question de sensibilisation ou que tu le dises sur toutes les radios. Les gens ont reçu toutes sortes de formations et de sensibilisations. Ils savent l'importance de ce travail. Tu dis aux paysans de faucher les herbes au niveau du drain et de l'arroseur, ils te répondent si je les fauche avec quoi je vais attacher mon riz ? Attacher le riz c'est une habitude ici chez nous, mais à Niono on le fait moins. Ils le ramassent pour faire la mise en moettes, et à l'Office Riz là-bas on n'attache jamais le riz. Il faut qu'on sache que ce travail qu'on fait on le fait pour nous-mêmes. Que l'Office fasse le sien et que ce ne soit pas bien fait, que l'Etat aussi fasse le sien et qu'il ne soit pas non plus bien fait, certes, mais qu'est ce que nous même nous faisons ? Tu dis que les autres n'ont pas bien fait leur part mais toi non plus tu ne fais rien.

Celui qui n'a pas bien fait vaut mieux que toi. Ce que je vous dis, quand je dis que je sanctionne telle personne, et que je ne le sanctionne pas, à quoi cela servira ? Par exemple, tu lui demandes de payer 100 000 FCFA, s'il le paye après qu'est ce qu'on a gagné ? Ceux que je connais, changeons nos comportements en fonction de cette méthode de travail sinon le moniteur ou l'aiguadier seul ne peut changer personne. Avant si le moniteur disait de commencer les travaux le lundi tout le monde le faisait, celui qui ne le faisait pas n'allait pas avoir d'engrais. Si ton champ n'est pas battu tu ne peux pas amener de riz à la maison car les militaires gardiens vont le prendre en cours de route. Le moniteur ne donne plus rien à personne et d'ailleurs quand tu dis certaines choses à certains paysans ils te diront qu'ils faisaient de l'agriculture avant que tu ne sois né. Donc essayons de changer nos comportements, c'est ce que je sais dans ce travail. »

Amadi Gamsoré, exploitant

« A mon avis l'objet de la réunion est d'étudier un problème et de trouver ses solutions. Ils sont venus pour chercher à connaître nos problèmes par rapport à l'irrigation. Si on peut trouver des aides, alors elles vont s'attaquer à ces problèmes. A les dire il ne faut pas qu'on se contredise sur ces problèmes. Il faut énumérer les problèmes que nous avons chez nous. Les problèmes ne sont pas les mêmes dans les différents endroits. Nous-mêmes ici nous ne sommes pas les mêmes, chacun à sa façon de voir et de comprendre les choses, et nous n'avons pas non plus les mêmes problèmes. Ce travail n'est pas fait pour se contredire. Son objectif c'est de dire nos problèmes et nos souhaits, pour que s'il y a des aides, elles s'en occupent. C'est ça son but. Le problème des non-résidents, même si on dit qu'il n'y en a pas, ça existe bien, il y a des parcelles où il n'existe qu'un seul résident comme l'a souligné le monsieur de Niono, s'il faut que le chef d'arroseur de cette parcelle travaille, comment va-t-il faire ? Le problème existe bien. Dans un cas on a tort et dans d'autres cas on n'a pas tort. Il ne faut pas qu'on se contredise, il faut qu'on dise nos difficultés pour qu'ils nous aident s'ils le peuvent. Sinon toutes les difficultés n'émanent pas des paysans. Moi-même qui suis en train de parler, on est en train de nous préparer, certains chefs d'arroseurs n'ont rien collecté comme argent dans leur caisse. Mais moi seul qui l'ai fait, je ne peux pas dire que les autres l'ont fait ou non. Je ne peux parler que de mon cas. Vraiment il ne faut pas se rendre les choses plus difficiles. »

Mamadou Keïta, chef VISION et animateur de la réunion

« Après avoir évoqué ces sujets, nous allons les passer en revue et ensuite nous ferons une pause. Mon constat sur le fait que les caissiers ne travaillent pas :

Le premier problème est que l'arroseur est grand pour eux, si ce sont les herbes ils peuvent faire le faucardage, mais pour le curage c'est un travail de machine.

Le second problème, c'est le curage des arroseurs qui est mal fait par l'entreprise. Il existe des niveaux bas et des niveaux hauts dans l'arroseur. Si ces arroseurs sont identifiés, une reprise du curage est nécessaire.

Le troisième problème est dû aux paysans eux-mêmes. C'est-à-dire faire les gerbiers sur les cavaliers des arroseurs ou des drains et après le battage, jeter la paille à l'intérieur de ces drains et arroseurs, cela les salit davantage et ce n'est pas bon.

4- Il y a des mesures à prendre : si le dépôt de la paille dans le drain ou l'arroseur est déjà fait et que le chef d'arroseur est au courant, l'intéressé doit la brûler, et celui qui ne veut pas respecter cette mesure doit être puni.

5- Le problème des OERT émane des paysans eux-mêmes, ils ne se respectent pas et il n'y a pas de tolérance entre eux. Les procédures de gestion des OERT ne sont respectées par personne. Il faut donc les respecter et suivre le règlement intérieur.

6- Si les OERT doivent travailler, il faut qu'on fasse une collecte de riz paddy pour le vendre et réaliser les travaux avec l'argent ainsi récolté. On en parle dans tous les villages, mais si on fait le total des villages qui le font, le nombre est faible. On n'observe jamais au niveau d'un arroseur que la collecte de riz paddy est complètement vendue à tel montant et que les gens viennent déclarer à la gestion de l'eau, voilà, on a cet argent, on veut que

notre arroseur soit curé. Et l'Office ne peut rien à cela. Personne ne l'a encore fait. On ne fait qu'en parler, personne ne passe à l'action. Cela n'arrange pas les OERT.

7- Les exploitants de Tongolo-ba disent qu'ils n'oublieront pas leur drain de vidange, car il n'existe pas du tout de drain de vidange chez eux. Je souhaiterais qu'avant la pause, le chef de service gestion de l'eau fasse un rappel et donne des explications sur ce point. Selon mon avis il n'y a eu aucune année où la zone a décidé de bloquer d'autres travaux et les orienter vers ce village afin qu'ils puissent être à l'aise. Sauf si le chef gestion de l'eau nous donne de plus amples informations et les dispositions prises pour ce village, car le village trouve que leurs champs ne sont pas utilisables.

8- Le respect de l'encadrement dans leur activité est obligatoire ainsi que leur écoute pour que le travail se fasse bien et aille de l'avant. Et si ça devient difficile, vous dites que les exploitants ne peuvent pas être commandés par d'autres exploitants. Si on écarte aussi l'encadrement, on dit que le travail ne peut pas se faire sans l'encadrement et que l'encadrement n'est pas écouté par les exploitants, même le délégué des exploitants n'est pas écouté et cela nous ramène en arrière. Cela ne doit pas être dit à nouveau à l'Office. Partout en Afrique Noire on dit que l'Office est un bel exemple d'aménagement et qu'on trouve que son encadrement n'est pas bon. Si on dit que l'encadrement doit être associé et qu'on ne le respecte pas, dans 10 ans, on retournera en arrière. Le respect de l'encadrement est obligatoire pour le progrès. Si l'encadrement (l'agent) passe dans un village pour programmer des activités, c'est dans l'intérêt du village. Il passe l'information et continue, et cela ne l'empêche pas de survivre. Si vous le faites, il gagnera sa renommée et vous aurez les avantages. Voilà le résumé des grands points évoqués par rapport à l'entretien et les images. Merci. »

Diam Assouba, responsable POP Macina

« Au cours de la causerie vous avez parlé de brûlis. A mon avis pour ce qui est du brûlis de la paille, il faut attendre que ta campagne de battage finisse, sinon si tu brûles ta paille tu peux mettre le feu aux gerbiers. Si cela arrive, le feu n'est alors pas facile à maîtriser. Donc il faut toujours attendre la fin des battages pour faire le brûlis, que toutes les parcelles soient libérées. »

Mamady Famanta, Chef SGE Kolongo.

« Par rapport à l'irrigation, beaucoup de paysans ont parlé du distributeur BW. Je n'ai pas voulu vite intervenir car je ne souhaite pas un débat houleux et animé de contradictions, mais j'ai tout de même mon point de vue à donner. Pour ce qui est de l'entretien tertiaire, on dit que le curage des canaux n'est pas bien fait ou que c'est très défectueux ; jusqu'à proposer l'intervention des machines. C'est pour cela que les OERT sont mises en place, pour pouvoir prendre en compte les travaux de ce genre. Pour les endroits aménagés il y a longtemps et qui n'ont pas bénéficié de réhabilitation comme le casier de Niaro, pour moi il n'est pas encore temps de mettre en place des OERT qui vont dire qu'ils ne peuvent pas faire les travaux d'entretien car le casier n'est pas réaménagé. Pour ce qui est du casier de Boky Wéré, c'est un casier réaménagé, on peut dire que le canal est très grand. Mais dire que le canal est mal curé, qu'il y a des buttes et des bas-fonds par ci par là à l'intérieur du canal, ça c'est autre chose. En revanche l'intérieur du canal est plein de chaume de mil lui, et personne ne les enlève. Pour ce qui est du partiteur de Tongolaba, il ne s'agit pas tant d'entretien que d'aménagement. A un moment donné, ARPON est venu pour aider les exploitants en réaménageant les hors-casiers de Tongola-ba (250 hectares). Effectivement l'Office a fait le curage du partiteur et mis du gravier sur les cavaliers, et ensuite a fait les arroseurs et les drains d'arroseur. Il n'y a pas de drain de partiteur et pour qu'il y en ait il faut que ce soit prévu dans le schéma d'aménagement. Pour cela il faut faire un distributeur provenant du hameau Alou-Wéré et allant à Kolongo. Si cela est réalisé alors on creusera le drain principal et ils seront satisfaits. Mais encore une fois, il ne s'agit pas d'entretien mais d'aménagement à faire. Cela est vrai et le village peut chaque fois faire la demande. »

Projection des modules sur l'entretien du secondaire et du primaire

Mamadou Keïta, chef VISION et animateur de la réunion

« On vient de voir les images sur les réseaux secondaire et primaire, les paysans ont parlé des difficultés de ces réseaux, Diallo (responsable de la gestion du barrage de Markala) a aussi parlé des difficultés de ces réseaux primaires. Vous avez donc tous vu et entendu les difficultés de ces réseaux. Maintenant vous avez la parole. »

Hassime Savadogo, CPGT Oulan

« Quand on ajoute cela, on a vu vraiment que toutes les difficultés d'irrigation et de drainage ont été citées. On ne dira pas quelque chose qui ne l'a pas été. Si tu me demandes, tout le monde est en train de tourner autour de quelque chose et les gens ne veulent pas dire la vérité, qui est le problème posé par la contre-saison. C'est la contre-saison et le maraîchage qui sont en train de rendre tout cela difficile. Parce que l'Office a tendu sa main à beaucoup de choses qui n'existaient pas. C'est ce qui a amené ces problèmes d'eau et la dégradation de tous les drains. Parce que c'est programmé à l'Office qu'on fasse le maraîchage, la contre-saison et la saison, donc qu'est ce qu'on arrête et au profit de quoi ? Quelqu'un a dit dans son intervention qu'avant on asséchait le fala pour le brûler. Est-ce que maintenant on pourra assécher le fala pour le brûler ? C'est une question difficile. Est-ce que les responsables de l'Office d'aujourd'hui peuvent promettre de ne pas donner de l'eau cette année pour assécher le fala et le brûler ? Moi je dis que si on te nomme à un poste de responsabilité il faut assumer ton rôle de responsable. Car si pour le faire tu dois demander l'avis de nous autres paysans sur la question, « je voudrais assécher le fala pour le brûler », ceux qui vont te dire oui ne dépasseront pas 1% des paysans. C'est ce que j'avais à dire à ce sujet. »

Amadi Gamsoré, exploitant

« Je veux parler des mauvaises herbes qui sont en train d'envahir nos réseaux d'irrigation. Il faut chercher des solutions pour les éliminer sinon elles se retrouvent même dans les champs maintenant. Les herbes qui sont dans le fala sont dans nos champs et il faut trouver une solution pour les arrêter avant qu'elles n'atteignent les prises. C'est ce que j'ai à dire. »

Dramane Savradogo, CPGT

« Ce que je sais et que j'ai vu cette année dans le fala, pour ceux qui connaissent l'eau, est-ce que si l'on continue comme ça dans 10 ans cela ne sera pas fermé ? Après ces dix années on ne pourra plus faire de la riziculture, on va cultiver du mil. Mais il n'y a aucun colon qui peut vous dire de le brûler quand vous nous demandez à tous ici, on va tous vous répondre de ne pas le brûler parce qu'on veut faire ceci ou cela. Mais dans dix ans tout ce que tu proposes de faire aujourd'hui ne sera plus possible. Si vous cherchez un moyen pour brûler le fala il faut le faire sinon si vous nous demandez à nous ça ne se fera pas. C'est ça mon avis par rapport au fala. »

Issiaka Maïga, aiguadier casier de Niaro.

« Par rapport à l'exploitation de la contre-saison je pense que si tu demandes l'avis des paysans il n'y aura pas d'unanimité et que cela ne pourra pas marcher pour l'assèchement du fala, je pense qu'il faut que l'Office puisse prendre lui-même ses responsabilités pour fermer les prises d'eau pour qu'au moins on puisse brûler le fala. Donc si on se limitait à l'avis des exploitants, comme chaque jour ils nous demandent « vous allez le faire aujourd'hui ou demain ? », cela sous-entend qu'ils pensent que cette décision doit venir de là-haut vers eux. Ce peut être : « cette année il ne faudrait pas prévoir de contre-saison

car nous allons fermer les réseaux pour entretenir le fala ». Tant qu'il n'y a pas une décision qui vient de là-haut le fala ne pourra pas être asséché. C'est ce que j'ai à dire. »

Sidi M. Dicko, chef casier BW

« Premièrement c'est la date de paiement, la date de paiement. Je pense qu'il vaut mieux qu'on arrive à sensibiliser les paysans à payer à une date plus proche, sinon si le paiement est fait en retard, les gens ne vont pas... les travaux d'entretien vont se faire en retard, les gens ne pourront plus faire les travaux d'entretien correctement, au moment de l'entretien. Concernant l'enherbement, je pense que et l'Office du Niger et l'Etat doivent tout faire pour essayer d'arrêter l'herbe qui est dans le fala actuellement, sinon le seul enherbement aujourd'hui à l'intérieur des zones peut... la redevance, les 50% de la redevance sont absorbés, la presque totalité. »

Mamadi Famanta, chef SGE

« Je ne pourrais pas dire grand-chose sur l'entretien parce que cela me concerne. Ce que je veux dire c'est qu'avant d'en arriver à l'entretien il y a forcément eu dégradation. Certaines dégradations ne sont pas dues à l'eau, elles sont dues aux hommes eux-mêmes. On vient de voir dans la vidéo que certains ont battu tout leur champ sur la digue en jetant toute la paille dans l'eau du canal, et après un an on nous demande de curer ce canal, alors que c'est vous-mêmes qui avez jeté la paille de riz dedans. Hier moi j'ai quitté le K2 avec mon chef entretien, or à K2 qui vient d'être entretenu et réparé par la STD il n'y a pas longtemps, on n'a même pas fait la réception définitive, il y a déjà quelqu'un qui est allé avec une barre de fer avec laquelle on creuse les trous pour tordre et courber la vis de la vanne. Peut être parce que son riz est à maturité et qu'il ne veut plus que l'eau y entre. Mais chez d'autres le riz n'est pas à maturité. Il est parti tordre cette tige au dessus de l'écrou de sorte qu'on ne peut plus l'ouvrir, et si l'Office n'intervient pas cette année alors les années qui vont venir on ne pourra plus l'ouvrir. Vraiment je ne connais pas la raison de ces actes, et l'année prochaine nous l'inclurons dans les entretiens, alors que c'est nous-mêmes qui l'avions fait. Vraiment le fait que l'entretien soit bien ou mal fait cela m'interpelle, je ne peux pas parler beaucoup sur cela. Par rapport à la parole de Gamsoré nous avons pris des dispositions, M. Djiré qui extrait les herbes a déjà mis deux dispositifs en place sur le fala. Mais cela n'a pas empêché la chose de passer, car la toute petite quantité qui parvient à passer se développe et se multiplie pour devenir beaucoup. Dans notre programme de cette année on a mis en place deux dispositifs sur le BV et le Kokry. Mais il y a déjà certaines quantités qui sont rentrées et pour lutter contre cela il faut les enlever. Concernant le cas du grand fala il n'y a aucun autre moyen que de l'assécher et de le brûler. Sinon, de la manière dont on est en train de l'enlever, comme cela a été dit dans la vidéo même si on investit toute la redevance en eau de l'Office on ne pourra pas l'enlever. Le blocage est de savoir à quel niveau la décision d'assèchement doit être prise. Les gens de la gestion eau, les chefs service gestion eau de l'Office se sont réunis à Niono, ils ont parcouru le fala en pirogue, et ils ont tous convenu qu'il faut l'assécher pour le brûler, et ils ont écrit cette recommandation dans une lettre déposée à la direction. Maintenant d'où viendra la décision ? Parce que comme l'a dit le type de Oulan, le problème de l'assèchement est dû à la contre-saison et au maraîchage. Parce que l'année où on va l'assécher il n'y aura pas de bonne contre-saison ni de bon maraîchage. Il faut accepter cela et s'entendre dessus. Mais pour moi la décision est un peu politique et il est difficile d'en parler ici. »

Diam Assouba, responsable POP

« Je veux intervenir sur l'entretien qui est parfois bien fait et parfois mal fait. On vient de voir les images. Déjà on dit que les paysans qui ne sont pas du Comité Paritaire même s'ils disent quelque chose, leurs idées ne seront pas prises en compte. Pour moi ils n'ont pas bien compris car ce sont eux qui ont choisi leurs représentants et chaque casier a son représentant ici. Et si vous voyez ce qui n'est pas bon, vous ne devez pas discuter avec un entrepreneur, vous devez directement aller voir votre représentant et lui rendre compte. Si

le représentant fait bien son travail, il va voir l'entrepreneur pour lui signaler les défauts et lui recommander de bien faire le travail. Voilà mon point de vue, merci. »

Hassime Savadogo, CPGT

« La parole n'est pas rassasiée là où elle vient, elle n'est plus non plus rassasiée là où elle part. Mais ce que j'ai à ajouter c'est le problème des bovins. Après la campagne les bovins aussi dégradent beaucoup de canaux. Cela on passe toutes nos journées à le dire, mais ça ne s'arrête pas, parce qu'on ne peut pas... les bovins sont à nous et les champs aussi le sont également, le canal aussi nous appartient. Mais comment va-t-on faire ? Les dégradations que ces bovins causent aux canaux sont beaucoup plus importantes que ce que l'eau fait. Parce que les bovins rentrent là-dedans alors qu'on avait montré la route par laquelle les bovins devraient contourner pour rentrer dans les champs. Cela n'est plus respecté maintenant. Donc ils rentrent là-dedans par où ils veulent et ces passages dégradent les canaux. Ensuite il y a les pratiques des bozos, ils placent des nasses, ils coupent un côté du canal, fabriquent une nasse de deux à trois mètres et la placent dans la brèche. Une fois qu'elle est placée si tu viens lui demander de l'enlever c'est un autre problème. Parce que très récemment on a eu un problème de ce genre dans notre village avec les eaux et forêts. Donc je voulais demander aux gens de la gestion eau de nous aider avec ça car on a des difficultés à ce niveau. »

Christophe Zerbo, CPGFERS casier Niaro

« J'ai quelques mots à dire. On est tous venus pour un seul objectif qui est de faire bien les choses. Je vois que les paroles sont en train de tourner, seulement on ne sait pas vers quel côté il faut aller. Pour ce qui est de tarir le fala, avant le fala était tari complètement de façon à faire le brûlis et tous les autres canaux qui devaient être travaillés par l'Office étaient aussi à sec. Avant le premier faucardage l'eau rentrait facilement dans les canaux. SI l'eau reste toute l'année dans les canaux il y aura toutes sortes d'herbes qui vont pousser et se développer. Maintenant l'herbe se trouve dans les canaux et si on ne met pas le fala à sec, les autres canaux non plus ne seront pas à sec. Si les mauvaises herbes pénètrent dans les canaux, ça va aller dans les arroseurs et ensuite dans les rizières. Je veux poser une question : A qui appartient le fala ? Celui à qui appartient le fala peut imposer le tarissement du fala. Il ne faut pas tourner autour du pot (qu'on tourne sur les mots). Voilà mon point de vue. »

Abdoulaye Ouedraogo, chef du village de Oulan.

« On est venus à cette réunion, et ce qu'on dit est parti sur le chemin de l'eau que nous buvons. Cela se passe bien, on a aimé. Mais je constate quelque chose. Mon père a l'habitude de dire que quand tu coupes la tête du serpent et que tu l'enlèves, le reste est une corde. Alors que la corde tu la prends et tu l'attaches à ta hanche. Bon à l'Office je pense qu'il y a des techniciens, ce sont ces mêmes techniciens qui nous ont redonné la parole en nous disant que c'est ce que nous colons disons qui sera fait. Cela commence à nous inquiéter. La contre-saison ce ne sont pas les colons qui l'ont amenée, ce sont les techniciens. Et cette contre-saison pose un problème jusqu'à dire que si l'on continue 10 ans dans ces conditions on ne pourra plus cultiver de riz dans ces champs, qu'on y cultivera le mil, et si les techniciens s'assoient et observent ces dégâts arriver nous n'accuserons personne d'autre qu'eux. Parce que ce sont eux qui sont à la base. Mais en ce qui nous concerne nous colons, mon père a l'habitude de dire qu'on ne sait pas pourquoi on est là, ou bien qu'on ne sait pas sur quoi on est assis. Nous sommes assis ici à cause de ces champs et nous devons nous orienter, faire face à tout et contribuer au développement de ces champs. Certains ici ont parlé de l'entretien des drains, par rapport à cela nous avons des gens dans mon village qui peuvent témoigner, ce n'est pas qu'ici, on en parle. Par rapport à l'entretien des drains moi-même j'ai l'habitude d'investir 50 000 FCFA pour cela de ma poche, à cause du drain. Parce que les dégâts que cela cause c'est sur moi, les gens s'en fichent pas mal, toi tu es en train de drainer et celui-là aussi, et l'eau que vous drainez est en train de rentrer chez moi, moi je suis obligé de me trouver une solution.

Mais si tout le monde s'assoit pour dire si telle personne ne le fait pas alors moi non plus je ne le ferai pas, vraiment c'est un peu difficile. Mais ce n'est qu'une petite affaire. Si c'est l'exploitation de la contre-saison qui amène ce problème, que les techniciens ne se déchargent pas de la responsabilité sur nous, parce que quand ce sera gâté nous on ne connaîtra que vous. Parce que la contre-saison est venue à la suite de la demande d'anciens colons. C'est vous qui avez dit que c'est rentable malgré les difficultés et qu'il fallait qu'on le fasse. Mais si cela amène également des problèmes, c'est vous qui devez les voir pour nous faire éviter les dégâts, afin de pouvoir nous amener ce qui nous arrange, car le souhait de chacun est de pouvoir avancer, personne ne veut rester derrière. Que Dieu nous fasse tous avancer. C'est ça ma parole. »

Boua Traoré dit bébé, aiguadier à Kokry

« Vous m'excusez, ma parole n'est pas grave, toutes les discussions qui se font autour de la tête d'un âne c'est à cause de sa mâchoire. En bamanan ça signifie que toutes les paroles qu'on est en train de dire ici c'est à cause de nous-mêmes. Là où nous sommes aujourd'hui il y a deux sujets dans le débat. Il y a trois ans on nous a demandé de faire la contre-saison, qu'il y avait pénurie de céréales et que le gouvernement avait amené ce programme de contre-saison spéciale. Dieu a fait que depuis cette année jusque l'année en cours il y a eu une mauvaise pluviométrie. Le riz que tu trouves tu peux le revendre à plus de 10 000 FCFA le sac de paddy. C'est devenu une habitude des gens. Mais si ce riz produit en contre-saison ne donnait pas bien, ou bien si les prix étaient faibles sur les marchés, par exemple 5000 FCFA pour un sac de paddy, les gens arrêteraient d'eux-mêmes de faire la contre-saison. La vérité n'est pas que le gouvernement la demande, non, c'est plutôt que c'était rentable pour les paysans. Mais si maintenant on voit que c'est ça qui amène les problèmes et crée des dégâts chez nous... Tout le monde sait que tu sois instruit ou pas que si l'eau passe sur la terre toute l'année elle la tue, tout le monde le sait, on le voit, ce n'est pas une question d'instruction tout le monde connaît cela. Mais le travail c'est à cause de quoi ? J'ai deux paroles. Il faut que les redevances rentrent à temps afin que la date du délai soit respectée. Qui va voir le directeur pour lui demander de repousser la date ? Ce sont nos responsables, les délégués paysans. Et c'est nous colons qui allons voir ces délégués pour leur demander d'aller solliciter au PDG de prolonger un peu le délai. Parce qu'on a cette habitude maintenant. Jusqu'en mars le taux de recouvrement de la redevance ne dépasse pas 20 ou 25 %, on n'atteint même pas les 25 %. Mais dans la dernière quinzaine du mois on atteint les 90 ou 95% de recouvrement, voilà notre habitude. Pendant cette période si tu viens ici tu peux passer une journée sans pouvoir rentrer à cause des gens. Cela est devenu l'habitude des gens et à la fin on va voir les délégués pour leur dire d'aller demander un prolongement du délai. Parce que l'Office n'aime pas non plus les évictions. Parce que quand tu évinces tous ces gens et que tu en réinstalle des nouveaux, si ça marche la première année lui il emmène tout son riz et toute sa redevance et s'en va. C'est la raison pour laquelle en voulant maintenir les anciens paysans qui sont déjà là on prolonge le délai pour qu'ils puissent se débrouiller à payer leur dû afin qu'on puisse travailler, c'est une loi. Si tu vois que les femmes de Wéhina sont toutes belles c'est parce qu'elles sont bien préparées et parées à l'intérieur d'abord. C'est là aussi notre cuisine intérieure. Mais si vous trouvez que cela aussi est un problème ces mêmes délégués sont là pour qu'on leur dise, ils iront le dire aux responsables. Mais le délégué qui sera le premier à le dire ne verra pas son mandat renouvelé. Après pour le fala, l'assèchement du fala, cela appartient bien à l'Etat, les responsables et les techniciens sont là. Mais si le PDG ou un autre responsable va demander d'assécher le fala et que vous autres paysans n'êtes pas d'accord, l'année prochaine ce responsable ne se sera plus là. Ils vont te muter jusqu'à Port Boyé. Tu ne pourras pas. Il faut que vous les paysans vous vous entendiez, vous vous mettiez d'accord car l'Etat entretient pour vous. Nous nous sommes d'accord, ça nous pose énormément de problèmes, il faut l'assécher et l'entretenir. Si vous le mettez dans un papier, que vous le signez et le déposez, alors dans ce cas le rôle de l'Etat sera de l'exécuter. Sauf si l'Etat a une autre raison pour ne pas le faire. Si c'est vrai que l'eau vient pour vous ici, et que c'est entretenu pour vous, si vous demandez son

assèchement pour l'entretenir alors l'Etat le fera. Mais en dehors de cela tout technicien qui va se hasarder à le dire avant, alors on fera le reste de l'Office en son absence. »

Mamadou Keïta, chef VISION et animateur de la réunion

« A travers ce débat, j'ai retenu 5 points d'observation et si on les recense, chacun va dire son point de vue :

- 1- Avec l'état actuel du fala, dans dix ans on ne va plus cultiver ici donc il faut l'assécher pour brûler les herbes. Il faut que l'Office prenne ses responsabilités pour brûler les herbes du fala.
- 2- Le problème est venu avec l'arrivée de la contre-saison. Avant il n'y avait pas du tout ce problème. Il faut donc renoncer une année à la contre-saison pour assécher le fala et brûler les herbes à l'intérieur.
- 3- Les exploitants doivent s'entendre et se tolérer sur les choses. Il faut écouter et respecter les agents de l'encadrement, il ne faut pas casser les prises des ouvrages pendant la nuit, cela met le travail en retard. Si tu cales l'eau pour t'arranger et qu'ensuite tu veux irriguer, ça crée d'autres problèmes qui vont mettre en retard le travail. Il faut aller chercher l'aiguadier pour ouvrir la prise afin que tu irrigues ton champ. C'est ça qui est bon. Ceux dont le riz arrive à maturité très tôt ont des problèmes parce qu'ils ne respectent pas le calendrier agricole et n'écoutent pas non plus les conseils des agents de l'encadrement. Si un seul exploitant a son riz à maturité alors que les autres ont besoin d'eau, c'est sûr qu'il aura des problèmes. C'est pour cela que sur le même arroseur, le chef d'arroseur et tous les autres exploitants doivent s'entendre et commencer les travaux au même moment. Et s'il n'y a pas cette entente, certains, croyant qu'ils n'ont pas d'eau, vont aller les nuits pour casser les prises des ouvrages et faire du tort aux autres et celui qui fait du tort à son prochain sera puni.
- 4- La divagation des animaux détériore le réseau et cela est vrai car si un exploitant produit du maraîchage et du riz, il ne va pas déposer son argent dans un compte à la banque, il va plutôt acheter des bovins, ou des ovins/caprins. Ce sont ces animaux qui représentent les banques, en zone irriguée, la divagation n'est pas bonne. L'élevage en zone irriguée doit être un élevage intensif, de sorte qu'environ 5 têtes de bovins valent mieux qu'un troupeau. L'élevage de troupeau est beaucoup mieux adapté à la zone sèche qu'à la zone irriguée. A moins d'avoir les moyens d'envoyer ses animaux en zone sèche, sinon leurs dégâts ici sont très importants en zone irriguée.
- 5- Le problème des bozos. Les bozos nous causent souvent des dégâts. L'exploitant doit contrôler son champ et s'il trouve des filets de pêche dans son champ, même s'il peut l'enlever, il doit aller avertir l'aiguadier qu'il y a des filets de pêche dans son champ. Il ne faut pas les enlever et aller les cacher, mais c'est à l'aiguadier de le conseiller. Les filets de pêche même dans les grands drains empêchent l'irrigation et le drainage avec les barrages qu'on y fait. Il y a des lieux de pêche mais à côté des lieux de culture. Donc il faut que nous tous luttions contre ces pratiques qui détériorent le réseau. Si vous constatez ces problèmes ne cherchez pas de solutions vous-mêmes, convoquez les chez les autorités compétentes.
- 6- Le dernier mot c'est que tout le monde est d'accord pour brûler le fala et pour cela il faut aussi l'accord de l'Office. Si les exploitants décident de faire le brûlis du fala, n'importe quelle année, cette année ne sera pas finie sans que l'action ne se fasse. Si les exploitants eux-mêmes décident que le fala doit être brûlé, il n'y a pas de doutes, cela sera fait. Simplement les deux parties, office et exploitants, doivent le décider ensemble. Ce que je peux ajouter encore, c'est que si les exploitants le décident cela se fera sans aucun doute. Je vous remercie.

Vous allez donner maintenant vos impressions sur ce que vous venez de voir. Est-ce que cela est avantageux pour vous ou non ? Dans le futur, sur quel thème faudrait-il faire la même chose ? C'est la première fois qu'on fait des images de ce genre. Avec les images toutes les zones de l'Office sont au courant des difficultés que chaque zone

rencontre sur son réseau. Ensuite ces images seront projetées à Ségou devant les bailleurs de fonds qui prendront connaissance de ce que vous avez dit. »

Partie non filmée : Mamadou Keita explique longuement la diffusion de la vidéo et son rôle pour les paysans.

Quelqu'un au fond de la salle qui souhaite rajouter :

« Ca il faut qu'on le dise. Parce que ce qui se passe là, on dit que ce sont les bozos, il n'y a pas de problème. Mais si les paysans eux-mêmes arrêtaient de le faire, les bozos arrêteraient aussi. »

Projection du module sur le suivi des consommations

Mamadou Keïta, chef VISION et animateur de la réunion

« ... et la dysenterie sont-elles semblables ? Peut-on travailler avec cette maladie ? Les questions seront posées sur ce thème ainsi que sur les images. Si ce sont les mêmes ou non, vous allez donner vos impressions. Après les réponses vous réfléchirez alors aux images pour voir si c'est avantageux ou non et vous donnerez vos impressions. Si quelqu'un avance une idée dans laquelle tous les autres se retrouvent, il ne faut pas revenir là-dessus, car le repas est déjà prêt. »

Mamadi Famanta, chef SGE

« Pour moi l'eau doit être bien gérée, car comme on vient de le voir dans la vidéo, l'eau quitte la Guinée, passe par le Mali, le Niger, le Nigeria, même le Bénin en fait partie. Ce qui signifie que nous sommes plusieurs à se partager le fleuve Niger. Au cours de nos études on a appris que l'Egypte et le Soudan se partagent le Nil de sorte que chacun ait sa part. Peut-être que le nôtre n'a pas encore atteint ce niveau, mais d'ici là il faut qu'on s'occupe bien de ce que l'on a, qu'on y réfléchisse bien afin de bien irriguer dans nos champs sans qu'il y ait beaucoup d'eau de gaspillée. La bonne gestion de l'eau est vraiment nécessaire. C'est très bien. Ce que vous nous amenez ici aujourd'hui tout ce qui est dedans a déjà été écrit en français, ou même en bamanan. Mais que ce soit en français ou en bamanan dans les deux cas les gens n'ont pas beaucoup de courage pour le lire. Ca peut rester comme cela. Avec les gens tu peux en lire une partie, mais pas tout. Alors que dans ce cas la tu vois tout, tu peux en discuter avec tes voisins et tu vois aussi ce dont ils sont en train de parler. Pour moi c'est une très bonne méthode. »

Zoumana Keita, CPGFERS

« Pour moi l'eau doit être bien gérée. Beaucoup de difficultés ici à l'Office sont dues au gaspillage d'eau qu'on fait. Si l'on gère bien l'eau cela permettra de résoudre beaucoup de problèmes même au niveau des aiguadiers, on aura beaucoup de choses qui seront plus faciles. La vidéo nous a également permis de voir beaucoup de choses, même sur d'autres zones, on a vu aussi ce qui est en train d'arriver là-bas. Cela nous permettra de tirer des leçons afin de nous aider dans nos réflexions, c'est mon avis. »

Hassime Savadogo, CPGT

« Je parle par rapport à la vidéo, comme c'est un début, si cette vidéo pouvait être projetée dans les villages pour que les paysans puissent la voir, parce que la sensibilisation est une chose mais souvent on te dit des choses que tu ne vois pas. Parce que par rapport à l'eau si on a pu mettre ces images en cassette vidéo pour faire des tournées de projections aux paysans ce la sera très bien, on va beaucoup contribuer à la bonne marche du travail. »

Boua Traoré, aiguadier

« J'ai vu beaucoup d'intérêt dans cette affaire d'eau. L'eau est source de vie, et quel que soit le degré auquel tu aimes un repas il y a une limite à la quantité que tu dois consommer. Sinon cela te rend malade. C'est important, d'un grand intérêt. Mais dans l'avis de réunion vous nous avez convoqués nous autres aiguadiers, les chefs casiers, les responsables d'OP, et certains chefs de village, pour que nous venions voir la vidéo, j'en suis ravi et peut être que beaucoup d'autres ici sont contents aussi, mais comment fait-on pour en informer les autres ? Car quand tu reçois une information tu dois la diffuser aux autres. Comment pensez-vous nous aider pour qu'on diffuse cette information aux autres paysans ? C'est ça ma parole. »

Loïc Elies, VISION

« Effectivement on a commencé à réfléchir pour savoir comment faire un certain nombre de disque, de CD vidéo, pour distribuer aux villages ou dans les zones ou aux syndicats, enfin aux acteurs de la gestion de l'eau. D'en diffuser un certain nombre pour que vous puissiez les regarder dans les villages. On se demandait si vous aviez des outils, des lecteurs de DVD ou des lecteurs de VCD pour pouvoir regarder ça dans les villages ou s'il fallait d'autres supports, telles que des cassettes VHS ou... qu'est ce qui vous arrange comme support de diffusion en fait ? Et par curiosité, qu'est-ce qui vous intéresse, pourquoi vous voulez avoir ces vidéos, qu'est-ce que vous allez en faire ? »

Boua Traoré, aiguadier

« Ma question est de savoir si les cassettes qu'on est en train de voir ici vont être remises à chaque village ? Est-ce que ce sont les villages mêmes qui vont prendre en charge les dépenses pour montrer ces cassettes ? Le groupe électrogène et le gasoil, qui va le prendre en charge, c'est vous ou l'Office ? »

Mamadi Famanta, chef SGE

« À leur retour normalement ils doivent faire une restitution, et cette restitution comment ça va se faire ? C'est ça sa question. »

Mamadou Koné, interprète IRAM

« Vous avez l'habitude de faire les réunions et donner les réponses, vous allez donc donner les réponses de la même façon. Cela a été fait et dit de la sorte. Même pour les cassettes : celles de Niono et de Kolongo seront regroupées en une seule cassette et quand la cassette sera envoyée, ça sera la même chose. »

Boua Traoré, aiguadier

« Le plaisir de quelque chose ou d'un village dépend de celui qui va donner l'information et qui dira qu'il est d'accord avec tel point mais qu'il n'est pas d'accord avec tel autre. Est-ce que les représentants que les villages ont envoyé sont des gens non sensés ? Si ce sont des gens en qui nous avons confiance, je ne vois pas pourquoi s'ils disent quelque chose et qu'on le voit sur cette cassette, on ne continuera pas d'avoir confiance en eux. J'avais suivi un atelier sur l'excision et quand j'ai fait le compte rendu on m'a traité de tous les noms mais quand les images sont venues et qu'on a vu les réalités, on a convoqué une réunion avec les femmes pour leur faire part des conséquences de cette pratique et demander d'abandonner cette pratique. »

Madou Koné, exploitant

« Je veux compléter ce qu'il vient juste de dire. Entre voir quelque chose une seule fois et l'entendre 10 fois, lequel est le plus convainquant ? C'est le voir, et ça c'est clair ! »

La fin de la réunion n'est pas filmée. Mamadou Keita propose de suggérer à l'Office de mettre les vidéos à disposition du programme de vulgarisation du POP. Puis la salle discute sur la question des supports, DVD ou VCD, puis sur les moyens à mettre en œuvre pour réaliser des projections.

Collecte des impressions des différents participants au diagnostic vidéo

le 16 Novembre 2006,

Vous avez pris part à la réalisation d'un diagnostic participatif de la gestion de l'eau qui s'appuyait sur l'utilisation de la vidéo. Il fut réalisé par une équipe de l'Iram, pour le compte de la cellule VISION de l'Office du Niger.

Ce document vise maintenant à récolter vos remarques sur la démarche utilisée. Vos réponses serviront à évaluer la démarche, mesurer son impact et envisager les suites que l'on pourrait donner à ce diagnostic.

Merci pour votre collaboration,

L'équipe de la mission.

Questions

Le contenu de la vidéo que vous avez visionnée en réunion reflète-t-il la problématique actuelle de la gestion de l'eau au sein de l'Office du Niger ?

Qu'avez-vous pensé du recours à la vidéo comme support de restitution du diagnostic ?

Estimez-vous avoir pu participer pleinement à la réalisation de ce diagnostic ?

Considérer-vous que le diagnostic exprime les points de vue des acteurs locaux, ou plutôt celui de la mission ? Pourquoi ?

En quoi cette démarche est-elle différente des diagnostics sans vidéo ?

Quelle suite souhaiteriez-vous voir donner à cette démarche ? A quoi devrait maintenant servir la vidéo selon vous ?

Commentaires libres

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

L'office du Niger, grenier à riz du Mali. Succès économiques, transitions culturelles et politiques de développement. Bonneval P., Kuper M., Tonneau JP., Cirad / Karthala 2002.

Papa-commandant a jeté un grand filet devant nous. L'office du Niger 1902-1962, Magasa A., Fondation Yeredon 1999.

L'Office du Niger au Mali, 1932 à 1982, la problématique d'une grande entreprise agricole dans la zone du Sahel. Schreyger E., Faculté de Lettres de l'Université de Zurich, 1983.

Rapports de missions

Mission d'appui au PCPS 8-18 décembre 2002. Spinat JB., Iram, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali, 2003.

La gestion foncière à l'Office du Niger, rapport de la mission de consultation, du 01 octobre 1992 au 14 novembre 1992. Doucet MJ., Iram, Ministère du Développement Rural et de l'environnement, Office du Niger, 1992.

Appui et conseil aux organisations paysannes en zone Office du Niger. Du projet centre de prestations de services aux « Faranfasi SO ». Spinat JB., Traore B., Saywell AS, TRAVERSES n° 16, février 2006.

Les associations villageoises à l'Office du Niger et à l'opération riz Ségou. Volume 1, rapport de synthèse. Iram, 1087.

Le Niger, un câble de sauvetage : résultats économiques et écologiques de la gestion efficaces dans le bassin du Haut Niger. Zwarts L., Van Beukering P., Kone B., Wymenga E. Conférence FAO/Pays Bas sur « L'eau pour l'alimentation et les écosystèmes : Pour une action concrète ! »

Compte rendu. Mission d'appui. Programme pilote sur le renforcement des capacités des organisations paysannes sur le plan gestion de l'eau et entretien réseau tertiaire. 11 Avril-11 Mai 2002. Arcadis, Euroconsult. Gouvernement du Mali. Gouvernement des Pays Bas. Mai 2002.

Formal and informal decision making on water management at village level. Vandersypen K., Keita Abdoulaye C.T., Coulibaly Y., Raes D., Jamin, J-Y. *En cours d'élaboration.*

The prospects for farmers'water management : motivation for collectiveaction in the Office du Niger irrigation scheme (Mali). Vandersypen K., Bastiaens L., Traoré A., Diakon B., Raes D., Jamin J-Y. *En cours d'élaboration.*

Résumé de trois ans de recherche développement : l'organisation et la performance de la gestion de l'eau au niveau tertiaire. Vandersypen K., Keita A.C.T. 2006.

Analyse des échanges d'informations entre l'office du Niger et ses partenaires. Rapport final. Nyeta Conseil, Niono, Août 2005.

Bilan du recensement 2005. Identification unique des exploitants & délimitation participative des parcelles à l'aide d'images satellites. Cellule VISION, Office du Niger en collaboration avec les services Suivi-évaluation et du Cadastre. Juin 2005.

Survey on Irrigation modernization. Casier RETAIL Office du Niger. Bamba A., FAO, Août 2002.

La filière riz au Mali : compétitivité et perspectives de marché. Baris P., Zaslavsky J., Perrin S., AFD, 2005.

Validation et extension de la typologie des exploitations agricoles du secteur Sahel a l'Office du Niger. Jamin J-Y, SOFRECO/DSA-CIRAD, 1990.

Mise en valeur des périmètres de l'Office du Niger au Mali : projet de Centres de Prestations de Services (PCPS) et d'Unités de Recherche/Développement Observatoire du Changement (URD-OC). Borderon A., AFD, 1999.

Objectifs, Stratégies, et opinions des riziculteurs de l'Office du Niger. Yung J-M, Taily-Sada P., CIRAD-SAR, 1992.

Ouvrages d'Art dans un périmètre d'irrigation, réhabilitation N'débougou tranche II et périmètre d'irrigation d'Exemploudougou (2 tomes). Bökkers A., Office du Niger, 2003.

Suivi de l'irrigation et du drainage ETide des règles de gestion de l'eau et bilans hydro-salins à l'Office du Niger (cas de la zone de Niono, Mali). Synthèse des résultats. Ouvry F., Marlet S. Institut d'Economie Rurale du Mali, 1999.

Avenir du fleuve Niger au Mali, Synthèse, rapport provisoire. Marie J., Morand P., N'Djim H., IER, IRD, 2005.

Mission d'appui « Femmes et développement » à l'Office du Niger. Ministère de l'Agriculture, Office du Niger, 1990.

La gestion foncière à l'Office du Niger, rapport de la mission de consultation du 01 octobre 1992 au 14 novembre 1992. Doucet M.J., 1992.

La question foncière dans les prérimètres irrigués de l'Office du Niger. Jamin J.Y., Doucet M.J., Les Cahiers de la Recherche Développement n° 38, 1994.

Etude diagnostic et propositions de structuration des organisation paysannes à l'Office du Niger, tome 1. Iram, 1981.

L'organisation collective des paysans, la situation des femmes. Iram, Corrèze A.1980

Rapport sur le suivi de la getsion de l'eau, Annexes. Hamel E., Sidibe M., Kaloga K., Office du Niger, 1996.

Etude du Schéma Directeur de Développement pour la Zone de l'Office du Niger (Etape Finale) Document 2a, plan d'action. Consultants for Development Programmes 2004

Articles, mémoire d'étude et thèses

L'Office du Niger au Mali 1932 à 1982, la problématique d'une grande entreprise agricole dans la zone du sahel

20 ans de réformes économiques en Afrique Subsaharienne. Comment les producteurs de la zone de l'Office du Niger au mali ont-ils réagi ? Chohin-Kuper A., Kelly V., Mariko D., octobre 2000.

Vers une gestion intégrée des grands systèmes irrigués sahéliens. Analyse des évolutions en cours dans la basse vallée du Sénégal et dans la zone Office du Niger (Mali). Brondeau F., Interactions Nature-Sociétés, Analyse et Modèle, La Baule 2006.

Institutional inovations and water management in Office du Niger (1910-1999). The long failure and new succes of a big irrigation scheme. Couture J.L., Lavigne Delville P., Spinat J.B. Environment and Rural Development Cluster, February 2002.

Le désengagement de l'Etat au milieu du gué. Lavigne Delville P., dans Lavigne Delville Ph. Et Lonsway K. (éd.), 1997, *Les conditions d'une gestion paysanne de l'irrigation en Afrique de l'ouest*, actes du séminaire de Niamey, Inter-réseaux/IIMI , pp.9-13.

Etude préalable pour la mise en place d »un système d'information pour la gestion de l'eau à l'Office du Niger. Maiga A.A., Cellule VISION, Office du Niger, année inconnue.

La filière riz au Mali : compétitivité et perspectives de marché. Baris P., Zaslavsky J., Perrin S., document de travail Agence Française de Développement, 2005.

Etude préalable à la mise en place d'un système d'information pour la gestion de l'eau à l'Office du Niger. Fiquet S., Cirad Tera, cellule Vision, Office du Niger, 2003.

Conditions de l'intensification de la culture irriguée dans les grands périmètres sahéliens : l'expérience du projet Rétail à l'Office du Niger. Jamin J. Y., Zerbo A. D., Berete O., Sanogo M.K., Keita M., Le cahiers de la Recherche Développement n° 27, 1990.

Etude préalable à la mise en place d'un système d'information dédié à la gestion de l'eau à l'Office du Niger. Thèse de Mirkou Y., CNEARC, 2004.

A cette liste vient s'ajouter un certain nombre d'articles de la presse malienne sur les récents évènements ayant eu lieu à l'Office du Niger.